SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXXII

(PREMIER FASCICULE)



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXII

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE :

Publications du Service des Antiquités de l'Égypte.

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE, tomes I à XXXI. — In-8°, 1900-1931. — de chaque tome : P. T. 122.

INDEX DES TOMES I-X DES ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE, par H. MUNI[ER]. — In-8°, 1912 : P. T. 125. — *INDEX DES TOMES XI-XX*, par H. MUNIER. — In-8°, 1921 : P. T. — *INDEX DES TOMES XXI-XXX*, par H. MUNIER. — In-8°, 1931 : P. T. 100.

CATALOGUE DES MONUMENTS ET INSCRIPTIONS DE L'ÉGYPTE ANTIQUE. — In-4°, avec planches :
Tome I. — *De la frontière de Nubie à Kom-Ombos*, par J. DE MORGAN, U. BOURIANT, G. LE[GRAIN], G. JÉQUIER, A. BARSANTI, in-4°, 1894. — Épuisé.
Tome II. — *Kom-Ombos*, 1re partie, 1895 : P. T. 250.
Tome III. — *Kom-Ombos*, 2e partie, en trois fascicules, 1902, 1905, 1909 : P. T. 125, 97 e[t]

LE MUSÉE ÉGYPTIEN. — In-4° avec planches. — Tome I, 1890-1900 (épuisé). — Tome II, 1er f[asc.], 1904 : P. T. 106. — 2e fasc., 1906 : P. T. 126. — 3e fasc., 1907 : P. T. 87. — Tom[e III], 1er fasc., 1909 : P. T. 121. — 2e fasc., 1915 : P. T. 97. — 3e fasc., 1924 : P. T. 25.

LE LIVRE DES PERLES ENFOUIES ET DU MYSTÈRE PRÉCIEUX, par AHMED BEY KAMAL. — 2 vol. 1907. — Les deux : P.T. 194. Vendus séparément : texte arabe, P.T. 100; traduction fran[çaise], P.T. 107.

PLAN DES NÉCROPOLES THÉBAINES, par É. BARAIZE. — Quatre livraisons, in-f°, 1904, 1907, 1913 : P. T. 35, 25, 35 et 32.

NOTICES, par G. DARESSY. — *Le Temple de Louqsor*, in-8°, 1893 : P. T. 10. — *Le Temple de [Medi]net-Habou*, in-8°, 1897 : P. T. 15.

THE ASWÂN OBELISK, WITH SOME REMARKS ON THE ANCIENT ENGINEERING, par R. ENGELBACH. — 1922 : P. T. 110.

A SUPPLEMENT TO THE TOPOGRAPHICAL CATALOGUE OF THE PRIVATE TOMBS OF THEBES (Nos. 253 TO ... *WITH SOME NOTES ON THE NECROPOLIS FROM 1913 TO 1924*, par R. ENGELBACH. — In-4°, 1... P. T. 20.

INDEX OF EGYPTIAN AND SUDANESE SITES FROM WHICH THE CAIRO MUSEUM CONTAINS ANTIQUITIES, [par] R. ENGELBACH. — In-4°, 1931 : P. T. 25.

LES CONSEILS DE FONCTIONNAIRES DANS L'ÉGYPTE PHARAONIQUE. SCÈNES DE RÉCOMPENSES ROYALE[S AUX] FONCTIONNAIRES, par Sami GABRA. — In-4°, 1929 : P. T. 35.

UN DÉCRET TRILINGUE EN L'HONNEUR DE PTOLÉMÉE IV, par H. GAUTHIER et H. SOTTAS. — In-4°, 1... P. T. 60.

TEXTES ARAMÉENS D'ÉGYPTE, par N. A.-GIRON. — In-4°, 1931 : P. T. 85.

LA LECTURE DE L'ADJECTIF RELATIF NÉGATIF ... *ET SA SYNTAXE COMPARÉE AVEC CELLE DE L'ADJ[ECTIF] RELATIF* ..., par Mahmoud HAMZA. — In-4°, 1929 : P. T. 20.

HYMNES RELIGIEUX DU MOYEN EMPIRE, par Sélim HASSAN. — In-4°, 1930 : P. T. 120.

RECUEIL DES INSCRIPTIONS GRECQUES-CHRÉTIENNES D'ÉGYPTE, par G. LEFEBVRE. — In-4°, 1... P. T. 250.

LE TOMBEAU DE PETOSIRIS, par G. LEFEBVRE, in-4°. — 1re partie : Description, 1924 : P. T. 10... 2e partie : Les Textes, 1923 : P. T. 140. — 3e partie : Vocabulaire et Planches, 1924 : P. T.

RÉPERTOIRE GÉNÉALOGIQUE ET ONOMASTIQUE DU MUSÉE DU CAIRE (XVIIe-XVIIIe dynasties), pa[r G.] LEGRAIN. — In-8°, 1908 : P. T. 97.

RAPPORTS SUR LA MARCHE DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE 1899 À 1910, par G. MASPERO. — In[-4°], 1912 : P. T. 50.

CHANSONS POPULAIRES RECUEILLIES DANS LA HAUTE-ÉGYPTE, par G. MASPERO. — In-8°, 1914 : P. T.

ANNALES

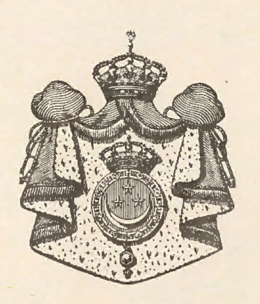
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XXXII



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

MCMXXXII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE.

ANIBA

VORLÄUFIGER BERICHT ÜBER DIE ERGEBNISSE DER IN DEN JAHREN 1912-1914 UND 1930-1931 UNTERNOMMENEN AUSGRABUNGEN

(mit 2 Blättern)

VON

GEORG STEINDORFF.

Im Anschluss an die von der Eckley B. Coxe Junior Expedition der Universität von Pennsylvania unternommene Freilegung des grossen römisch-nubischen Friedhofes von Karanòg, über dessen Ergebnisse die Publikation von C. L. Woolley und D. Randall-MacIver vorliegt[1], wurde im Frühjahr 1910 durch Woolley eine Untersuchung des grossen, durch die beträchtlichen Reste von Ziegelpyramiden gekennzeichneten aegyptischen Friedhofs von Aniba begonnen. Die von gutem Erfolg gekrönten Ausgrabungen[2] fanden einen vorzeitigen Abschluss, und so wandte ich mich mit Zustimmung der früheren Grabungsleiter an die

[1] *Karanòg, The Roman-Nubian Cemetery* (Eckley B. Coxe Junior, *Expedition to Nubie*, vol. III und IV). — Der Friedhof, der viel näher zu Aniba, als zur Burg von Karanòg liegt, müsste besser als «Friedhof von Nord-Aniba» bezeichnet werden.

[2] Vgl. den vorläufigen Bericht in *University of Pennsylvania : The Museum Journal*, vol. I, n° 3.

Generalverwaltung der aegyptischen Altertümer, an deren Spitze damals G. Maspero stand, mit dem Ersuchen, der von mir geleiteten Ernst von Sieglin-Expedition die erloschene amerikanische Konzession in Aniba zu übertragen. Die Genehmigung wurde ohne weiteres erteilt, und am 18 Januar 1912 konnte ich die Arbeit in Aniba beginnen und bis zum 10 April fortsetzen. In dieser Zeit wurde der aegyptische Friedhof nahezu erledigt und ausserdem noch einige kleinere nubische Friedhöfe älterer Zeit in der nächsten Nachbarschaft (Friedhöfe C, W und SS) untersucht. Gegen Ende der Kampagne stiessen wir auf einen grossen nubischen Friedhof des Mittleren Reichs (der sogenannten C-Gruppe, von uns als Friedhof N bezeichnet); da jedoch die Jahreszeit schon weit vorgerückt und auch unsere Mittel erschöpft waren, schien es ratsam, die Arbeit abzubrechen und uns mit einer oberflächlichen Schürfung, bei der eine Anzahl charakteristischer Gräber freigelegt wurden, zu begnügen. Die Fortsetzung wurde auf eine spätere, möglichst bald zu unternehmende Kampagne vertagt.

Anfang Januar 1914 wurde diese neue, zweite Aniba-Grabung der Ernst von Sieglin-Expedition begonnen und bis Ende April fortgesetzt. Im Verlaufe dieser vier Monate konnten wir 450 Gräber des N-Friedhofes freilegen; immerhin blieb trotz angestrengter, durch die hohen Sandmassen sehr erschwerter Arbeit noch ein grosses Stück des ausgedehnten Feldes unerledigt. Während der Kampagne unternahmen wir auch eine erste Untersuchung der unmittelbar am Flussufer gelegenen, leider sehr zerstörten Stadtruine, ohne auch hier über die ersten Anfänge der archäologischen Aufnahme hinauszukommen. Die Hoffnung, sämtliche in Aniba noch unvollendeten Aufgaben im Winter 1914-1915 zu Ende zu führen — die Mittel hierfür waren der Ernst von Sieglin-Expedition zur Verfügung gestellt — wurde durch den Ausbruch des Weltkrieges vereitelt. Auch nach dem Kriege bot sich in Folge der veränderten wirtschaftlichen Lage Deutschlands keine Möglichkeit, das begonnene Werk in Aniba zu vollenden und eine abschliessende Veröffentlichung dieser wichtigsten unternubischen Ruinenstätte vorzulegen. Da kam unerwartet von einer anderen Seite Hilfe. Die geplante neue Erhöhung des Staudamms von Aswan veranlasste bekanntlich die aegyptische Altertümerverwaltung, abermals eine archäologische Untersuchung des unternubischen Landes vornehmen

zu lassen, um die Reste des Altertums, die künftig durch die Stauwasser überflutet werden, der Wissenschaft zu retten[1]. In den Bereich dieser «Archaeological Survey», die das Niltal von Wadi el-Sebua bis Wadi Halfa umfassen sollte und unter die Oberleitung des unvergesslichen Cecil Firth gestellt wurde, fiel auch das Gebiet von Aniba, und so wurde mir von der Altertümer-Verwaltung, Dank dem Entgegenkommen des Generaldirektors M. Lacau, der Auftrag erteilt, die Ausgrabungen in Aniba fortzusetzen und zu Ende zu bringen. Diese Aufgabe ist von mir im Winter 1930-1931 gelöst worden. Dabei wurde der in den früheren Kampagnen unerledigt gebliebene mittlere Teil des nubischen Friedhofs N, etwas mehr als ein Drittel des Ganzen, mit etwa 500 Gräbern freigelegt; ferner konnte eine nubische Siedlung der gleichen Zeit sorgfältig untersucht, sowie die Stadtruine, soweit dies bei ihrem zerwühlten Zustande möglich war, ausgegraben und die allmähliche Entwicklung der Stadt festgestellt werden; endlich bot sich noch Gelegenheit, ein nördlich der Stadt gelegenes grosses Gehöft zu säubern und einen kleinen, in nächster Nähe der aegyptischen Nekropole gelegenen nubischen Friedhof (von uns mit B bezeichnet) aufzudecken.

Während der drei Kampagnen in Aniba stand mir eine Anzahl ausgezeichneter Mitarbeiter zur Seite, denen nicht zum wenigsten der gute Erfolg der Grabungen verdankt wird : 1912 Dipl. ing. Dietrich Marcks, Berlin; 1914 Regierungsbaumeister Dr. ing. Otto Plaumann, Königsberg; Regierungsbaumeister Dr. ing. Walter Hinrichs, Berlin und Dr. phil. Ernst Kühn, Berlin; 1930-1931 Dipl. ing. Hans Schleif, Berlin, Dr. phil. Alexander Langsdorff, Berlin und der Student an der aegyptischen Universität in Kairo Banub Habaschi. Ausser ihnen waren bei den ersten Kampagnen Herr Friedrich Koch als Photograph und technischer Hilfsarbeiter, bei der letzten, während kurzer Zeit, der Assistent beim deutschen Institut für aegyptische Altertumskunde in Kairo, Dr. phil. Siegfried Schott tätig.

Das Dorf Aniba[2] zieht sich in einer langen Häuserreihe am Ufer des

---

[1] Vgl. W. B. Emery, *Preliminary Report of the Work of the Archaeological Survey of Nubia 1929-1930* (*Annales du Service des Antiquités* XXX p. 117-128).

[2] Vgl. die allerdings sehr ungenaue Beschreibung der «antiquities of Anâybeh» bei Weigall, *Report on the Antiquities of Lower Nubia,* S. 115-119.

Nil entlang, von diesem nur durch einen schmalen, von Palmen und Akazien und kärglichen Feldern bestandenen Kulturstreifen getrennt. Unmittelbar hinter dem Dorfe liegt ein sandiger Wüstenstrich, der im Altertum bebaut gewesen ist und auch jetzt noch bei genügender Wasserzufuhr kulturfähig gemacht werden könnte. Nach Westen folgt abermals ein schmaler, durch Schöpfräder bewässerter Kulturstreifen mit Gehöften und kleinen Feldern, die an verschiedenen Stellen durch Tamarisken gegen den Wüstenwind geschützt sind. Allmählich steigt dann die Wüste an zu einer steinigen Hochfläche, auf der sich allenthalben freistehende Hügel erheben; in deren höchstem ist das bekannte Felsengrab des Pen-net angelegt [1]. Die alten Friedhöfe liegen sämtlich unweit des in die Flachwüste übergehenden Randes der Hochfläche und folgen sich von Nord nach Süd z. T. in beträchtlichen Zwischenräumen : Friedhof NN, Friedhof N, Friedhof S und in seiner Nähe die kleineren Begräbnisstätten W, C und B, endlich der Friedhof SS.

I. — FRIEDHOF NN.

Eine verhältnismässig kleine, etwa 225 m. nordöstlich von dem grossen nubischen Friedhofe N gelegene Begräbnisstätte. Die im Wüstenboden ausgehobenen Gruben, in denen die Leichen ruhten, waren mit Sandsteinplatten überdeckt; von Ziegelwerk fand sich keine Spur, ebenso wenig liessen sich Reste von Oberbauten nachweisen. Von den 13 untersuchten Gräbern (viel mehr dürfte der Platz überhaupt nicht enthalten haben) waren 7 ganz oder beinahe leer, in den übrigen 6 fanden sich die Skelette. Eine regelmässige Orientierung der Leichen bestand nicht : sie lagen teils auf der rechten, teils auf der linken Seite, der Kopf im Süden, das Gesicht bald nach Ost, bald nach West gerichtet. Unter den Töpferwaren, die sich in den Gruben fanden, sind charakteristisch mehrere eiförmige, unten spitz zulaufende Töpfe mit eingeritztem Muster am Rande, ähnlich den Archaeological Survey of Nubia, Report (*ASN*) 1909-1910, Taf. 27 *b* veröffentlichten, sowie mehrere Schalen der dünnen polierten Ware, mit Korbgeflecht nachahmenden, in roter Glanzfarbe

[1] L *D* III 229-232; Breasted, *Ancient Records* IV, § 474-483.

aufgemalten Mustern [1]. Von sonstigen Beigaben seien rhombische Schminksteine aus Quarz erwähnt. Begräbnisweise und Beigaben lassen keinen Zweifel, dass der Friedhof der späten vorgeschichtlichen, bezw. frühgeschichtlichen Zeit, also der sogen. A-Gruppe Reisner's angehört.

II. — FRIEDHOF N.

Diese dem nubischen Mittleren Reich (C-Gruppe) angehörige Begräbnisstätte, wohl die umfangreichste dieser Periode in Nubien [2], umfasst rd. 1000 Gräber, die sich über einen Zeitraum von etwa 6 Jahrhunderten (2250-1650 v. Chr.), von der ersten «Zwischenzeit» bis in die Hyksosperiode, erstrecken dürften. Bestattungen einer älteren oder späteren Zeit haben sich in dem ausgedehnten Gelände nicht gefunden.

Die zeitliche Entwicklung des Friedhofs ist ähnlich der, die sich auch an anderen Stellen Nubiens, z. B. in Toschke (Junker, Toschke S. 14) hat beobachten lassen. Zuerst wurde von der Bevölkerung der für die Anlage von Gräbern günstigste Teil des Wüstengeländes ausgewählt; an diesen ältesten Kern schlossen sich nach allen Himmelsrichtungen, besonders aber nach Norden und Süden neue Gräber an. Als dann ein Teil der Gräber verfallen und viele Oberbauten durch die starken, von Westen ins Tal hereinwehenden Sandmassen überdeckt waren, errichteten folgende Generationen über den älteren Anlagen neue Gräber. Endlich wurden in der letzten Zeit der altnubischen Hochkultur (vermutlich in der Hyksoszeit), als das Land durch Nachlassen des Drucks der aegyptischen Herrschaft wieder zu politischer Selbständigkeit und wirtschaftlichem Wohlstand gekommen war, am westlichen Rande des Friedhofs grosse Grabbauten aufgeführt, für die sich innerhalb des mit Bestattungen dicht besetzten Geländes kein genügender Raum mehr bot [3].

[1] *ASN* 1908-1909 pl. 46 *a. b*; 1909-1910 pl. 28 *d*; 1910-1911 pl. 19 *a. b*.

[2] Der grösste der bicher bekannt gewordenen nubischen Friedhöfe des M. R., der von Dakke (n° 101) zählt 644 Gräber; *ASN*, 1909-1910, p. 112 *ff*. und Plan 3.

[3] Junker, *Ermenne*, S. 79. Vgl, auch die Entwicklung des grossen Friedhofs 101 von Dakke, die sich von Süd nach Nord vollzogen hat, und in dem die grössten, mit Ziegelkapellen versehenen Steintumuli am äussersten Nordende liegen; *ASN*, 1909-1910, Plan 3.

Die freigelegten Gräber zeigen sämtlich die für das nubische Mittlere Reich charakteristische Gestalt : eine ovale Grube im Wüstenboden für die Aufnahme der Leiche und einen kreisrunden, aus Bruchsteinen aufgeführten Oberbau. Letzterer fehlt einer Anzahl von Gräbern; entweder war er in diesen Fällen niemals vorhanden oder so niedrig aufgebaut, dass er spurlos vom Erdboden verschwunden ist. Insbesondere liessen sich fünf verschiedene Typen von Gräbern unterscheiden, die wohl auch zeitlich einander folgen :

1. Einfache Gruben ohne Oberbau;

2. aus verhältnismästig kleinen Brocken gutgefügte Steinkreise, unter denen die Gruft liegt; häufig wechseln Schichten von schwarzen und weissen Bruchsteinen einander ab;

3. schlechtere, aus grösseren Steinen gebaute Steinkreise auf hohem Sand, oft über älteren Gräbern angelegt;

4. Steinkreise mit einer Ziegelgruft oder einem aus flachen Steinplatten gefügten Sargkasten im Innern; häufig haben sie einen Ziegelbau im Osten als Kultstelle und zum Unterbringen von Grabbeigaben (Tongefässen);

5. gut gebaute Steinkreise sehr grossen Formats, deren Kern die Gruft enthält; auch sie häufig mit Ziegelanbau (Blatt 1, 1).

Die Leiche ruhte gewöhnlich nach der im nubischen MR herrschenden Sitte mit hochgezogenen Knien auf der rechten Seite, der Kopf im Osten, der Blick demgemäss nach Norden gerichtet. Doch wurden auch zahlreiche Ausnahmen von dieser Regel festgestellt. Sehr häufig waren die Leichen in ein linnenes Tuch, ein Fell oder eine Matte gehüllt; der Kopf ruhte nicht selten auf einem mit Stroh gefüllten Kissen. Bei vielen Leichen waren die Knochen rotgefärbt. Es liegt die auch sonst aus der Prähistorie bekannte Sitte vor [1], das Angesicht oder auch den ganzen Körper des Toten mit roter Farbe zu bestreichen, um ihm dadurch das Aussehen kraftvollen Lebens zu verleihen. Vielfach fanden sich bei den Gräbern oder in den

[1] Vgl. v. Duhn's Artikel «*Rote Farbe im Totenkult* (Italien)» in Ebert's *Reallexikon der Vorgeschichte*, Bd. XI, S. 161 *ff.*

Gruben Klumpen von Ocker und flache Steinwannen, auf denen diese Farbe zerrieben worden war. Möglicherweise haben sich die Leute auch ihre Körpertätowierungen mit solchem Rötel ausgeschmiert.

Obwohl die Mehrzahl der Gräber im Altertum geplündert und ihres kostbarsten Inhalts, der Schmuckstücke aus Gold, Elektrum und Silber und der Beigaben aus Kupfer, beraubt war, konnte noch eine grosse Menge von Altertümern aller Art, die den Dieben als wertlos galten, geborgen werden. Zu ihnen zählen die verschiedenartigen Schmuckstücke, die man den Toten bei der Bestattung angelegt hatte : Perlschnüre, die an den Hand- und Fussgelenken getragen wurden, Halsketten, Armbänder und Spangen aus verschiedenem Material (Muschel, Gold, Silber, Elfenbein); Fingerringe aus Muschel, Knochen, Kupfer; Ohrringe aus Perlmutter in den für die C-Gruppe charakteristischen Formen [1]. In die Reihe der Schmucksachen gehören auch die allerdings nicht sehr häufigen Knopfsiegel, Skarabäen und skarabäenähnlichen Anhänger. Muscheln mit schwarzer, manchmal auch grüner Augenschminke lagen häufig vor dem Gesicht. An Schmuckgerät fanden sich kupferne Spiegel, die aus Aegypten eingeführt waren und die dort üblichen MR-Formen aufweisen; ihre hölzernen Griffe sind meist zerstört, und es lässt sich nicht mit Sicherheit angehen, ob sie zusammen mit den Platten aus Aegypten gekommen oder erst in Nubien an diese angefügt worden sind. Waffen und Werkzeuge sind verhältnismässig selten : Dolche mit kupferner Klinge, hölzernem Heft und halbmondförmigem Elfenbeinknauf, also von einem Typ, der sich auch in Aegypten findet und für den man nubischen Ursprung vermutet hat [2]; kupferne langgestreckte Beilklingen, auch ein vollständiges kupfernes Beil mit Griff, dessen Holzteile freilich zerstört sind; Meissel und andere Instrumente.

Die Hauptmenge der Grabbeigaben besteht, wie überall, so auch in

[1] Vgl. u. a. *A S N* 1907-1908 pl. 70 *b* 8, 15, 16; 1908-1909 pl. 37 *b*; Junker, *Kubanieh-Nord* S. 86 und Bl. 14 n° 15; *Toschke* S. 73 und Taf. XI Abb. 63. — Firth sieht in diesen Ohrringen vielmehr «hairrings», was auch mir nicht unmöglich erscheint.

[2] W. Wolf, *Die Bewaffnung des altägyptischen Heeres* S. 40. — Mir ist der nubische Ursprung dieser Dolche sehr unwahrscheinlich; ich glaube, dass sie ebenso wir die Spiegel (s. o.) und andere Kupfergegenstände ägyptischer Herkunft sind.

unserem Friedhofe in Tongefässen verschiedenster Art und Form; sie waren bei den älteren Gräbern ausserhalb des Steinkreises an dessen Ost- und Nordseite, in späterer Zeit in dem Vorbau oder auch in der Gruft aufgestellt. Unter ihnen überwiegen die rotpolierten Schalen mit schwarzem Rande, die man sehr häufig umgestülpt hatte. Sehr gross ist die Zahl der schwarzpolierten Tonschalen mit eingeritzten, mit weisser, später auch mit bunter Farbe ausgelegten geometrischen Mustern. Es steht zu hoffen, dass das reiche, von uns gefundene Material die Möglichkeit bietet, die Entwicklung der Formen und Ornamente dieser eigenartigen Gattung von Keramik festzustellen.

Von anderen Formen der nubischen Töpferei sind sehr zahlreich vertreten : die rote rauhe Ware mit Ritzmuster an der Schulter, meist geometrischen Linienornamenten, häufig auch Bildern von Tieren und Menschen, sowie die grossen walzenförmigen oder bauchigen Getreidekrüge aus hartem, hellgrauem Ton (sogen. Kena-Ware), die nicht selten die nach dem Brande mit einem scharfen Instrument eingeschnittenen Eigentumsmarken aufweisen. Sie haben wohl als besonders wertvoll gegolten; denn man hat sie, wenn sie zerbrochen waren, mit Hilfe von eingebohrten Flicklöchern und vermutlich mit Leder-oder Stoffbändern wieder in Stand gesetzt [1], was bei dem steinharten Material und da sie keine Flüssigkeiten aufzunehmen hatten, ohne weiteres möglich war. Diese wie auch andere Tongefässe hat man häufig, als man sie aus dem Wohnhause wegnahm und in den Friedhof brachte, durch grosse, meist im Boden eingebohrte Löcher «getötet», d. h. unbrauchbar gemacht, um sie dadurch dem täglichen Gebrauche zu entziehen und dem Toten gegen Diebstahl zu sichern.

Steingefässe sind selten. Es fanden sich nur wenige kleine Alabastervasen aegyptischen Ursprungs, die einstmals kostbare Öle oder Salben enthielten und die man dem Toten in die Grube gelegt hatte.

An Werken der Rundbildnerei haben wir in unserem Friedhofe die auch aus anderen nubischen Nekropolen der gleichen Zeit bekannten, aus Ton geformten kleinen Figuren von Frauen, die stehend oder sitzend dargestellt sind, ohne Füsse und Hände. Der Kopf ist meist besonders gearbeitet und war auf den Hals aufgesetzt. Der Körper ist nackt und mit

[1] Junker, *Toschke* S. 50.

eingeritzten, vielleicht Tätowierungen nachahmenden Verzierungen bedeckt; wie auch sonst in der prähistorischen Plastik ist das Gesäss stark herausgearbeitet. Leider ist die Mehrzahl dieser Figuren nicht in situ, sondern in der oberen Sandschicht verworfen aufgefunden worden [1]. Bemerkenswert ist, dass auch in der weiter unten zu besprechenden nubischen Siedlung des MR die gleichen Frauenfiguren zu Tage gefördert worden sind. Was es mit ihnen für eine Bewandtnis hat, ist schwer zu sagen. Man hat sie bekanntlich oft für Puppen gehalten, besonders aus dem Grunde, weil mehrfach solche Figuren in Kindergräbern gefunden worden sind [2]. Doch ist die Möglichkeit nicht ausgeschlossen, dass wir in ihnen Idole zu sehen haben, die irgendeinen Zauber ausüben sollten; ob sie vielleicht von Frauen in den Friedhof getragen wurden, die sich dadurch einen Kindersegen verschaffen wollten? Aus dem körperlichen Typus, besonders aus den Gesichtszügen dieser rohen Tonfiguren Rückschlüsse auf die körperliche Beschaffenheit der weiblichen Bevölkerung der C-Gruppe zu ziehen, will mir sehr bedenklich erscheinen. Von anderen Plastiken sind zu erwähnen die tönernen Nachbildungen von Rindern und allerlei Gegenständen des täglichen Lebens z. B. Betten, Booten u. a., die gewiss dazu bestimmt waren, dem Toten für das jenseitige Leben einen Ersatz für die wirklichen Dinge zu bieten.

Ein eigenartiges Gepräge erhält unser Friedhof durch die darin aufgestellten Stelen : grosse, glatte, katzenzungenförmige Steinplatten, von denen zwei Dutzend noch an ihrem ursprünglichen Platze festgestellt werden konnten (Blatt 1, 2). Die grössten davon haben eine Höhe von 2-2,50 m. Irgendwelche Spuren von Schrift, Bild oder Ornament haben sich bei keiner entdecken lassen. Sie gehören allesamt dem ältesten Teil des Friedhofs an und sind auf dem Wüstenboden in der Schicht unter jüngeren Gräbern oder auch in solche verbaut gefunden worden. Ihre

[1] Nur einmal wurden in dem Grabe eines Kindes (Mädchens) N 320 zwei Tonfiguren mit aufgesetzten Köpfen in situ gefunden.

[2] So zuletzt Firth, *ASN* 1910-1911 p. 260 : these dolls are apparently invariably placed in the graves of young females or children, and are not to be regarded as models of sacrificed female slaves or as wives. The representation of steatopygy seems to be in the nature of a caricature of the female form, and the modern dolls made at Aswân for the native children still exhibit this characteristics.

Bedeutung vermag ich nicht zu ergründen; keinesfalls sind sie bestimmten Gräbern, sei es Gruben ohne Oberbau oder Oberbauten ältester Form als Grabsteine zuzuweisen; eher lässt sich annehmen, dass sie als Kultsymbole in dem ältesten Teile der Totenstadt aufgestellt waren. Unsere Nekropole ist übrigens nicht der einzige nubische Friedhof, der derartige Stelen enthält. Zwei hat Firth in Friedhof 118 von Kurta gefunden (jetzt im Museum von Elephantine); ausserdem fanden sich in demselben Friedhof und in Friedhof 101 von Dakke kleinere Bruchstücke von Stelen mit eingeschnittenen und ausgemalten rohen Darstellungen (Kuh und Kalb; ebenfalls im Museum von Elephantine). Firth vermutet, dass man diese Steine bei den Gräbern aufgestellt habe, damit ihre Bilder eine Art magischen Zaubers ausüben und den Toten mit Fleisch und Milch versorgen sollen [1].

Eine gute Parallele zu unseren Steinen bilden die 5 grossen Stelen aus weissem Sandstein, die Griffith in Faras gefunden hat, und von denen einige 3 m hoch sind. Sie waren alle zerbrochen, doch wurden die unteren Enden von 4 noch in situ gefunden. Auch sie gehören einer älteren Schicht des Friedhofs an und sind mehrfach bei Anlage eines späteren Grabes in den Oberbau mit einbezogen worden. Die Bedeutung dieser Steine hat auch Griffith nicht ergründen können [2].

III. — FRIEDHOF S.

Der Friedhof S liegt in einer Entfernung von etwa 3 km ziemlich genau westlich von der Stadtruine, etwas südöstlich von dem in einem freistehenden Hügel angelegten Felsengrabe des Pen-net, auf der sanft ansteigenden Hochfläche der Wüste. Zwei flache Mulden scheiden ihn in drei Teile, deren mittlerer die meisten Gräber enthält. Die schon von weitem sichtbaren, das Wahrzeichen dieses Friedhofs bildenden kleinen Ziegelpyramiden erheben sich an seinem westlichen Rande. Insgesamt sind 147 Gräber untersucht worden, 38 von der amerikanischen, 109 von der Ernst von Sieglin-Expedition. Die ältesten gehören in die Zeit des

[1] *A S N* 1909-1910 pl. 35 *a. b;* p. 17.

[2] *Liverpool Annals of Archaeology and Anthropology*, vol. VIII, p. 73-74.

Mittleren Reiches und stimmen in ihrer Anlage mit den von Woolley und MacIver in Buhen gefundenen der gleichen Zeit überein [1]; die jüngsten sind dem Ausgange der 20. Dynastie zuzuweisen : der Friedhof erstreckt sich demnach über eine Spanne von rd. 750 Jahren (1850-1100 v. Chr.).

Soweit sich feststellen lässt, sind die in Aniba Bestatteten sämtlich Aegypter, und zwar Beamte der Verwaltung der Südprovinz Kusch. So zählen zu den Inhabern der von Woolley untersuchten Gräber u. a. der «Vorsteher der Schatzverwaltung des Herrn der beiden Länder in Nubien *Merj*», der siebente Sohn des Pen-net (s. oben), sowie noch mehrere andere Mitglieder der gleichen Familie, die sich offenbar in Aniba ansässig gemacht hatte. Von sonstigen vornehmen Persönlichkeiten des Friedhofs sind zu nennen vor allem der auch sonst bekannte [2] Gouverneur von Nubien, «der Königssohn von Kusch» *Messuj*, der am Ende der 19. Dynastie unter der Regierung des Merenptah und Sethos II. dieses hohe Amt bekleidete (Grab S 90); der «Vorsteher der Speicher *Ketj*», der am Ende der 18. Dynastie lebte [3]; der «stellvertretende Verwalter» des Bezirkes Wawat *Meh*, sowie mehrere andere Männer und Frauen, die priesterliche Ämter im Dienste des Horus, des Stadtgottes von Aniba, innegehabt hatten.

Die unterirdischen, in dem harten Felsboden angelegten Bestattungsräume waren entweder durch einen 2,5 - 6,5 m. tiefen Schacht oder durch eine Treppe zugänglich. Wir unterscheiden demgemäss *Schacht-* und *Treppengräber* (Blatt 2, 3 und 4; Abb. 1) [4], deren zeitliche Abgrenzung sich aber nicht bestimmen lässt. Mag auch das Treppengrab

[1] Es sind die Gräber K 8-45 des Friedhofs des MR; vgl. *Buhen* p. 185 *ff.* und die zugehörigen Tafeln.

[2] Reisner, *The Viceroys of Ethiopia*, *Journal Eg. Arch.* VI, p. 47; — Gauthier, *Les «fils royaux de Kouch»*, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 213.

[3] Gewiss identisch mit dem , von dem die Felsinschrift L., *D., Text* V 180 herrührt; Reisner, *Journ. Eg. Arch.* VI, p. 86, n° 28, der den zweiten Titel «overseer of the lands of wawat» liest; vgl. auch Gauthier, *Les «fils royaux de Kouch»*, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 235.

[4] Dieselben Typen, Shaft-tombs und Dromos-tombs, auch in Buhen in den Friedhöfen der 12. und 18. Dyn.; vgl. *Buhen*, p. 129 *ff.*; 186 *ff.*

seinem Ursprunge nach jüngeren Datums sein, so stehen doch schon in der älteren Königszeit in Ägypten beide Grabformen zeitlich nebeneinander, und es wird gewiss auch in Aniba die Beschaffenheit des Geländes dahin massgebend gewesen sein, ob man den Zugang als Schacht oder als Treppe anlegte. Wohl ohne Ausnahme bestehen die unterirdischen Räume aus mehreren, meist ziemlich unregelmässig aus dem Felsen geschlagenen Kammern, die sich an einen Hauptraum, der als Kultplatz gedient haben mag, anschliessen. Sie waren zur Aufnahme eines oder auch mehrerer Leichen bestimmt. Ob wir es dabei mit Familien- oder mit Massengräbern, die von einem Unternehmer angelegt waren, zu tun haben, lässt sich nicht ohne weiteres entscheiden, da ja die meisten Toten namenlos sind, und etwaige Inschriften über deren Verwandtschaftsverhältnisse keine Auskunft geben. Immerhin wird wohl anzunehmen sein, dass ein Teil davon Familiengräber waren; so dürfte ein vornehmer Mann wie der genannte «Königssohn von Kusch» kaum in einem Massengrabe mit Leuten niedereren Standes bestattet gewesen sein, und von einem oder mehreren späteren Gräbern lässt sich feststellen, dass in ihnen Mitglieder der Familie des Pen-net sowohl Männer wie Frauen nebeneinander ihre letzte Ruhestatt gefunden haben.

Wenn wir von den zahlreichen Gräbern, deren Oberbau auch in dieser Nekropole spurlos verschwunden ist oder überhaupt niemals vorhanden gewesen war, absehen, so scheiden sich nach Anlage des Oberbaus die Gräber wieder in zwei Gruppen, *Tonnengräber* und *Pyramidengräber*. Wenn Woolley darauf hingewiesen hat, dass wir hier die einzigen Gräber des NR haben, die noch ihre alten Oberbauten besitzen, so ist dabei die Einschränkung zu machen, dass die neuen französischen Ausgrabungen in dem NR-Friedhofe von Deir el-Medîna gleichfalls Oberbauten in Pyramidenform festgestellt haben, und dass sich auch in Draʿ Abu'l Naga eine beträchtliche Zahl von Ziegelpyramiden der 18. und 19. Dynastie befindet[1].

[1] Winlock, *American Journal of Semitic Languages*, XXXII, p. 14-16. Die kleine, von Maspero (*Dawn of Civilisation*, p. 459), nach einer Zeichnung von Prisse veröffentlichte Pyramide eines Intef in Draʿ Abu'l Naga (vgl. auch L., *D.*, I, 94) ist nach Winlock (a. a. O.) in Wirklichkeit eine Ziegelpyramide saïtischer Zeit, die bei den Mentemhēt-Pylonen im Thebanischen Assâsif steht.

1. Das *Tonnengrab* besteht aus einer rechteckigen, von einer Tonne überwölbten Ziegelkapelle, die über den unterirdischen Kammern sich

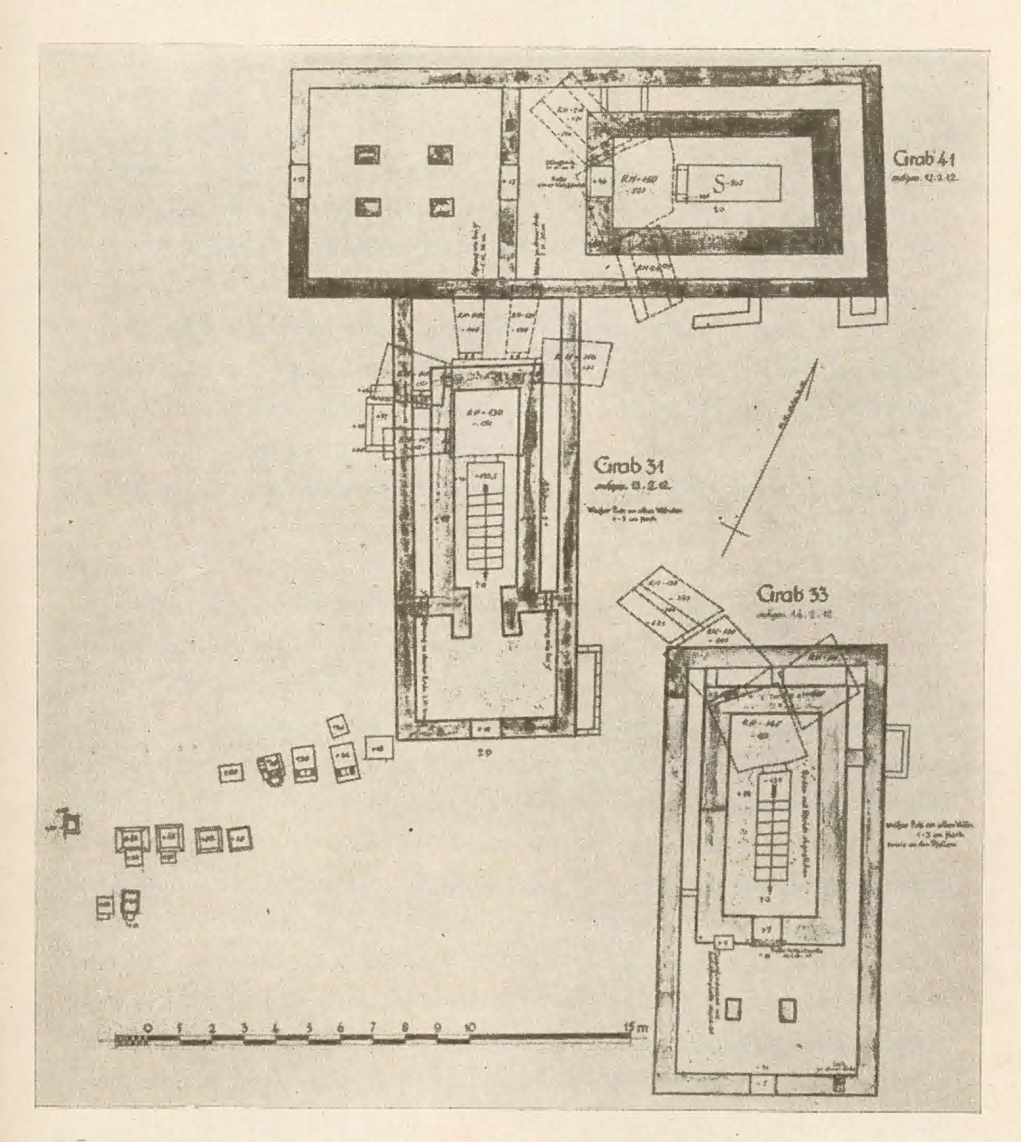


Abb. 1. — Tonnengräber in Friedhof S von Aniba.

erhebt. Gewöhnlich liegt sie in einem von einer Ziegelmauer umschlossenen Hofe; der Eingang zu diesem befindet sich meist im Osten. Durch

seinem Ursprunge nach jüngeren Datums sein, so stehen doch schon in der älteren Königszeit in Ägypten beide Grabformen zeitlich nebeneinander, und es wird gewiss auch in Aniba die Beschaffenheit des Geländes dahin massgebend gewesen sein, ob man den Zugang als Schacht oder als Treppe anlegte. Wohl ohne Ausnahme bestehen die unterirdischen Räume aus mehreren, meist ziemlich unregelmässig aus dem Felsen geschlagenen Kammern, die sich an einen Hauptraum, der als Kultplatz gedient haben mag, anschliessen. Sie waren zur Aufnahme eines oder auch mehrerer Leichen bestimmt. Ob wir es dabei mit Familien- oder mit Massengräbern, die von einem Unternehmer angelegt waren, zu tun haben, lässt sich nicht ohne weiteres entscheiden, da ja die meisten Toten namenlos sind, und etwaige Inschriften über deren Verwandtschaftsverhältnisse keine Auskunft geben. Immerhin wird wohl anzunehmen sein, dass ein Teil davon Familiengräber waren; so dürfte ein vornehmer Mann wie der genannte «Königssohn von Kusch» kaum in einem Massengrabe mit Leuten niedereren Standes bestattet gewesen sein, und von einem oder mehreren späteren Gräbern lässt sich feststellen, dass in ihnen Mitglieder der Familie des Pen-net sowohl Männer wie Frauen nebeneinander ihre letzte Ruhestatt gefunden haben.

Wenn wir von den zahlreichen Gräbern, deren Oberbau auch in dieser Nekropole spurlos verschwunden ist oder überhaupt niemals vorhanden gewesen war, absehen, so scheiden sich nach Anlage des Oberbaus die Gräber wieder in zwei Gruppen, *Tonnengräber* und *Pyramidengräber*. Wenn Woolley darauf hingewiesen hat, dass wir hier die einzigen Gräber des NR haben, die noch ihre alten Oberbauten besitzen, so ist dabei die Einschränkung zu machen, dass die neuen französischen Ausgrabungen in dem NR-Friedhofe von Deir el-Medîna gleichfalls Oberbauten in Pyramidenform festgestellt haben, und dass sich auch in Dra' Abu'l Naga eine beträchtliche Zahl von Ziegelpyramiden der 18. und 19. Dynastie befindet[1].

[1] Winlock, *American Journal of Semitic Languages*, XXXII, p. 14-16. Die kleine, von Maspero (*Dawn of Civilisation*, p. 459), nach einer Zeichnung von Prisse veröffentlichte Pyramide eines Intef in Dra' Abu'l Naga (vgl. auch L., *D.*, I, 94) ist nach Winlock (a. a. O.) in Wirklichkeit eine Ziegelpyramide saïtischer Zeit, die bei den Mentemhēt-Pylonen im Thebanischen Assâsif steht.

1. Das *Tonnengrab* besteht aus einer rechteckigen, von einer Tonne überwölbten Ziegelkapelle, die über den unterirdischen Kammern sich

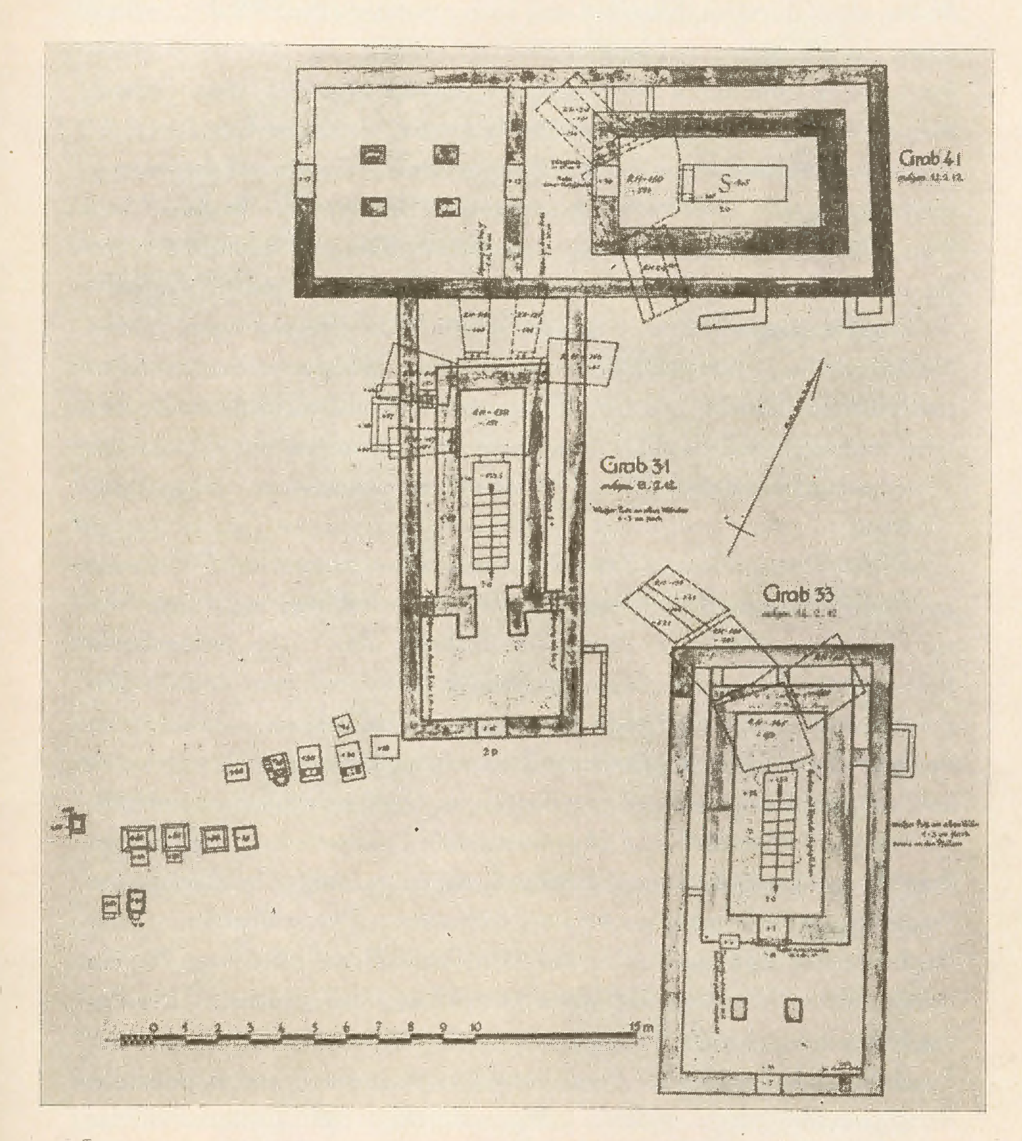


Abb. 1. — Tonnengräber in Friedhof S von Aniba.

erhebt. Gewöhnlich liegt sie in einem von einer Ziegelmauer umschlossenen Hofe; der Eingang zu diesem befindet sich meist im Osten. Durch

ihn gelangt man bei den grösseren Anlagen zunächst in einen Vorhof, der zur Rechten und Linken eine kleine, gedeckte Pfeilerhalle besass. An ihn stösst die eigentliche Kapelle, in deren Fussboden sich der Zugang zum Schacht oder zur Treppe öffnet. Zwischen der äusseren Umfassungsmauer und der Aussenmauer der Kapelle blieb ein etwa 75 cm. breiter Zwischenraum. Er war häufig in Entfernungen von 2-2,5 m. durch Quermäuerchen in kleine Räume geteilt, die für die Bestattung von Dienern oder niederen Angehörigen des Grabinhabers bestimmt waren. Man könnte dabei an die Anlage der Königsgräber von Abydos (z. B. das Grab des Zer) oder an das sogen. Menes-Grab von Nagada denken, bei denen sich auch um die in der Mitte gelegene Grabkammer des Königs die kleineren Bestattungen von Untergebenen scharten. Charakteristische Beispiele grösserer Tonnengräber sind Grab S 31 und S 41, beide aus dem MR (Abb. 1 und Bl. 2, 3), Grab S 5 aus der frühen 18. Dynastie, sowie die schöne, von Woolley aufgenommene Anlage A 27.

2. Den Mittelpunkt des *Pyramidengrabes* bildete eine glatte Ziegelpyramide, die sich unmittelbar vom Wüstenboden erhob und meist wohl von einem kleinen Sandstein-Pyramidion bekrönt war. Die vorhandenen Reste solcher Pyramiden, besonders die am besten erhaltene A 35 haben der Vermutung Raum gegeben, dass die Pyramide ursprünglieh auf einen quadratischen Unterbau mit senkrechten, oben vielleicht durch eine Hohlkeble abgeschlossenen Unterbau gestellt war, ähnlich den vielfach in Grabbildern (z. B. Erman-Ranke, Ägypten S. 361) dargestellten aus der Zeit des NR [1]. Doch hat uns eine genaue Untersuchung gelehrt, dass der vermeintliche Unterbau nur der Rest des unteren Pyramidenteils ist, der im Laufe der Zeit durch Abbröckelung und Wegschaffen von Ziegeln durch Sabbach-Gräber seine gegenwärtige Form erhalten hat. Die Pyramiden sind durchweg Schachtgräber. Der Zugang zum Schacht, der durch Steinplatten zugedeckt war, befindet sich in einem vor, d. h. östlich der Pyramide gelegenen Hofe. Die rechteckige Kultkapelle ist in das Ziegelmassiv der Pyramide gelegt und war von einer Tonne überdeckt.

[1] Vgl. die Oberbauten der Gräber von Deir el-Medina : *Fouilles de l'Institut français du Caire*, t. I. *Deir el Médineh*, pl. XIX-XX.

Wandmalereien religiösen Inhalts schmückten ihre Wände genau wie in den Kapellen der Ziegelpyramiden von Deir el-Medîna. Leider sind sie bis auf geringe Reste zerstört. Die im Frühjahr 1900 von mir noch gesichteten, auch von Woolley [1] beschriebenen, jetzt aber bis auf ganz geringe Reste verschwundenen Bilder von A 34 boten Szenen aus dem Totenbuch : die sitzende Gestalt des Osiris, Anubis, der das Herz des Toten wägt, den *Sem*-Priester mit Leopardenfell, den heiligen Baum, in dem die Göttin Nut steht und Wasser den sie anbetenden Toten spendet, die Hathorkuh, die aus dem westlichen Hügel hervortritt, und das Pyramidengrab selbst, vor dem die Mumie des Verstorbenen aufgestellt ist.

Die Leichen waren nach aegyptischem Brauche als Mumien behandelt, balsamiert, mit Binden umwickelt und in Tücher gehüllt; an der Stelle des Gesichts waren vielfach kleine vergoldete oder bemalte Gipsmasken eingefügt, genau wie die in Buhen gefundenen [2]. Die mumienförmigen Holzsärge, die die Grabinhaber sicher aus dem heimatlichen Aegypten bezogen hatten, sind durch die weissen Ameisen zerstört: daneben fanden sich aber auch rohe Särge aus gebranntem Ton in Mumiengestalt, die im Lande selbst hergestellt und ein billiger Ersatz für die teuren Holzsärge waren.

Die Ausstattung der Toten mit Beigaben aller Art war überaus reich, und obwohl alle Gräber mit einer einzigen Ausnahme erbrochen und beraubt waren, und auch noch neuerdings Antikenräuber die Nekropole heimgesucht hatten, so war doch die Menge der hier gemachten Funde überraschend gross. Es handelt sich dabei fast durchweg um Stücke, die auch in den Gräbern des Mutterlandes in jener Zeit dem Toten mitgegeben worden sind. An erster Stelle stehen Tongefässe aegyptischer Herkunft, einfache glatte und, allerdings in geringerer Zahl, buntbemalte. Zu ihnen kommen kleine Vasen, die als Behälter von kostbaren Ölen aus der Fremde, besonders aus Kleinasien und den Inseln des ägäischen Kulturkreises nach Aegypten und weiter auch in die nubische Provinz eingeführt worden sind : schlanke, spindelförmige Flaschen, vermutlich syrischer Herkunft, sogen. Tell el-Yehudija-Vasen, cyprische und

[1] *Museum Journal* vol. I, p. 42-43 und fig. 26.

[2] *Buhen* Taf. 60 und 61; Text S. 136. 142.

«Hyksos»-Gefässe. Unter den ägäischen (kretisch-mykenischen) Vasen, meist Bügelkannen, nimmt einen hervorragenden Platz ein das von Woolley gefundene und veröffentlichte [1], seitdem in der archäologischen Literatur vielfach besprochene kretische Gefäss, «a magnificent vessel of Cretan fabrik decorated in creamy-white and chocolate colour, with bands of running spirals and marguerites». A. J. Evans hat es in den Anfang von Spät-minoisch I. (ca. 1600 v. Chr.), Fimmen [2] als «typisch spätminoische Form» etwa in die Zeit Thutmosis' III., also die erste Hälfte der 18. Dynastie gesetzt. Dass alle diese fremden Stücke für die Datierung besonders wertvoll sind, bedarf kaum eines Hinweises.

Steingefässe fanden sich verhältnismässig selten; umso häufiger sind die kleinen Schminktöpfe aus Alabaster, Kalkstein und anderen Materialien, von denen jedem Toten, wie es scheint, mindestens einer beigegeben war. Beachtung verdienen mehrere sehr hübsche Fayencegefässe : einen kleinen Becher in Form einer Lotosblüte hat schon Woolley veröffentlicht [3], ein ihm völlig gleiches, aber besser erhaltenes Stück wurde von uns gefunden. An Toilettegerät haben wir ausser den schon genannten Schminkbüchsen mehrere Bronzespiegel und in grosser Zahl kupferne Pincetten, die zum Ausreissen der Körperhare gebraucht worden sind; an Schmucksachen sehr hübsche Ketten aus Stein- und Fayenceperlen, Anhänger, Finger-und Ohrringe, Amulette u. a. mehr. Zu dem unerlässlichen Bestande der Totenausstattung des NR gehören auch hier die Totenstatuetten : Schawabtis aus Stein, Fayence und gebranntem Ton, von verschiedener Ausführung und Form, meist als Mumien gebildet, aber auch viele in der Kleidung der Lebenden, am wichtigsten diejenigen, welche uns die Namen der Toten nennen.

An Rundskulpturen wurden zwei Kalksteinstatuen eines gewissen Reju gefunden, die eine sitzend, die andere als «Würfelhocker» gestaltet, beide mit Inschriften versehen.

Welche Fülle von Altertümern und wieviel Erkenntnis der Bestattungsgebräuche durch die verschiedenen Plünderungen und Zerstörungen der

(1) *Museum Journal* vol. I, p. 47 und fig. 31.

(2) *Die kretisch-mykenische Kultur* (2 Aufl. 1924), S. 160-161.

(3) *Museum Journal,* vol. I, p. 47, fig. 30.

Gräber verloren gegangen ist, zeigt die einzige unversehrt gebliebene Grabkammer in S 91, die am Fusse eines 4,60 m tiefen Schachtes lag und wie durch ein Wunder dem Spürsinn der Räuber entgangen zu sein scheint. Sie enthielt zwei mumienförmige Holzsärge, von denen der eine von weissen Ameisen vollständig zerfressen, der andere — im Stil der Särge der 18. Dynastie mit schwarzer und gelber Bemalung — auch so vermorscht war, dass er sich nicht bergen liess. In ihnen war ein «Schreiber *User*» und seine Frau *Tenofret* bestattet. Während die Mumie des Mannes keinerlei Schmuck bei sich trug, fanden sich bei der Frau auf der Brust ein Herzskarabäus mit Menschenkopf, ein Bronzespiegel, ein Messer, ein Schleifstein, zwei Schminkgriffel und eine alabasterne Schale; die Finger waren mit 5 Ringen geschmückt (drei mit Skarabäen, ein goldener und ein silberner Siegelring). Auf ihrem Sarge stand ein einfacher hölzerner Toilettenkasten, der fünf prachtvolle Alabastergefässe, einige davon mit Inhalt, enthielt. Um die Särge waren die zahlreichen Beigaben aufgestellt : eine grosse Zahl von aegyptischen Tongefässen in den charakteristischen Formen der 18. Dynastie; Teile von zwei zerfallenen Holzschemeln; die Totenfigur und zwei Herzskarabäen des User, sein Rasiermesser, zwei flache Bronzeschalen und die dazu gehörigen schönen Bronzeständer, die von Schäfer in der «Propyläenkunst» 395 und von mir in der Insel-Kunst 300 veröffentlicht worden sind. — War schon das Grab eines niederen Beamten so reich ausgestattet, wie gross muss der Inhalt der Begräbnisse vornehmerer und wohlhabenderer Leute gewesen sein.

IV. — FRIEDHOF B.

Er liegt östl. von dem NR-Friedhof S, ungefähr 25 m von dem Pyramidengrab A 1 entfernt. Insgesamt wurden 32 Gräber untersucht, die in die zweite Zwischenzeit, d. h. an das Ende der Hyksoszeit und in die frühe 18. Dynastie, also an den Ausgang der nubischen MR-Kultur gehören. Es sind ziemlich ärmliche Bestattungen : die Steinkreise sind sehr zerfallen, und wo sie noch vorhanden sind, stehen sie in einer Höhe von 30-50 cm. Die Grüfte sind in dem lockeren Wüstensand in einer Tiefe von 70-150 cm ausgehoben; in vielen Fällen war der Boden mit Nilschlamm

ausgeschmiert. Sämtliche Gräber waren unberaubt; offenbar wussten die alten Diebe, dass in diesem Armenfriedhofe keine lohnende Beute zu holen war.

Die Leichen ruhten mit angezogenen Knien bald auf der rechten, bald auf der linken Seite, die Hände vor dem Gesicht; nur in zwei Fällen lagen sie auf dem Rücken, die Hände über der Brust gekreuzt. Eine genaue Orientierung war nicht befolgt.

Die alte Sitte, Tongefässe an der Aussenseite des Steinkreises aufzustellen liess sich nur in zwei Fällen nachweisen. Gewöhnlich ist die Keramik dem Toten in die Gruft beigegeben; doch findet sie sich überhaupt nur in geringer Zahl, so fehlen z. B. die grossen Getreidekrüge ganz, und auch von Schalen mit Ritzmuster war nur wenig vorhanden. Die übliche rote, schwarz gebänderte Ware ist von minderwertiger Qualität, sie wird durch unpolierte rotgestrichene Schalen und Krüge ersetzt. Bemerkenswert sind mehrere dünnwandige «Kerma-Gefässe», Tassen und «Theekannen». Alabastergefässe fehlen, ebenso goldener Schmuck, sowie Elfenbein- und Bronze-Gegenstände. An Schmucksachen fanden sich an Armen, Händen und Füssen Schnüre von Fayence-, Karneol-, Stein- und Muschelperlen. Endlich wurde eine Anzahl von Knopfsiegeln, Skarabäen und Skarabäoïden gefunden, die die genaue Datierung des Friedhofs ermöglichen.

V. — FRIEDHOF W.

Eine in geringer Entfernung von Friedhof S gelegene Begräbnisstätte, die fast völlig ausgeraubt war. Unsere Untersuchung ergab nur drei ungestörte Begräbnisse : ovale Gruben, in denen die Leiche mit angezogenen Knien, auf der rechten Seite, Kopf nach Osten, Gesicht nach Norden lag. An Beigaben (Perlschnüre u. a.) fand sich nichts von Bedeutung. — Zeit : wahrscheinlich nubisches MR.

VI. — FRIEDHOF C.

Diese kleine, ungefähr 200 Schritte (500 engl. Fuss) südwestlich der grossen Ziegelpyramide A 35 gelegene Begräbnisstätte enthält eine Anzahl von Steinkreisen, deren Grüfte mit einer einzigen Ausnahme erbrochen

und durchwühlt waren. An der Aussenseite der Oberbauten waren Gefässe und bei mehreren Bukranien und Gehörne (meist mit roter Farbe betupft) niedergelegt[1]. In den zwei Gräbern, in denen sich die Lage der Leiche feststellen liess, ruhte sie auf der rechten Seite, Kopf im Norden, Gesicht nach Westen. Unter den Gefässen überwiegen rote, schwarzgeränderte Schalen. Sonstige Beigaben bieten nichts Bemerkenswertes. Die Zeit des Friedhofs ist gewiss das Ende der nubischen MR-Kultur.

VII. — FRIEDHOF SS.

Südlich von dem NR-Friedhof S liegt eine Anzahl von sehr zerstörten und ausgeraubten Begräbnisstätten, von denen wir eine, ungefähr 2 km von S entfernte untersucht haben. Die Oberbauten bestehen aus meist sehr zerfallenen Steinkreisen, deren höchste noch bis 70 cm standen. Unversehrt wurde nur eine Grube gefunden, die mit Ziegeln ausgemauert war und in der das Hockerskelett, auf der rechten Seite, Kopf nach Norden, Gesicht nach Westen lag. An Funden ergab sich nur wenig; Erwähnung verdienen zwei schwarzpolierte Schalen mit weiss ausgelegtem Ritzmuster. Sie und auch die sonstige Keramik verweisen den Friedhof ans Ende der nubischen MR-Kultur.

VIII. — DIE NUBISCHE SIEDLUNG.

Vgl. den Bericht von Dr A. Langsdorff auf S. 24-29.

IX. — DIE STADTRUINE.

Vorläufiger Bericht von Hans Schleif :

«Schon im Jahre 1914 war etwa in der Mitte der grossen Ebene von Aniba, dicht am Nilufer, durch eine Versuchsgrabung die Lage und der

[1] Zu der Sitte, wirkliche Bukranien am Tumulus niederzulegen vgl. Junker, *Toschke* S. 70; vgl. auch Griffith, *Liverpool Annals* VIII 77. — Der Brauch «horns of oxen and gazelles» «on or near the superstructure» zu legen (Firth, *Archaeol. Survey of Nubia*, 1909-1910 S. 14) ist nach Junker, *Kubanieh Nord* S. 181 ein Characteristicum der späteren C-Gruppe.

Umfang der alten Stadt *Miʿm* oberflächlich untersucht worden. Im Winter 1930-1931 wurde die Ruinenstätte in 40 Arbeitstagen mit durchschnittlich 45 Arbeitern genauer erforscht, wobei die Ergebnisse der Voruntersuchung als Lageplan benutzt werden konnten. Es gelang, alle Einzelheiten der Stadtentwicklung aufzuklären und die Grabung mit folgendem Ergebnis zu beenden.

1. Im MR, wahrscheinlich bei der Eroberung Nubiens durch Sesostris I. wurde an einer Stelle des westlichen Nilufers, die keinerlei strategische Vorteile bot, sondern nur die weite Ebene als Mittelpunkt beherrscht, eine Festung errichtet, die in ihrer Grösse, in der Stärke der Mauern und im ganzen Baustil den ersten Bauperioden von Ikkur und Kubbân gleich zu setzen ist. Mauern von 5 m Stärke umschliessen in einem einfachen Rechteck einen Raum von etwa 4000 qm. Aussen um dieses Rechteck läuft ein kleiner, ganz aus Lehmziegeln gebauter Graben von fast 2 m Tiefe mit stark geböschten Seitenwänden, in den im Abstande von 30 m kleine halbkreisförmige Bastionen hineinragen. Genau in der Mitte der landeinwärts gerichteten Längsseite des Rechtecks ist eine Torbrücke durch zwei den genannten gleiche Bastionen flankiert. Der Graben lief nur an den drei Landseiten um; gegen den Nil zu war er zugemauert; an der Südecke war diese Zumauerung noch durch ein besonderes Bollwerk mit Bastionen geschützt. Gegen den Nil hin ist vor das Rechteck noch eine dünnere, zum Schutze gegen das Wasser mit Bruchsteinen fundierte Nilufermauer angebaut.

Diese erste Festung wurde durch einen grossen Brand zerstört.

2. Über der ersten Festung wurde konzentrisch eine zweite errichtet, die ausser der Nilufermauer keine der noch vorhandenen älteren Mauern wieder benutzte. Ihre Mauern umschliessen nunmehr ein Rechteck von ungefähr 70 : 120 m und sind nicht nur 1 m dicker als die älteren, sondern auch noch an den Ecken durch gewaltige 10 : 10 m grosse Türme gesichert. Entlang ihren Aussenfluchten sind mit geringem Abstand von 3-4 m zur weiteren Verstärkung der Mauer turmartige Vorsprünge von 1,5 : 2,5 m angebaut. Vor der Mauer erstreckt sich wiederum nur an den drei Landseiten ein breiter Graben, der um die Ecktürme herum noch

2 m weit ins Vorgelände einspringt. An diesen Stellen ist die innere Böschung des Grabens noch mit drei, kleeblattförmig zu einander stehenden Bastionen bewehrt. Auch diese Stadt hat genau in der Mitte der Landseite ein von einer Doppelbastion geschütztes Tor.

3. Nicht allzu lange Zeit nach Errichtung der zweiten Stadt wurde ihr im Süden eine Erweiterung angegliedert, die den doppelten Flächeninhalt der Stadt bedeckt. Technik von Mauer und Graben stimmen genau mit der bereits vorhandenen Stadt überein, nur ist die Mauer durchschnittlich 1 m dünner als die alte. Zu gleicher Zeit wurde auch das Nilufer neu reguliert mit einer fast 3 m starken Mauer, die in gebrochener Linie vor der ganzen Anlage entlangläuft. In ihrer Mitte streckt sich ein Molenkopf 20 m weit in den Fluss hinein. Seinem Grundriss und seiner Lage nach scheint er dieselbe Höhe und Befestigung wie die Stadtmauer gehabt zu haben. Vor der Mitte der Altstadt wurde eine grosszügige steinerne Freitreppe errichtet, die mit 50 Stufen von dem säulengeschmückten Niltor zum Wasser herabführt.

4. Die nächste grosse Bauperiode, deren Nachweis besonders schwierig war und erst zum Schluss der Ausgrabung gelang, da mehrere antike Mauern hierfür stellenweise zerstört werden mussten, bezweckte nichts weiter als eine Verstärkung sämtlicher vorhandener Festungsmauern. Diese wurde dadurch erreicht, dass in geringem Abstande von 20 bis höchstens 45 cm hinter den bestehenden Mauern eine etwa 4 m breite Mauer aufgeführt wurde, von der man natürlich annehmen muss, dass sie bis zur Höhe der vorhandenen Mauern hinaufreichte und mit ihnen zu einem gemeinsamen breiten Wehrgange verbunden wurde.

5. Wiederum nicht viel später wurde im Norden an die ganze Länge der Nordmauer der Altstadt ein grosses Gebäude angefügt, das einen trapezförmigen Grundriss von 3000 qm. bedeckt. Der vorhandene Graben der Altstadt wurde um diesen Anbau herumgeführt. In seinem Innern wurde später durch Böschungsmauern ein rechteckiger zentraler Hof von 26 : 35 m gebildet. Die Mauern dieses Gebäudes sind glatt gefluchtet, ohne die Turmvorsprünge der vergangenen Bauperiode und nur an den Ecken mit 8,5 : 8,5 m starken Türmen verstärkt. Vermutlich diente

dieser Bau als Arsenal und zur Aufbewahrung der in Naturalien eingenommenen Zölle und Steuern.

6. Die letzte grosse Bauperiode, die den Grundriss der Stadt zu einem grossen Rechteck von 200 : 400 m abrundet, fällt zeitlich mit dem Beginn der 18. Dynastie zusammen. Die 5 m dicken Mauern haben nur noch an den Ecken flache, turmartige Verstärkungen, der Graben vor ihnen ist steil geböscht, aber nicht mehr so tief wie früher. Etwa in der Mitte der Landseite des grossen Rechtecks entsteht ein neues Tor, dessen Durchgang durch Vorbauten innen und aussen 10 m lang wird (bei 3 m Breite). Die äusseren Vorbauten, deren Grundriss nicht mehr genau zu ermitteln ist, sind 20 m breit, der Graben davor ist in leichtem Bogen etwas landeinwärts ausgeschwungen. Der Durchgang hatte zwei Verschlüsse, einen inneren mit einer Tür und einen äusseren mit einem Fallgitter. Die neue Mauer im Norden am Nil konnte leider nicht ausgegraben werden, da hier ein Haus des heutigen Dorfes steht. — In der Nordwestecke dieser Neustadt erhob sich ein Tempel, vermutlich aus der Zeit Amenophis' III., der bis auf die Grundmauern zerstört ist und nur an den hier zahlreich verstreuten Werkstücken nachzuweisen war. Auf diesem Höhepunkt ihrer Entwicklung ist die Stadt bis zu ihrer Zerstörung stehen geblieben».

Dem Schleif'schen Berichte sei noch hinzugefügt, dass bei der 1914 unternommenen Voruntersuchung an der Stelle des dem «Horus, dem Herrn von Miam» geweihten Tempels auch ein Teil der Grundsteinbeigaben gefunden worden ist. Es sind rohgeformte Nachbildungen der üblichen Werkzeuge aus gebranntem Ton, Hacke, Dächsel usw.

Unter den Bruchstücken von Reliefs und Inschriften verdienen Erwähnung : ein Fragment mit dem Namen des *Amun-Rē* in erhöhten Schriftzeichen, der unter Amenophis IV. ausgetilgt, später aber, wohl unter der Regierung des Haremhab, in vertiefter Schrift wieder hergesellt worden ist; eine Weihinschrift des «Königsohnes von Kusch» *P3-sjr,* der vor den Namen des Haremhab anbetend steht; ein Relief des «des Königlichen Schreibers des Schatzhauses, des Zählers des Goldes von Kusch, Messuj».

Die Lebensdauer der Stadt dürfte wohl mit der des Friedhofs S zusammenfallen, dessen jüngste Gräber dem Ende der 20. Dynastie angehören. Als unter der 21. Dynastie die Aegyptenherrschaft über Nubien ein Ende fand, ist gewiss auch die Stadt Miam von ihren aegyptischen Bewohnern verlassen worden.

X. — DAS SOGENANNTE «GEHÖFT».

Etwa 300 m nördlich der Stadtruine, 100 m vom Flussufer entfernt, wurden 1930 in einer kurzen Grabung die ungefähr noch in Höhe von 1 m stehenden Mauern eines Bauwerks freigelegt, das wir ir Ermangelung einer treffenderen Bezeichnung das «Gehöft» genannt haben. Es enthält ausser mehreren kleineren Kammern vier grössere rechteckige Räume; in zwei derselben wurden wahre Nester von Töpferwaren, Schalen, Krüge, Untersätze, die wie zum Verkauf aufgestapelt waren, ausgehoben. In den Ziegelmauern waren Teile von Türen (Türstürze und Pfosten) vermauert, die einem älteren, vielleicht in der Stadt gelegenem Gebäude entstammen. Sie tragen gut ausgeführte, vertiefte Reliefs und Inschriften des «Königsohnes und Vorstehers der Südländer Neḥ». Eines der Reliefs zeigt Neḥ in Anbetung vor der schlangengestaltigen Erntegöttin «Renutet, der Herrin der Nahrung», ein anderes denselben, opfernd vor dem Namen Thutmosis' III., unter dessen Regierung Neḥ (*Neḥj*) sein Amt ausgeübt hat[1]. Das ältere Gebäude dürfte wohl ein unter der Obhut des Neḥ stehendes Magazin für Speisen aller Art gewesen sein.

G. Steindorff.

[1] Reisner, *Viceroys, Journal Eg. Arch.* VI, § 30*f*; Gauthier, *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 189-191.

EINE

SIEDLUNG DER C-GRUPPE LEUTE IN ANIBA

VON

A. LANGSDORFF.

Der auf einer alten Nilterrasse am Wüstenrand gelegene Platz, an dem die Ausgrabung der Siedlung ansetzte, war kenntlich durch einige über den Sand herausragende Steinbautenreste, die teils runde, teils rechtekkige Gebäude vermuten liessen. Dazu lagen, oberflächlich verstreut, allenthalben Topfscherben, die nach ihrer Ornamentik mit der im etwas höher und mehr wüsteneinwärts gelegenen Friedhof N gefundenen C-Gruppe Ware übereinstimmte. Wie eine Begehung des Geländes nach Ost und West ergab, liegen noch mehrere ähnliche Plätze mit verwehten Hüttenresten in geringem Abstand voneinander auf gleicher Höhe. Wegen verschiedener, im vorhergehenden beschriebener Aufgaben blieb unsere Untersuchung auf den einen der von den C-Gruppe Leuten besiedelten Plätze beschränkt. Der vorgelegte Plan von Hans Schleif (Abb. 1) gibt einen Ausschnitt. Er umfasst den östichen, «Insel A» bezeichneten Teil der Siedlung.

Das in einer Ausdehnung von 40 : 80 m bewohnte Areal zeigte eine offene Siedlung, deren Entfernung vom heutigen Nillauf etwa 1 km beträgt. Ihr Umfang war durch die schwarzgrau gegen den hellgelben Wüstensand sich abhebende Kulturschicht festzustellen. Im Südwesten war durch Sabbachgewinnung eine tiefe Störung entstanden. An der abgegrabenen Wand liessen sich nach Herstellung eines Profils vier durch mehr oder minder mächtige Sandlagen voneinander getrennte Schichten erkennen. Dementsprechend wurde, nachdem der Siedlungsraum an den Rändern umfahren war, durch Flächenauf-und-abdeckung das Bild der Siedlung successive erschlossen.

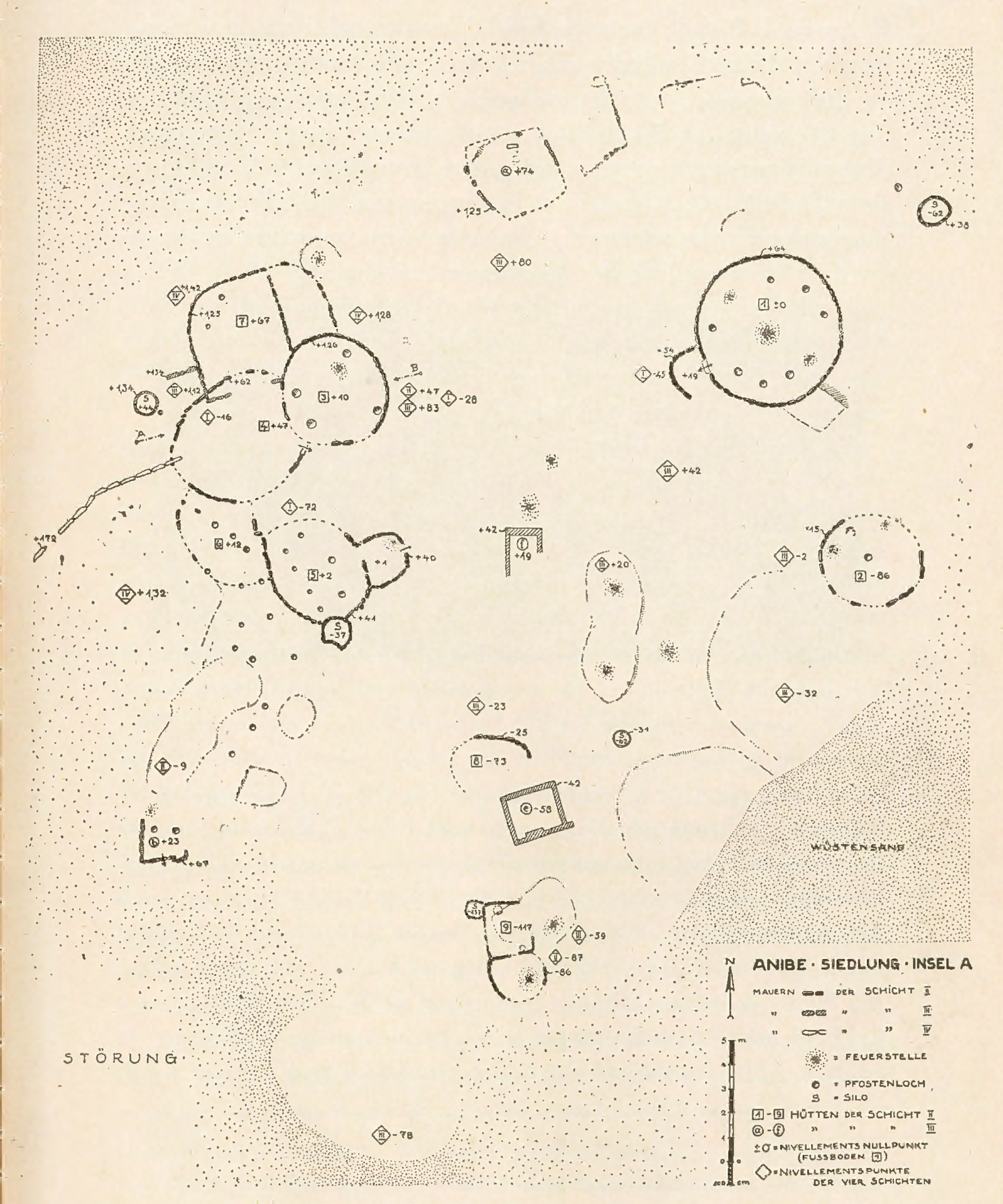


Abb. 1. — Plan der Aniba-Siedlung; Insel A.

Aus der I. Periode (unterste Schicht) konnten auf Grund der Anordnung der klar im Sandboden sich abhebenden Pfostenlöcher und aus den am Umkreis als weissliche Masse abgesetzten Tierfellresten der Bedachung drei Zelthütten mit Mittelpfosten erschlossen werden, die in geringem Abstand voneinander gebaut waren. Ihre eher eiförmige als kreisrunde Grundfläche betrug 3,50-4,50 m im Durchmesser. Der Hütteneingang war durch tief in den schwarzen Wohnboden eingetretenen Sand und durch einen ins Zeltinnere gerückten Anschlagpfosten kenntlich. Da die Pfosten senkrecht gestanden haben, ist für die Rekonstruktion eine Form der Kuppelhütte anzunehmen, wie sie von Fr. Oelmann in "Haus und Hof im Altertum" I S. 24 Abb. 4*b* wiedergegeben ist. Die Feuerstellen befanden sich innerhalb und ausserhalb der Zelthütten.

Die bewohnte Fläche hat sich nach der ersten Bebauungsperiode nach allen Seiten vergrössert. Das Hauptmerkmal der zwölf neuen Hütten aus der II. Periode ist ein aus senkrecht gestellten, verschieden grossen Standsteinplatten errichteter Unterbau von überwiegend runder Form[1]. Mit ihm gewann man, da derselbe in den Boden eingeschnitten war, mehr Wohnraum und durch die mit Nilschlamm und Steinschollen abgedichteten Steinwände (s. Abb. 2) mehr Sicherheit gegen den Wüstensand als in der Stufe der Zelthütten. Bei den grössten und besterhaltenen Rundhütten, deren Durchmesser bis 6 m. betragen hat, ist ein innerer Pfostenring in geringem Abstand von der Wand gesetzt worden, der das Gebälk trug (s. Abb. 1, Plan Rundhütte 1 und 3). Für diese Art der Raumdifferenzierung gibt Oelmann a. a. O. S. 33 Abb. 13 ein jüngeres Beispiel aus Afrika. Bei mehr ovalförmigen Hütten durchzieht ein Pfostenrechteck den Raum (s. Abb. 1, Plan Hütte 5). Das Dach muss auf dem Aussenrand des Steinkranzes, der, wo die Platten nicht hoch genug waren, noch mit Bruchsteinen aufgehöht war (Abb. 2), aufgelegen haben. Die Pfosten waren aus Palmholz, von dem in einigen Pfostenlöchern noch das Ende in situ gefunden wurde. Von der Bedachung sind Binsenreste erhalten. Die Innenwände der Rundhütten waren zum Teil mit einem

[1] Auf einen ähnlichen Orthostatenrundbau von den Balearen macht mich freundlichst Carl Schuchhardt aufmerksam; vgl. desselben, *Die Burg im Wandel der Weltgeschichte* S. 57, Abb. 49 *b* oben.

feinen Nilschlammüberzug versehen und geglättet. Die Feuerstellen, oft mehrere in einer Hütte (s. Abb. 1), waren nach Art von Kochlöchern eingetieft. Bei verschiedenen Rundhütten ist der Eingang im Lauf der Entwicklung mit einem schützenden Vorbau versehen worden (s. die Eingänge der Hütten 1 und 5 auf dem Plan, Abb. 1). Das Dach wird sich hier den Vorbau miteinbezogen haben.

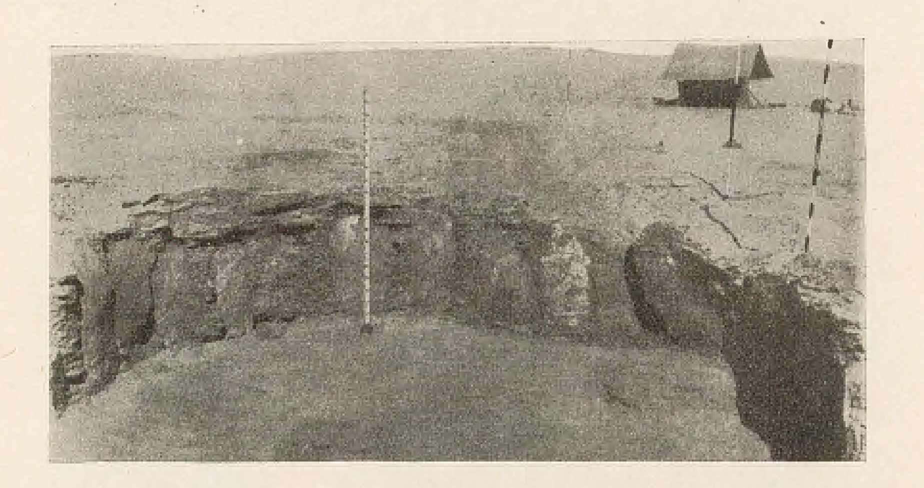


Abb. 2. — Hütte der II. Periode.

Bei Zunahme der Bevölkerung und dichterer Besiedlung der Ebene setzten an die ursprünglich frei stehenden, lose verteilten Einzelhütten zellenartig weitere Hütten an, sodass aus dem hufeisenförmigen Zusammenschluss mehrerer Hütten (s. Plan 3-7) in roher Form ein Gehöft entstand, das eine Art Hof umschloss, entfernt an das von C. Schuchhardt Alteuropa S. 151 Abb. 38*b* und Die Burg im Wandel der Weltgeschichte S. 64 Abb. 59 abgebildete Hausmodell von Melos erinnernd.

Gegen Ende der Rundhüttenperiode sind mehrere schon durch geradlinige Mauern voneinander getrennte Räume unter einem Dach vereinigt, was zur Folge hat, dass trotz äusseren noch kurvenförmigen oder ovalen Konturs allmählich zum Rechteckbau mit Firstdach übergegangen wird.

Der Aufspeicherung von Getreide dienten in ähnlicher Mauertechnik errichtete Steintröge. Sie sind mit feinem Nilschlammüberzug innen

gedichtet und in der Nähe der Rundhütten angelegt oder an dieselben angebaut (s. Abb. 1, Silo 37,-62,-157 u. a.).

Mit Abschluss der Periode II ist die Blütezeit der Siedlung überschritten. Die schon vorentwickelte Rechteckform wird in Periode III allgemein und führt durch stellenweises Einfügen von Lehmziegeln in niedrige Bruchsteinmäuerchen zu kümmerlichen Rechteckbauten (s. Abb. 1, Rechteckhütte *a* und *b*). In rein ägyptischer Lehmziegeltechnik mit untereinander parallelen Wänden sind zwei kleinere Rechteckbauten unklarer Bestimmung errichtet (s. Abb. 1, *e* und *f*).

In Periode IV scheint die Gegend der alten Siedlung nur mehr in Felder oder Weide aufgeteilt gewesen zu sein. Aus dieser Endzeit standen noch einige lange Reihen aus dicken Sandsteinplatten.

Die Funde aus der Siedlung decken sich im wesentlichen mit den Gräberfunden, nur ist die Hinterlassenschaft viel weniger gut erhalten. Gröberes Gebrauchsgeschirr überwiegt. Neben der bekannten geritzten und inkrustierten C-Gruppe Ware (Abb. 3) sind noch Spinnwirtel aus Ton, Fragmente von Feuersteinmessern, Steinbeile und steatopyge Terrakottafrauen (vgl. S. 8. 9), wohl Kultidole, zu erwähnen. Getreidereste und Tierknochen, deren Bestimmung noch aussteht, vervollständigen den Befund [1].

Das Ende der Siedlung wird mit dem Wiedererstarken der ägyptischen Macht in Nubien während des Mittleren Reichs und der Errichtung der ägyptischen Festung zusammenhängen. Der rechteckigen Bauform der Ägypter sind die alten Rundbauten der eingewanderten C-Gruppe Leute, die anfänglich wohl Viehnomaden waren, unterlegen. Die Entwicklung der Siedlung geht mit der des Friedhofs N parallel, *d. h.* ihre Dauer war von etwa 2250-1650 v. Chr.

A. Langsdorff.

[1] Ägyptisches war fast nicht vorhanden.

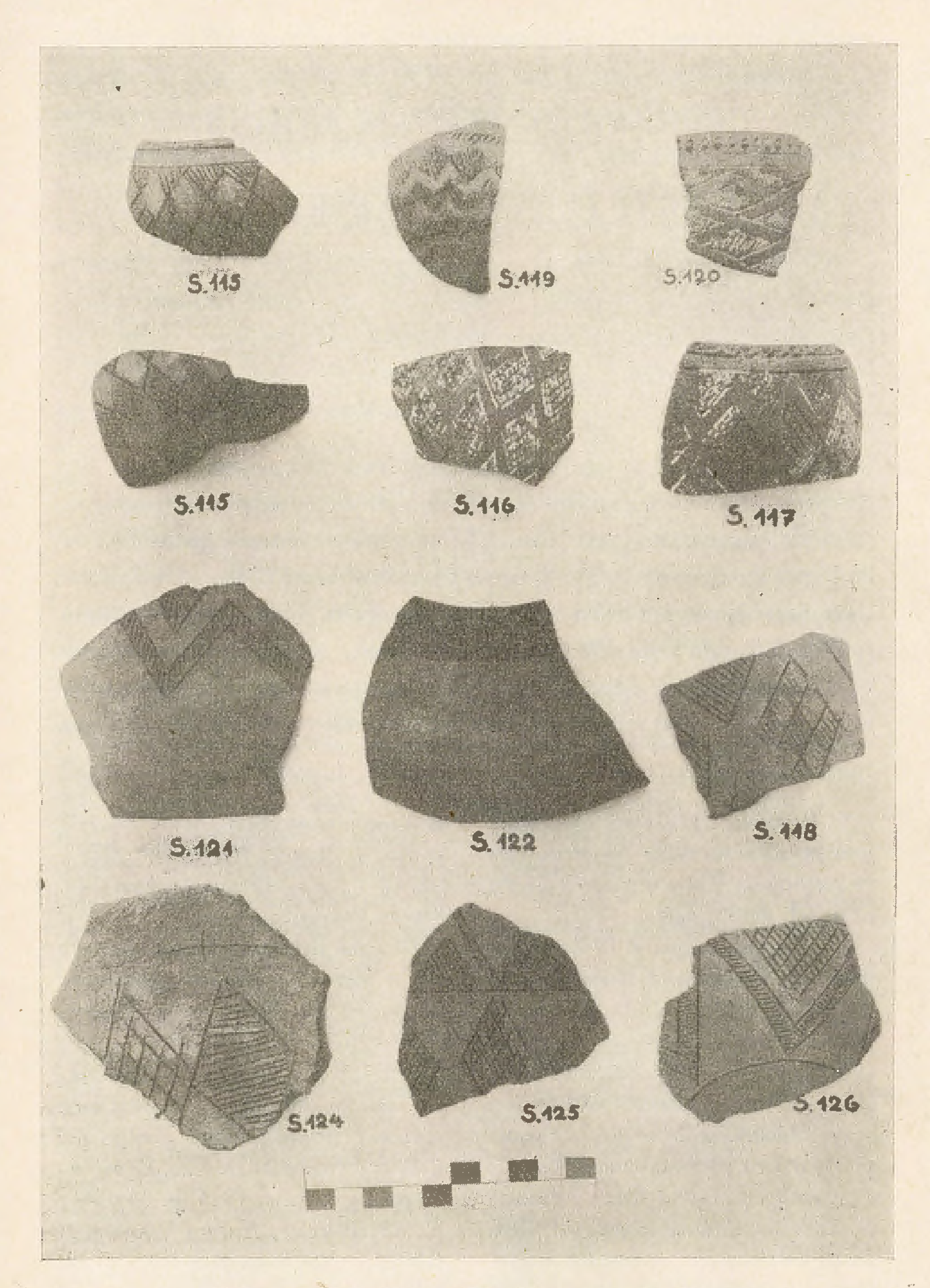


Abb. 3. — Bruchstücke von Tongefässen aus der Siedlung.

CERUANA PRATENSIS FORSK.

DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE ET MODERNE

(avec 6 planches)

PAR

M. L. KEIMER.

Parmi les plantes égyptiennes dont on s'est servi, depuis un temps immémorial jusqu'à nos jours, pour fabriquer des vanneries [1] grossières, on doit citer en premier lieu le *Ceruana pratensis* Forsk. [2]. Au sujet de cette Composée, d'ailleurs assez laide, dont je donne ici une représentation (pl. I, 1) d'après Delile [3], G. Schweinfurth dit : «[C'est la] Composée la plus commune et en même temps la plus caractéristique de la région nilotique, car nulle part ailleurs elle ne s'est retrouvée en dehors des alluvions

[1] L. Keimer, *Flechtwerk aus Halfagras im alten und neuen Ægypten*, dans *Orientalistische Literaturzeitung*, 1927, n° 2, col. 84-85, note 1.

[2] Noms synonymes et bibliographie d'après R. Muschler, *A Manuel Flora of Egypt*, 1912, t. II, p. 969 : «*Ceruana pratensis* Forsk., *Flora aegyptiaco-arabica* (1775), p. 74. — Boissier, *Flor. Or.*, III, p. 177. — Ascherson et Schweinfurth, *Illustration de la flore d'Égypte*, p. 85, n° 513. — Sickenberger, *Contrib. Flor. d'Eg.*, p. 255. — DC., *Prodrom.*, V, 488. — *Ceruana rotundifolia* Cass. *Dict.*, XII, p. 123. — *Ceruana senegalensis* DC. *Prodrom.*, V, 488. — *Buphthalmum pratense* Vahl. *Symb. Bot.*, I, p. 75, — Delile, *Illustr. Flor. d'Eg.*, tab. 48, fig. 2. — *Ceruana fruticosa* Less. *Synops. Compos.*, p. 202».

[3] Alire Raffeneau Delile, *Mémoire sur les plantes qui croissent spontanément en Égypte*, dans *Description de l'Égypte*, *Histoire Naturelle*, t. II, Paris, 1813, p. 276-277. *Histoire Naturelle-Botanique*, t. II *bis*, pl. 48, fig. 2 (*Buphthalmum pratense*) [Seconde édition publiée par C. L. F. Panckoucke, t. XIX, *Botanique-Météorologie*, Paris, 1824, p. 367-369, pl. 48, *Planches*, *Histoire Naturelle*, t. II *bis*. Le texte et les planches sont les mêmes dans ces deux éditions].

du Nil [1]». «Elle croît», dit judicieusement Delile [2], sur les bords desséchés, un peu escarpés, du Nil [3], et sur les îles sablonneuses». J'ai remarqué, surtout en Haute-Égypte, qu'on donne à manger cette plante aux chameaux, aux vaches, aux buffles, aux moutons et aux chèvres. Les tiges de *Ceruana pratensis* Forsk., quoique très dures et fermes, conservent une certaine élasticité; car pliées elles ne se déchirent ni ne se brisent [4].

Nous pouvons prouver que, dès l'époque préhistorique, on se servait de ces tiges pour en confectionner des travaux de vannerie, des balais, etc.

Mon fichier contient plusieurs exemples d'objets anciens fabriqués avec les tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. :

1° Des couvercles, fermant quelques vases qui contenaient des fœtus humains et des cadavres d'enfants, ont été trouvés à Es-Sabâʿîya السباعية près d'Esna dans un cimetière pré- ou protohistorique [5]. La planche II [6] représente la moitié d'un de ces couvercles en grandeur naturelle [7].

Ce couvercle, formé par de véritables trames tissées en spirales, conserve encore les fleurs de la Composée *Ceruana pratensis* Forsk. (cf. pl. II).

[1] Dans Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte et recherches anthropologiques*, t. II, 4e série, 1909, p. 217. Voir également Schweinfurth, *Notice sur les restes de végétaux de l'ancienne Égypte contenus dans une armoire du Musée de Boulaq*, dans *Bulletin de l'Institut Égyptien*, IIe série, n° 5, 1884, Le Caire 1885, p. 6; — *Neue Funde auf dem Gebiete der Flora des alten Ægyptens*, dans *Englers botanische Jahrbücher*, t. V, 2e fasc., 1884, p. 200; — *Über Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, in *Berichte der deutschen botanischen Gesellschaft*, 1884, p. 364; — *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, dans *Bulletin de l'Institut Égyptien*, IIe série, n° 6, 1885, Le Caire 1886, p. 261; — *Die letzten botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens*, dans *Englers botanische Jahrbücher*, t. VIII, 1er fasc., p. 3, n° 8.

[2] Cf. p. 30, note 3.

[3] En arabe *garf* جرف.

[4] Delile, cf. *supra*, p. 30, note 3 et Schweinfurth dans Lortet et Gaillard, cf. *supra*, note 1.

[5] Lortet et Gaillard, cf. *supra*, note 1.

[6] D'après Lortet et Gaillard, *op. cit.*, t. II, p. 217 fig. 158.

[7] Ce vase, comme probablement toutes les trouvailles d'Es-Sabâʿîya, est conservé actuellement au Musée d'Histoire Naturelle de Lyon. D'après une aimable communication de M. Engelbach, on ne trouve, au Musée du Caire, qu'un silex provenant de la dite localité.

2° Sir Flinders Petrie a découvert à Tarkhan [1] des cercueils protohistoriques fabriqués avec des tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. La planche III donne une bonne reproduction de l'un de ces cercueils que possède à présent le Musée Égyptien du Caire. Quoique les fleurs encore fixées aux tiges soient parfaitement conservées et que leur identification soit très facile, les auteurs ne se sont pas donné la peine de les déterminer. La planche IV montre, en grandeur naturelle, une partie du cercueil conservé au Caire.

3° Au Musée du Caire se trouve également un petit balai formé de tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. (pl. V, 1). Les tiges sont liées par une cordelette en fibres de dattier. Ce balai, dont la longue utilisation a fait tomber la plupart des fleurs et qui mesure environ 35 centimètres de longueur, est entré depuis longtemps au Musée [2]. Schweinfurth l'a déjà vu en 1883 au Musée de Boulaq et en parle souvent dans ses travaux [3], tandis que M. W. Wreszinski en a donné une petite photographie dans son *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte* [4]. Provenance inconnue.

---

[1] Petrie, Wainwright and Gardiner, *Tarkhan I and Memphis V*, 1913, pl. XXVI, 529, p. 27 : «... Basket-work coffin, date not fixed by pottery; probably of late I^st or IInd dynasty; pl. XXVI, 1004 (deux figures), p. 27 : «1004. Basket coffin with lidon, and with lid removed showing body tied up in a lump of cloth. Now in Cairo Museum». A propos de ce dernier cercueil, qui, au Musée du Caire, porte encore un numéro provisoire $\left(\frac{2}{25}\middle|\frac{12}{2}\right)$, voir les planches III et IV de cet article.

[2] Numéro provisoire $\frac{16}{26}\middle|\frac{11}{27}$. — Mentionné par G. Maspero, *Guide*, 1915, n° 4946.

[3] Schweinfurth, *Neue Beiträge zur Flora des alten Ægyptens (Briefliche Mittheilung an Herrn P. Ascherson)*, dans *Berichte der deutschen botanischen Gesellschaft*, t. I, 1883, p. 545, n° 8; — *Notice sur les restes de végétaux de l'ancienne Égypte. Contenus dans une armoire du Musée de Boulaq*, dans *Bulletin de l'Institut Égyptien*, IIe série, n° 5, 1884, Le Caire 1885, p. 6, n° 15; — *Neue Funde auf dem Gebiete des Flora des alten Ægyptens*, dans *Englers botanische Jahrbücher*, t. V, 2e fasc., 1884, p. 2000/1; — *Über Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, in *Berichte der deutschen botanischen Gesellschaft*, t. II, 1884, p. 364/365, n° 23; — dans Lortet et Gaillard, *La faune momifiée*, t. II, 4e série, 1909, p. 217; R. Muschler, *A Manuel Flora of Egypt*, 1912, t. II, p. 969 : «... little brooms, found already in old Egyptian tombs» (d'après Schweinfurth).

[4] Ire partie, pl. 96, *b*, fig. 6 : «Kairo MR» (= Mittleres Reich). Où M. Wreszinski a-t-il puisé ce renseignement? Le journal d'entrée du Musée Égyptien ne donne rien ni sur l'époque ni sur la provenance de l'objet.

Un exemplaire analogue à celui du Musée du Caire se trouve depuis longtemps à Londres (British Museum). De ce balai également nous ne connaissons ni l'âge ni la provenance [1].

On confectionne encore aujourd'hui en Égypte de petites balayettes [2] analogues aux anciennes, utilisées surtout dans les lieux d'aisance des classes moyenne et pauvre. L'exemplaire moderne que représente la planche V, 2 a été acheté au quartier indigène de Sayida Zênab; il ne se distingue presque en rien du balai ancien que possède le Musée du Caire (pl. V, 1). Signalons cependant que l'exemplaire antique (pl. V, 1) est formé de tiges raccourcies, tandis que dans les balais modernes les tiges gardent leur longueur primitive. De plus, dans le premier cas, les tiges sont liées ensemble par une cordelette en fibres de palmier, tandis que, dans le second cas, c'est une tige du *Ceruana pratensis* Forsk. lui-même qui sert de lien. En résumé, la fabrication de ces balayettes était autrefois sensiblement plus soignée qu'à l'heure actuelle.

Partout dans les villes de la Haute-Égypte (Qéna, Louqsor, Esna, Assouan) j'ai rencontré des balais grands et plats, composés de tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. (pl. VI, 2). Ces balais, munis d'un long manche, sont utilisés pour le nettoyage des rues.

4° Outre les objets cités plus haut, nous connaissons encore d'autres spécimens de *Ceruana pratensis* Forsk. provenant de tombeaux égyptiens :

a) Sur un corps humain, desséché et contracté, découvert dans un tombeau pré- ou protohistorique de Gébéleïn, j'ai constaté la présence d'un certain nombre de tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. Elles portent encore des feuilles, mais on ne distingue pas de fleurs. Ces tiges se trouvaient

---

[1] Mentionné par G. Schweinfurth dans les travaux cités plus haut (cf. p. 32, note 3) et P. Ascherson dans *Sitzungs-Berichte der Gesellschaft naturforschender Freunde zu Berlin*, 1880, p. 69 et dans *Verhandlungen des Botanischen Vereins der Provinz Brandenburg*, 1880, XVIII.

[2] Forskål, cf. *supra*, p. 30, note 2; Delile, cf. *supra*, p. 30, note 3; Schweinfurth, cf. *supra*, p. 32, note 3; Ascherson, cf. la note précédente; Muschler, cf. *supra*, p. 30, note 2.

comprimées par les cuisses du mort relevées et appliquées contre l'abdomen. Le corps dont j'ai retiré ces restes végétaux est actuellement conservé, avec son attirail funéraire, dans la collection de Mohareb eff. Todrous à Louqsor. Ces plantes font actuellement partie des collections du Musée Agricole Fouad Ier.

b) Les fouilles entreprises à Thèbes entre 1907 et 1911 par le Comte de Carnarvon et par M. Howard Carter ont donné, entre autres plantes, quelques tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. On les reconnaît facilement sur la planche LXXIX, 2, A (= pl. I, 2 du présent article) du volume où sont publiés les résultats de ces fouilles [1]. M. P. E. Newberry, à qui fut confiée la tâche d'identifier et de décrire les plantes trouvées pendant cette campagne, s'exprime ainsi au sujet de ces tiges : «Some species of Compositae not identified [2]». Ce court passage contient deux erreurs : D'abord il ne s'agit pas de plusieurs («some») espèces, mais d'une seule : *Ceruana pratensis* Forsk. Ensuite le *Ceruana pratensis* Forsk. n'est pas du tout «not identified». Bien au contraire, c'est une des plantes les plus connues de l'Égypte [3]. Que M. Newberry connaisse, au moins de nom, le *Ceruana pratensis* Forsk., cela ressort d'une autre publication de ce savant anglais [4], car il cite le *Ceruana pratensis* Forsk. parmi les plantes qui ne furent pas trouvées au Fayoum par M. Flinders Petrie en 1888, mais qui étaient déjà connues par des trouvailles antérieures aux dites fouilles. — Ces spécimens datent probablement de la XVIIIe dynastie.

c) Tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. découvertes en 1885 par E. Schiaparelli à Dirâ' Abou'n-Naga (Thèbes) dans une tombe de l'époque comprise entre la XXe et la XXVIe dynastie. Préparées par G. Schweinfurth [5] et conservées au Musée Égyptien du Caire [6] (pl. VI, 1).

---

[1] Earl of Carnarvon and Howard Carter, *Five Years' Explorations at Thebes*, 1912.

[2] Chapitre xiv, p. 94 et planche LXXIX de l'ouvrage mentionné dans la note précédente.

[3] Cf. *supra*, p. 30.

[4] P. E. Newberry, dans Fl. Petrie, *Hawara, Biahmu and Arsinoe*, 1889, p. 53.

[5] Schweinfurth parle dans deux articles de ces plantes trouvées par E. Schiaparelli, mais sans mentionner le nom de *Ceruana pratensis* Forsk. Cf. Schweinfurth, *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, dans *Bulletin de l'Institut Égyptien*, IIe série, n° 6, 1885, Le Caire 1886, p. 258, 259, 263 et *Die letzten botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens*, dans *Englers botanische Jahrbücher*, t. VIII, 1er fasc., 1886, p. 2, 3, 5, 7 (du tirage à part).

[6] *de la page précéd.* Ces tiges portent encore un numéro provisoire $\left(\frac{19|4}{27|2}\right)$.

d) Quelques capitules de *Ceruana pratensis* Forsk., trouvés par G. Maspero à Gébéleïn [1], sont conservés au Musée Égyptien du Caire [2]. Les tombeaux de Gébéléïn étudiés par Maspero appartenaient à des époques très différentes, aussi est-il impossible aujourd'hui de dater les capitules en question.

*
* *

Comme nom arabe de *Ceruana pratensis* Forsk. j'ai noté au Caire كروان *keruān*, en Haute-Égypte, à Louqsor et à Esna, *chedîd* ou *chedîda* (surtout à Esna) شُدَيد, شديدا (= violent, dur, sévère, fort, robuste, constant, ferme, avare, épais, dense) [3]. Ces noms sont également donnés par Aḥmed bey Issa [4], tandis que Schweinfurth [5] ne veut admettre que le nom *chedîd*. Il dit : «..... le *Ceruana pratensis* de Forskål, appelé par les arabes de l'Égypte, *chedît*, *chideyet*, ou encore *chedeyet*. Le nom de *Ceruana*, donné par Forskål, est tiré du nom prétendu arabe *Karwan*, mais il y a là une erreur évidente, car le mot de *Karwan* ou *Karouan* est le nom arabe de l'oiseau appelé par les naturalistes *Oedicnemus crepitans*». Dans une note relative à cet oiseau Schweinfurth dit encore : «Échassier qui habite surtout les déserts de l'Afrique du Nord, il niche souvent sur les maisons du

---

[1] G. Schweinfurth, *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, dans *Bulletin de l'Institut Égyptien*, IIe série, n° 6, année 1885, Le Caire 1886, p. 261, n° 8 et *Die letzten botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens*, dans *Englers botanische Jahrbücher*, t. VIII, 1er fasc., 1886, p. 3 (du tirage à part), n° 8.

[2] Numéro provisoire.

[3] Cf. *supra*, p. 31 (Les tiges ne se brisent pas.)

[4] *Dictionnaire des noms des plantes en latin, français, anglais et arabe*, 1930, p. 46, 4.

[5] *Arabische Pflanzennamen aus Ægypten, Algerien und Iemen*, 1912, p. 12, 79. De même Ascherson, dans Ascherson et Schweinfurth, *Illustration de la Flore d'Égypte*, dans *Mémoires présentés et lus à l'Institut Égyptien*, t. II, 1re partie, 1889, p. 85, n° 513, p. 200 (p. 85 : «arab. : *Karwân* (Forsk., Del.), généralement *chedîd*, *chideyd*»); R. Muschler, cf. *supra*, p. 32, note 3 et d'autres qui dépendent de Schweinfurth.

Caire». Ce passage contient une erreur. Il est sûrement exact que l'échassier mentionné par Schweinfurth porte le nom de *Kerouan*, mais il est non moins certain que le *Ceruana pratensis* Forsk. porte, au moins au Caire, le même nom. Concernant l'*Oedicnemus crepitans* j'ai relevé le nom en question dans les ouvrages suivants : Petrus Forskål, *Descriptiones animalium*, Hauniae, 1775, p. 9 : «17. Incerti generis..... g) *Káruan*». — Magaud d'Aubusson, *Les échassiers d'Égypte*, 1892, p. 20-21 : «Œdicnème criard (*Oedicnemus crepitans*, Temminck). Très commun dans toute l'Égypte et la Nubie..... S'introduit le soir jusque dans les jardins du Caire..... Les quelques cheiks de Bédouins, qui pratiquent encore le noble art de la fauconnerie, le chassent au faucon. Ils le connaissent sous le nom de Karanan» (écrit fautivement pour Karouān). — Schweinfurth, cf. *supra*, p. 35 (note 5). — A. Koenig, *Grallatores*[1], 1928, p. 26 : *Oedicnemus senegalensis* — Kĕrŭān» — Nicoll-Meinertzhagen, *Birds of Egypt*, 1930, t. II, p. 681 : «Thick-kneed Plover (*Burhinus*) *Karawân*». — Une planche murale, éditée en 1912 par le Ministère des Travaux publics du Gouvernement égyptien pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture, porte la représentation, en grandeur naturelle, des principaux oiseaux qu'il est défendu de chasser, capturer, détruire, vendre ou acheter en Égypte. Les oiseaux figurés aux numéros 21 et 22 sont ainsi désignés : «Oechine[2] الكروان».

D'autre part j'ai pu constater avec évidence que P. Forskål ne s'est pas trompé en donnant à la Composée en question le nom de Ceruana, dérivé du nom arabe كروان. Le 16 janvier 1932, parcourant les ruelles indigènes du quartier du Mousky au Caire, j'ai trouvé dans quelques petits magasins des balayettes faites de tiges de *Ceruana pratensis* Forsk. (cf. pl. V, 1). Aux questions que je leur posai sur le nom des balayettes et celui de la plante dont elles sont constituées, les commerçants répondirent unanimement que plante et balayettes s'appelaient également *Keruān*. Un de ces petits commerçants indigènes particulièrement intelligent, qui savait écrire l'arabe et connaissait les lettres européennes, écrivit sur un morceau de

[1] Titre exact : *Fortsetzung und Schluss der Watvögel (Grallatores) Ægyptens*, dans *Journal für Ornithologie*, 76. *Jahrgang* : 1928. *Sonderheft. Redigiert von Alexander Koenig.*

[2] Fautivement pour Œdicnème (?).

papier : كروان *karwan*. Il ne reste donc aucun doute que la Composée et les balayettes qu'on en fabrique s'appellent depuis longtemps كروان et que G. Schweinfurth a commis une erreur en mettant en doute cette identité de nom.

Je n'ai malheureusement pu trouver, jusqu'à présent, le mot qui désignait anciennement le *Ceruana pratensis* Forsk.

L. Keimer.

Le Caire, le 30 avril 1932.

PRELIMINARY REPORT OF THE WORK

OF THE

ARCHAEOLOGICAL SURVEY OF NUBIA

1931-1932

(with 5 plates)

BY WALTER B. EMERY.

The Archaeological Survey of Nubia reopened work at Abu Simbel on October 31st. The workmen did not arrive until November 7th and during the interval we examined the threatened area south of the Great Temple on the west bank for a distance of 10 kilometres. Numerous cemeteries were noted but all had suffered from plundering to such a considerable extent that they were not worthy of excavation.

At a distance of about 11 kilometres from Abu Simbel we examined an area covered with a series of large earthern tumili on both sides of the river which are known locally as the Mounds of Goha on the east bank and Krobere on the west bank. A preliminary examination convinced us that the tumili were artificial and we decided to start excavation on the arrival of the workmen.

As the Mounds of Goha on the east bank were smaller and had already attracted the attention of plunderers during the preceeding summer we started our investigations in this area. Pl. I.

Preliminary clearing around the base of the large mounds revealed the entrance to robbers passages cut in the hard alluvial mud on which the mounds were built. In each case we found that the plundering had been very thorough and little remained, but the character of the tombs were such that we felt justified in removing one of the mounds so that we might examine the entrance which we hoped might be undisturbed.

Our hopes were fulfilled and with regard to the tombs on the east bank we found that although the burial itself was plundered the ramp and

entrance pit were in every case undisturbed. The construction of the tombs conformed roughly to two types.

TYPE A. FIG. 1.—Tombs of this type were built under the larger mounds and were obviously more wealthy. They were formed by a large

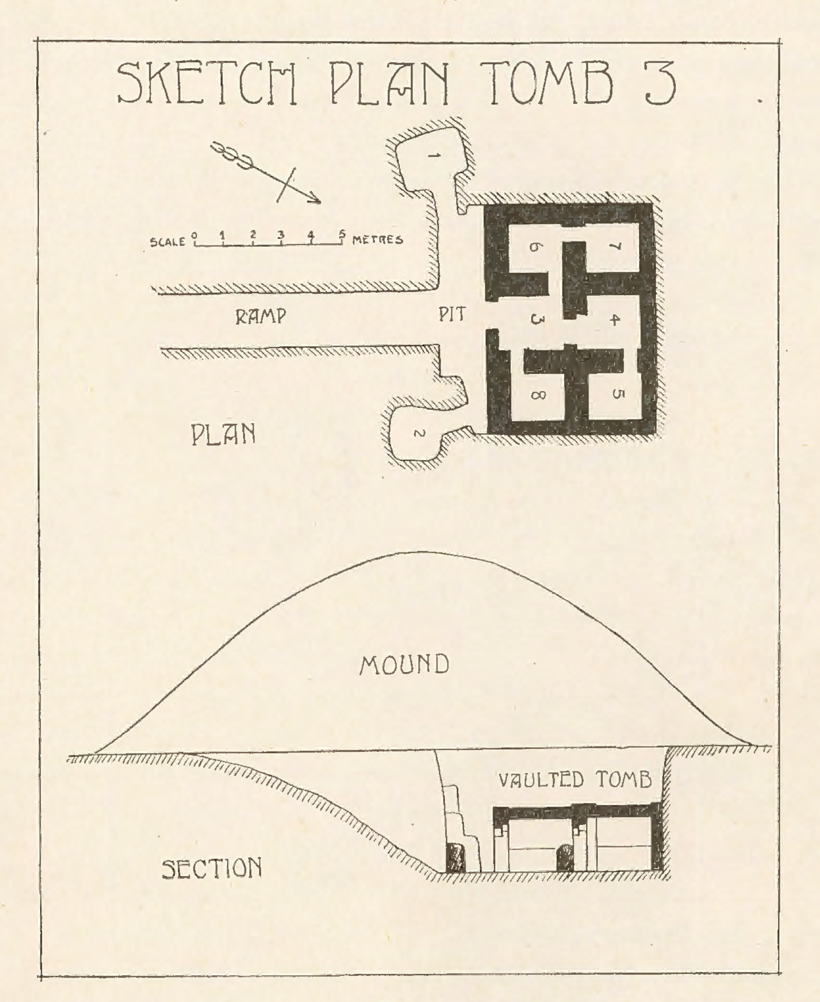


Fig. 1.

pit or pits cut in the alluvial mud with a ramp leading down to it from the surface. Pl. I. In the pit a series of rooms were constructed of either burnt or sun-dried brick in the form of leaning barrel vaults. These

vaults were built on the west side of the pit, thus leaving a pit or passage in front of the ramp. In some cases side chambers were cut in the walls of this pit or in the ramp. The entrance to the tomb was blocked with a wooden door covered with sheet bronze and as an added precaution this door was sealed with a mud brick wall. It will be seen from the sketch plan of Tomb 3 that although the brick chambers were vulnerable to plunderers it would be quite impossible to disturb any objects in the entrance passage.

Type B. Fig. 2.—Tombs of this type were much smaller and less pretentious, and were formed by a large pit entrance with one or more

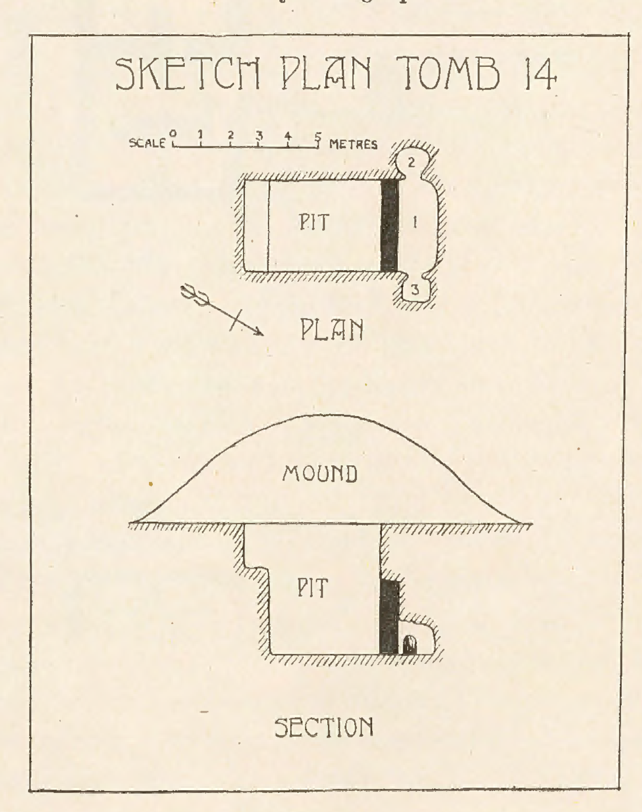


Fig. 2.

side chambers cut in the west side. An elaborated form of the Meroitic lateral-niche type of grave.

Apart from the fact that the mounds themselves contained numerous valuable antiquities in excellent preservation, the ramp or pit entrances to the tombs were found to contain the bodies of sacrificed slaves, horses, samels, donkeys and hunting dogs, in fact the personal possessions of the owner which he would keep outside his dwelling.

With these horses we found their silver mounted saddles, embroidered saddle cloths, silver harness, bits and reins of silver and iron, and trappings formed of silver disks and pendants. Pl. V.

While the slaves were killed by strangulation, all the animals had been slaughtered by axe blows on the head, the marks of which were plainly visible on the skulls. In one case fragments of rope were found around the neck of a slave. An important point was the discovery that all the bodies of both men and animals had been partly burnt and traces of this burning were found even on the disturbed bones of the occupants of the burial chambers.

Taking Tomb 3, which was one of the largest yet cleared, as an example, we found a variety of objects on the surface above the tomb, and in the debris of the mound, about five metres, above ground level, lay a bull-hide shield in perfect preservation. By the side of the pit we found a gaming board of wood with inlaid ivory decoration and silver fittings. The board lay face downward over a leather bag which contained ebony and ivory «men», and ivory dice and dice box. On the opposite side of the pit were a number of iron spear heads.

In the ramp lay the slaughtered horses, camels etc., some without any adornment, others with plain saddles and iron and leather harness, and a few with silver trappings and harness.

In front of the doorway lay two vessels one of bronze and the other of silver and nearby a vase in the form of a goat skin in silver.

At each end of the pit were two roughly hewn chambers cut in the alluvial mud. The southernmost one was found to contain the bones of two sacrificed slaves and four horses. With these were three sets of silver harness decorated with lions heads with eyes of garnet and tongues of ivory, a wooden drum and an iron spear. The chamber on the opposite side of the pit contained the bones of sixty four hunting dogs with an attendant slave.

The tomb, which consisted of six vaulted rooms, had been plundered but still contained numerous fragments of both local and imported pottery. The imported pottery was of great value for some of it bore texts in cursive Greek in red paint on the shoulders.

Apart from the pottery, numerous examples of beadwork were recovered and a bronze lamp of beautiful craftsmanship.

After we had cleared the tombs which stood in immediate danger from the new water level we crossed the river and commenced excavation on the west bank. The surface level on this side of the river is considerably lower than that of the east bank and very much more sandy. The partial excavation of one of the largest tombs revealed the fact that at some period after the building of the tombs the whole of this area had been flooded and in consequence the vaulted roofing of the chambers had fallen, and the filling and debris had been welded into one solid mass. This rendered excavation very slow and as the mound had been only partly removed, we had to content ourselves with the complete clearance of two rooms. These we found to be apparently untouched and it is probable that the tomb is intact. This may apply to all the tombs in this area for the character of the ground in which they were built would render the cutting of tunnels by plunderers very difficult if not impossible.

Tho two rooms cleared yielded a variety of interesting and valuable objects. One room was stacked high with pottery, amongst which lay a series of dishes, bowls, cups, spoons etc., of bronze and silver in good preservation. In the second room more bronze and silver vessels were discovered with a set of beautiful bronze standing lamps of Byzantine design, a gold necklace of Egyptian type, and many other objects.

The only materials that appear to have suffered from the moisture are wood and iron.

On the east bank the anatomical material was found in very good preservation and all human remains, and examples of various animal bones, were removed to Cairo for further examination. Unfortunately the material on the west bank has suffered to a considerable extent from the water.

The question now arises as to the identity of the builders of these

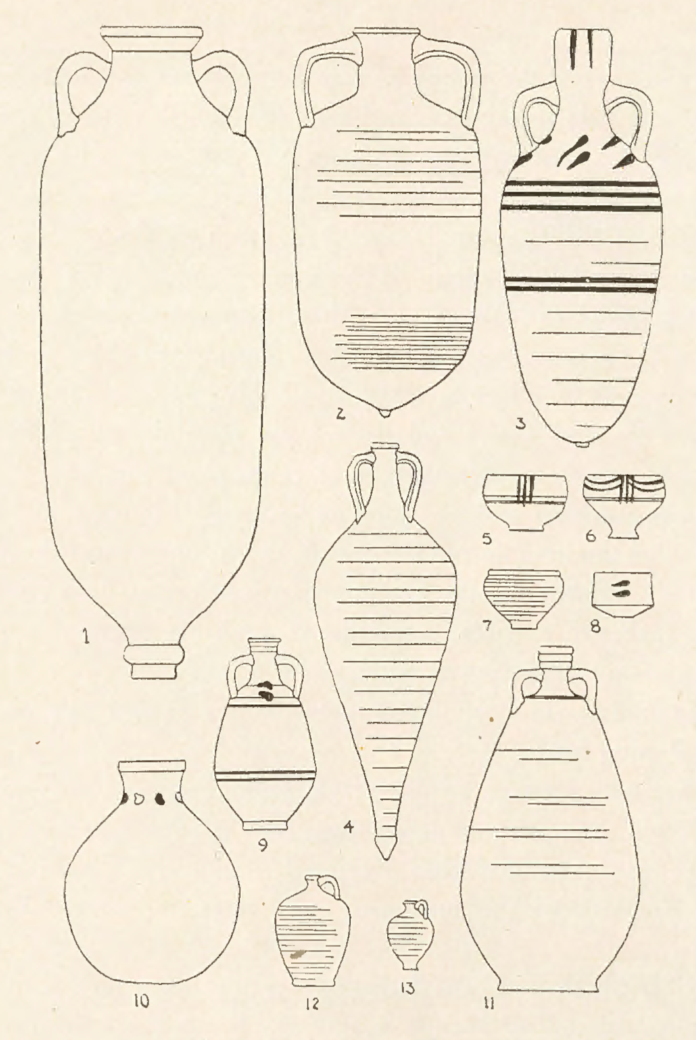


Fig. 3. — Examples of Pottery.

1. Buff ware. Cream slip. Scale 1.10.
2. Buff ware. Ribbed. Scale 1.10.
3. Red ware, red slip. Decoration in black. Scale 1.10.
4. Red ware. Ribbed. Scale 1.10.
5. Red ware. Decoration in black. Scale 1.10.
6. Red ware. Decoration in black. Scale 1.10.
7. Red ware. Ribbed. Scale 1.10.
8. Biscuit ware. Cream slip. Decoration in black. Scale 1.10.
9. Red ware, red slip. Decoration in black. Scale 1.10.
10. Red ware, red slip. Decoration in black. Scale 1.10.
11. Red ware. Pitched interior. Scale 1.10.
12. Red ware. Ribbed. Scale 1.10.
13. Red ware. Ribbed. Scale 1.10.

great tombs. From the pottery we may definitely assign them to Reisner's X-Group and date them provisionally between the IVth and VIth centuries A. D. Fig. 3. But still the problem remains as to who were these X-Group people. Tombs of this type, although very much poorer, were excavated by Oric Bates at Gammai just south of Wadi Halfa, in his work for Harvard University. He also noted similar types of tombs at Firka, Sai Island and Wawi. All these sites are south of the second cataract with the exception of the tombs of Kostol, and although X-Group graves have been found as far north as Gûdhi, just south of Aswan, the tombs and town of Kostol and Ballana are certainly the northernmost sites of any importance belonging to these people. Fig. 4.

As far as historical evidence goes we have only two races to deal with who occupied this area during the period, the Blemmyes and the Nobadæ. Oric Bates suggested that the X-Group graves belong to both people, but the theory, though possible, seems hardly probable for there appears to be no variation in the types of pottery.

At this preliminary stage of our investigations we can only be certain of the following facts.

A. They were a savage warlike people with a borrowed surface culture.

B. Most of their personal possessions, such as pottery, weapons, horse-trappings etc., show a distinct Egypto-African origin, while their less intimate property, such as furniture, metal vases etc., suggest Byzantine influence.

C. While Christianity was flourishing in the north they continued to worship the old gods of Ancient Egypt.

D. They had, apparently, no written language for although we have some Meroitic characters on a spear head and on one pot, no other inscribed material was found. This is important for the particular area of the tombs, *i. e.*, the entrance, in which one would expect to find stele etc., was found intact and no trace of an inscription was noted.

E. In warfare they favoured the use of leather amour, bull-hide shields, iron stabbing spears, javelins, axes, and the bow and arrow.

When one takes these facts into consideration one may conjecture that these tombs belonged to the Chieftains of the Blemmyes, the Meroitic influence in pottery, horse-trappings, weapons etc., points to this while

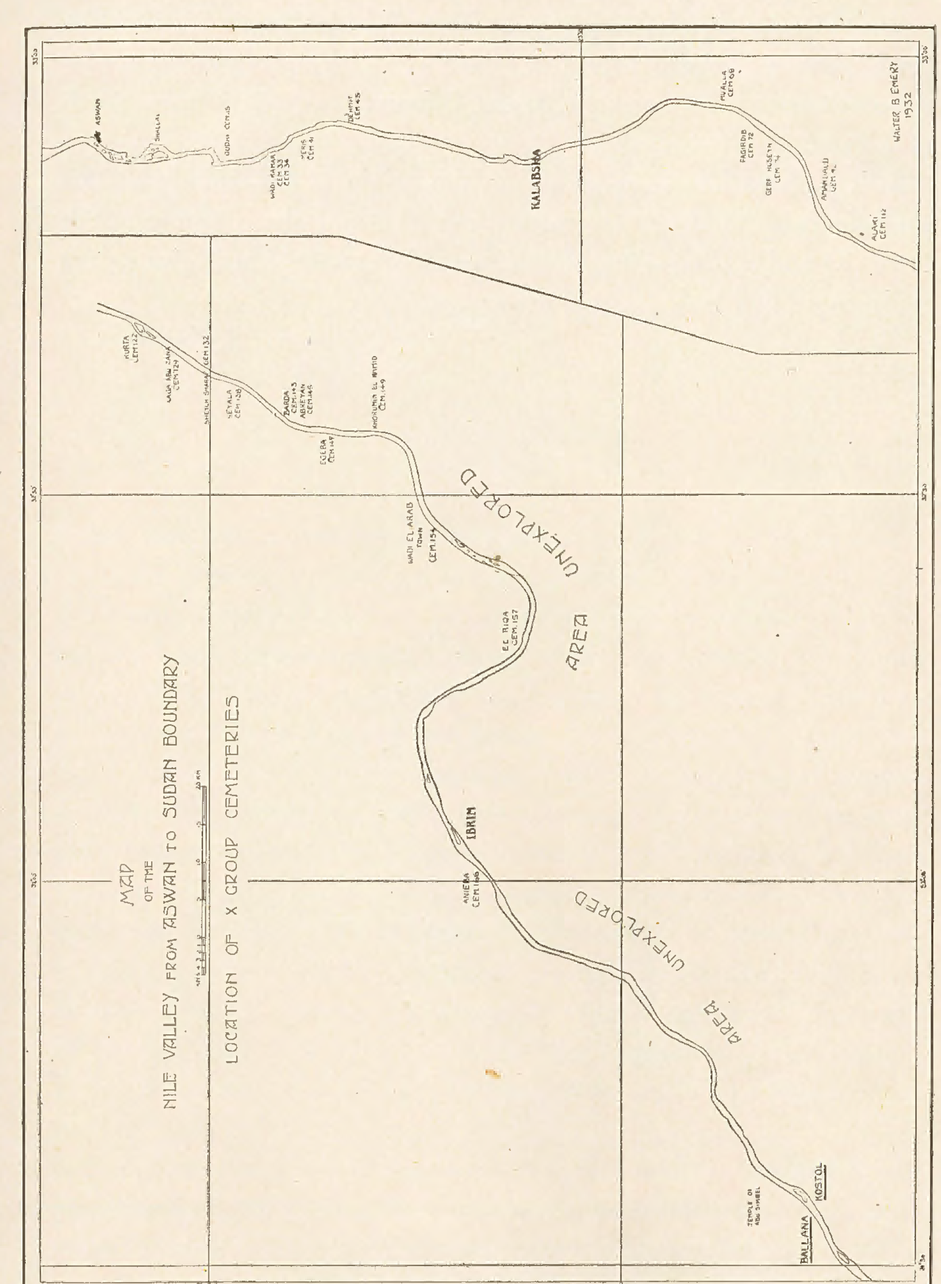


Fig. 4.

their imported pottery, silver vessels etc., of undoubted Christian origin, suggest the plunder gathered in the frequent raids on Egyptian territory.

On the other hand the argument for a Nobadae origin is almost as strong, and we have to note that according to Olympiodorus the southernmost town of the Blemmyes was at Primus, nearly forty miles north of this site.

It is perhaps idle to speculate on the origin of this culture at this preliminary stage of our excavations and no doubt the clearance of the town site and a comparison of the anatomical material will give us the evidence we now lack.

W. B. Emery.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

FOUILLES EXÉCUTÉES EN 1931-1932

DANS LA PARTIE MÉRIDIONALE

DE LA NÉCROPOLE MEMPHITE

PAR

M. GUSTAVE JÉQUIER.

Les circonstances ont voulu que la saison d'hiver 1931-1932 fût consacrée presque entièrement non à des recherches nouvelles, mais au classement des trouvailles faites au cours des années précédentes, à la réalisation des résultats scientifiques de tout ce matériel nouveau, aux relevés et aux vérifications sur le terrain, en vue d'une publication dont deux volumes ont déjà pu être mis sous presse.

La diminution des crédits affectés aux fouilles de Saqqarah ne pouvait, en effet, nous permettre d'entreprendre autre chose que des travaux complémentaires très modestes, destinés surtout à mettre au point les découvertes antérieures, tout en remettant en état les monuments destinés à être conservés sur place. Ainsi la chambre funéraire de la reine Neit a été fermée et pourvue d'un toit, de même que celle du roi Aba, et au cours de cette dernière opération, une nouvelle révision des textes gravés sur les parois a permis de retrouver, de remettre en place un certain nombre de fragments et de diminuer ainsi de façon très sensible les plus grandes lacunes.

Les copies des reliefs du temple de Pepi II, exécutées avec grand soin par Ahmed effendi Youssef étant maintenant assez avancées, j'ai pu mettre sur pied des planches d'assemblage, au moins pour les quatre parois de l'antichambre, seule pièce pour laquelle nous puissions tenter une

reconstitution de l'ensemble. Ces tableaux nous ont permis, grâce à un examen minutieux et maintes fois répété de tous les fragments non classés épars dans le temple, de retrouver la place primitive de beaucoup d'entre eux, de compléter les images et les inscriptions qui les déterminent, et même de reconstituer des figures entières.

Le programme des travaux a exécuter sur le terrain pendant cette saison ne comportait que le dégagement complet de la pyramide de la reine Apouit, découverte au printemps précédent, et quelques reconnaissances dans les environs. Le déblaiement n'a donné aucun renseignement nouveau, mais a permis de relever le plan d'un ensemble funéraire conçu suivant le même principe que celui de la reine Neit, avec des divergences provenant uniquement de la disposition du terrain. Cette pyramide, beaucoup plus ruinée que sa voisine, n'a plus une seule pierre du revêtement en place et il ne reste plus que des vestiges de la chambre funéraire; les fragments des textes qui couvraient les parois sont peu nombreux et ne donnent que des lambeaux de chapitres déjà connus.

Bien que la chapelle ait été saccagée avec acharnement, un plan assez complet a pu en être relevé. Du mobilier funéraire il ne reste que quelques fragments insignifiants; le seul objet trouvé dans les décombres est un élément de collier en forme de signe ☥, en or incrusté de pierres taillées, qui montre l'art de la bijouterie déjà parvenu, à la fin de la VI[e] dynastie, au degré de perfection qui caractérise le bijou du Moyen Empire.

La découverte la plus imprévue a été faite dans un des magasins de la chapelle funéraire, où le dallage avait été découpé pour l'installation d'un grand sarcophage rectangulaire en granit noir, sur l'une des faces duquel une colonne d'hiéroglyphes donne le nom de Pepi I; sur les trois autres côtés, des inscriptions horizontales indiquent que la destinatrice du sarcophage était une reine, femme et mère de rois, nommée Ankhes-n-Pepi [hieroglyphs]. Comme couvercle, on avait utilisé une dalle de basalte provenant également de Pepi I, à en juger d'après quelques vestiges de signes, seuls encore lisibles d'une longue inscription en très petits caractères qui couvrait jadis toute la surface de la pierre, mais qui a été soigneusement grattée lors de son remploi.

Dans le voisinage immédiat du sarcophage, plusieurs pierres ayant fait

partie de la maçonnerie des magasins d'Apouît, portent sur une de leur face des textes, fragments d'une stèle fausse-porte qui a pu être reconstituée presque en entier et qui avait été faite au nom de la même reine Ankhes-n-Pepi. Par ces inscriptions nous apprenons que cette reine avait été femme de Pepi II et mère d'un autre roi Noferkara, dont la pyramide se nommait [hieroglyphs].

Ces deux monuments nous fournissent ainsi un renseignement précis sur la période encore si obscure par laquelle se termine l'empire memphite : une des nombreuses femmes de Pepi II, peut-être la dernière en date, Ankhes-n-Pepi, forme le lien qui réunit la VI[e] à la VII[e] dynastie; son fils — ou petit-fils — est un des nombreux Noferkara dont les listes royales nous ont transmis les noms, et vraisemblablement le premier d'entre eux. La royauté devait passer à ce moment-là par une crise grave et n'avoir plus que des ressources très limitées, puisque le roi n'était pas en mesure d'élever même à sa mère un très modeste tombeau, et en était réduit, contrairement à tous les usages, à lui donner comme sépulture un local abandonné, à peine fermé, non souterrain, à graver la stèle sur le mur et à employer comme sarcophage des pièces dépareillées recueillies dans le vieux stock des monuments de Pepi I[er].

Comme la pyramide d'Aba, plus jeune de quelques années seulement, celle du nouveau roi Noferkara, sans doute de petites dimensions et construite hâtivement, se trouve selon toute vraisemblance dans la même région. Pour la retrouver j'ai effectué quelques sondages dans les monticules qui s'élèvent à l'ouest de la pyramide de Pepi II, mais je n'ai découvert que des tombes de particuliers; l'une d'elles, appartenant à un seigneur nommé Pepi Ninki [hieroglyphs], avait déjà été fouillée et publiée par Maspero, l'autre avait été construite par un fonctionnaire du nom de Khnoumou [hieroglyphs]. Toutes deux rentrent dans la catégorie bien connue des mastabas en briques avec chambre funéraire en pierre décorée suivant le type habituel de l'époque.

G. Jéquier.

RAPPORT

A M. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SERVICE DES ANTIQUITÉS

SUR

LES FOUILLES ENTREPRISES À BAHNASA

(OXYRHYNCHOS)

PAR M. LE D[R] ÉV. BRECCIA.

Le chantier de fouilles que j'ai dirigé à Oxyrhynchos au nom de la Société italienne pour la Recherche des Papyrus grecs et latins en Égypte, du 6 décembre 1931 au 24 mai 1932, vient d'être fermé.

Je m'empresse de vous soumettre mon Rapport préliminaire sur les résultats obtenus au cours de cette dernière campagne, résultats qui me paraissent assez satisfaisants.

Je n'insisterai pas sur les difficultés que nous avons eues pour obtenir des autorités compétentes le transfert de la tombe misérable et délabrée du cheikh Aly Gammam. En attendant leur solution, ne pouvant pas procéder à l'exploitation du kôm au sommet duquel était enseveli ledit cheikh, nous avons procédé à quelques travaux préparatoires de déblaiement autour du kôm même. Ces sondages nous ont rendu quelques fragments de papyrus peu importants, mais qui nous ont fourni la preuve que la piste était bonne.

En même temps, nous nous sommes préoccupés de recueillir le plus grand nombre possible de ces restes de sculpture architecturale dont notre précédente campagne avait fourni une si riche et si intéressante quantité.

Comme dans le passé, nous avons recueilli ces restes, pour la plus grande partie, éparpillés sous les couches de sebakh et de chakfs, dans tous les points du vaste champ de ruines, souvent très éloignés les uns des

autres. Très souvent les motifs de la décoration diffèrent des motifs qui nous étaient connus par les séries déjà exposées au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie.

Quelques-uns des couronnements des niches d'édicules gardent encore des figures humaines ou mythiques sculptées en haut relief. Il me suffira de rappeler ici une danseuse qui agite de chacune de ses mains un sistre de forme curieuse et rare, formé par une sorte de châssis de raquette et une balle mobile à l'intérieur du châssis lui-même.

Non moins intéressante est la niche dont le centre est occupé par un Panisque jouant de la flûte.

Parmi les restes de frises également, on remarque des spécimens très intéressants par leur décoration, consistant non seulement en motifs géométriques ou végétaux, mais aussi en oiseaux et autres animaux. C'est la vigne qui prédomine dans les pièces de cette campagne, ainsi que dans les pièces recueillies pendant la précédente; mais parmi les autres, la variété est d'une richesse remarquable.

L'étude comparative de toutes ces trouvailles d'Oxyrhynchos demandera du temps et des loisirs. Il serait, par conséquent, imprudent d'en tirer des conclusions par trop hâtives; mais, si je ne me trompe, Oxyrhynchos doit être désormais placée à côté d'Ehnassia, de Saqqara et de Baouit, et ne saurait être négligée par ceux qui s'efforcent de tracer les caractères et le développement de l'art chrétien en Égypte. Pour ma part, j'ai l'impression que cet art n'a pas fleuri dans des centres isolés et autonomes, mais qu'il a été répandu dans toute l'Égypte et qu'il a son centre d'origine à Alexandrie, dont l'influence ne s'est pas exercée exclusivement sur son territoire propre et dans sa banlieue. Partout, même à l'intérieur du pays où le noyau de population hellénique ou hellénisé avait été considérable, cet art chrétien présente un caractère plutôt *byzantin* que copte. L'art copte, d'ailleurs, malgré sa réaction dans le sens national, s'est largement inspiré des sujets et des motifs hellénistiques.

Pendant la campagne de cette année nous avons pu, en outre, explorer méthodiquement les vestiges d'un vaste édifice chrétien.

Cette exploration, malgré l'état de délabrement de l'édifice en question, malgré ses trois ou quatre réfections successives et malgré le vandalisme des sebakhins, nous a permis non seulement de recueillir une belle série de

chapiteaux et de restes de frises, mais encore de mettre au jour une sorte de crypte bâtie partie en blocs calcaires, partie en briques cuites. Quatre arcs, pas trop élévés mais d'assez large ouverture, occupent presque en entier les quatre parois d'une salle quadrangulaire. Ces arcs s'appuient sur des piliers surmontés par des chapiteaux.

Autour des arcs, formés par des blocs de calcaire blancs bien équarris et appareillés, avance une frise qui présente une riche variété de motifs décoratifs (fleurons stylisés, volutes, ovuli, combinaisons d'éléments géométriques).

La salle était couverte par une voûte en briques cuites, que nous avons retrouvée. L'entrée était certainement à l'Ouest. L'arc du côté Sud est formé par un mur de blocs. Celui du Nord était en communication avec un couloir adjacent. A l'Est, l'arc donne accès à une vaste abside, dont les parois verticales sont bâties en blocs de pierre, tandis que la voûte est en briques cuites placées à couteau et curieusement appareillées.

Au milieu de l'abside, dans sa partie plus haute, tout près de l'ouverture de l'arc, est insérée une dalle en calcaire portant gravée une croix en forme de signe ☥, flanquée par la première et la dernière lettres de l'alphabet grec, A et ω. Détail curieux, l'abside ne s'ouvre pas au centre de la paroi orientale : du côté Nord, l'arc d'ouverture touche à la paroi, tandis que du côté Sud, au contraire, il en est distant d'un mètre et demi environ.

La chambre était remplie de troncs de colonnes en calcaire, de restes de frises, de blocs, ainsi que de briques cuites. Nous y avons recueilli, entre autres, la main mutilée d'une statue colossale en marbre, ainsi que la statue acéphale d'une femme habillée, à demi couchée sur le flanc gauche.

Dans un coin de la bâtisse construite au-dessus de cette crypte (appelons-la, tout au moins provisoirement, ainsi), nous avons recueilli une vingtaine de vases en verre de basse époque, presque tous intacts, ainsi que quelques amulettes païennes. Ces objets étaient renfermés dans un gros vase en terre cuite ordinaire, qui était brisé en plusieurs morceaux.

Je crois qu'il vaudrait la peine de déblayer plus à fond cette ruine, surtout sur les côtés Est et Sud, et de la faire étudier par un spécialiste en architecture chrétienne.

Cette découverte, ainsi que celle d'une intéressante ancienne maison

arabe, pour la construction de laquelle on avait employé une belle colonne torse, ainsi que d'autres matériaux provenant d'une construction chrétienne, prouvent, à mon avis, que les bancs de sable qui entrecoupent les mornes et tristes collines de tessons, provenant du criblage du sebakh, cachent souvent quelques vestiges non encore détruits de fond en comble de l'ancienne Oxyrhynchos.

En plus de la main colossale et de la statue en marbre de femme drapée et couchée, qui appartiennent sans aucun doute à l'art romain, il y a lieu de signaler une belle statuette acéphale de jeune femme debout habillée d'un long *chitôn*, serré par une ceinture autour de la poitrine sous les seins, et d'un *himation*, qui lui couvre le dos en descendant des épaules sur les bras, laissant ainsi à découvert toute la partie antérieure du corps. Le poids de son corps appuie sur la jambe gauche, tandis que la jambe droite est légèrement inclinée et portée en avant. Son bras droit est allongé le long du flanc, le bras gauche est soulevé jusqu'à hauteur de la poitrine et quelque peu écarté. La main gauche devait tenir un objet qui a disparu.

Si le type de cette statuette est bien connu et assez répandu même en Égypte, notre exemplaire se recommande à l'attention, parmi ceux qui se trouvent dans la vallée du Nil, à cause de son exécution habile et soignée. Parmi les autres monuments païens, je me bornerai à signaler une statue de dieu Bès en calcaire, brisée au-dessous des cuisses et ayant des dimensions considérables.

La série de figurines en terre cuite, de lampes, de bouchons d'amphores, de fragments de verre polychromes, d'os et d'autres menus objets, sera examinée en détail en ses temps et lieu.

Aussitôt que nous avons pu avoir la libre disposition du kôm Aly Gammam, nous en avons commencé l'exploration méthodique. Le kôm mesurait 10 à 12 mètres de hauteur; nous l'avons divisé du haut en bas en quatre couches, enlevant chaque couche par tranchée de 1 mètre à 1 mètre et demi de hauteur.

La première et la seconde couches nous ont donné de petits fragments, en quantité appréciable mais presque tous inutilisables aux fins d'étude et de publication, la troisième couche, mieux partagée, et la partie

supérieure de la quatrième nous ont finalement procuré la satisfaction de recueillir un lot considérable de manuscrits.

Ce lot ne comprend que de rares pièces intactes, mais les fragments sont assez nombreux et de dimensions telles qu'on pourra en tirer profit.

De plus, étant donné que ces papyrus ont appartenu, autant que j'ai pu en juger par un examen hâtif, et naturellement très sommaire, du contenu, aux archives d'une même famille, dont le chef semble avoir été un certain Sarapion Apollonianos, gymnasiarque et *bouleutès* de la ville d'Oxyrhynchos, je suis persuadé que la science merveilleuse du grand helléniste et papyrologue qu'est le Sénateur Prof. Vitelli, aidée par la sagacité, l'habileté et la patience de son élève Mlle Prof. Medea Norsa, pourra arriver à trier les fragments de petites dimensions et à rapprocher plusieurs d'entre eux d'après l'écriture ou le contenu.

La plus grande partie de ces documents, parmi lesquels se trouvent quelques fragments littéraires, doivent appartenir au IIe et au IIIe siècles après J.-C., d'Hadrien à Septime Sévère.

Depuis longtemps nous étions persuadés, M. Beghé et moi, que le kôm Abou-Teïr qui se trouve à la limite Sud-Ouest du cimetière arabe, cachait lui aussi des papyrus. Cette conviction a été fortifiée par le fait que des fouilleurs clandestins essayent sans cesse d'y travailler, sans se préoccuper le moins du monde du respect dû aux morts.

Lorsque vous avez eu l'amabilité de venir visiter notre chantier, je vous ai montré l'endroit et vous ai manifesté le désir d'y pratiquer quelques sondages dans des points assez éloignés de la tombe du cheikh, pour me permettre de contrôler si nos prévisions répondaient ou non à la réalité.

Pour arriver à ce résultat il fallut, au préalable, obtenir que nous puissions travailler tranquillement sans être harcelés par les protestations intéressées et par les menaces des gardiens du cimetière et des fouilleurs clandestins à la solde des marchands.

Les résultats ont confirmé nos prévisions et, étant donné que nous avons été obligés de travailler à la surface d'un terrain déjà bouleversé par les voleurs, il nous a été donné de recueillir presque exclusivement des fragments, rarement utilisables, mais dont la quantité et la qualité allaient en

s'améliorant au fur et à mesure que nous descendions vers les couches plus profondes.

Quelques gros fragments nous ont, d'ailleurs, dédommagés de nos peines. Ils prouvent que la piste que nous avons suivie est bonne. Il y aura donc lieu de demander l'autorisation de déplacer la tombe — qui est dans un pitoyable état de conservation — du cheikh Abou-Teïr.

Év. Breccia.

Alexandrie, 31 mai 1932.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE

SUR LES

FOUILLES DE L'UNIVERSITÉ ÉGYPTIENNE

À TOUNA (HERMOPOLIS OUEST)

(avec 4 planches)

PAR SAMI GABRA.

La première campagne de fouilles de l'Université Égyptienne a commencé en février 1931 et s'est terminée dans la première quinzaine du mois d'avril de la même année [1].

La découverte et la publication du temple-tombeau de Petosiris par G. Lefebvre, ancien conservateur du Musée du Caire, ont mis en évidence la haute importance des monuments édifiés par la famille des grands prêtres de Thot et montré le degré de perfection que ces personnages avaient atteint dans le domaine moral et philosophique.

Divers problèmes se sont aussi posés, à la suite de cette découverte, concernant l'étendue des rapports des Grecs avec les Égyptiens dans les villes de la Moyenne Égypte.

[1] Avant Lefebvre, l'importante région de Derwa et Touna n'avait pas connu la faveur des fouilles des sociétés scientifiques. Il y a 35 ans environ, des entrepreneurs privés obtinrent l'autorisation de fouiller pour le compte du Service des Antiquités. Ils firent plus de dégâts que de travail utile. Après eux, on enregistre seulement une petite campagne faite par R. Weill (voir *Rec. de trav.*, 36, p. 92) et une autre campagne à Derwa, peu importante, faite par les Allemands (voir *Deutsche Orient Gesellschaft*, année 1913). Pour la description de la région au XIXe siècle, voir *Descr. de l'Égypte*, t. IV, p. 182 et suiv.; et aussi Ed. de Cadalvène et J. de Breuvery, *L'Égypte et la Nubie*, t. I, p. 244 et suiv.

Pour des raisons d'ordre pratique et scientifique qu'il serait oiseux d'indiquer ici en détail, il avait été décidé que les fouilles porteraient tout d'abord sur la colline située immédiatement au sud du tombeau de Petosiris. Une percée devait être faite dans cette direction en vue de dégager le beau monument de Petosiris de l'apport continuel du sable qui, venant buter contre sa paroi est, menaçait d'ensevelir le monument tout entier.

Le site du champ de fouilles, dans la ville funéraire d'Hermopolis, offre l'aspect d'un immense plateau parsemé de collines dont la hauteur atteint parfois 10 mètres et la longueur 30 mètres. Celles-ci se pressent les unes contre les autres, entrecoupées d'ornières creusées par les fouilleurs clandestins qui travaillaient jadis sans cesse dans ces régions isolées. L'état du terrain rend difficile et onéreuse l'evacuation des déblais. Il a fallu les transporter à une distance d'au moins 200 mètres à l'est, à un point où s'arrêtent les ondulations de ces collines, mais qui n'est pas cependant encore le terrain vierge. Aussi, pour ne pas courir les risques de recouvrir d'autres monuments, fallait-il explorer préalablement la place choisie. C'est ainsi que, en obliquant vers l'ouest, nous avons trouvé, à la surface du sol, des débris de pierres et de mortier qui indiquaient la présence d'un édifice. A 2 mètres de profondeur nous constations la présence des murs d'un temple-tombeau construit dans le style de celui de Petosiris. Cela nous à obligé à agrandir notre champ d'action.

Pour la commodité du lecteur, nous diviserons notre chantier de fouilles en deux secteurs : secteur sud et secteur est.

SECTEUR SUD.

Ce secteur s'étend sur un rayon de 90 mètres de long. Il contient des monuments en pierre calcaire, en briques crues ou cuites. Une partie de ces monuments se trouve dans le voisinage immédiat de la tombe de Petosiris, comme il est indiqué sur le plan ci-contre (fig. 1), tandis que l'autre se trouve environ à 75 mètres au sud du même tombeau.

L'édifice marqué tout en noir et situé au nord sur ce plan désigne le temple-tombeau de Petosiris. Quant aux édifices situés au sud et à l'est,

ils représentent des constructions dont le niveau varie entre o m. 5o et 2 m. 5o au-dessus de celui du tombeau de Petosiris.

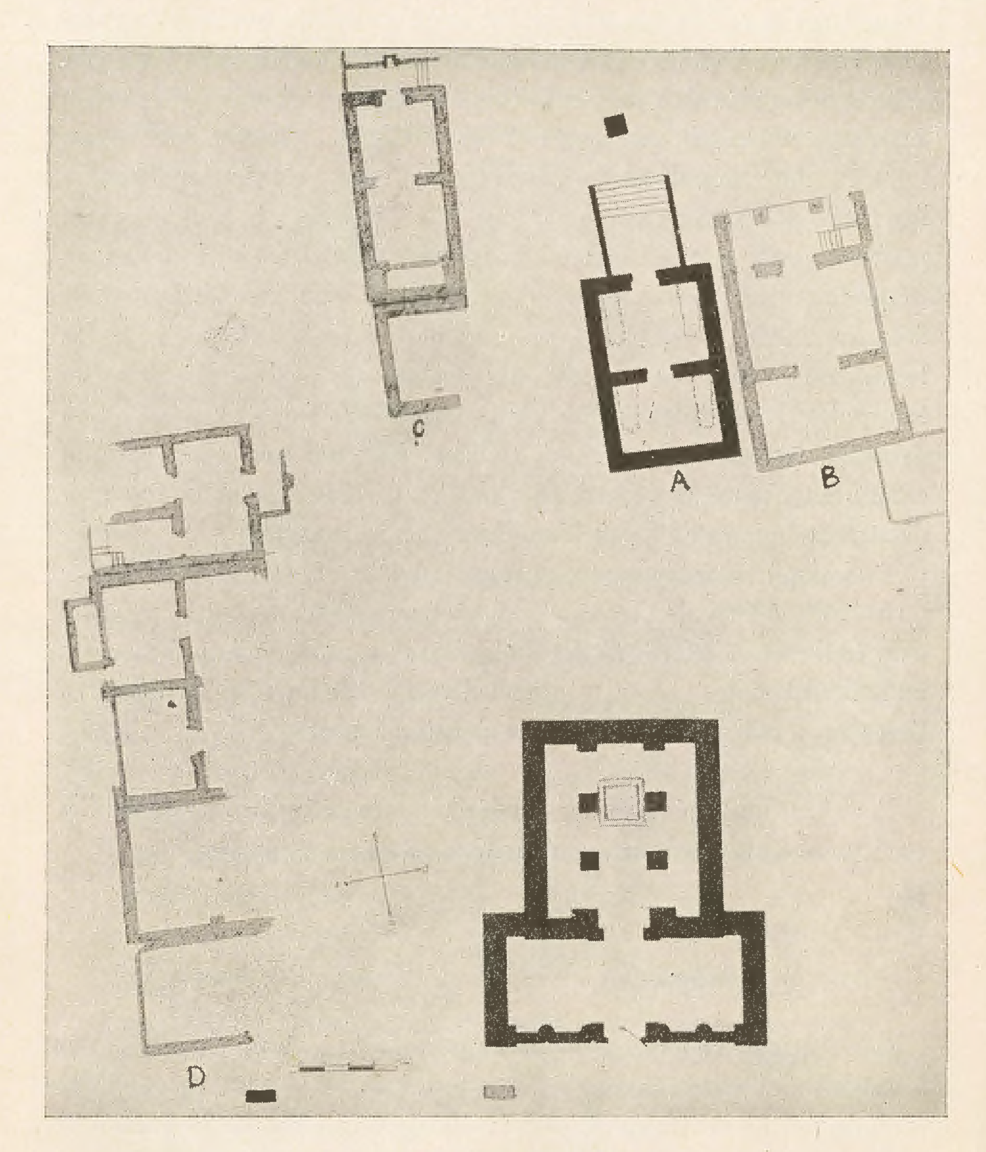


Fig. 1. — Plan, d'après le D[r] Neuffer.

Passons maintenant à la description rapide de quelques-uns de ces monuments, en commençant par la figure marquée A sur le plan.

A 10 mètres au sud de Petosiris quelques pierres émergeant du haut de la colline marquaient la présence d'un monument. Pour le dégager, il fallait faire une large entaille dans une colline de 10 mètres de haut et 30 mètres de long. L'opération était longue et onéreuse, et nous ne

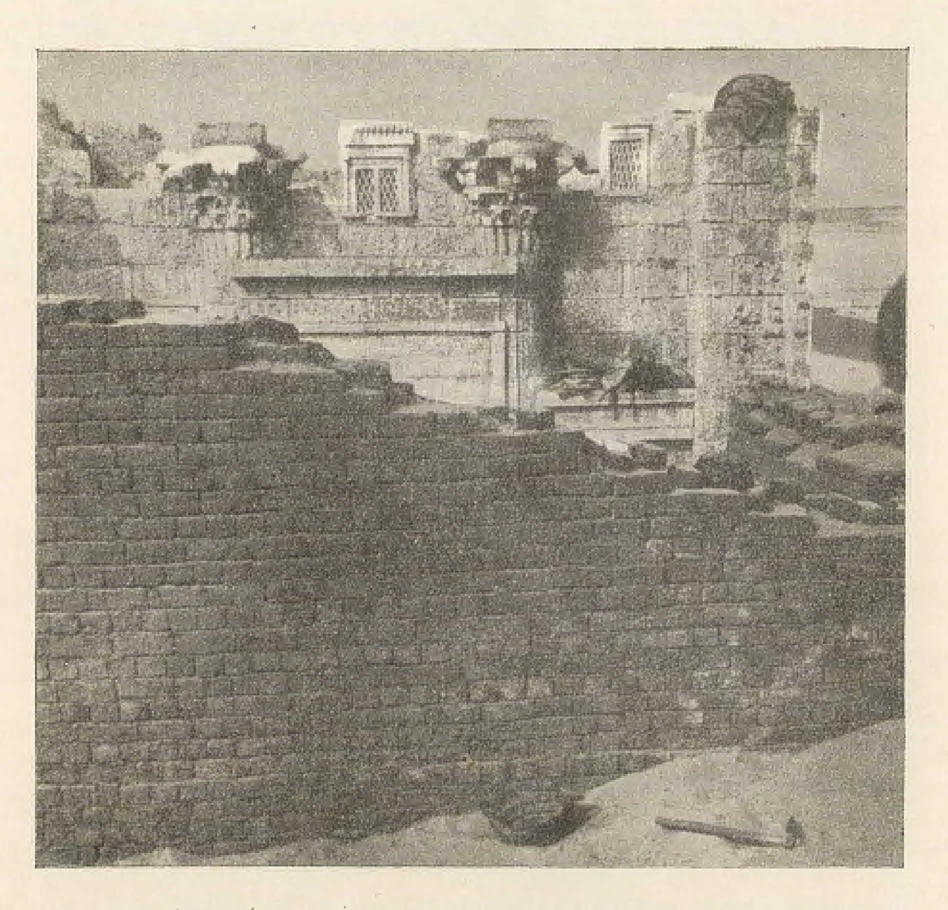


Fig. 2. — État du monument avant la démolition du mur en brique qui masquait l'entrée.

sommes parvenu à déblayer ce monument qu'au bout de trois semaines de travail, avec une forte équipe d'ouvriers.

Le premier dégagement nous a mis en présence d'un monument construit en petits blocs de pierre calcaire variant entre o m. 38 et o m. 45 de long, tandis que ceux de Petosiris, mieux taillés, mesurent 1 m. 10 de

long. L'entrée est orientée vers le sud. Elle était fermée par une construction rectangulaire en briques crues, avec les deux parois reposant sur le palier du perron, de telle façon qu'on avait accès aux chambres par un escalier descendant au lieu d'un escalier montant normal.



Fig. 3. — Objets trouvés dans la première chambre.

Les fausses fenêtres de notre monument ressemblent aux décors des murs de la villa Fannius Sinistor, à Boscoreale près de Pompei [1].

Les murs en briques crues construits de cette façon étaient un indice du remploi du monument à une époque postérieure. En effet, nous n'avons pas tardé à nous apercevoir de la triste réalité en entrant dans les chambres. Nous avons trouvé le sol jonché de corps jetés pêle-mêle et, naturellement, très peu d'objets intéressants, à part un buste de Sérapis en plâtre avec le calathus et une autre statue en plâtre fort abîmée par la chute de pierres et qui représentait une Isis de basse époque avec les deux cornes

[1] Voir May H. Swindler, *Ancient Painting*, p. 327 et fig. n° 528.

et le disque solaire [1]. Dans les décombres nous avons recueilli un vase à deux anses avec glaçure blanche portant le nom de ONH commencement peut-être d'un nom d'homme tel que *Ονησιμος*, un collier composé de figurines de femme en bois avec un phallus au milieu, et un autre collier formé de morceaux d'albâtre grossièrement taillés.

Après avoir photographié cette construction en briques crues et l'autel qu'elle contenait, nous avons décidé de la démolir pour dégager l'entrée du monument. Voici comment il se présente à nous (voir pl. I, en haut).

C'est une construction haute de 5 m. 40, large de 5 m. 24, et longue, sur son côté est, de 7 m. 80. On y accède par un escalier de six marches qui aboutit à un large pilier. A une distance de 1 m. 20 de la dernière marche, on trouve un petit autel en pierre calcaire qui mesure 1 m. 20 de haut et 0 m. 90 de large. Celui-ci porte au sommet 4 pierres triangulaires ou pierres à corne, pareilles à celles qui décorent l'autel de Petosiris [2]. L'autel est creux à l'intérieur; il est peint en rouge sur les 4 petites pierres carrées qui séparent les pierres à corne. A l'intérieur, ce monument comprend deux chambres presque carrées. Contre les parois est et ouest de ces chambres, on trouve deux logettes de mêmes dimensions, et mesurant 1 m. 90 de long, 1 m. 15 de profondeur et 0 m. 60 de largeur. A l'intérieur de chacune de ces logettes, il y avait un corps couché sur le dos, la tête au sud et les pieds au nord; les corps étaient pauvrement momifiés et n'avaient autour d'eux aucun objet. Ce monument n'a pas d'inscription; mais nous avons trouvé, près de sa paroi est, une dalle de pierre couverte d'une inscription grecque tracée à l'encre rouge qui relate la mort, à l'âge de 25 ans, d'un rhéteur Alexandrin du nom de Ptolémaios.

[1] D'après la mythologie gréco-romaine, Isis est l'épouse de Sérapis; elle symbolise l'épouse et le principe femelle de la génération, tandis que Sérapis résume en lui tous les dieux mâles et les forces de la nature (voir l'article *Sérapis* dans Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiq.*).

[2] Le musée Égyptien du Caire possède un autel en granit rose qui ressemble étrangement à celui que nous décrivons ici. Il est décrit sous le n° 961 et a été trouvé à Manchieh. Il a été dédié à Zeus Hélios par un certain Julianus qui vivait à l'époque des Antonins (voir Maspero, *Guide du visiteur*, 1915, p. 223). Cf. aussi Perdrizet, *Bronzes grecs d'Égypte de la collection Fouquet*, p. 18 et suiv.

L'absence d'inscriptions ne diminue en rien le grand intérêt de ce monument, qui présente, au point de vue architectural, des détails inconnus jusqu'ici dans les constructions égyptiennes.

La façade se compose d'une porte centrale flanquée de deux niches à fronton destinées aux statues ou aux autres objets de culte.

Au-dessus de la corniche de la porte d'entrée, à droite et à gauche de celle-ci, nous trouvons deux colonnes appliquées contre le mur. Les chapiteaux de ces colonnes sont du style dit composite, où la feuille d'acanthe alterne avec les volutes et le faisceau de lotus. Entre les chapiteaux de ces colonnes et à côté d'eux se trouvent trois petites fausses fenêtres, dont l'une a disparu. Celle de droite est plus petite; elle mesure 0 m. 40 de haut sur 0 m. 27 de large, tandis que celle du milieu est de la même hauteur mais deux fois plus large. Ces fenêtres sont décorées par des losanges en relief et peints en rouge. Elles affectent la forme d'une porte. Les losanges sont encadrés par deux colonnes et le sommet de la fenêtre forme une gorge décorée par le disque solaire ailé surmonté d'uræus. La petite dimension de la fenêtre ainsi que son décor nous expliquent l'idée que se faisaient les Égyptiens de l'usage et de l'utilité de la fenêtre. Les fenêtres, dans les pays chauds, étaient faites pour donner l'air et la lumière, mais elles ne constituaient pas l'âme de la maison comme dans les demeures modernes. Il n'y avait pas, chez les anciens, de terme propre pour désigner la fenêtre. Le mot «fenêtre» en égyptien dérive de la racine *wn* «ouvrir» et ce mot peut s'appliquer à la porte également. Chez les peuples grecs et latins, toute ouverture s'appelait «porta». Lorsque les fenêtres apparaissent, ce sont des claires-voies pratiquées au-dessus de la porte, ou bien près du plafond quand la fenêtre est placée à l'intérieur d'une salle. A la Basse Époque «fenêtre» s'exprimait par le mot *šašyti* avec le déterminatif du bois, et quelques stèles de l'époque gréco-romaine représentent, en effet, des fenêtres avec un grillage en bois [1].

A Pompei comme à Hermopolis, on trouve des ouvertures ou claires-voies en plâtre placées au-dessus de la porte d'entrée pour donner l'air et la lumière. C'est le *clathri*, qui est une sorte de grille fixe ou mobile

[1] Voir *Recueil de travaux*, 32, p. 137.

qu'on trouve dans les plus anciennes basiliques [1]. C'est aussi le prototype de la fenêtre copte en Égypte, qu'on trouve employée plus tard dans les monastères et les anciennes églises d'Égypte. Les claires-voies en losanges furent remplies aux époques postérieures par des verres en couleurs.

La façade de ce monument rappelle par son style les monuments de la fin de l'époque ptolémaïque. Si nous tenons compte, d'une part, de la différence de niveau qui existe entre ce monument et celui de Petosiris et, d'autre part, du niveau des maisons peintes, datées du IIe siècle, qui est plus élevé de 1 m. 50, nous pouvons attribuer approximativement ce monument au Ier siècle avant Jésus-Christ.

Revenant maintenant à la figure n° 1, examinons la maison adjacente au monument que nous venons de décrire et marquée par la lettre B. Cette maison est construite en briques crues. La façade et l'intérieur en sont revêtus d'un stuc blanc légèrement bleuâtre. La lumière arrive à l'intérieur de cette maison par une petite fenêtre en plâtre incrusté au-dessus de la porte d'entrée, ayant des claires-voies formant des losanges.

Cette forme de fenêtre est plus évoluée que celle du monument précédent. La maison elle-même est composée d'un étage inférieur, qui contient deux logettes voûtées disposées à gauche et à droite de l'entrée; au fond, on trouve une chambre voûtée et presque carrée. Toutes ces pièces sont réservées aux morts et sont éclairées à l'intérieur par des fentes verticales qui mesurent entre 0 m. 30 de large et 0 m. 60 de long. Sur le côté ouest de la maison on trouve un petit escalier qui mène au premier étage. Celui-ci comprend deux pièces couvertes de stuc. La première est flanquée de deux colonnes rondes et partiellement peintes en rouge; toutes les parois sont coupées par des niches rondes dont la hauteur varie entre 0 m. 60 et 0 m. 80, avec 0 m. 40 de largeur. Sous la loge de l'escalier, nous avons trouvé un groupe de poteries rouges et cerclées. Quelques-unes ont la forme de vases étriers avec deux anses et un bec; leur panse est souvent couverte d'un vernis rouge ou de lignes marron imitant le raisin sur

[1] Daremberg et Saglio, *Diction. des Antiquités gr. et rom.*, article *Fenestra*, p. 1038. Les fenêtres trouvées dans les temples égyptiens sont des baies rectangulaires fermées par des grilles de pierres à barreaux verticaux, qu'on désigne sous le nom de *claustra* (voir Jéquier, *Manuel d'Archéol. égypt.*, p. 132).



Fig. 4. — Fenêtre de la maison marquée A sur le Plan.

treille. L'un de ces vases porte le nom de ΚΟΠΡΗ [1] tracé à l'encre rouge. Certains sont encore noircis par la cendre noire qui couvre leur surface; d'autres ressemblent, par les filets circulaires qui les couvrent, aux vases Crétois [2].



Fig. 5. — Groupe de vases trouvés sous la cage de l'escalier.

L'étage supérieur semble avoir été réservé à la famille et aux amis qui devaient y séjourner pendant les fêtes des morts, comme font les Égyptiens de nos jours.

---

[1] Sur les noms dérivés de ΚΟΠΡΟΣ, nom donné aux enfants trouvés, voir Perdrizet, *Coprias*, in *Rev. des études anciennes*, année 1921.

[2] Charles Dugas, *Délos. Les vases de l'Héraion*, p. 153 et 154.

A quelques mètres à l'est, nous avons dégagé une autre construction en briques crues et blanchie également à la chaux. Elle se trouve à un niveau sensiblement supérieur à la précédente, et on y arrivait par un escalier qui aboutit à un palier carré au milieu duquel se trouve un autel en briques crues blanchies à la chaux. Cet autel est dans l'axe de l'entrée, qui est orientée elle-même à l'ouest. La porte d'entrée, qui était bouchée par des briques, conduisait à deux pièces presque carrées et blanchies à la chaux. Seule la partie inférieure de ces murs est peinte de rectangles en rouge, gris ou bleu moucheté. Au milieu de ces rectangles, on trouve des cercles de couleurs variées imitant la coupe de colonnes en marbre ou en porphyre. La première pièce est carrée. Elle contient trois niches, dont deux se trouvent contre la paroi nord et une contre la paroi sud. Il y avait contre celle-ci un lit en bois sculpté en forme de canapé à dossier, malheureusement en très mauvais état. Sur ce lit reposait la momie d'un homme enveloppé dans une toile de sac couchée sur le dos, les pieds à l'ouest et la tête à l'est. Cette pièce communiquait avec l'autre par une porte, sur les deux parois de laquelle se trouve une inscription écrite à l'encre noire en lignes horizontales, au nombre de quinze sur l'une des parois et de neuf sur l'autre. Les murs de la porte sont décorés de lauriers garnis de fleurs et de feuilles stylisées. Cette inscription sera publiée par M. le Professeur Paul Graindor, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale.* D'après lui les deux inscriptions sont d'une importance capitale. Il s'agit d'une jeune fille nommée Isidôra, contemporaine d'Antinoüs. Elle périt comme lui dans le Nil et comme lui connut les honneurs de l'apothéose, ainsi qu'il était d'usage, au dire d'Hérodote [1], pour ceux qui se noyaient dans le fleuve ou étaient dévorés par les crocodiles. Ravie par les nymphes filles du Nil, Isidôra est assimilée à une nymphe, peut-être à une saison, en tout cas à Isis.

[1] Voir Hérodote, II, 90, et Griffith, *Ä. Z.*, année 1909, p. 132 et suiv. Les morts noyés étaient appelés les «loués»; Osiris lui-même, étant mort noyé, était intitulé «le loué parmi les loués». A Dandour en Nubie on vénérait les noyés à l'époque romaine. (Cf. Miss Murray, *Cult of the drowned in Egypt* in *Ä. Z.*, année 1913-1914, p. 127). L'apothéose d'Isidôra aurait suivi d'un quart de siècle celle d'Antinoüs le mignon de l'Empereur Hadrien.

L'une des deux épigrammes nous dit comment le tombeau fut construit par les filles du Nil elles-mêmes.

Dans la seconde est décrit, saison par saison, le rituel du culte d'Isidôra, libations, offrandes de fleurs et de couronnes. Ce qui est ici particulière-



Fig. 6. — Tombeau d'Isidôra.

ment important, c'est, nous dit le père d'Isidôra, auteur de l'épigramme, que ce rituel était le même que celui que l'on observait dans le culte d'Isis et que nous ne connaissons pas encore.

Cette porte, dont les parois sont inscrites, conduit à une pièce de forme

carrée et couverte de stuc blanc légèrement bleuâtre. Le sol de ces deux pièces est peint en rouge comme à Pompei et à Délos. La partie est de la chambre contient une niche, qui affecte la forme d'une conque dont la partie supérieure est décorée par un croissant et une étoile dorés. Le tout devait former une alcôve voûtée flanquée de deux colonnes torses, dont la plinthe seulement est recouverte d'une couleur rouge mouchetée imitant le porphyre. Le bas de la niche est peint et orné d'un lit à l'égyptienne avec les pieds de lion. Sur une banquette de maçonnerie placée audessus de ce lit, à 0 m. 80 au-dessus du sol, le corps d'Isidôra reposait couché sur le dos, tête au sud, pieds au nord. La momie, sommairement préparée, était enveloppée dans un joli cartonnage couvert de scènes religieuses de basse époque. Le tout avait largement souffert par la chute de la voûte. La momie portait au petit doigt de la main gauche une bague en or avec un petit chaton d'émeraude. Près de la tête se trouvait un vase couvert d'un vernis rouge. Une pièce de monnaie d'Antonin le Pieux, trouvée avec le tout, nous a permis de dater approximativement le tombeau.

La deuxième partie du secteur sud contient une série de maisons peintes et construites en briques crues. Ces maisons sont intéressantes par leur forme et par leur décor, car elles sont à peu près uniques en Égypte; elles datent du IIe siècle après J.-C. Leurs détails architecturaux ainsi que leurs peintures nous montrent les origines de l'art copte[1]. L'une d'elles est presque complète; elle contient encore un petit escalier peint en rouge qui conduit à la terrasse.

En examinant le plan de cette maison (fig. 7), on remarque qu'elle est composée d'une loggia de quatre colonnes lisses et de deux entrées. La partie supérieure, qui comprend quatre pièces, est divisée en deux parties nettement séparées par un mur. Seul le côté ouest communique

[1] Il semble que les monuments trouvés à Hermopolis Ouest, qui est à 20 kilomètres de Baouit, montrent que l'art byzantin en Égypte, c'est-à-dire l'art copte, s'est formé au contact du style gréco-romain. La figure 6 (voir p. 67) nous donne le type fréquemment employé dans la stèle copte d'une conque et de deux colonnes torses. C'est ainsi que les maisons funéraires d'Hermopolis forment en quelque sorte une introduction à l'étude de Baouit.

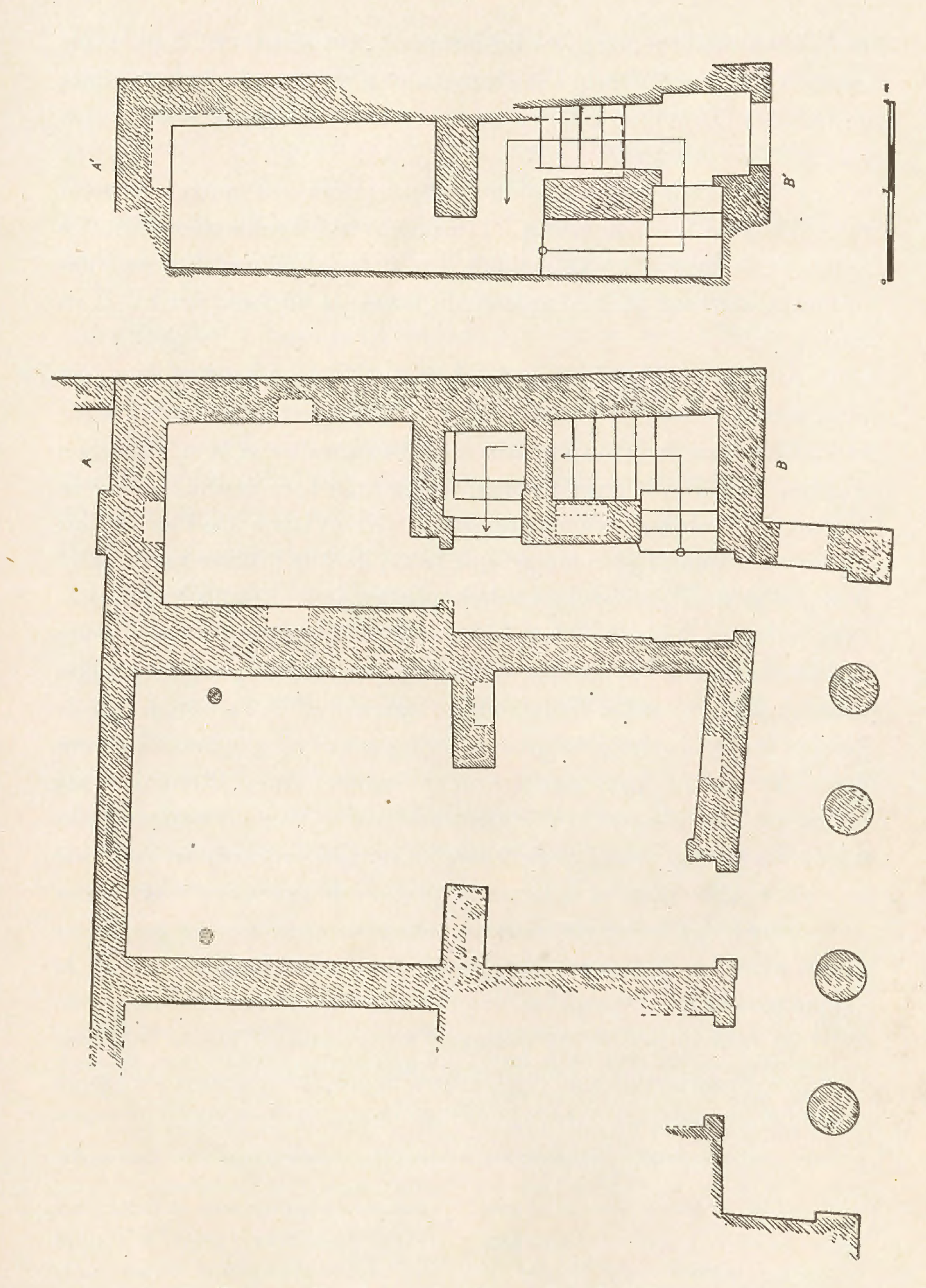


Fig. 7. — Plan de la maison dite «maison du gardien».

avec l'étage inférieur, composé lui-même de deux chambres. Tout le côté ouest est seulement blanchi à la chaux; nous n'y avons relevé aucune trace de sépulture. C'est pour cette raison que nous avons appelé cette maison «maison du gardien».

Le côté est de la loggia ainsi que les deux pièces sont couverts de peintures. Deux tableaux de chasse à la panthère et à l'antilope ornaient les parois de la loggia, tandis que les parois des chambres couvertes des panneaux imitaient des revêtements de lames de marbre (voir pl. I, en bas).

Le procédé employé dans ces peintures est une combinaison de modes couramment en usage à Délos et à Pompei [1]. Le mur est revêtu sur toute sa hauteur d'un enduit uniformément blanc-bleuâtre et sans distinction d'assises. La partie basse, qui est au niveau du sol, recevait un enduit en couleur, généralement rouge, quelquefois gris ou jaune. On formait ainsi une sorte de plinthe plus longue que large, dont la hauteur variait entre 0 m. 50 et 0 m. 75. Au-dessus de la plinthe, le mur était divisé en sections verticales, les orthostates. Ici on voit très bien que l'artiste a voulu réaliser l'imitation des plaques de marbre qui ornaient jadis les grandes maisons des aristocrates d'Alexandrie; mais cette fois l'artiste a évité le procédé employé durant le premier style pompéien, qui consiste à faire des saillies en stuc pour marquer les différentes assises. Il remplace ces saillies par des pilastres et des corniches peintes avec des ombres puissantes. Le mur est complètement uni; les sections verticales reposent sur la plinthe. Elles affectent la forme de plaques de marbre et sont peintes en couleur rouge moucheté, en noir moucheté, en blanc, en gris ou en jaune, avec des lignes ondulées jaunes courant du haut en bas de la plaque pour imiter le porphyre, le granit noir, le marbre gris antique de Milet ou bien la brèche. Au-dessus de l'orthostate on trouve l'appareil isodome, fait de sections de moindres tailles qui sont décorées parfois de méandres, de perles, d'oves, de coupes de forme circulaire ou en losanges.

[1] Bulard, *Peintures murales et mosaïques de Délos*, p. 128. — Cependant ce mode d'incrustation de plaques de marbre se rencontre à Alexandrie à une époque antérieure à celle de Délos (voir Pagenstecher, *Nekropolis*, p. 170, et Breccia, *La Necropoli di Sciatbi*, t. I, p. 147).

Le bandeau est rarement visible, car cette partie a en général souffert par suite de la chute du toit; lorsqu'il subsiste, il est souvent peint de tons variés dont les couleurs sont choisies parmi celles qui sont le plus employées sur le champ des parois et est orné de volutes et de méandres où domine la couleur noire. Dans nos fouilles de cette année, nous avons rencontré un seul exemple de bandeau; son décor s'harmonise avec la couleur de brèche qui couvre la plus grande partie des murs.

Il y a des maisons qui sont composées seulement d'un propylône et d'une chambre à coucher au fond de laquelle est une alcôve en maçonnerie aménagée dans la muraille. Cette alcôve est précédée de deux colonnes reliées par un toit voûté, ce qui donne l'illusion de la profondeur; c'est du trompe-l'œil. Au-dessus de l'alcôve, on trouve des tableaux peints mythologiques, à sens allégorique, tels que l'enlèvement de Proserpine par Pluton [1]. Cette scène occupe la partie voûtée de la pièce; elle est placée au-dessus d'un lit dont le rebord est formé de briques peintes en rouge, marquées par des filets blancs. Le sommier est composé de petits morceaux de bois arrondis, aménagés entre le rebord du lit et le mur de fond. Sur ce mur de fond au toit voûté on voit Pluton, les chairs peintes en rouge, à peine couvert, la tête ceinte d'une couronne, qui saisit à pleines mains Proserpine. Celle-ci (à peau d'un ton crême) a l'air surprise et affolée, lève les deux bras, suppliante; une partie de son écharpe vient voltiger derrière sa tête renversée. Derrière le char, Éros ailé s'apprête à décocher une flèche, tandis qu'Hermès debout, peint en rouge, conduit le char avec son caducée [2].

[1] Nous trouvons la scène de l'enlèvement de Proserpine traitée d'une manière à peu près analogue dans le tombeau de Nasoni (voir Swindler, *Ancient Painting*, p. 385 et fig. 596).

[2] L'enlèvement de Proserpine par Pluton est une représentation mythologique fréquemment employée depuis l'époque des Antonins. Ce tableau du rapt de la fille de Déméter n'était pas réservé au sexe féminin; on l'employait au hasard. C'est ainsi que nous trouvons ce thème représenté sur des monnaies d'Alexandrie aussi bien que sur les sarcophages d'hommes (voir Reinach, *Reliefs*, t. III, p. 25, 159).

SECTEUR EST.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous avons été amené a faire des fouilles dans ce secteur à la suite de l'examen de l'emplacement où nous devions jeter les déblais.

A 90 mètres en ligne droite et à l'est de Petosiris, nous avons trouvé les restes d'un temple-tombeau appartenant aux descendants de la famille de Petosiris. Ce temple est composé d'un pronaos rectangulaire, dont la façade est orientée vers le nord, et d'une chapelle à quatre piliers carrés au milieu de laquelle se trouve un puits. Comme à Petosiris il est précédé d'une avenue dallée, qui mesure actuellement 8 m. 20 de long et 3 mètres de large et conduit à l'édifice. L'autel devait être dressé sur le côté est de l'avenue, mais nous n'en avons pas encore totalement déblayé l'emplacement.

Tout l'édifice rappelle dans les détails de la construction et du décor peint, et même dans les dimensions, celui de Petosiris. Il en diffère cependant en ce que le pronaos fait partie intégrante du monument, tandis que, dans le temple-tombeau de Petosiris, il a été ajouté à la chapelle qui formait à l'origine un tout indépendant et montait en talus comme un pylône encadré de deux tores rubanés [1].

Cette construction a malheureusement beaucoup souffert, comme on le voit d'après le plan ci-contre (fig. 8). Les blocs de pierre ont été enlevés il y a une soixantaine d'années, d'après les dires des gens du pays, afin de fabriquer de la chaux pour les mosquées et les saquiehs.

A l'époque gréco-romaine, entre le Ier et le IIe siècle après J.-C., la chapelle et le pronaos avaient servi de sépulture. Le sol était jonché de sarcophages romains et, sous les dallages mêmes, nous avons trouvé la momie d'une femme qui, d'après la collection très curieuse de verres et d'instruments en plomb trouvés auprès d'elle, semble avoir appartenu à une classe de prêtresses. Une pièce de monnaie recueillie avec ces objets et portant l'effigie d'Antonin le Pieux nous a permis de dater la violation de la partie supérieure du temple-tombeau. Le puits semble avoir été

[1] LEFEBVRE, *Tombeau de Petosiris*, 1re partie, p. 14.

violé déjà un peu avant cette époque, à en juger d'après le modèle des masques qui couvraient les corps posés à même sur le sol. Ces masques représentent des têtes de femmes avec les cheveux ondulés et le catogan

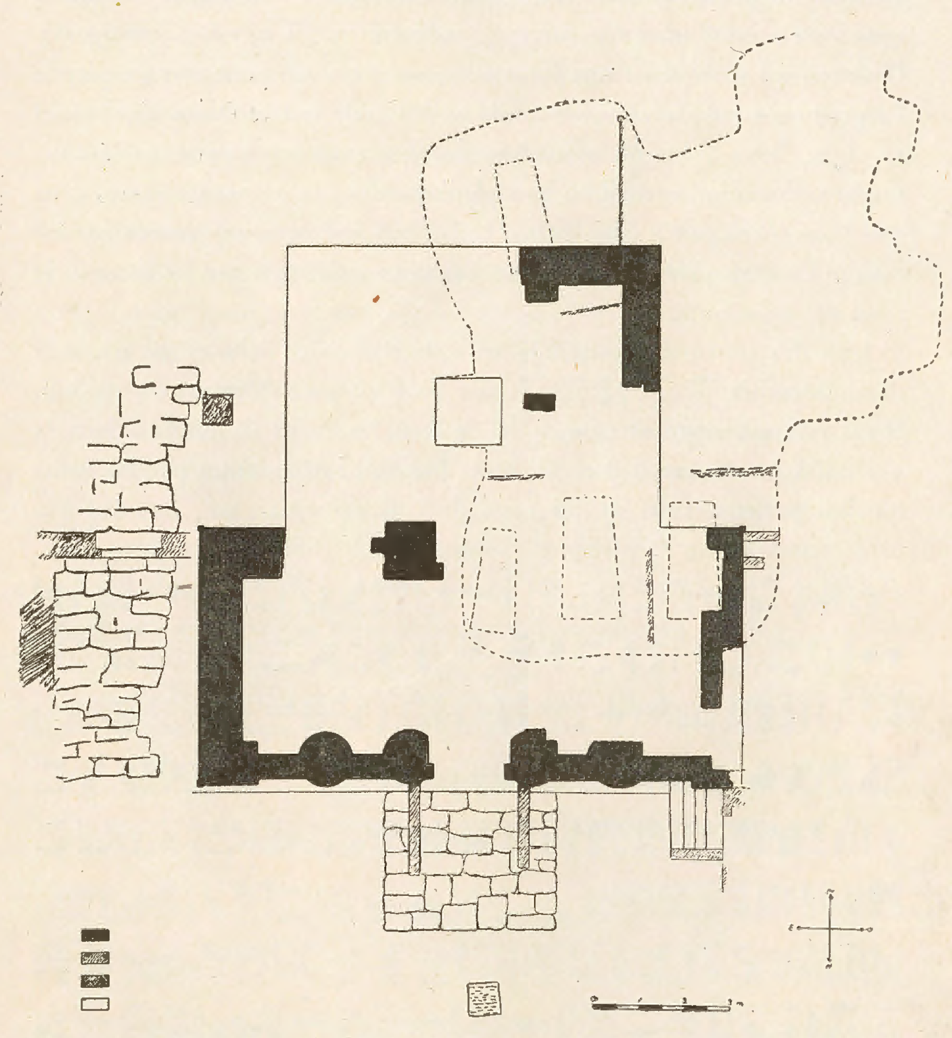


Fig. 8. — Plan du temple-tombeau de Padykam et de son père Dḥwty-Iou, d'après le Dr Neuffer.

sur la nuque, coiffure appréciée au Ier siècle après J.-C. Parfois les cheveux affectent la forme de nids d'abeille avec un diadème placé sur le devant de la tête, ce qui rappelle la coiffure de Julie fille de Titus; en d'autres cas,

le diadème domine à peine le chignon, comme à l'époque de Trajan[1].

En dégageant le puits qui s'ouvrait dans la travée centrale de la chapelle et qui était rempli d'éboulis tombés du plafond, nous avons trouvé, à droite de l'entrée, trois sarcophages anthropoïdes en pierre calcaire et sans inscriptions; un autre sarcophage se trouvait à gauche (voir fig. 8). Chacun était placé dans une logette marquée par un petit mur en pierre. Le premier était complètement vidé et les trois autres étaient également saccagés. Nous avons pu cependant dégager sous les décombres le couvercle entier d'un cercueil en bois placé dans un de ces sarcophages, ainsi que la majeure partie d'un autre. Grâce aux inscriptions gravées sur les couvercles nous pouvons compléter nos renseignements sur les titres et le rang des occupants.

L'un des couvercles portait le nom de Padykam. Celui-ci est né de la dame Istemhêt ; son père est probablement Dḥwty-Iou. Il est écrivain royal et comptable de tous les biens de temple dans le nome d'Achmounein et dans d'autres localités intéressantes par les noms qu'elles portent. Voici ce qui reste de l'inscription :

---

[1] Cf. Cagnat et Chapot, *Manuel d'Arch. romaine*, t. II, p. 387.

[2] *Stawt* est le nom de la nécropole à Meir au sud de Baouit.

On remarque, d'après cette inscription, que Padykam («le don du taureau») était scribe du nome d'Achmounein «Ḫemenw» et, en même temps, scribe royal du nome «Ḫemenw pa maket» et prêtre de la chatte vivante du temple de Pakhet (la chatte adorée au sud de Beni Hassan).

Le nom du nome paraît ici pour la première fois. C'est un nom par apposition, qui doit désigner, selon toute probabilité, tout le côté ouest qui se trouve vis-a-vis d'Achmounein. Cette partie peut englober le territoire actuel de Touna et de Dirwa.

On remarquera que Padykam ne porte pas le titre «Grand des Cinq», attribué à tous les membres de la famille de Petosiris jusqu'à la troisième génération. Il semble, d'après l'inscription de Dḥwty-Iou, qui est le père de Padykam, que nous sommes en présence d'une lignée apparentée à Petosiris par le côté féminin.

L'inscription gravée sur le fond du cercueil de Dḥwty-Iou est heureusement plus longue, mais ne nous donne pas de renseignements sur une date précise ni sur sa filiation. Elle n'en est pas moins intéressante, car elle présente des particularités d'orthographe qui montrent une fois de plus, dans le style de la basse époque, la tendance archaïsante : c'est ainsi que le suffixe du premier pronom est exprimé par et que le pseudo-participe avec sa forme *hḳ3wiy* est fréquemment employé. :

sic

[hieroglyphic inscription, lines 4–5, with "sic" annotations]

La première partie de l'inscription est tirée du chapitre 72 du *Livre des morts* [1], tandis que la deuxième partie contient les formules fréquentes qu'on trouve sur les stèles de l'Ancien Empire.

Ḏḥwty-Iou est le fils de [hieroglyphs] et de la dame [hieroglyphs]. Il porte les mêmes titres que son fils; il est scribe royal de comptabilité dans le nome «Ḥemenw pa maket», alors que sa femme porte le titre de [hieroglyphs] «chanteuse de la déesse Neḥemaouit». Cette déesse est l'associée de Thot. Elle est représentée parfois avec une figure de femme coiffée d'un sistre et s'identifie avec Hathor; comme elle, elle aime la musique et porte le titre de fille du soleil [2].

En nettoyant le puits de ce temple-tombeau, nous avons trouvé une quantité considérable d'amulettes en faïence, lapis-lazuli, hématite et cornaline. Comme tous les objets qui sortent de Touna, ils se distinguent par la beauté du coloris et leur excellente technique, notamment en ce qui concerne les scarabées et les amulettes en faïence bleue [3].

Dans les décombres, nous avons trouvé une statue en granit noir, haute de 0 m. 60. Le style de cette statue a beaucoup d'affinité avec celui du début du Moyen Empire. L'inscription n'est pas à la place médiane où elle

[1] Voir Naville, *Todtenbuch*, pl. 84, nos 8-11; Budge, *Book of the Dead*, chap. LXXII, p. 161.

[2] Lanzone, *Dizion. di Mitologia*, tav. CLXXIV, et Max Müller, *Egyptian Mythology*, p. 141. Le nom de Padykam est un nom fréquent dans la famille de Petosiris (voir Lefebvre, *Tomb. de Petosiris*, p. 2 et 6).

[3] Ces objets sont inscrits au *Journal d'entrée* du Musée du Caire sous les nos 58389-58427. Voir aussi la planche III ci-jointe.

devrait être, ce qui nous a fait penser un moment qu'elle était remployée. Cependant la présence d'Osiris sur le côté droit lui donne bien le cachet des statues saïtiques. Voici l'inscription :

[hieroglyphic inscription with notes (1) and (2)]

«Prince, comte, chancelier royal, ami unique, scribe des écrits du Palais, gouverneur de la ville d'*Ourit*, Pa-khar.

Je tiens à remercier, avant de terminer cet article, Youssef eff. Khafagui, qui m'a aidé non seulement dans les travaux de photographie, mais aussi en exécutant les aquarelles des maisons peintes. Ces aquarelles seront l'objet d'une publication plus détaillée dans un avenir que nous espérons très proche. Abdel Hakem eff. el-Alem, licencié de la section d'Égyptologie, nous a rendu au cours des recherches d'inestimables services par sa vigilance et son assiduité inlassable.

Sami Gabra.

(1) On croit distinguer la partie antérieure du signe [hieroglyph].

(2) Le personnage, barbu, tient sur le genou un bâton qui semble être un [hieroglyph].

UNE LISTE DE NOMES À LÉTOPOLIS

(avec 1 planche)

PAR M. HENRI GAUTHIER.

Parmi les anciennes cités du Delta, il en est une dont les vestiges tendent à reparaître en nombre de plus en plus considérable : c'est la métropole du 2e nome, située à gauche de la branche occidentale du Nil, *Sḫm*-Λητοῦς πόλις-Létopolis-ⲂⲞⲨϢⲎⲘ : ⲞⲨϢⲎⲘ : ⲈⲨⲤⲒⲘ-أوسيم (*Oussim*) (province de Guizeh, district d'Embaba).

Dès 1904, le regretté W. Spiegelberg signalait à Oussim cinq blocs aux cartouches de Nectanébo II (XXXe dynastie)[1], venant s'ajouter à ceux qu'avaient publiés la même année Ahmed bey Kamal et Ahmed effendi Naguib[2]. En 1923, au cours d'une inspection du site, j'avais la chance de retrouver, à l'intérieur même du village, d'autres blocs en pierre dure gris-noir qui représentaient certainement les restes d'un temple consacré par Nectanébo II à [hiéroglyphes], dieu patron de l'endroit. L'un d'eux portait un fragment de procession de nomes, où l'on voyait le district *šn ꜥḏ*, inconnu des autres listes similaires et impossible à identifier[3].

Du fait que les ruines de Létopolis sont voisines du Caire on était en droit d'induire qu'elles avaient, comme celles de Memphis et d'Héliopolis, servi à approvisionner en pierre les entrepreneurs de bâtisses de la grande cité. Les *Inscriptions hiéroglyphiques trouvées dans Le Caire,* publiées en 1903 par M. Daressy[4], ne contiennent cependant aucun fragment provenant d'Oussim. Mais un heureux hasard a permis, en janvier dernier, au Service des Antiquités de mettre la main sur quatre pierres inscrites au nom de Nectanébo II et originaires, sans doute possible, de l'antique *Sḫm*.

Au cours des travaux que le Service de la Voirie exécutait dans le quartier Souk el-Salaḥ en vue du percement d'une rue, on découvrit ces quatre blocs, taillés dans le même granit gris-noir que les blocs vus précédemment à Oussim. Ils nous furent remis et je les fis transporter au Musée.

(1) *Recueil de travaux,* XXVI, p. 147-148. Cf. mon *Livre des Rois,* IV, p. 188, § XV.

(2) *Annales du Serv. des Antiq.,* IV, p. 83-84 et 91-94.

(3) *Ibid.,* XXIII, p. 171-173. Cf. mon *Dictionn. géogr.,* V. p. 138.

(4) *Ann. Serv. Ant.,* IV, p. 101-109.

Deux d'entre eux sont peu importants, car ils ne portent que les cartouches de Nectanébo II; mais les deux autres (voir la planche) constituent les restes d'un soubassement de temple décoré d'une procession de personnages géographiques orientés ⟶, analogues au personnage *šn ꜥḏ* vu en 1903 à Oussim. Nous sommes évidemment en présence de nouveaux éléments de cette même procession de nomes, qui était une procession *complète,* comportant non seulement les nomes eux-mêmes, mais aussi leurs trois habituelles subdivisions, *mr, ww, pḥw*[1].

Le premier bloc, dont la moitié supérieure est seule conservée, représente le 15e nome de la Basse-Égypte, [hiéroglyphe], symbolisé par le dieu Thot ibiocéphale, coiffé du diadème osirien *atef* et tenant en mains le sceptre [hiéroglyphe] et le [hiéroglyphe]. Devant ce personnage est tracée, en deux colonnes dont la moitié inférieure a disparu, la légende propre au 15e nome du Delta.

Derrière le personnage on voit, en outre, la moitié de droite de la première des deux colonnes qui contenaient la légende du nome suivant, le 16e nome, ou «nome du dauphin(?)», dont la métropole était Mendès.

Quant au second bloc, il est conservé sur toute sa hauteur. Nous y voyons donc en son intégrité le personnage symbolisant un autre district de la Basse-Égypte, qui présente à deux mains le cartouche [hiéroglyphes]. Le nom du personnage, tracé au-dessus de sa tête, est [hiéroglyphes]. Il s'agit donc du *pḥw* d'un des nomes du Delta qui n'était connu jusqu'ici que par la liste des *pḥw* au temple de Ramsès II à Abydos (cf. Mariette, *Abydos,* II, pl. 6, rangée inférieure). Ce personnage occupe à Abydos le dixième rang parmi les seize dont se compose la procession des *pḥw,* de la Basse-Égypte; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il représente le *pḥw* du 10e nome (Athribite), car d'une part l'ordre dans lequel ces personnages se succèdent ne paraît pas correspondre à l'ordre traditionnel des listes ptolémaïques, et d'autre part sur ces dernières le *pḥw* du 10e nome porte un nom tout autre que [hiéroglyphes]. Nous nous trouvons donc en

(1) A l'occasion, je rappelle qu'il existe une autre procession de nomes datant de Nectanébo II dans la cour du petit temple de Medinet Habou (cf. Brugsch, *Reiseberichte,* édit. 1855, p. 300, et *Geographie,* I, p. 99, liste XII; Daressy, *Notice... Medinet Habou,* p. 6; Steindorff, *Gaue,* p. 7).

présence, avec ce *pḫw*, d'une difficulté analogue à celle qui nous a arrêté en 1923 lorsqu'il s'est agi d'identifier le district *šn ʿḏ* du bloc d'Oussim.

La lecture même du nom de ce *pḫw* reste incertaine : *ȝȝ, ww, rḫwj* (?).

Faisant suite à ce *pḫw*, notre bloc montre la légende en trois colonnes d'un autre *pḫw*, qui n'est pas conservé mais dont le nom, [hiéroglyphe] *ššm*, est nettement lisible à la colonne 2. Nous avons ici le *pḫw* du 7e nome du Delta, bien connu par les diverses listes d'époque gréco-romaine, mais qui ne semble pas figurer sur la liste du temple de Ramsès II à Abydos, à en juger, du moins, par la publication de Mariette. Si, toutefois, ce *pḫw* de la liste Nectanébo était à identifier avec le *pḫw* [hiéroglyphe] de la liste Ramsès II, nous serions autorisé à conclure de la confrontation de cette dernière liste avec le nouveau fragment de la liste Nectanébo à des divergences sensibles dans la disposition de ces deux processions. Le *pḫw ššm*, en effet, qui vient au second rang après le *pḫw* ȝȝ(?) sur la liste Ramsès II, succède, au contraire, immédiatement à ce dernier sur la liste Nectanébo. Laquelle des deux listes représente alors l'ordre officiel? Il est impossible de répondre à cette question, puisque les listes-types des époques ptolémaïque et romaine ne connaissent plus le *pḫw* ȝȝ(?) des âges antérieurs. Il est, toutefois, fort probable que c'est la liste Nectanébo, dont de trop rares fragments nous sont encore connus, qui reproduit la disposition la plus proche de la disposition type qu'adopteront plus tard les décorateurs des temples ptolémaïques. Sous Ramsès II, et *a fortiori* sous la reine Hatchepsout, dont une procession de *pḫw* est actuellement remise au jour à Karnak, l'ordre immuable selon lequel devaient se présenter aux basses époques ces personnages n'était pas encore fixé.

En terminant, je voudrais rectifier une erreur dans ma note de 1923 concernant le bloc vu à Oussim. La légende gravée derrière le personnage représentant le district *šn-ʿḏ*, et que j'ai faussement attribuée à ce personnage, appartient, en réalité, au personnage qui lui faisait suite sur la gauche. Les deux fragments nouvellement trouvés au Caire montrent, en effet, que les légendes étaient tracées *devant* le personnage auquel elles se rapportent, et non derrière ce personnage comme je l'avais admis.

H. Gauthier.

ÉTUDE SUR QUELQUES MONUMENTS DE LA IIIE DYNASTIE (PYRAMIDE À DEGRÉS DE SAQQARAH)

(avec 3 planches)

PAR

M. JEAN-PHILIPPE LAUER.

Les restaurations que nous avons entreprises dans la colonnade d'entrée aux monuments de Zoser, au cours de ces trois dernières années, nous ont permis de préciser certains points importants pour nos études concernant les chapiteaux, les architraves, le dispositif de couverture, le système d'éclairage et enfin la hauteur exacte des colonnes respectivement dans l'allée de la colonnade et dans la salle placée à son extrémité Ouest. Nous allons examiner ces différents points.

LES CHAPITEAUX.

Ayant déjà pu résoudre définitivement cette question des chapiteaux au cours de notre précédente campagne [1], nous rappellerons simplement qu'ils comprenaient cinq assises (voir nos nouveaux dessins, pl. I, II, III), au lieu de quatre que nous avions cru devoir indiquer dans notre première étude de restitution [2].

LES ARCHITRAVES.

Nous avons pu extraire d'un trou situé dans les vestiges de la chapelle donnant sur le milieu de la paroi Sud de la colonnade, où il était tombé,

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXI, p. 67-69, et pl. II, 2.

[2] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, p. 123, et pl. III.

un grand bloc de 2 m. 83 de long, 0 m. 45 de haut et 0 m. 35 à 0 m. 38 d'épaisseur (voir fig. 1). Ce bloc a certainement fait partie soit d'une architrave, soit d'une pierre de l'assise correspondant aux architraves sur le haut des piles d'appui des colonnes (voir fig. 2, en A).

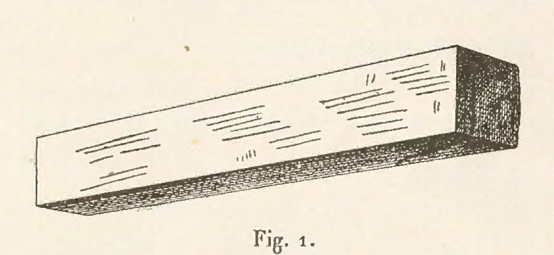


Fig. 1.

Dans le premier cas, sa longueur ne lui permettrait d'appartenir qu'à l'une des deux travées situées précisément en face de l'entrée de la chapelle où il a été trouvé et qui mesure d'axe en axe 3 m. 05. Il y a cependant une difficulté, car une des longues faces verticales du bloc n'est pas régulièrement dressée. Cette face aurait pourtant dû être visible, et il serait curieux qu'on l'eût laissée ainsi brute. Nous pourrions supposer, il est vrai, que les architraves aient été formées de deux pièces jumelées; même ainsi, il semble difficilement admissible que les faces qui devaient être juxtaposées jointivement n'aient pas été convenablement aplanies pour assurer un bon liaisonnement, comme nous le constatons partout où cela est encore possible dans ces monuments, en particulier dans le cas analogue des faces latérales des poutres de pierre des plafonds (voir fig. 2). En outre, il serait peu probable que le joint inférieur de ces deux demies architraves n'eût pas été exécuté soigneusement puisqu'il aurait été visible de l'allée.

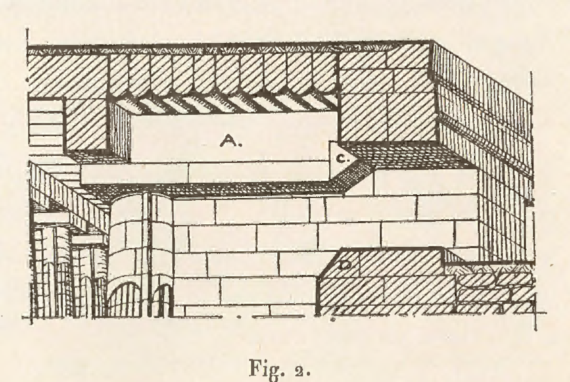


Fig. 2.

Telles sont les considérations qui nous ont amené à envisager notre seconde hypothèse comme plus vraisemblable. Dans ce cas notre bloc aurait appartenu au sommet de la pile d'appui de l'une des deux colonnes situées de part et d'autre de l'entrée de chapelle précitée, au niveau de

l'architrave. Il serait alors tout à fait normal qu'on eût laissé brute la face qui devait se présenter vers l'intérieur de la pile; telle était même la règle dans la maçonnerie de Zoser. Cette assise continue de gros blocs au niveau des architraves et des linteaux de soupiraux (voir fig. 2) aurait constitué ainsi une sorte de chaînage, au sommet des murs à petit appareil, en même temps qu'elle aurait assuré un lit plus stable qu'une assise normale de petits blocs pour la pose des lourdes poutres de plafond.

LE DISPOSITIF DE COUVERTURE.

α. Les poutres de pierre arrondies inférieurement (voir fig. 3).

Nous avons retrouvé dans la colonnade, ou à proximité immédiate, des fragments assez nombreux de poutres de pierre, arrondies à leur partie inférieure pour imiter des rondins de bois. Nous avions déjà signalé ce mode de couverture employé en différents autres points de l'enceinte, particulièrement dans le temple funéraire au Nord de la Pyramide[1]. Les fouilles n'ayant donné aucun fragment de véritable dalle de toiture, il est infiniment probable qu'il n'y en eut jamais dans la colonnade, et que sa couverture était formée par ces poutres placées jointivement et de champ (voir pl. II et III). Leur partie supérieure est simplement dégrossie sans être dressée; il n'y avait donc pas d'autre assise de pierre de calcaire fin au-dessus; cette surface, en outre, n'étant pas brunie au soleil comme celle des pierres de couronnement des parapets ou de bordure des terrasses que nous avons retrouvées, devait être simplement revêtue d'une couche de terre argileuse bien damée afin d'assurer l'étanchéité de la terrasse.

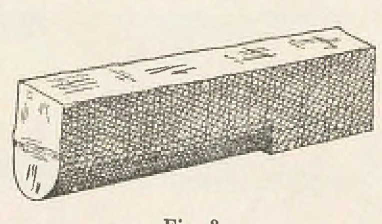


Fig. 3.

Si nous étudions maintenant la façon dont pouvait être couverte l'allée de la colonnade avec ces éléments, nous voyons qu'il y a deux solutions principales possibles. Dans la solution I (voir schéma, fig. 4), les architraves sont parallèles à l'allée ainsi que les poutres latérales situées entre

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 123.

les piles d'appui des colonnes; les poutres médianes couvrant l'allée proprement dite lui sont, au contraire, perpendiculaires. Dans la solution II (du même schéma), les architraves traverseraient perpendiculairement l'allée d'une colonne à l'autre, et toutes les poutres lui seraient parallèles. La première solution nous semble plus satisfaisante, car le plafond de l'allée n'est pas recoupé par une série d'architraves transversales comme cela serait le cas dans la deuxième. En outre il est plus logique de trouver les poutres rondins placées perpendiculairement à la direction de l'allée; dans les salles égyptiennes, généralement de proportion allongée, on entrait par une extrémité, et les rondins de plafond qui, naturellement, franchissaient la plus petite portée se trouvaient donc en principe perpendiculaires au sens de circulation, tandis que les poutres maîtresses qu, s'il y avait lieu, les architraves, lui étaient parallèles. A l'époque classique égyptienne, ce principe paraît avoir été observé de façon rigoureuse.

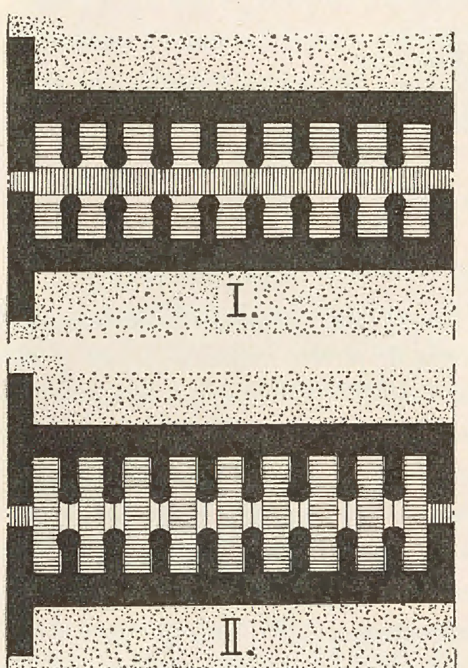
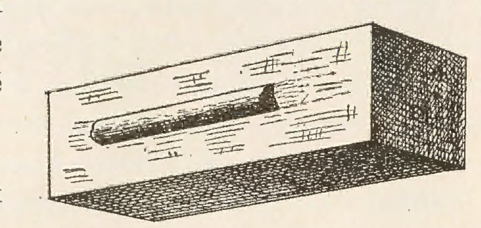


Fig. 4.

β. Linteaux des soupiraux (voir pl. II et III).

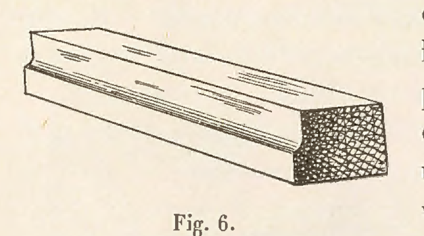

Fig. 5.

Nous n'avons pas retrouvé de pierre ayant pu constituer un de ces linteaux; nous avons, par contre, un bloc orné d'un tore (voir fig. 5) qui a dû appartenir à la même assise que ces linteaux, mais en un point où il n'y avait pas de soupirail, par exemple

sur la bordure Ouest de la terrasse couvrant l'allée de la colonnade visible (pl. I) au-dessus de la terrasse de la salle de l'Ouest (voir également pl. II en A la coupe de ces pierres avec tore). Celle que nous avons mesuré 1 m. 09 de long, 0 m. 41 de haut et 0 m. 45 de large; son tore a 8 centimètres de diamètre et les carriers qui ont détruit ces monuments avaient commencé à le faire sauter au ciseau.

γ. Pierres de départ du couronnement bordant la terrasse de l'allée.

Nous avons quatre éléments de ces pierres qui sont profilées sur une de leurs longues faces latérales. L'une d'elles (voir fig. 6) mesure 2 m. 40 de long, 0 m. 28 de haut et 0 m. 46 de large. Nous avions admis lors de notre première étude sur la colonnade [1] que cette pierre constituait probablement une pièce d'architrave. Nous ne le pouvons plus depuis la découverte du gros bloc que nous avons décrit plus haut (voir fig. 1) comme étant une architrave ou une pierre de la même assise, et depuis la constatation que la toiture n'était pas formée de dalles minces de 0 m. 20 d'épaisseur environ, comme nous l'avions supposé précédemment, mais de ces pierres épaisses de 0 m. 40 ou plus placées de champ et imitant des rondins; on n'aurait pu, en effet, employer comme architraves, pour supporter ces dernières, des blocs plus faibles qui n'ont pas 0 m. 30 d'épaisseur.


Fig. 6.

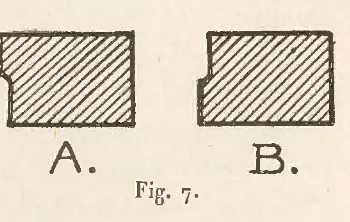


Fig. 7.

Nous plaçons donc ces pierres (voir fig. 7) dans le sens inverse (B de cette figure) de celui où nous les avions placées comme architraves (A de la même figure), les considérant maintenant comme des pierres de départ de ce type de couronnement que nous avons déjà rencontré fréquemment dans les monuments de Zoser [2].

---

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, p. 123-124, fig. 18 et pl. III et IV.

[2] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVIII, p. 91-93, fig. 5, p. 106-107, fig. 17, p. 109, fig. 19, et pl. II, III, IV et VII, ainsi que t. XXIX, pl. VI, 2.

Au-dessus de ces pierres, nous admettons ainsi qu'il y aurait eu l'assise des blocs de couronnement et de bordure de la terrasse; ces blocs seraient du type de ceux que nous avions décrits à propos des monuments de la cour du *Heb-Sed*[1]. Nous n'en avons pas retrouvés ici, ce qui est peu étonnant, car ces pierres de la crête, d'un remploi facile, étaient les premières enlevées.

LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE.

La clef du système d'éclairage nous avait été donnée par deux types de pierres à biseaux (voir fig. 8 et 9) que nous avions décrites dans notre étude antérieure[2]. Nous conservons la solution adoptée pour la place de

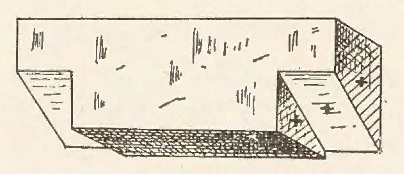


Fig. 8.

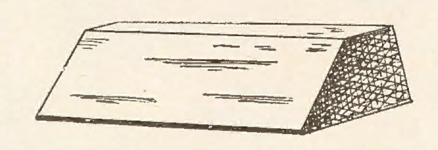


Fig. 9.

ces deux éléments (voir fig. 2 en C et D et pl. III, *idem*). La seule modification que nous proposons est de doubler la hauteur à donner aux soupiraux en la portant de 0 m. 46 (2 assises) à 0 m. 92 environ (4 assises). Nous avons évalué le niveau ancien des terrasses avoisinant la colonnade aussi exactement que possible. Ce niveau nous est donné près de l'escalier du tombeau de Zoser sur le mur d'enceinte par un chemin de terre battue de l'époque, situé à 5 m. 14 au-dessus du niveau de base général. D'autre part, la base des colonnes de l'allée est à environ 0 m. 25 au-dessus de ce niveau général. Si nous ajoutons cette dénivellation à la hauteur totale des colonnes que nous avons évaluée à 5 m. 92, nous obtenons 6 m. 17. Le haut de l'abaque des colonnes se trouve donc à 6 m. 17 — 5 m. 14 = 1 m. 03 au-dessus du niveau des terrasses. Les assises des colonnes

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVIII, p. 104-105, fig. 12 et 13. Voir également : t. XXIX, p. 108, fig. 17 et 18.

[2] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXVII, p. 124-126.

ayant au niveau du chapiteau une moyenne de 0 m. 23 de hauteur, nous voyons que quatre de ces assises, prises à partir du sommet de l'abaque, nous donnent une ouverture possible de 4 × 0 m. 23 = 0 m. 92, laissant en outre un ressaut de 1 m. 03 — 0 m. 92 = 0 m. 11 pour empêcher les eaux de ruissellement des terrasses de venir couler ou rejaillir dans la colonnade. Nous aurions ainsi l'ouverture maximum possible, étant donnés le niveau de la terrasse et la hauteur des colonnes; cette ouverture a pu être plus petite et ne comporter que trois, deux ou même une seule assise, mais cela est peu probable puisque, nous allons le voir, l'élévation des colonnes de l'allée au-dessus du niveau des terrasses semble bien avoir été motivée par la question d'éclairage.

L'ouverture s'étendant sur quatre assises correspondrait ainsi sur la colonne aux assises de l'abaque et des trois tambours ne comportant que trois tiges visibles. Quant à l'assise de la pierre biseautée, située immédiatement au-dessous de l'ouverture, elle serait au niveau du tambour de départ du chapiteau (voir pl. II et III).

HAUTEUR RESPECTIVE DES COLONNES DE L'ALLÉE ET DE LA SALLE DE L'OUEST (VOIR PL. II).

Un des résultats les plus importants obtenus au cours de cette campagne a été la constatation que les colonnes de l'allée étaient très sensiblement plus hautes que celles de la salle de l'Ouest. Ayant réussi, en effet, à restaurer intégralement ces dernières[1], nous connaissons maintenant leur hauteur totale exacte, abaque compris, qui est de 4 m. 95 (voir pl. I et II). Or nous avions vu l'année dernière[2] que la colonne de l'allée sur laquelle nous avions obtenu le meilleur résultat de restauration atteignait 4 m. 77 au niveau très probable de son départ de chapiteau, en haut de sa 22e assise; il convenait d'ajouter à ce chiffre le chapiteau comprenant

[1] Voir le détail de cette restauration dans ce même tome des *Annales : Rapport sur les restaurations effectuées au cours de l'année 1931-1932 dans les Monuments de Zoser à Saqqarah.*

[2] *Ann. Serv. Antiq.*, XXXI, p. 66-69.

cinq assises, et mesurant en moyenne, sur les divers spécimens que nous avions pu réassembler et reconstituer à terre, 1 m. 15 de hauteur. Cela nous donnait une hauteur totale très probable et en tous cas minimum de 4 m. 77 + 1 m. 15 = 5 m. 92 avec vingt-sept assises. La différence dans la hauteur des colonnes de ces deux parties du monument était donc de 1 mètre environ.

Quelle put être la raison de cette particularité? Peut-être a-t-on rehaussé ces colonnes dans un pur but d'esthétique, envisageant le rapport entre la longueur et la hauteur de la colonnade; mais il semble plutôt que

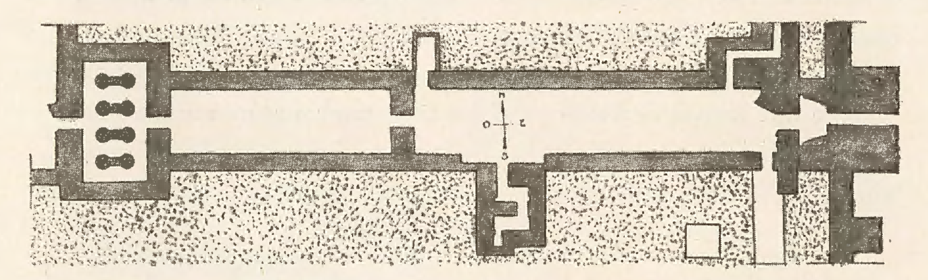


Fig. 10. — Schéma de l'allée d'entrée (premier état probable).

l'on ait agi ainsi pour une autre raison. Nous avions établi précédemment[1] que l'allée avait été d'abord construite sans colonnes et à ciel ouvert (voir fig. 10). Lorsqu'on décida de la couvrir, il fallut placer sa toiture suffisamment au-dessus du niveau des terrasses, entre lesquelles elle est comprise, pour lui donner un éclairage latéral convenable. C'est pourquoi, semble-t-il, on éleva le sommet des colonnes jusqu'à 1 mètre environ au-dessus du niveau des terrasses.

Dans la salle de l'Ouest, par contre, le problème était tout autre; il est fort probable que cette salle avait été prévue et construite initialement avec ses huit colonnes accouplées deux à deux. Dans ce cas, elle aurait été jugée suffisamment éclairée par ses deux passages d'accès, d'une part sur la grande cour au Sud de la Pyramide, et de l'autre sur l'allée d'entrée encore à ciel ouvert. Il n'y avait donc pas lieu d'élever ces colonnes plus haut que le niveau général des terrasses avoisinantes, à 5 m. 14. Nos

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 99-101.

colonnes ont 4 m. 95, chiffre auquel il convient d'ajouter 0 m. 20 de dénivellation, leur base se trouvant située à cette hauteur au-dessus de la cote prise comme niveau général de base. Ceci nous donne donc : 4 m.

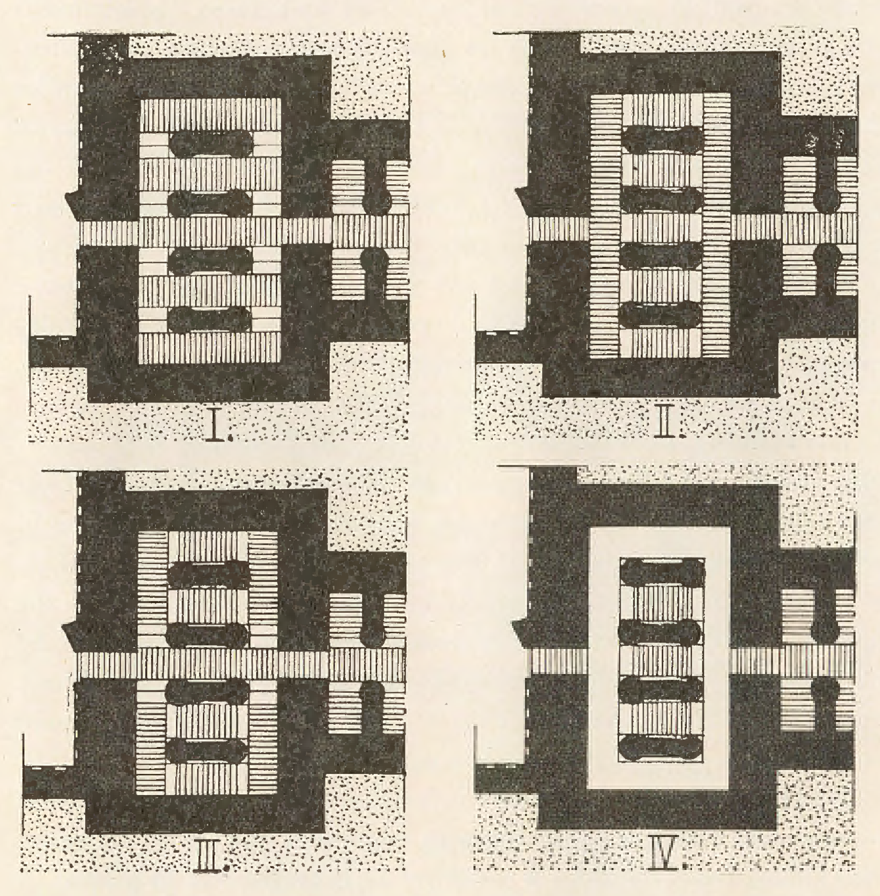


Fig. 11.

95 + 0 m. 20 = 5 m. 15, soit à 1 centimètre près le même chiffre que celui du niveau des terrasses.

Au-dessus des abaques nous aurions eu, comme dans l'allée, des architraves de 0 m. 46 de hauteur, puis des poutres rondins de pierre de 0 m. 42, revêtues elles-mêmes d'une couche de 0 m. 12 environ de terre argileuse, soit au total 1 mètre approximativement, ce qui correspond à la hauteur vraisemblable du parapet de la terrasse (voir pl. II).

Si nous examinons le système de couverture de cette salle, nous entrevoyons trois solutions principales également possibles. La solution I (voir schéma, fig. 11) consiste à placer les architraves dans le sens des piles et toutes les poutres perpendiculairement à ces architraves. La solution II (du même schéma) nous donne les architraves dans le sens perpendiculaire aux piles d'accouplement des colonnes, les poutres situées entre les deux lignes d'architraves allant parallèlement à ces dernières d'une pile à l'autre; quant aux poutres situées entre les architraves et les murs des deux grands côtés de la salle, elles seraient disposées perpendiculairement à ces murs et architraves.

La solution III du schéma est une combinaison des deux précédentes. Nous avons adopté sur nos dessins de reconstruction (pl. I et II) la solution I, qui est la plus simple et par suite peut-être la plus vraisemblable, mais nous ne disposons d'aucune preuve.

Une autre hypothèse est encore possible pour l'éclairage et la couverture de cette salle. Nous avons constaté que ses murs ont un fruit léger de 2 centimètres par mètre environ, ce qui semblerait indiquer qu'on n'ait pas voulu initialement la couvrir. Dans ce cas, les colonnes auraient pu néanmoins avoir été prévues dès le début; elles n'auraient supporté qu'une toiture partielle les couvrant elles-mêmes avec leurs piles, mais sans les relier aux murs du pourtour; nous aurions ainsi la solution IV du schéma, qui présente un éclairage vertical sur tout le pourtour de la salle, et nous en donnons la reconstitution sur la figure 12 ci-contre.

Nous rappellerons enfin que ces 8 colonnes engagées de la salle de l'Ouest comportaient dans leur partie visible 19 tiges, alors que sur les 40 autres dans l'allée, toutes, sauf les 4 premières de la rangée Sud en partant de cette salle, n'en comportaient que 17. Cette particularité nous incite à admettre que, très vraisemblablement, les colonnes de la salle de l'Ouest ont été les premières construites, ce qui confirmerait qu'elles aient pu avoir été prévues dès le début, contrairement à ce qui fut fait pour celles de l'allée. Lorsqu'on se décida à rajouter ces dernières, on commença l'exécution de leur décor à partir de la salle de l'Ouest sur les premières colonnes de la rangée Sud. Pourquoi ensuite, à partir de la cinquième de cette rangée, réduisit-on le nombre de leurs tiges? Peut-être voulut-on ainsi faire une légère économie de travail, mais il nous semble plutôt qu'il faille faire

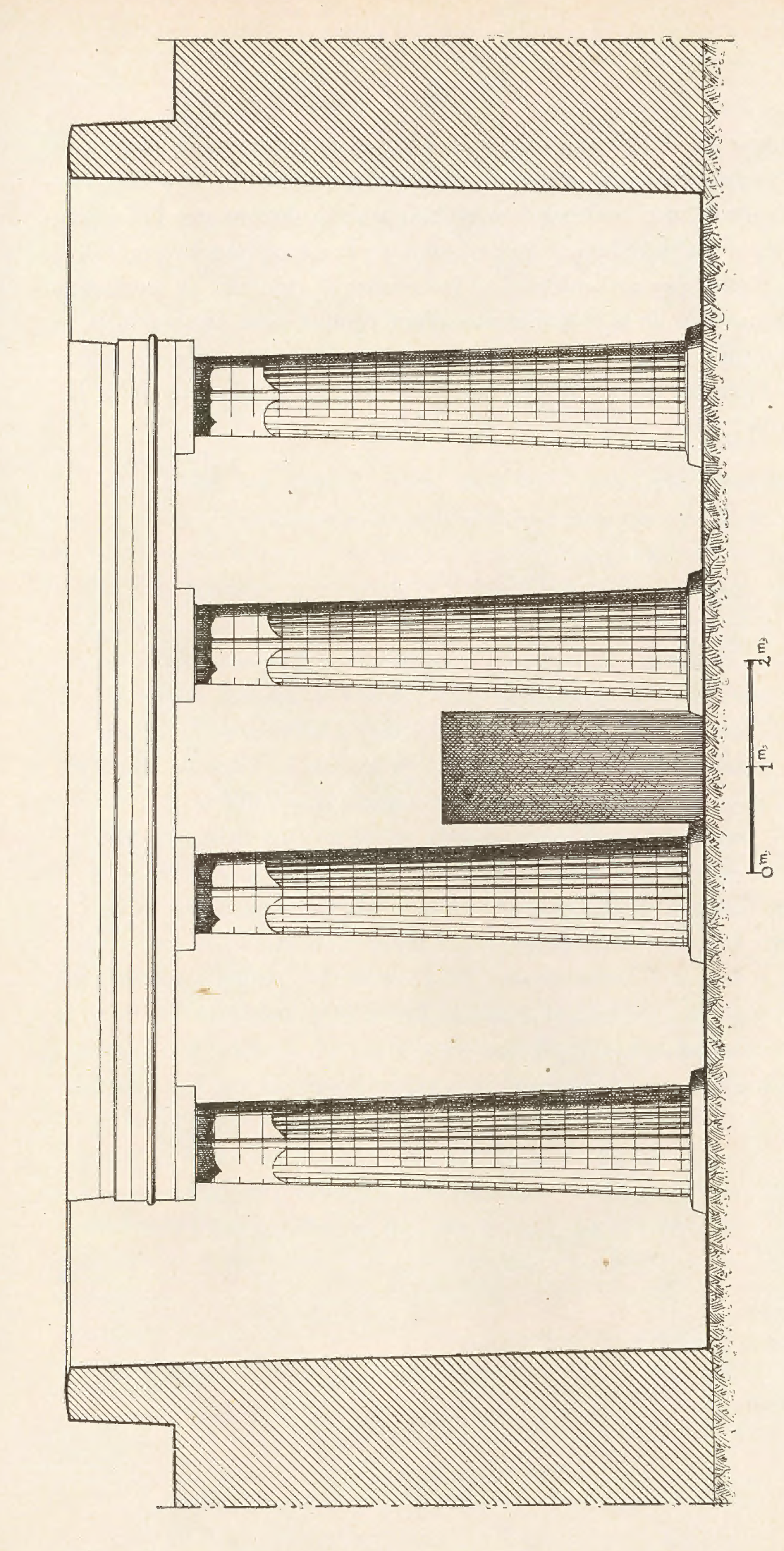


Fig. 12. — Reconstitution de la salle située à l'extrémité Ouest de la colonnade. Solution IV.

intervenir ici une raison d'esthétique. L'architecte jugea sans doute qu'avec le fruit dans ces colonnes plus élevées, les tiges devenaient trop fines vers le chapiteau, non seulement en réalité, mais également par l'effet perspectif, et qu'en réduisant légèrement leur nombre, l'aspect serait meilleur. N'est-il pas particulièrement intéressant de constater de semblables préoccupations de la part d'artistes d'une époque aussi reculée? Cela ne dénote-t-il pas déjà un bien grand degré de raffinement, que nous retrouvons d'ailleurs clairement exprimé dans tous ces monuments de la III[e] dynastie?

J.-P. Lauer.

BLACK AND BLACK-TOPPED POTTERY

BY

A. LUCAS, O.B.E., F.I.C.

As the writer has recently made, on a small scale, black and black-topped pottery in imitation of the ancient predynastic ware, it was thought that a short description of the method employed might be of interest.

The only previous experiments of the sort that can be traced are some by Mr. H. L. Mercer, a pottery manufacturer of Pennsylvania, who made excellent imitations of the ancient black-topped ware, which are now in the Pitt-Rivers Museum at Oxford. His description of the process is as follows[1] : «Having made a pot of ferruginous clay which in a clear kiln fire would burn red, I rubbed red ochre diluted in water upon it with the hand when half dry. Immediately polishing the surface by rubbing with the circumference of a blown glass bottle in lieu of a pebble, I next thoroughly dried the pot and then stood it upside down with the rim buried an inch deep in a layer of rather fine white pine sawdust in the centre of which immediately under the vessel I placed a piece of resin of the size of a chestnut. Over the bowl thus arranged I so bent a piece of common wire netting (meshed at about two inches) as to entirely surround and overarch the pot at a distance from it of about two inches. Both wire and sawdust stood within a circle of about three feet in diameter of loosely piled stones about one foot high. Upon this I threw about a bushel of finely chipped dry rye straw so as to fill the stone circle to the brim and entirely cover the bowl and wire. The straw when ignited burnt about three-quarters of an hour, leaving the pot when cool a duplicate (even to the waving buff-grey zone below the black) of the original specimen.»

[1] H. L. Mercer, in *Areika* (D. Randall MacIver and C. L. Woolley), p. 17.

At one time the writer thought and stated [1] that the ancient process of making black-topped pottery was one such as that of Mercer (without of course the wire netting, but with some other method of keeping the fuel from close contact with the pot) whereby the red of the body (apart from any wash of red ochre) and the black of the interior and rim had been produced simultaneously, and, although this may have been so (as manifestly it is not impossible), he is unable to conjecture how it could have been done and Petrie, who first suggested this method [2], gives no explanation beyond that the pots were baked mouth downwards with the rims in the ashes. It may be pointed out, too, that in order to bake a large number of pots together, with all the rims in the ashes, a large area of ground would have been required. The writer now thinks that the method employed consisted of two distinct operations (as in the making of modern black pottery in Egypt), the first being the making of a red pot (the red of the clay in many instances being enhanced by a wash of red ochre) and the second, the subjecting of the rim and interior of the pot to the action of dense smoke in order to blacken them, this second operation (first suggested as being likely by Mr. J. W. Crowfoot [3]) being analagous to that practised in the Sudan and elsewhere at the present day, but, in the case of black-topped ware, instead of the whole pot being covered with chopped straw, chaff, sawdust or other material (which produces a pot entirely black) the rim only would have been covered, as only this and the interior had to be blackened.

The writer procured miniature pots (of two different kind of clay) which were specially made by a local potter and supplied wet : these were partially dried : coated with a thin wash of red ochre by smearing it on with the fingers : polished with a quartz pebble : thoroughly dried : baked in a small electric muffle furnace and when red-hot placed mouth downwards on a layer of sawdust (which was the fuel chosen). The result was a red pot with a black rim and generally, though not always, a black interior, but the red body was at first almost always badly smoke-stained.

[1] A. Lucas, *The Nature of the Colour of Pottery*, in *Journal, Royal Anthropological Institute*, LIX (1929), p. 127-129.

[2] W. M. Flinders Petrie, *The Arts and Crafts of Ancient Egypt*, p. 130.

[3] A. Lucas, *op. cit.*, p. 129, n. 2.

In order to avoid this staining, various modifications of the method were tried and eventually it became clear that the exact temperature of the pots was of little importance, provided they were hot enough to char the fuel and not sufficiently hot to enflame it, and that the principal precaution necessary was to prevent the sawdust from giving off smoke from the top, which could be done by manipulating it in such a manner that the smouldering took place entirely beneath the surface and that practically no smoke escaped, which was effected by pressing down the sawdust and covering it up with fresh material whenever any signs of burning became visible, or better, by covering the sawdust, after the pot had been placed in position, with a thin layer of dry earth or sand. There is not any thick layer of soot on the black rim or black interior, which may be handled without soiling the hands, and, even when rubbed with a clean white fabric, this is only slightly blackened.

Another way of avoiding smoke stains on the bodies of the pots, is by burying the pots, direct from the furnace, mouth upwards in sand, leaving only the rims projecting above the surface : covering the rims while still hot with sawdust and placing a little sawdust inside the pots. Although this method is very satisfactory in the laboratory, it might not be practical on a large scale, as to bury a number of red-hot pots upright and very quickly, before they have time to cool, in sand or earth is not easy and in winter the rims would probably cool so rapidly that they would not be hot enough to char the sawdust and if the ground was wet it would be impossible without cracking the pots.

Entirely black pots were produced by polishing the miniature pots mentioned with a pebble, baking them in the furnace and when red-hot immediately burying them in the sawdust and allowing them to remain for various periods of time, ranging from a few minutes to about half an hour. The sawdust, becoming carbonized, produced dense smoke, which not only blackened the surface of the pots, but definitely penetrated below the surface and when the ware was broken, it was seen to be black at both sides with a grey zone in the centre.

The nature of the black has been discussed elsewhere [1], but it may be

[1] A. Lucas, *op. cit.*

pointed out that the conditions under which it is produced makes it impossible that it should be due to the reduction of red oxide of iron to black oxide, as postulated by Flinders Petrie for the predynastic ware [1], these conditions being the very short time (two or three minutes only in some cases) necessary to produce the blackening and the rapidly falling temperature during the operation and also that in some instances the clay was not a red-burning one, but grey-burning without any wash of red ochre and so there was not any red oxide present to be reduced and there can be no doubt that the black is entirely due to carbon.

A. Lucas.

[1] W. M. Flinders Petrie, *Ibid.*

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK (1931-1932)

(avec 4 planches)

PAR

M. HENRI CHEVRIER.

Pendant la saison 1931-1932, les travaux suivants ont été effectués :

1° Organisation rationnelle du chantier, en vue de l'emploi du nouveau matériel;

2° Consolidation de la porte nord de la grande Cour, redressement d'une colonne, consolidation de plusieurs colonnes de la colonnade bubastite;

3° Transport des sept gros blocs d'albâtre extraits des fondations de l'aile sud du IIIe pylône;

4° Continuation du vidage du IIIe pylône, dans les deux ailes;

5° Fouilles du monument d'Amenophis IV;

6° Découvertes et travaux divers.

ORGANISATION DU CHANTIER.

La campagne 1931-1932 a vu un changement important s'effectuer dans les méthodes de travail à Karnak du fait que le chantier a été muni d'un matériel moderne, qui bouleverse un peu les traditions, mais augmente considérablement le rendement. Entre autres choses, nous avons acquis une locomotive Decauville, trente wagonnets de 3/4 de mètre cube, plusieurs centaines de mètres de rails solides et un tracteur à chenilles.

Dès l'origine des travaux, on savait que les consolidations et les déblaiements dureraient longtemps, mais l'absence de crédits suffisants n'avait pas permis d'envisager la tâche dans toute son ampleur. D'autre part, les découvertes faites à Karnak, qui apportaient de nouveaux éléments à l'histoire de l'Égypte, étaient d'une telle importance que les travaux plus ingrats passaient au second plan.

Mais cette ère est close et il a fallu pourvoir le chantier de Karnak du matériel indispensable et employer une méthode logique d'exploitation.

La première chose à faire était de créer une voie d'évacuation définitive des déblais provenant du temple et des fouilles, allant depuis le monument d'Amenophis IV, à l'est, jusqu'au Nil, à l'ouest.

Il était impossible de placer cette voie dans l'axe du temple, mais il fallait l'en rapprocher le plus possible. La seule solution était de la faire passer le long du mur sud, dit de Ramsès II (voir plus loin), lui faire traverser la cour de la cachette et passer au sud du temple de Ramsès III. Elle se raccorderait ensuite au chemin allant du IIIe pylône jusqu'au Nil, devant la maison du Service.

Le chemin que nous emprunions depuis le temple jusqu'au Nil était, d'ailleurs, insuffisant pour permettre un trafic régulier; il ne restait libre pour la circulation qu'un mètre de chaque côté de la voie. En outre les ponts qui se trouvaient sur le canal et le drain que le chemin traverse n'étaient pas assez forts pour supporter la locomotive et le train de wagonnets. Le terrain nécessaire pour élargir le chemin à 8 mètres fut acquis par voie d'échange et j'ai construit les deux ponts indispensables, à côté des anciens qui servent maintenant à la circulation normale. Le chemin laissé libre a plus de 6 mètres, ce qui est suffisant pour les caravanes de chameaux, et permet d'exiger des habitants que la voie soit libre. Encore sera-t-il sans doute nécessaire, malgré tout, d'établir deux barrières de fils de fer barbelés de chaque côté de la voie, pour éviter toutes chances d'accidents.

Cette partie du chemin fut assez rapidement achevée et était prête quand le matériel nous fut livré.

Pour rendre libre tout le terrain le long du mur de Ramsès II, nous nous heurtions à un obstacle sérieux : la pointe de l'obélisque de la Reine

Hatšepsowet qui avait été amenée sur une butte, vestige des anciens remblais et placée contre le mur de Ramsès II.

La terre de cette butte servit en partie à exhausser la voie définitive qui, à travers la cour de la cachette, s'élève jusqu'au niveau extérieur, du côté ouest de la cour. Le reste contribua à former l'esplanade destinée aux magasins et aux ateliers. La locomotive fut livrée sur ces entrefaites, et tout de suite on put se rendre compte des services qu'elle allait nous rendre. Le trafic fut organisé de la façon suivante : trois trains de 10 wagons furent formés, la locomotive emmenant un train plein et ramenant un train vide, pendant qu'on remplissait le troisième. Il y eut un ou deux jours de tâtonnement pour répartir les ouvriers : il s'agissait d'obtenir que le travail restât constant, aussi bien au remplissage qu'au vidage des wagonnets, et que la locomotive arrivât, dans un cas comme dans l'autre, au moment précis où les ouvriers avaient terminé leur tâche.

L'obélisque lui-même fut descendu verticalement au moyen de vérins hydrauliques, après avoir été poussé légèrement vers le sud, car sa base se trouvait placée sur la crête du mur. Ce travail fut assez long; la course des vérins étant faible, on ne pouvait descendre de plus de 0 m. 15 à la fois. En outre nous n'avions pas assez de vérins pour assurer une descente horizontale et l'on était obligé de travailler tantôt à l'extrémité sud de l'obélisque, tantôt à son extrémité nord et de le faire descendre par un mouvement de bascule. Déplacé pour la première fois le 19 février, il n'était au niveau du sol que le 22 mars.

L'emplacement choisi pour lui était à 4 mètres, parallèlement au mur ouest du monument de Taharqa et à 20 mètres au sud de sa place primitive. On le fit donc pivoter légèrement une première fois, un chemin de roulement fut établi, ainsi qu'un tablier sous l'obélisque, et douze rouleaux en bois frettés d'un tube de fer le supportèrent. *En dix minutes,* le tracteur à chenilles lui fit parcourir les 20 mètres qui le séparaient de l'endroit choisit : huit hommes et un reis étaient suffisants pour effectuer la manœuvre de rouleaux.

Après avoir pivoté de nouveau, il fut placé sur deux socles en bois, qui seront remplacés l'année prochaine par deux petits massifs de maçonnerie (pl. I et fig. 1).

Le chemin de roulement comportait une pente très légère : les rouleaux en bois frettés, s'ils ont l'avantage de ne pas s'écraser sous la charge,

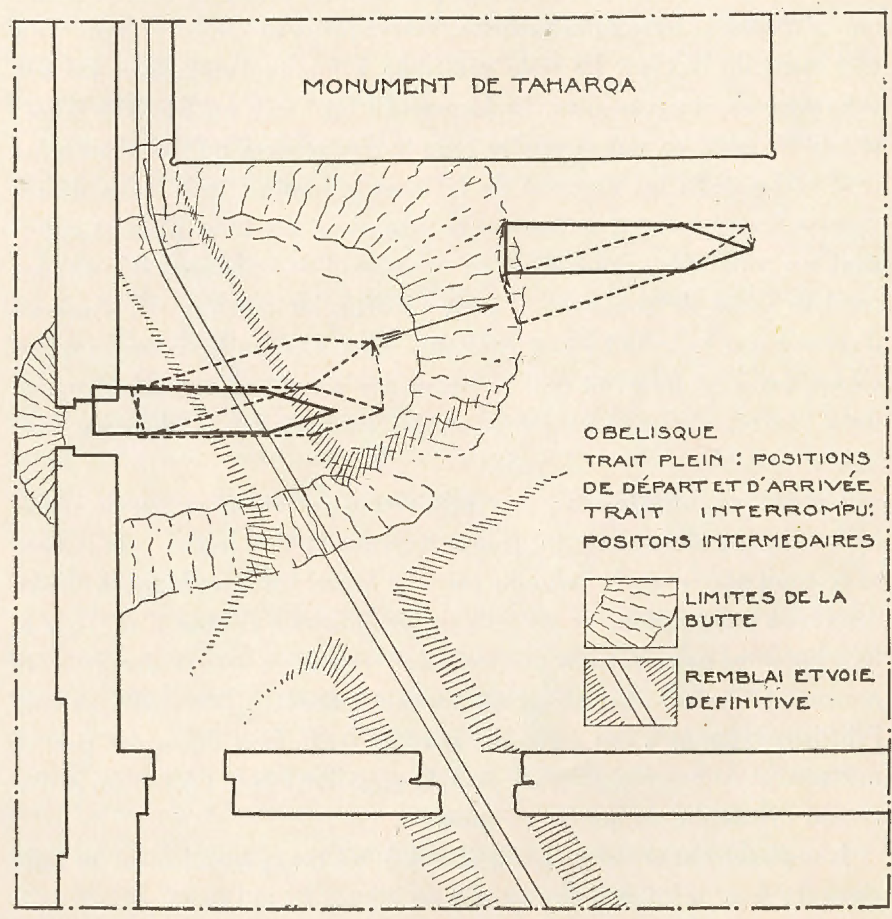


Fig. 1.

ont, par contre, l'inconvénient de pénétrer un peu dans les bois du chemin de roulement et du tablier, causant ainsi un freinage assez considérable.

L'enlèvement de la butte fut assez décevant en ce qui concerne les découvertes. J'espérais beaucoup mettre au jour des éléments du monument de Taharqa qui nous auraient aidés à trouver la solution de l'énigme que présente le plan de ce monument. Un seul bloc s'y rapportant fut

découvert. On trouva un assez grand nombre de pierres provenant du grand mur, surtout de sa corniche; mais ces blocs ne nous apprenaient rien. La seule découverte importante fut celle d'un protocole de Thoutmès III, qui se trouve gravé quatre fois sur les montants ouest et est de la porte du mur dit de Ramsès II. Cette porte, découverte par M. Pillet la dernière année de son séjour à Karnak, était en grande partie masquée par la butte sur laquelle reposait l'obélisque. Les quatre textes avaient été surchargés par Ramsès II, mais les formules anciennes sont nettes sous la surcharge, surtout du côté sud du mur.

Il est clair maintenant que nous pouvons dater de Thoutmès III, sans hésitation possible, la construction du mur d'enceinte qui avait été attribuée à Ramsès II. Et nous comprenons très bien que la chapelle de Thoutmès III et de la Reine, placée dans l'axe du temple, à l'est, puisse faire corps avec ce mur. Le grand mur et la chapelle sont contemporains.

Quelques fragments de statues furent également trouvés dans la couche supérieure de la butte, formée de déblais provenant probablement de la cour de la cachette, au dire d'ouvriers qui ont travaillé là à cette époque, sous la direction de Legrain.

Dans la partie inférieure, et presque au niveau du sol antique, nous avons trouvé un socle de statue en calcaire au nom de Ramsès Ier. Ce document s'ajoute à la liste, assez pauvre, des monuments de ce roi.

Le grand mur d'enceinte lui-même est en très mauvais état : sa base a été attaquée par le salpêtre sur la hauteur moyenne de 1 m. 70. Il a été consolidé par une maçonnerie de briques.

Le passage était libre désormais entre le monument de Taharqa et le mur d'enceinte, puis entre ce mur et un alignement de blocs de Thoutmès III provenant du premier mur d'enceinte. Mais il était barré plus loin par un cavalier de déblais qui commençait environ 30 mètres avant la fin du mur d'enceinte et qui allait jusqu'à la porte de Nectanébo. Ce cavalier de déblais fut attaqué, mais sans descendre tout de suite jusqu'au niveau antique et conservant une pente légère pour atteindre cette année même la porte de Nectanébo. La voie étant établie jusqu'à cette porte, il sera très facile, l'année prochaine de descendre jusqu'au niveau antique.

D'autre part, une tranchée a été creusée, allant de la même porte jusqu'au monument d'Amenophis IV : elle n'est pas encore à son niveau

définitif. Dans l'épaisseur de la porte, un linteau, cassé en trois morceaux, barrait le chemin. Le plus gros fragment, placé sur un autre, pèse une vingtaine de tonnes. Là encore, le tracteur à chenilles nous permit de faire en quelques heures un travail qui nous aurait démandé plusieurs jours, sinon plusieurs semaines avec les anciens procédés. Les blocs gisaient perpendiculairement à la direction qu'il devaient prendre. Sans qu'aucune autre précaution eût été nécessaire, le tracteur fut attelé à une extrémité du bloc à manœuvrer et, en quelques minutes, il pivotait de 90 degrés. Sur la planche II, on voit en partie le plus gros bloc, derrière le palmier.

Depuis l'extrémité est du mur jusqu'aux fouilles d'Amenophis IV, il y a encore à peu près un mois de travail pour que la voie soit installée à son niveau définitif.

Cette grande voie, sur laquelle on pourra très facilement en brancher d'autres, venant de l'avenue des pylônes ou de l'intérieur du temple, était l'élément principal de l'organisation du chantier.

Une autre amélioration a été réalisée cette année. Dans mon dernier rapport, j'ai parlé de l'emplacement situé au sud de la grande Cour, qui servait à la fois d'atelier, de dépôt de matériel (poutres en bois et en fer, wagonnets, rails, treuils, etc.) et de dépôt d'antiquités. On ne pouvait laisser ce magasin dans l'état où il était. Je préparais, depuis trois ans, une plateforme remblayée au niveau et à l'ouest de mes bureaux. En 1931, la maçonnerie d'un atelier y avait été construite. Cet atelier mesure 15 mètres sur 8 et a été installé cette année : la forge et la perceuse y ont été transportés, des établis solides y ont été placés et les forgerons peuvent maintenant travailler les plus longues pièces sur un sol bétonné, près de leurs outils et à l'abri du soleil. Le magasin de matériel s'étend sur la même plateforme, qui mesure environ 70 mètres sur 50. On a donc la place de ranger, dans un ordre parfait, tout le matériel qui s'entassait dans le dépôt ancien et la possibilité de le manœuvrer sans avoir à craindre de heurter ni de détériorer des objets antiques.

Enfin, l'ancien magasin, libéré du matériel et consacré aux antiquités, va être mis en ordre, tous les fragments qui s'y trouvent accumulés depuis Legrain seront placés par rangées et photographiés, et étudiés facilement le cas échéant. Le travail de mise en ordre et de photographie a

été confié à Neguib effendi Farag, Inspecteur de Karnak, et à Guirguis effendi Ghattas et sera exécuté pendant les vacances. Enfin ce magasin sera couvert de la même façon que le Musée.

GRANDE COUR.

Je voulais continuer le travail commencé l'an passé et achever le déblaiement et la consolidation des colonnes. L'ancien magasin dont je viens de parler n'étant pas encore libéré, j'avais encore besoin du chemin qui y accédait et je passai à la partie nord de la cour. Mais je n'ai pu exécuter là que la consolidation de la porte et le redressement d'une des colonnes, travaux qui ont absorbé tout mon temps et tout mon effort.

On se rappelle que l'état des linteaux de cette porte m'avait déjà inquiété et qu'en 1929 (voir *Annales du Service,* t. XXIX, p. 148) j'avais été amené à construire un massif de maçonnerie pour les soutenir. Le montant ouest de la porte avait presque complètement disparu par suite du mouvement du sol, provoqué par les infiltrations et dont l'effet est visible sur la planche III. L'eau a affouillé les fondations des deux montants, probablement par le fait qu'elle trouvait un passage sous la porte.

Les fondations du montant le plus inquiétant, côté ouest, ont été mises au jour : seulement elles avaient été déplacées, mais encore la pierre était en très mauvais état par suite de l'action du sébakh. Je fis enlever les quelques pierres restées en place, inutilisables parce que cassées et attaquées. Les fondations furent refaites de la façon suivante : de chaque côté du mur on creusa un puits descendant à 2 m. 80 environ au-dessous du niveau antique (près de 6 mètres en-dessous du sol actuel, sous le début du plan incliné montant au Ier pylône) et d'une section de 2 mètres sur 3, à peu près. L'eau fut atteinte et les puits furent descendus encore de 0 m. 40 au-dessous de son niveau. Ces puits furent comblés par du béton de ciment, formant deux massifs de part et d'autre du mur, que l'on réunit par six poutrelles de 0 m. 300 enrobées dans du béton, et sur lesquelles fut reconstruit le montant. Malheureusement, je n'avais plus pour le reconstruire de ces talatates provenant de la Salle Hypostyle et je dus faire tailler des pierres dans des blocs du IIIe pylône, choisis

parmi ceux qui provenaient de la partie haute et qui étaient restés à l'abri du salpêtre.

En même temps je fis rejointoyer toute la maçonnerie des deux montants et couler du lait de ciment, du haut du mur, après un lavage des joints à grande eau; ce lavage et le mortier très liquide ont fait sortir beaucoup de sel, visible sur la planche III et qu'un repiquage à la boucharde fera disparaître.

Une autre équipe était employée à préparer le redressement de la colonne située à l'est de la porte. Cette colonne penchait vers le sud et son inclinaison avait augmenté depuis le moment où l'on avait consolidé autrefois son architrave avec du mortier de *homra :* le mortier s'était decollé de 4 centimètres du mur. La colonne étant relativement petite, je décidai de la redresser sans la démonter, comme il avait été fait pour la colonne de Taharqa. Mais pour cela il fallait la rendre monolithe et la réparer entièrement. Ce résultat fut obtenu par l'emploi de ceintures de fer encastrées dans les assises et recouvertes d'un enduit simili-pierre. Douze ceintures, deux à chaque assise, furent nécessaires, tellement les tambours étaient en mauvais état. L'assise inférieure, restée longtemps enterrée, était très attaquée; travaillant par secteur, on enleva toute la mauvaise pierre et on la remplaça par une maçonnerie de briques. Tous les joints furent nettoyés, élargis à certains endroits pour permettre au lait de ciment de pénétrer le plus loin possible et rejointoyés soigneusement.

Un système de deux échafaudages indépendant fut établi :

1° Un échafaudage portant, en poutres de 0 m. 40 × 0 m. 40, pour soulever et redresser l'architrave reliant la colonne au mur, le bord du mur sur lequel elle reposait s'étant cassé, et pour soulager aussi l'abaque de la colonne qu'il fallait rendre libre pendant la manœuvre de redressement de la colonne.

2° Un échafaudage d'étais, arc-boutant la colonne du côté sud et devant la soutenir et l'accompagner durant son mouvement (fig. 2).

L'architrave fut soulevée avec des vérins, puis maintenue par des calles en bois portant sur le gros échafaudage. Ce dernier fut rendu solidaire du mur afin d'y prendre l'appui nécessaire pour tirer la colonne : des cordes très tendues firent le tour du montant de la porte, passant sous les

linteaux et par-dessus le sommet du mur. Trois palans différentiels furent installés, prenant la colonne un peu au-dessous du chapiteau, pour avoir le bras de levier le plus long possible; un plattelage fixé par des ceintures

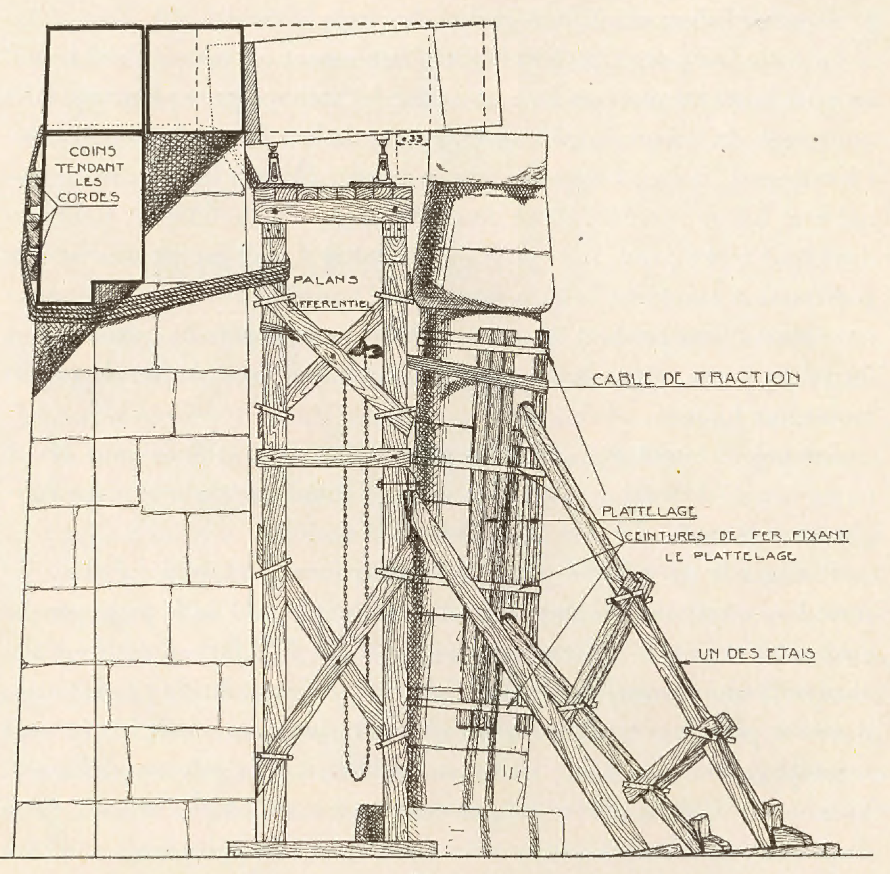


Fig. 2.

leur permettait d'agir sur toute la hauteur de la colonne. Au début, le redressement fut très lent, avant que la colonne ne se fendît, mais dès que la fissure fut amorcée il avança rapidement. La fente se produisit juste au-dessus de la base de la colonne et des coins en fer y firent introduits au fur et à mesure, en même temps que les étais étaient maintenus en charge. La fente atteignit 7 centimètres d'ouverture quand la colonne fut droite.

Du fait de l'inclinaison de la colonne, l'abaque avait été déplacé de o m. 33 vers le sud, par rapport à l'alignement des autres colonnes : comme de petites fissures s'étaient produites ça et là avant la fente définitive, j'estimai qu'il y avait lieu de la tirer davantage vers le nord et je fis dépasser l'alignement de 5 centimètres vers le nord.

La fente inférieure fut bouchée extérieurement au ciment dans lequel on avait laissé les coins en fer : un orifice fut ménagé pour placer un tube qui amena du ciment liquide versé du haut de la colonne. Pour permettre l'écoulement, il était nécessaire que le mortier fût très liquide, et amenât avec lui un excédent d'eau absorbé par la porosité du grès. Cet excédent était repris pendant la prise du ciment et il était inutile d'arroser la construction avant que le halo formé par l'humidité ne disparût. Comme nous travaillions pendant la saison fraîche, ce halo persista pendant près de quinze jours, et pendant quinze jours encore la base de la colonne fut maintenue humide.

Les palans furent alors relâchés progressivement : et la colonne revint en arrière de 4 cent. 1/2. Elle est donc, à 5 millimètres près dans l'alignement général.

Pendant la période de prise de la maçonnerie, on consolidait également les autres colonnes, vers l'ouest. La colonne ouest de la porte penche également et nous la redresserons l'an prochain. Elle fut consolidée et son abaque presque entièrement refait : je remarquai que, du côté de la porte, il n'était pas tangent au tronc de cône du chapiteau, mais le dépassait assez largement; la même saillie se retrouve sur la colonne redressée, mais moins visible, parce que l'abaque était cassé en cet endroit. Cette disposition tient au fait que l'entre-colonnement étant plus large entre ces deux colonnes qu'entre les autres, à cause de la porte, on a voulu réduire un peu la portée du linteau.

Toutes les colonnes, même dans la partie qui sort de terre, sont en mauvais état et tous les tambours durent être ceinturés ou le seront par la suite.

Il faudra enlever les pierres et la terre dans lesquelles les colonnes sont plus ou moins enfouies : derrière le temple de Séti II, l'accumulation de terre monte jusqu'aux chapiteaux. Quand j'ai fait le même travail, du côté sud de la cour, j'ai pris la précaution de descendre la terre horizontalement, enlevant les blocs de pierre au fur et à mesure qu'on atteignait leur niveau. Le cas était le même ici, mais quand, en 1896, le magasin des sphinx a été dégagé, on s'est contenté d'enlever la terre et les pierres en partie sur la face nord des colonnes, et pas du tout entre les colonnes et le mur. Des blocs de pierre d'assez grosse dimension se trouvent en suspend au-dessus du niveau des sphinx et je crois que je serai obligé de remblayer ceux-ci pour évacuer les blocs. C'est une façon de procéder que je tâcherai, cependant, d'éviter, car la double manipulation de la terre est très coûteuse.

TRANSPORT DES BLOCS D'ALBÂTRE.

Le vidage du IIIe pylône nous avait donné, les années précédentes, sept gros blocs d'albâtre dont le déplacement aurait antraîné de très gros frais avec les moyens dont je disposais jusqu'à cette année.

Le premier bloc avait été trouvé par M. Pillet, qui après l'avoir extrait du pylône, l'avait laissé dans l'axe de la Salle Hypostyle. En janvier 1927, je l'avais déplacé et mis dans la cour entre le IIIe et le IVe pylône[1]. C'est le fameux plafond d'Amenophis II qui pèse 86 tonnes. J'ai moi-même extrait du pylône, on s'en souvient, un linteau de façade et la dalle de plafond qui le suit, d'un sanctuaire de Thoutmès IV, pesant chacun une quarantaine de tonnes, — les deux montants soutenant le linteau de façade, l'un, entier, pesant 20 tonnes, l'autre brisé en deux morceaux, — un fragment du plafond d'Amenophis II (60 tonnes) — et quelques fragments d'un poids moindre. Dans le petit espace compris entre les IIIe et IVe pylônes nous avions donc sept blocs de dimension et de poids imposants. J'avais toujours reculé devant la dépense et la perte de temps qu'aurait entraînées le transport de ces blocs sur un assez long parcours, avec les seuls procédés que j'avais employés pour les amener tout près du lieu de la découverte : pour les gros blocs on n'avançait guère que de 2 mètres par jour.

Le matériel commandé avant mon départ n'avait pas encore été livré. Je profitai de ce délai pour achever le chemin commencé l'an passé le

---

[1] Voir, *Rapport sur les travaux de Karnak, Annales du Service*, t. XXIX, p. 142.

long du mur nord de la Salle Hypostyle, et son prolongement jusqu'aux blocs, dans la cour.

Quand le tracteur nous fut livré, tout était près pour la manœuvre et j'entrepris le travail, après m'être familiarisé avec sa conduite.

En une demi-journée le 1er bloc fut amené jusqu'à la partie nord de la cour, la vitesse n'étant commandée que par le temps nécessaire aux hommes pour transporter les rouleaux d'arrière en avant (pl. IV). Soulever le bloc, déplacer le tablier, refaire le chemin de roulement, nous prit trois matinées, car l'on était à l'époque du Ramadan. Le lendemain, le bloc parcourut 70 mètres, malgré la perte de temps causée par le déplacement du point d'ancrage des cordes; le chemin de roulement fut replacé en avant du bloc, travail rapidement exécuté, car je n'emploie plus de grosses poutres, lourdes et encombrantes, mais des madriers de 15 × 15 assez courts, qu'un homme suffit à porter et à mettre en place. Les madriers étant jointifs, on a plus de souplesse dans les courbes qu'avec de longues poutres, et la charge est mieux répartie. Malgré une pente de 11 o/o le bloc fut amené à son emplacement en une dernière matinée. Toute cette manœuvre n'a exigé que huit hommes et un reis.

Le bloc de 60 tonnes fut transporté aussi vite, ainsi que les linteaux; quant aux montants de Thoutmès IV (trois morceaux), je les fis atteler l'un derrière l'autre et je les emmenai en une seule fois.

Il nous restait quelques blocs de moindre importance, qui s'étaient détachés du bloc de 60 tonnes. Une voie Decauville fut installée et en se servant des plateformes construites l'an passé pour le transport des blocs de Médamoud, on fit un train d'une quinzaine de tonnes que le tracteur remorqua vers le même emplacement, contre le plan incliné qui monte au Ier pylône.

D'ores et déjà on peut estimer que le tracteur a fait réaliser une économie qui couvre son prix d'achat, à l'occasion du transport de l'obélisque et de ces blocs.

Pour que la cour entre le IIIe et le IVe pylône soit parfaitement nette, il faudra faire un triage des pierres qui s'y trouvent encore, ranger celles qui présentent un intérêt et évacuer les fragments bruts. Ce nettoyage sera effectué l'année prochaine, quand on entreprendra de classer tous les fragments dispersés qui donnent un aspect déplaisant au temple.

IIIe PYLÔNE.

Aile sud. — Les travaux du IIIe pylône commencèrent le 19 mars, par l'établissement d'un épi de Decauville dans l'aile sud et le déblaiement de la terre, contre le mur ouest et dans le prolongement vers le nord de la partie qui est définitivement achevée depuis 1930.

La terre enlevée, on aperçut de nouveau les fragments déjà connus : trois dalles de plafond et une de soubassement.

Nous étions sous le mur de parement ouest qui, à cause des niches à mâts décoratifs et du mur que Ramsès II y a accolé, a une épaisseur de 3 m. 50. Heureusement tous les fragments sortis cette annéee étaient brisés, ce qui nous a permis de les sortir sans intéresser une grande partie de la construction supérieure. Nous avons eu cependant beaucoup de difficulté pour arracher certains de ces fragments.

Une des dalles de plafond enlevée, on vit apparaître, derrière, un bloc portant une inscription. C'est une partie du texte qui se trouve placée de part et d'autre de l'escalier d'accès du monument. Il devenait indispensable de chercher à extraire le fragment entier, car il constitue l'angle du soubassement et il pouvait donner la clef de ces tableaux de chiffres placés sur le soubassement que l'on ne peut pas encore interpréter. Les travaux préparatoires furent exécutés et le bloc sortit le 11 avril. Malheureusement, l'angle avait été abattu dès la mise en place dans les fondations et le début de l'inscription manquait.

La cavité laissée par le bloc extrait a été comblée par de la maçonnerie, et il en sera de même pour chacun des blocs suivants. Le travail fut reporté alors à l'endroit où j'avais laissé en place le pilier P 12 indiqué sur la planche donnée dans mon *Rapport* de 1928-1929 [1]. Il avait été placé dans les fondations en porte-à-faux sur deux rangs de pierres n'ayant pas la même hauteur, il est cassé en trois parties et un angle est abîmé sur toute la longueur.

Derrière les deux fragments du pilier, on apercevait des fragments d'une architrave. L'architrave avait été débitée et les fragments retrouvés

[1] *Annales du Service des Antiquités*, t. XXIX, p. 142.

ne permettront pas sa reconstitution entière. Mais les fragments du texte permettent de reconnaître l'inscription, qui est la symétrique d'une autre que nous possédons en bon état. Nous n'aurons donc pas de lacune dans la dédicace à l'emplacement de cette architrave.

Comme les fondations de la Salle Hypostyle avaient été atteintes à travers celles du pylône, on ne pouvait pas élargir vers le sud cette excavation, sans danger pour la construction qui la surplombait. Je la fis donc boucher par de la maçonnerie, en laissant la place pour loger une ou deux poutrelles jumelées, et j'attaquai la base du mur à 1 m. 50 de là, au sud, pour tenter d'extraire le reste du pilier. Dès le début du travail, je dus prendre des mesures pour empêcher les pierres supérieures de tomber, car elles étaient en encorbellement. Des encastrements furent taillés dans la maçonnerie définitive qui avait été construite dans la partie entièrement vidée et on plaça deux poutrelles de 300 millimètres, s'appuyant dans ces encastrements et dans ceux ménagés dans la partie récemment construite, puis on les enroba dans du béton. Après le temps nécessaire pour la prise du ciment, l'excavation fut poussée et on atteignit le pilier. Heureusement, la partie qui restait était brisée et formait deux cubes sensiblement égaux au premier sorti; un bloc fut facilement extrait. Il donne de nouveaux éléments pour la liste géographique qui occupe la partie basse des piliers et les murs bahuts. Cette base du pilier était abîmée pour la raison que j'ai indiquée plus haut, mais nous avons pu retrouver tous les fragments, qui furent recollés, sauf un, malheureusement, lequel, nous aurait donné le nom de la capitale du nome du serpent (X^e^ nome de Haute-Égypte).

Derrière cette partie du pilier, comme nous l'avions vu en 1929 (*Annales*, t. XXIX, p. 142), se trouvait une dalle de soubassement. Elle avait beaucoup souffert et nous ne pûmes extraire, en petits fragments, que la face portant le tableau de chiffres. Après m'être assuré que nous n'avions pas à faire à un angle du soubassement qui aurait apporté la clef de l'inscription et nous aurait donné des éléments pour l'implantation du pilier d'angle, je jugeai qu'il ne valait pas la peine d'extraire les autres fragments, étant donnée l'extrême difficulté du travail. On boucha donc la brèche, mais nous avions laissé la partie médiane du pilier en place : elle fut facilement extraite, en travaillant entre les deux parties que nous

venions de vider et de consolider. Par acquit de conscience, le travail fut mené jusqu'aux fondations de la Salle Hypostyle et l'on trouva encore quelques morceaux de l'architrave mêlés à de la terre très tassée.

Au nord de la partie qui venait d'être explorée, on rencontra un mur bahut portant des noms de nomes, puis un autre couché horizontalement, mais dont la face portant des inscriptions avait été abattue. On voit l'excavation et le premier mur sur la planche IV. Au même endroit se trouvait une dalle de plafond, un fragment de la grande corniche du monument de Thoutmès II, et, enfin, un fragment que l'on avait pris tout d'abord pour une dalle de soubassement, mais qui est, en réalité, une dalle de plafond de la travée axiale du monument. Toute la partie basse du mur fut maçonnée et on remblaya.

Dans le travail fait pour encastrer les poutrelles, l'ouvrier a dû attaquer des parties rejointoyées par du lait de ciment coulé du haut du mur, il y a deux ou trois ans : le mortier avait acquis une dureté remarquable, ce qui m'a confirmé dans l'efficacité du procédé.

Le tracteur fut également employé ici pour tirer les pierres du niveau inférieur des fondations (4 m. 30) jusqu'au niveau du sol. Avec un plan incliné beaucoup plus court et un simple traîneau sans rouleaux il les amena en haut jusqu'au wagonnet plateforme, en trois minutes.

Aile nord. — De ce côté, nous avons eu des déceptions : aucun fragment intéressant n'a été sorti. Cependant nous avons fait une brèche importante de 5 mètres de largeur sur 6 de longueur et 4 m. 50 de profondeur.

Après avoir enlevé une assise de blocs bruts, nous avons rencontré une couche de terre sablonneuse de 0 m. 60 d'épaisseur et nous n'avons ensuite trouvé que des fragments du monument de Thoutmès IV, à quelques exceptions près. Ces fragments n'ont d'autre intérêt que d'avoir conservé leur couleur. A en juger par la dimension de l'architrave que nous voyons dans le pylône, ce monument devait être très grand et nous avons peu d'espoirs de le voir se compléter.

Le dernier fragment extrait pourra, peut-être, devenir intéressant, car c'est un fragment de tableau d'offrandes, en calcaire blanc, de bon style.

On trouva également deux assises de piliers carrés, en calcaire également, de bonne facture, mais sans inscriptions permettant de les dater. Si le style est bon, il ne permet toutefois pas d'attribuer le monument dont il faisait partie au Moyen Empire ou au commencement du Nouvel Empire.

L'échec partiel de cette année ne doit pas nous décourager et le vidage de l'aile nord du IIIe pylône devra être continué jusqu'au bout.

FOUILLES DU MONUMENT D'AMENOPHIS IV.

Les exportations en cours depuis deux ans étant enfin terminées à l'est, les fouilles reprirent dans cette direction. Les premiers jours, nous ne trouvâmes absolument rien, pas de socles, pas même des fragments de pierre; c'est seulement après cinq jours que l'on rencontra un morceau du pilier auquel est appuyée la statue. Le lendemain on trouva un masque en très bon état : heureusement ce masque n'avait pas été déplacé après la chute du pilier, et nous indiquait par son orientation, que nous étions dans la bonne direction. De nouveau les fouilles continuèrent trois jours sans rien donner, puis on trouva un fragment de visage, nez et bouche, toujours orienté de la même façon. Le lendemain on trouva quelques petits fragments de cartouche, enfin, le dernier jour des fouilles, un excellent masque.

La destruction a été accomplie là de fond en comble : tout a été enlevé, utilisé ailleurs, et seule la direction de chute et l'emplacement de ces masques nous indiquent que la rangée de piliers et, par conséquent la cour, s'étend encore plus loin vers l'est.

Maintenant que nous disposons d'une locomotive, que le déplacement de la terre est définitif et beaucoup moins onéreux, je compte continuer les fouilles d'une façon plus suivie, dès que le niveau des infiltrations nous le permettra.

Évidemment, étant donnée la distance qui sépare les fouilles du Nil, nous n'atteindrons pas le nombre de 200 wagonnets par jour, que l'on pouvait évacuer lorsque nous travaillions moins loin. Mais une fois cette terre jetée au Nil, nous n'aurons plus à la déplacer de nouveau, ni moi, ni mes successeurs.

DÉCOUVERTES ET TRAVAUX DIVERS.

1° Une tête du Moyen Empire a été découverte au pied de la colonne redressée, dans la Grande Cour, quand on en dégageait la base pour placer les échafaudages.

2° En faisant le chemin pour le déplacement des blocs, on remarqua qu'une des dalles du sol, dans l'angle formé par le retour du mur de Séti Ier et la face nord du IIIe pylône était en quartzite. Je la fis enlever : c'était un élément du monument de la Reine Hatšepsowet.

3° Nous savions depuis longtemps qu'un des blocs du même monument était employé dans la construction d'un mur du village de Nagé-Fokané. Après l'expropriation du village pour les fouilles du monument d'Amenophis IV, cette pièce est allée rejoindre les autres en magasin.

4° Enfin je constatai, dès mon retour, que le grand scarabée placé à l'angle nord-ouest du lac sacré penchait et que des racines d'herbe à chameaux (*aqoul*) tendaient à dissocier les éléments remis en place par Legrain.

L'inclinaison est sans doute due à l'affouillement du sol provoqué par le mouvement des eaux du lac sacré. La maçonnerie du lac n'étant pas jointoyée, l'eau, en baissant, entraîne de la terre qui passe par les joints des pierres. On explique ainsi, également, l'affaissement par place des fondations du monument de Taharqa.

Le scarabée fut donc démonté, dès que le niveau de l'eau permit de pouvoir faire un bloc de fondation. Ce dernier exécuté, le scarabée a été remonté d'aplomb. Les fragments furent recollés les uns avec du ciment, les autres avec la dissolution de celluloïd dans l'acétate d'amyle, déjà fréquemment employée. Enfin les lacunes furent comblées avec des morceaux de granit piquetés.

CONCLUSION.

Nous sommes entrés dans une période nouvelle pour les travaux de Karnak. La campagne qui vient de s'écouler montre que nous réalisons

une grosse économie grâce à l'emploi d'un matériel mécanique qui exécute un travail impossible à confier à des hommes.

L'achat du matériel a été fait sur le crédit normal de Karnak et en a absorbé plus du tiers. La somme à dépenser sur le chantier en a été réduite d'autant. Or le travail effectué a été aussi considérable, sinon plus, que les années précédentes, quoique le tracteur ne m'ait été livré que le 1er janvier et la locomotive fin février.

L'expérience a été concluante, et dès que nous en aurons la possibilité, nous devrons développer ce matériel. Il va sans dire, d'ailleurs, que nous saurons éviter tout développement inutile de machinisme dans un pays où nous disposons d'une main-d'œuvre nombreuse.

H. Chevrier.

Le Caire, juin 1932.

UNE TOMBE DE LA XIXe DYNASTIE
A QANTIR (DELTA)

(avec 1 planche)

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

En octobre 1930 fut découverte, par hasard, à El-Khataʿaneh (Qantir), au nord-est d'El-Deidamoun (province de Charqieh, district de Faqous), la façade d'une porte de tombeau, composée de trois blocs en calcaire (linteau et montants latéraux). Cette porte a été transportée et reconstituée au Musée du Caire; elle porte au *Journal d'Entrée* le numéro 58705 et mesure 2 m. 90 de largeur sur 1 m. 90 de hauteur [1].

LINTEAU.

Le linteau, incomplet, mesurait, y compris la corniche, 0 m. 75 de hauteur. Suivant un usage assez courant à l'époque ramesside [2], la surface plane du linteau constitue un rectangle aux deux extrémités duquel

[1] Tout ce que nous savions sur Qantir avant les travaux exécutés en 1928 près de cette localité par le Service des Antiquités se bornait à très peu de chose. Mahmoud eff. Hamza, dans son rapport sur les *Excavations of the Department of Antiquities at Qântir..... 1928* (in *Annales du Service des Antiquités*, XXX, 1930, p. 31-68), a rappelé (p. 32-33) les publications antérieures de Sir Fl. Petrie (1886) et de Naville (1887). Mais il a omis : 1° la note de Maspero (*Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, § LXXV, in *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, XXIII, 1885, p. 11-13), donnant le résumé d'un rapport d'Ahmed eff. Kamal sur le site d'*El-Khataʿaneh* الخطاعنة, dont Naville devait largement s'inspirer en 1887; 2° celle de M. Daressy (in *Annales du Service des Antiquités*, XVIII, 1918, p. 34-35), relative à un montant de porte de Ramsès II trouvé à Qantir en 1910.

[2] Voir, en particulier le linteau de Rahotep trouvé à Sedment, appartenant à un vizir du palais de Ramsès II (Petrie-Brunton, *Sedment*, II, 1924, p. 29 et pl. LXXI, 2).

est agenouillé le défunt, les mains tendues en avant, dans l'attitude de l'adoration, vers les noms du Pharaon donateur de la tombe, verticalement tracés au milieu du rectangle.

Ces noms comportent, à gauche le nom d'Horus et le cartouche d'intronisation (nom de [hiéroglyphes]) : (⟶) [hiéroglyphes],
à droite le même nom d'Horus et le cartouche personnel (nom de [hiéroglyphes]) :
(⟶) [hiéroglyphes].

Les deux cartouches, dont chacun surmonte le signe [hiéroglyphe] et est lui-même surmonté du disque solaire inséré entre les deux plumes, [hiéroglyphe], sont ceux du roi Séthi II de la XIX[e] dynastie. Leur ensemble est couronné par le disque aux ailes éployées, [hiéroglyphe].

Chacune des figures du défunt agenouillé est séparée des noms royaux par trois colonnes de textes donnant la formule d'invocation au roi en faveur du propriétaire de la tombe.

a) A gauche : (⟶) [hiéroglyphes] «adoration au roi défenseur de l'Égypte, Horus maître de l'arme *ḫpš*, pour qu'il accorde santé, joie, gaieté au double du grand louangé du bon dieu, *wekil* du temple de Montou, Ḥoui».

b) A droite (⟶) : [hiéroglyphes] «adoration au roi agrandisseur de sa vaillance, baisement de terre au puissant par l'arme *ḫpš*, pour qu'il accorde une belle durée de vie en joie au double du grand louangé du bon dieu, préposé à l'atelier du temple de Montou, Ḥoui».

Cette formule diffère de la précédente en ce qu'elle ajoute au geste d'adoration le geste du baisement de terre.

Les épithètes attribuées au roi Séthi II dans ces deux formules d'adoration font toutes allusion à ses vertus guerrières et à ses exploits militaires.

a) [hiéroglyphes] *mꜥk km·t* «défenseur de l'Égypte». Ce titre constitue l'un des nombreux noms d'Horus du roi, celui que nous voyons deux fois dans la

double titulature royale occupant le centre du linteau. Mais il est *nouveau* pour nous dans cet emploi, car dans tous les protocoles de Séthi II que j'ai pu réunir [1] il n'apparaît jamais comme nom d'Horus et figure, au contraire, deux fois comme nom de *nbtj*, sur une statue colossale du Musée de Turin et sur la statue n° 590 du Musée du Caire [2]. Le nom d'Horus usuel de Séthi II était «aimé de Ré» [3], et un autre nom d'Horus, plus rare, était «aimé de la déesse Maât, stabilisateur des deux terres» [4].

b) [hiéroglyphes] *ḥr sḫm ḫpš* «Horus possesseur de l'arme *ḫpš*». Cette épithète *sḫm ḫpš* nous était déjà connue comme nom de *nbtj* du roi Séthi II [5]. Elle constitue donc, avec celle qui la précède et celle qui la suit, partie intégrante du protocole officiel de ce Pharaon.

c) [hiéroglyphes] *sꜥꜣ pḥtj-f* «agrandissant (amplifiant) sa vaillance (son courage)». Cette épithète est une variante, sous une forme moins banale, de l'épithète *wr pḥtj* «grand en vaillance» que l'on rencontre dans la titulature de très nombreux Pharaons, en particulier comme nom d'Horus de Séthi II lui-même [6].

d) [hiéroglyphes] *wsr ḫpš* «puissant par l'arme *ḫpš*» est une épithète synonyme de l'épithète *sḫm ḫpš* que nous avons relevée dans la formule de gauche. C'est la seule des quatre épithètes attribuées ici à Séthi II qui ne figure dans aucune des parties constitutives du protocole officiel de ce roi.

Quant aux demandes adressées au roi, elles sont réduites à leur plus simple expression, en raison du peu d'espace dont disposait le graveur :

a) à gauche : *snb ršw·t nḏm-ib* «santé, joie, gaieté»;

b) à droite : *ꜥḥꜥ nfr ḥr ršw·t* «belle durée de vie en joie.»

Enfin les titres du défunt Ḥoui seront examinés plus tard, lorsque nous commenterons les inscriptions des deux montants.

---

[1] Voir mon *Livre des Rois*, t. III, p. 132 et suiv.

[2] *Ibid.*, §§ XXIX et XXXI.

[3] *Ibid.*, §§ XV, XVI, XVII, XXII et XXX.

[4] [hiéroglyphes] (*ibid.*, §§ V c et VII).

[5] *Ibid.*, p. 135, § XXII B.

[6] *Ibid.*, §§ XIII et XVIII.

MONTANTS.

La hauteur de chacun des deux montants est de 2 m. 15 et leur largeur est de 0 m. 40. Ils portent respectivement trois colonnes de texte, dont chacune constitue un proscynème (...) à une divinité différente. Tandis que les divinités du montant gauche sont celles qui constituaient la triade sacrée de Thèbes (Amon, Mout et Khonsou), celles du montant droit semblent constituer la triade sacrée locale (Ptah, Sakhmet et Seth).

a) *Montant gauche :* (⟶) ... «Offrande que donne le roi à Amon-Rê roi des dieux, grand dieu, et au double royal du maître des deux terres Ousirkhoprouré-sotpenré-miriamon, pour qu'ils accordent vie, prospérité, santé, égalité de visage, louanges, affections, bouche intacte, chaque jour, au double du grand louangé du bon dieu, du *wekil* du temple de Montou, Ḥoui.»

... *sic* ... *sic* «Offrande que donne le roi à Mout la grande, régente des dieux, et au double royal du maître des couronnes Séthi-Merenptah, pour qu'ils accordent vigueur à mes (*sic*) membres lorsqu'ils visitent le bel endroit en présence du maître des deux terres, au double du connu (?) du roi de la Haute-Égypte, de celui qu'a promu le roi de la Basse-Égypte, du *wekil* du temple de Montou, Ḥoui.»

... *sic* ... *sic* «Offrande que donne le roi à Khonsou-en-Thèbes, grand dieu, et au double royal du maître des deux terres Ousirkhoprouré-sotpenré-miriamon, pour qu'ils accordent une bonne sépulture après la

vieillesse de façon que tu (*sic*) atteignes la nécropole, au double du grand louangé du bon dieu, du préposé au grand atelier du maître des deux terres (c'est-à-dire de l'atelier royal) du temple de Montou, Ḥoui.»

b) *Montant droit :* (...) ... *sic* ... *sic* «Offrande que donne le roi à Ptah seigneur de Vérité (?), roi des deux terres, et au double royal du maître des deux terres Ousirkhoprouré-sotpenré-miriamon, pour qu'ils accordent vie, santé, force, une belle durée de vie jointe à la santé, au double du grand louangé du bon dieu, du préposé à l'atelier du maître des deux terres (c'est-à-dire de l'atelier royal) du temple de Montou, Ḥoui.»

... *sic* «Offrande que donne le roi à Sakhmet la grande, chérie de Ptah, et au double royal du maître des couronnes Séthi-Merenptah, pour qu'ils accordent les louanges du roi quotidiennement, les membres intacts chaque jour, au double de l'unique, du parfait, du bon de caractère, du préposé au grand atelier du temple de Montou, Ḥoui.»

... [1] ... *sic* ... *sic* ... *sic* «Offrande que donne le roi à Seth, grand en vaillance, fils de Nouit, et au double royal du maître des deux terres Ousirkhoprouré-sotpenré-miriamon, pour qu'ils accordent un bon séjour pendant que tu (*sic*) es jeune au double du grand louangé de son (*sic*) dieu, préposé à l'atelier du maître des deux terres (c'est-à-dire de l'atelier royal) du temple de Montou, Ḥoui.»

---

[1] Le déterminatif du mot *ḥmśj* est une combinaison des deux signes ... et ..., qui n'existe pas dans la fonte de l'Imprimerie (voir ci-dessous, p. 123).

COMMENTAIRE.

Une première observation à faire sur ces six formules d'invocation aux divinités thébaines et locales est la suivante : le roi, en la personne de son double ([hiéroglyphes]), y est associé de façon constante à chacune des six divinités invoquées. Le défunt, Ḥoui, paraît donc avoir eu des raisons particulières pour se placer dans sa vie de l'au delà, comme il l'avait été probablement pendant son existence terrestre, sous la protection du roi Séthi II, qui lui avait accordé l'insigne faveur de creuser sa sépulture à proximité du palais d'été des Pharaons.

On peut noter, d'autre part, que ce Pharaon est désigné quatre fois sur six par son cartouche d'intronisation précédé du titre [hiéroglyphes], et deux fois seulement par son cartouche personnel précédé du titre [hiéroglyphes]. Sur chacun des deux groupes de trois formules, c'est la formule du milieu, celle qui est adressée à la déesse-mère, Mout ou Sakhmet, qui est en relation avec le cartouche personnel, tandis que les formules en relation avec le cartouche d'intronisation sont adressées soit au dieu-père, Amon ou Ptah, soit au dieu-fils, Khonsou ou Seth.

En outre, les quatre invocations adressées à ces derniers sont en faveur du double du «grand louangé du bon dieu» (variante une fois «grand louangé de son dieu»), c'est-à-dire qu'elles se réfèrent encore au roi lui-même. Quant aux deux invocations médianes de chaque montant, adressées aux déesses-mères, celle du montant de gauche met seule les titres du défunt en relation avec Pharaon, [hiéroglyphes], tandis que celle du montant de droite se borne à énumérer des qualités morales de caractère général, [hiéroglyphes], que l'on ne peut considérer comme titres désignant des fonctions précises.

Les faveurs demandées par le défunt aux deux triades divines thébaine et locale ainsi qu'au roi défunt Séthi II mis au rang des dieux, tranchent assez nettement sur la banalité ordinaire des invocations de cette nature.

1. Dans la première formule, Ḥoui sollicite d'abord [hiéroglyphes] «vie, prospérité, santé», trois bienfaits qui ne peuvent lui venir que du roi lui-même, aux noms de qui nous les trouvons couramment associés à toutes les époques.

Il demande ensuite [hiéroglyphes] *špd ḥr*, qualité qui n'est pas l'«acuité du visage» comme le comprennent certains égyptologues, mais bien l'«équilibre du visage», l'égalité d'humeur, l'équanimité.

Il demande, en outre, [hiéroglyphes] *ḥsjw·t* et [hiéroglyphes] *mrw·t*, «louanges» et «affections», deux bienfaits qui sont volontiers intimement liés au point de ne pas être mentionnés l'un sans l'autre.

Il demande enfin [hiéroglyphes] *r3 wḏ3*, littéralement «une bouche intacte», c'est-à-dire une bouche discrète, ne parlant qu'à bon escient et toujours à propos; c'est une qualité qui semble pouvoir être rendue par «discrétion», le fait de savoir se taire quand le silence est nécessaire [1].

Quant aux mots [hiéroglyphes] *hrw nb*, «chaque jour», qui terminent cette énumération des faveurs demandées, il est probable qu'ils se rapportent à l'ensemble et non pas à la seule qualité mentionnée en dernier lieu.

2. Dans la seconde invocation, le défunt fait allusion, au contraire, à des avantages *physiques* plutôt que *moraux* : [hiéroglyphes] *rwd ḥ'w-ỉ ḥr m33 bw nfr m b3ḥ nb t3wj* «la vigueur de *mes* membres en voyant (c'est-à-dire lorsqu'ils voient) le bel endroit en présence du maître des deux terres (c'est-à-dire du roi)». Ḥoui désire avoir la force et la santé suffisantes pour jouir en compagnie du roi son protecteur du séjour dans le monde de l'au delà.

Noter le passage brusque du style impersonnel au style personnel, lequel est indiqué par l'adjectif possessif de la première personne, [hiéroglyphe], après le mot [hiéroglyphes], «mes membres», c'est-à-dire «mon corps». Nous verrons plus loin intervenir également, à deux reprises et de la façon la plus inopinée, la seconde personne. Ces inadvertances de rédaction sont difficilement explicables dans un ensemble de textes qui donnent, par ailleurs, l'impression d'avoir été exécutés avec soin.

3. La faveur demandée par la troisième invocation est relative à la bonne qualité de la sépulture, laquelle permettra au défunt d'arriver sans encombre à la nécropole : [hiéroglyphes] *krs·[t] nfr·t m ḥt' t3w·t r pḥ-k ỉmj-wrt.*

---

[1] Cf. l'expression [hiéroglyphes] *wḏ3 r3* (*Wörterbuch der ägypt. Sprache*, I, p. 400).

Nous voyons ici un premier emploi de la 2e personne, « de façon que tu atteignes », qui ne se justifie en aucune façon. On ne saurait songer à interpréter le pronom comme une forme défective du vieux pronom *kwj* de la 1re personne; car l'emploi de cette forme ne serait pas justifié dans la forme verbale « de façon que j'atteigne ». Pour le sens « *so that* », « de façon que, de sorte que », à attribuer au groupe « préposition *r* + forme verbale *sḏm·f* », voir Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 164, n° 11, *a.* — Pour un autre emploi abusif de la 2e personne, voir ci-dessous p. 123.

imj-wrt n'est autre chose que l'expression composée bien connue pour désigner le bord droit d'une barque ou d'un navire, ce que nous appelons *tribord*, et aussi la direction ouest, qu'on a à sa droite lorsque, en s'orientant à la mode des anciens Égyptiens, on fait face au sud [1]. Déterminée par le signe ⊗, l'expression s'applique au quartier occidental d'une ville, c'est-à-dire à la région où se trouvait la nécropole, le domaine des morts [2]. On peut donc la rendre par « quartier funéraire, nécropole ». Elle pouvait aussi être appliquée à la déesse protectrice des nécropoles, Hathor.

4. Dans la quatrième formule, Ḥoui demande d'abord, comme dans la première, « vie, prospérité, santé », puis *ʿḥʿ nfr smꜣ m snb* « une belle durée de vie en même temps que la santé ». Au sujet de cette expression courante, dans laquelle le verbe *smꜣ* « rassembler, réunir, joindre » peut être employé, avec ou sans la préposition *m*, dans le sens « uni à, joint à, en même temps que, avec, de concert avec », je renvoie au *Wörterbuch der ägyptische Sprache*, t. III, p. 446. Le redoublement du déterminatif dans le mot *snb* est évidemment un *lapsus* du graveur.

5. La cinquième invocation contient un parallélisme curieux : *ḥsw·t nsw·t m-ḫrt-hrw* « les louanges du roi quotidiennement » et *ḥʿw wḏꜣ hrw nb* « le corps intact chaque jour ». L'expres-

[1] Cf. *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, I, p. 73, et mon *Dictionnaire géographique*, I, p. 72.

[2] Cf., par exemple, « l'occident de Thèbes » (Gauthier, *Dictionnaire géographique*, I, p. 72, et Spiegelberg, *Ä. Z.*, LXVI, 1930, p. 45).

sion *m-ḫrt-hrw* est plus précise et plus forte que la locution *hrw nb;* elle signifie exactement « ce dont on a besoin (ce qui est nécessaire) chaque jour [1] », tandis que l'autre a simplement le sens de « chaque jour »; on la rencontre aussi non précédée de la préposition *m*, ou bien encore suivie des mots *nt hrw nb* « de chaque jour » avec lesquels elle forme, en réalité, pléonasme.

Ḥoui demande ici, en somme, « la quantité nécessaire quotidienne de louanges royales », tandis que pour ce qui concerne sa seconde demande, l'intégrité du corps, il ne formule aucune espèce de restriction.

6. Enfin dans sa dernière invocation, Ḥoui demande *ḥmsj nfr* « un bon séjour ». Le déterminatif du mot *ḥmsj* est, comme je l'ai indiqué plus haut (p. 119, note), une combinaison de l'homme assis et du jeune homme portant le doigt à la bouche. C'est, en effet, pendant sa jeunesse que le défunt désire jouir de ce bon séjour, et sa demande est, précisée par les mots *iw k rnpj tw* « tandis que tu (*sic*) es jeune ». Au sujet du pronom, je renvoie à ce qui a été dit p. 122; pas plus que dans la formule d'invocation n° 3, ce *k* ne saurait être considéré comme représentant le vieux prénom *kwj* de la 1re personne du singulier, car, d'une part, ce dernier n'était jamais précédé de la particule *iw* et, d'autre part, il ne pourrait être suivi du pronom, lequel indique clairement la 2e personne. Nous devons donc, ici encore, conclure à un brusque et inexplicable passage de la 3e à la 2e personne.

Il nous reste à examiner les titres et fonctions du défunt. Ces titres se subdivisent naturellement, comme c'est le plus souvent le cas, en titres généraux et en titres particuliers. Les premiers n'indiquent que des qualités abstraites et assez vagues concernant le caractère du défunt, la satisfaction que ses vertus ont causée au roi, les faveurs et bienfaits qu'il a reçus de ce dernier en raison de sa bonne conduite, de sa compétence ou de son zèle. Les seconds définissent, au contraire, des charges, fonctions ou attributions de caractère précis qui ont été effectivement exercées à titre personnel par le défunt.

[1] Cf. *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, III, p. 391 « Bedarf des Tages, täglicher Bedarf ».

1. Dans la première catégorie rentrent les épithètes suivantes :

a) [hieroglyphs] (variantes [hieroglyph] seul, ou préposition [hieroglyph] au lieu de [hieroglyph], ou enfin *nṯr-f* «son dieu» à la place de *nṯr nfr*), *ḥsjj ꜥꜣ n nṯr nfr* «grand louangé du bon dieu (c'est-à-dire du roi)». Cette épithète se rencontre dans la plupart des titulatures de Ḥoui, exactement six sur huit (les deux du linteau et les quatre latérales des montants). Elles font, en réalité, double emploi avec les souhaits exprimés par le défunt dans deux des formules des montants (nos 1 et 4) concernant les «louanges» [hieroglyphs] du Pharaon.

Cette répétition est tout aussi frappante si l'on préfère rendre le mot *ḥs·wt* par «faveurs» et le titre *ḥsjj ꜥꜣ* par «grand favorisé», en adoptant l'idée de M. Moret [1], que l'épithète «favorisé du roi» désignait les seuls défunts qui avaient droit aux offrandes réelles, à titre de récompense distinctive spéciale pour les services qu'ils avaient rendus au souverain pendant leur vie, et était ainsi plus ou moins synonyme d'une autre épithète beaucoup plus fréquente, *im'ḫw ḫr nśw·t* «pensionné [nourri auprès] du roi».

b) [hieroglyphs] *wꜥ ikr nfr bjt* «unique, parfait, bon de caractère». Ces épithètes ne paraissent que dans la formule médiane du montant de droite (no 5).

c) [hieroglyphs] *rḫ n nśw·t* «connu (?) du roi de la Haute-Égypte» et [hieroglyphs] *śꜥꜣ(?)n bjtj* «promu (?) par le roi de la Basse-Égypte». Ces deux titres formant parallélisme pourraient être considérés comme désignant des fonctions précises et réelles; toutefois, en raison de leur symétrie avec les précédents (formule médiane du montant de gauche, no 2) et de leur mention unique (comme c'est aussi le cas pour ceux de la formule no 5), je préfère les ranger parmi les titres généraux et vagues. Le premier est bien connu sous la forme [hieroglyphs], qu'on lit communément *rḫ nśw.t*; notre variante avec la préposition *n* montre que la lecture était, au moins sous le Nouvel Empire, *rḫ n nśw.t*. Les Égyptiens ont, dès le Moyen Empire, interprété ce titre comme s'il était composé de deux mots, le verbe [hieroglyph]

[1] Cf. *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, p. 199, et *Histoire de la Nation égyptienne*, t. II, p. 96.

rḫ «connaître, savoir» et le mot [hieroglyph] *nśw.t* «roi», et comme s'il signifiait «connu du roi». Mais aux époques plus anciennes, il semble avoir indiqué un lien étroit de parenté avec la personne royale et avoir servi à désigner le petit-fils (ou peut-être le neveu) du roi. Certains ont voulu le décomposer en trois mots : [hieroglyph] (= [hieroglyphs] *irj*), «qui appartient à», [hieroglyph] [= [hieroglyphs]] *ḫ(jj?)* «enfant, descendant», et [hieroglyph] *nśw.t* «roi», et l'ont interprété comme signifiant au propre «celui qui appartient à la descendance du roi [1].

Quant au second titre, [hieroglyphs] *śꜥꜣ n bjtj* «celui que le roi de la Basse-Égypte a rendu grand (c'est-à-dire agrandi, promu)», il est plus connu sous la forme *śꜥꜣ n nśw.t* «celui qu'a fait avancer le roi de la Haute-Égypte», employé généralement en parallélisme avec des formules comme *śikr* «celui que rend parfait (accompli)» ou *śḳꜣ* «celui qu'élève» le roi de la Basse-Égypte» [2].

2. Mais plus intéressants sont évidemment les deux titres de la seconde catégorie, qui son mentionnés d'abord chacun dans l'une des deux inscriptions du linteau, puis le premier dans les inscriptions 1 et 2, le second dans les inscriptions 3, 4, 5 et 6 des montants.

a) Le premier titre est écrit [hieroglyphs], var. [hieroglyphs] *idnw n pr Mntw* «second (substitut, adjoint, etc.) du temple de Montou». Le mot [hieroglyphs] *idnw*, le plus souvent écrit sans [hieroglyph], est bien connu comme désignant celui qui occupe dans un poste, civil ou militaire (dans cette dernière acception il est exactement rendu par notre mot «lieutenant»), la seconde place immédiatement après le chef [3], qui peut lui déléguer, en certaines occasions, tous ses pouvoirs et attributions et faire de lui son véritable remplaçant. Ce rang est fort bien indiqué par le mot arabe وكيل *wakil* (de la racine وكّل, constituer quelqu'un son agent, son représen-

[1] Cf. *Wörterbuch der aegypt. Sprache*, II, p. 446 (d'après M. Sethe, qui a le premier proposé cette interprétation, dans laquelle il donnait au mot *ḫ* le sens de *placenta*). Voir aussi Miss A. Murray, *Ancient Egypt*, 1930, p. 68.

[2] Cf. *Wörterbuch der ägypt. Sprache*, IV, p. 41-42.

[3] *Ibid.*, I, p. 154. Voir in *Rec. de trav.*, XXXIX, p. 229-232, ce que nous connaissons, par exemple, des «lieutenants» de Ouaouat et de Kouch.

tant, son délégué, lui donner procuration d'agir en son lieu et place). Nous connaissons des *idnw* dans nombreuses administrations civiles ou militaires; mais ils sont assez rares dans les administrations divines, si l'on peut ainsi s'exprimer, c'est-à-dire dans les temples [1]. Aussi le nouvel exemple est-il d'un véritable intérêt. Le *idnw* du domaine de Montou, c'est-à-dire du temple avec toutes ses dépendances, magasins, trésors, ateliers, biens de toute nature, ne semble pas avoir appartenu à l'ordre sacerdotal; ce n'était pas un prêtre, mais un laïc qui centralisait entre ses mains, probablement sous le haut contrôle du grand prêtre du dieu, les différents rouages de l'administration du domaine divin.

L'intercalation du nom propre Ḥoui *entre* les deux éléments constitutifs du titre, *idnw* (ou *imj-r҆ ḥm·t*) et *n pr Mnṯw,* est une particularité assez fréquente dans les titulatures du Nouvel Empire et plus spécialement de l'époque ramesside.

b) Le second titre de Ḥoui était *imj-r҆ ḥm·t n pr Mnṯw* «chef de l'atelier du temple de Montou», variantes : *imj-r҆ ḥm·t wr (sic) n pr Mnṯw* «chef du grand atelier du temple de Montou», ou encore (deux fois) *imj-r҆ ḥm·t n nb t҆wj n pr Mnṯw* «chef de l'atelier du maître des deux terres (c'est-à-dire de l'atelier royal) du temple de Montou», ou enfin *imj-r҆ ḥm·t wr (sic) n nb t҆wj n pr Mnṯw* «chef du grand atelier du maître des deux terres (c'est-à-dire de l'atelier royal) du temple de Montou».

Il s'agit là d'un titre bien connu, «préposé à l'atelier, chef de l'atelier», dans lequel le terme *ḥm·t* doit être entendu dans son acception la plus large, «ensemble des ateliers où travaillaient artistes, artisans et ouvriers de toute nature attachés à un édifice». Cet édifice est ici le temple du dieu Montou, mais comme ce temple s'élevait à proximité du palais royal, l'atelier qui lui était attaché prend le nom d'«atelier royal». On pourrait comprendre aussi «atelier du roi (c'est-à-dire du palais royal) *et* du temple de Montou»; mais comme l'addition des mots «du roi» est purement facultative, je crois plus prudent de traduire

[1] M. Lefebvre n'en a relevé aucun dans la titulature, si riche cependant, des grands prêtres d'Amon à Karnak.

«atelier royal du temple de Montou». Enfin cet atelier est qualifié deux fois, sur les cinq où nous rencontrons le titre, de *wr* «grand», ce qui ne nous apprend rien de précis sur sa nature.

J'insiste, en terminant l'examen des titres de notre Ḥoui, sur le caractère *civil* de cette fonction, bien qu'elle soit en relation avec un édifice de caractère religieux [1]. Son titulaire n'était certainement pas un personnage de l'ordre sacerdotal, car ne désignait pas expressément et uniquement le temple même de Montou, mais l'ensemble des propriétés ou du domaine de ce dieu, temple, dépendances, magasins, champs et accessoires de toute nature.

En tout cas la mention d'un «domaine de Montou» dans la région de Qantir est une donnée nouvelle à ajouter au peu que nous savons encore sur l'histoire de cette région du Delta sous les XIXe et XXe dynasties. Les fouilles entreprises par le Service des Antiquités pendant l'été 1928 dans cette localité ont permis à Mahmoud eff. Hamza de conclure que la résidence d'été des Pharaons ramessides pouvait avoir été située ici, et non à Péluse ou à Tanis ainsi qu'on l'avait admis jusqu'ici. Depuis Séthi Ier jusqu'à Ramsès X, des vestiges d'un établissement royal d'importance, probablement un palais avec tous ses services annexes, où presque tous les rois des XIXe et XXe dynasties semblent avoir résidé pendant des périodes plus ou moins longues, ont été retrouvés à Qantir. Le nom du roi Séthi II, protecteur du Ḥoui qui était enseveli à Qantir, figure sur les moules en terre cuite recueillis en 1928 par Mahmoud eff. Hamza. Les divinités dont ce dernier a pu identifier la présence sur les diverses catégories d'objets découverts sur ce site sont, outre naturellement Amon thébain, qui accompagnait les Pharaons dans leurs déplacements, les dieux Ré, Ptah et Seth ou Soutekh, divinités locales d'Héliopolis, de Memphis et de plusieurs cités du Delta. Or la tombe de Ḥoui vient confirmer ces premiers renseignements en nous montrant à Qantir la triade thébaine tout entière (Amon, Mout et Khonsou-m-Ouêse) et une triade

[1] La traduction «temple (?) de Geb», proposée par M. Lefebvre (*Histoire des grands prêtres d'Amon de Karnak*, p. 278) pour les mots , me paraît impossible; il s'agit ici plutôt de l'«atelier» du dieu Geb, et ce titre serait plus à sa place parmi les titres civils que parmi les titres religieux.

locale composée de Ptah, Sakhmet et Seth, dans laquelle Seth jouait le rôle de dieu-fils. Mais elle nous fait, en outre, connaître, un autre dieu dont Mahmoud eff. Hamza n'a pas encore relevé l'existence ici, Montou, le dieu guerrier d'Hermonthis, importé à Thèbes par les anciens Pharaons Hermonthites de la XIe dynastie, et qui a naturellement suivi à Qantir les rois thébains fondateurs et hôtes habituels de la Résidence estivale du Delta, Séthi Ier et ses successeurs. La présence de Montou est ici tout aussi naturelle que celle d'Amon. On peut même avancer qu'elle était encore plus nécessaire que celle d'Amon. Cette fondation n'était pas seulement, en effet, pour les Pharaons de Thèbes, un lieu de séjour plus agréable en été que leur capitale du sud. Elle était aussi un poste militaire avancé dans la direction des populations asiatiques, dont elle surveillait de près les intrigues et les menaces sur la frontière nord-est du pays. Le dieu des armées et des combats y avait donc sa place toute marquée.

La faveur par laquelle Séthi II permit à son protégé Ḥoui de faire construire sa tombe à proximité du palais royal devait être assez fréquemment accordée aux serviteurs méritants dont les Pharaons avaient eu l'occasion de suivre de près la carrière et dont ils avaient pu apprécier les services. Il est donc très probable que la tombe de Ḥoui, dont nous ne connaissons que la porte (et qui était probablement construite en briques crues), et dont nous ignorons l'emplacement (car les blocs ci-dessus décrits ont été saisis par la police en cours de transport, assez loin de leur lieu d'origine), n'était pas isolée à Qantir. Elle devait faire partie d'un ensemble de sépultures concédées par les Pharaons ramessides à leurs meilleurs fonctionnaires à proximité du palais où ces Pharaons avaient établi depuis Séthi Ier leur résidence estivale. Il y aurait, sans aucun doute, grand intérêt à fouiller méthodiquement toute cette zone, fort bouleversée du reste et difficile à explorer, que les maisons et les cultures des villageois de Qantir ont en grande partie recouverte.

H. Gauthier.

PENDELOQUES EN FORME D'INSECTES

FAISANT PARTIE DE COLLIERS ÉGYPTIENS

(*suite*) [1]

(avec 4 planches)

PAR M. LUDWIG KEIMER.

B. — PENDELOQUES ET PIÈCES DE COLLIERS EN FORME DE SAUTERELLES.

Pour rendre plus claires aux yeux des égyptologues les représentations plus ou moins stylisées de sauterelles en forme de pendeloques ou des pièces de colliers, j'ai dû me référer tout d'abord à d'autres figurations appartenant à diverses époques de l'histoire égyptienne. On constatera par la même occasion que les représentations de sauterelles ne sont pas aussi rares que le prétendent MM. Alfred E. Knight [2], W. E. Staples [3] et bien d'autres. Notre étude comprendra donc quatre parties :

I. — Catalogue et description des représentations égyptiennes de sauterelles.

II. — Textes pouvant expliquer l'emploi des pendeloques ou des pièces de collier (amulettes, etc.) en forme de sauterelles.

III. — Remarques sur divers noms égyptiens de la sauterelle.

IV. — Essai d'identification zoologique de l'espèce ou des espèces représentées.

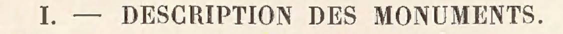
---

(1) Voir t. XXXI, p. 145 à 186.

(2) *Amentet*, 1915, p. 153 : «A small faience amulet of the Grasshopper — the only specimen we have ever seen — ...»; p. 163-164 : «Locust... The amulet is extremely rare...».

(3) *An inscribed Scaraboid from Megiddo*, dans *Orient. Instit. Communications*, n° 9, 1931, p. 61 : «Since representations of the locust in art are very few...».

Fig. 30. — Sauterelles du tombeau de Mererouka.



I. — DESCRIPTION DES MONUMENTS.

1. — SAUTERELLES FIGURANT DANS LES REPRÉSENTATIONS DE PAYSAGES.

C'est un fait bien connu que la fréquence des sauterelles dans les représentations égyptiennes de marécages, fourrés de papyrus, etc. La plupart de ces figurations sont d'une fidélité admirable. Voici quelques exemples qui sont venus à ma connaissance :

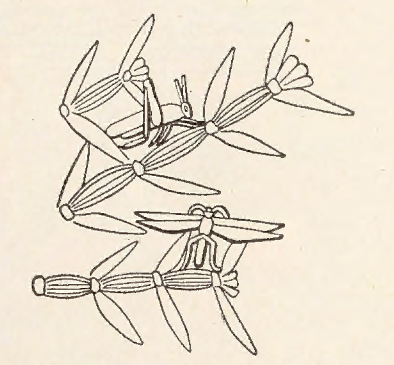
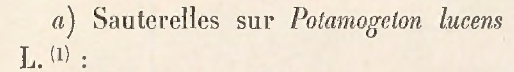


Fig. 31. — Sauterelles du tombeau de Kagemni.



a) Sauterelles sur *Potamogeton lucens* L.[1] :

Mastaba de Mererouka[2] à Saqqarah, VIe dynastie (fig. 30);

Mastaba de Kagemni[3] à Saqqarah, VIe dynastie (fig. 31). Outre la sauterelle posée, comme à l'ordinaire, sur un *Potamogeton lucens* L., on en remarque une autre qui est sur le point de s'envoler;

Mastaba de Ḥetepḥerakhtj à Leiden[4], VIe dynastie.

---

[1] L. Keimer, *Le Potamogeton lucens L. dans l'Égypte ancienne*, dans *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, fasc. 3 et 4, 1927, p. 182-197; — *Nouvelles recherches au sujet du Potamogeton lucens L. dans l'Égypte ancienne et remarques sur l'ornementation des hippopotames en faïence du Moyen Empire*, dans *Revue de l'Égypte ancienne*, t. II, fasc. 3 et 4, 1929, p. 211 à 253; — *Notes additionnelles*, dans *Revue de l'Égypte ancienne*, fasc. 1 et 2, 1930, p. 36-41.

[2] Le tombeau de Mererouka contient plusieurs représentations de sauterelles posées sur *Potamogeton lucens* L., voir P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1925, pl. II = fig. 30 du présent article; J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 170, fig. 508 = Keimer, *Nouvelles recherches* (voir note 1), p. 211, fig. 1 (d'après photographie); J. de Morgan, *op. cit.*, p. 175, fig. 516 = Keimer, *Le Potamogeton lucens L.* (voir note 1), p. 188, fig. 6.

[3] Fr. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, 1905, pl. IV et XXVI, 49 et 50, texte p. 41 (n°s 49 et 50).

[4] A. E. Holwerda, P. A. A. Boeser

Mastaba de Sechemnefer à Gizeh (n° 53)[1], VI[e] dynastie.

Peinture sur enduit. Musée du Caire, n° provisoire $\frac{10 | 4}{31 | 1}$, Moyen Empire[2]. La sauterelle n'est pas très bien conservée.

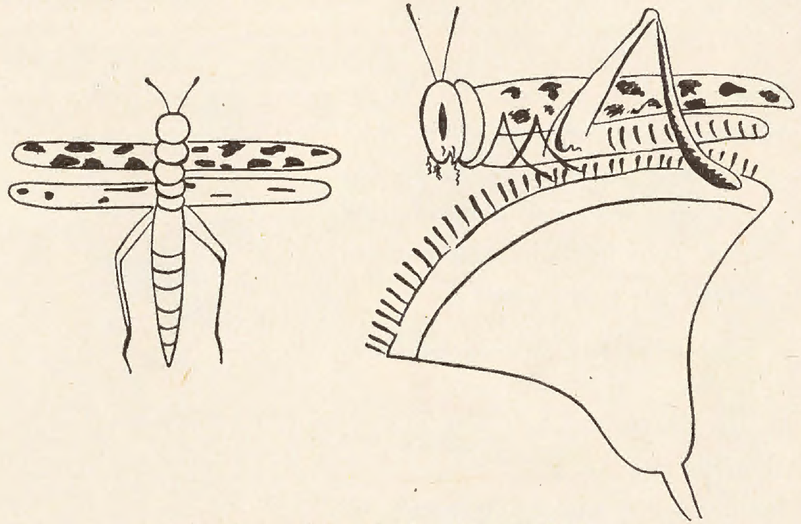


Fig. 32. — Sauterelles d'un tombeau thébain.

b) Sauterelles posées sur *Cyperus papyrus* L. ou s'envolant au-dessus de fourrés de papyrus :

Tombeau thébain du Nouvel Empire[3] (fig. 32).

und J. H. Holwerda, *Beschreibung der ägyptischen Sammlung des Niederländischen Reichsmuseums. Altertümer des Alten Reiches, Atlas*, 1908, Taf. XIV, *Opferkammer des Achet-hetep-her, Wand k*, texte p. 17; W. Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, I, 1923, pl. 102; L. Keimer, *Le Potamogeton lucens L. dans l'Égypte ancienne*, dans *Revue de l'Égypte ancienne*, t. I, 1927, p. 185, fig. 3.

(1) Au sujet de ce tombeau voir Lepsius, *Denkmäler... Text, herausgegeben von Naville...*, t. I, 1897, p. 77 à 81.

(2) Mentionnée par L. Keimer, *Nouvelles recherches au sujet du Potamogeton lucens* L. (cf. *supra*, p. 131 [45], note 1), p. 211 et 212.

(3) Rosellini, *Monumenti civili*, 1834, pl. XIV, 9 et 10. Publié également, d'après Rosellini, par Sir J. G. Wilkinson, *A Popular Account of the Ancient Egyptians*, 1871, t. I, p. 232, fig. 246, n° 21 et Idem, *The Manners und Customs of the Ancient Egyptians* (édition de S. Birch), 1878, t. II, p. 113, n° 369, 21, par F. Vigouroux, *Dictionnaire de la Bible*, 2[e] éd., t. V, 2, 1912, col. 1510, fig. 310 et par Otto Keller, *Die antike Tierwelt*, t. II, 1913, p. 459, fig. 138.

Mastaba de Koçeir el-ʿAmarna[1], VI[e] dynastie (fig. 33).

Fragment de mastaba conservé au Musée de Boston, n° 4269 E G, non publié (VI[e] dynastie). La figure 34 est faite d'après la photographie

= Ka-em-nofret ASAE 37, 144

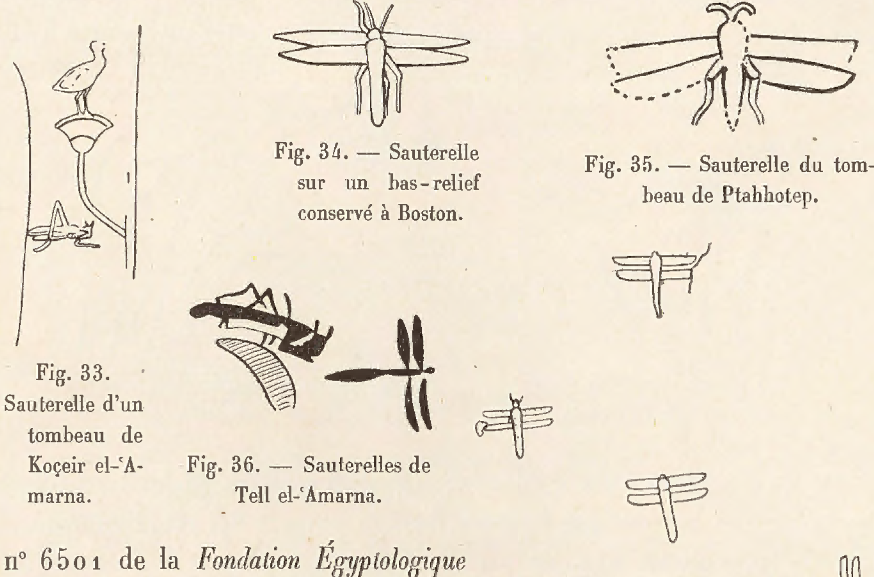


Fig. 33. Sauterelle d'un tombeau de Koçeir el-ʿAmarna.

Fig. 34. — Sauterelle sur un bas-relief conservé à Boston.

Fig. 35. — Sauterelle du tombeau de Ptahhotep.

Fig. 36. — Sauterelles de Tell el-ʿAmarna.

Fig. 37. — Sauterelles du tombeau de Nakht (Thèbes).

n° 6501 de la *Fondation Égyptologique « Reine Élisabeth »* à Bruxelles; (fig. 34).

Mastaba de Ptahhotep[2] à Saqqarah, VI[e] dynastie (fig. 35).

Plancher peint de Tell el-ʿAmarna[3], XVIII[e] dynastie (fig. 36). On pourra comparer les deux attitudes à la figure 31 (Mastaba de Kagemni) qui montre également une sauterelle au repos et au vol.

Tombe de Nakht à Thèbes[4], XVIII[e] dynastie (Thoutmès IV) (fig. 37). Sauterelles volant dans différentes directions.

(1) Moh. eff. Chabân et J. E. Quibell, *Sur une nécropole de la VI[e] dynastie à Koçeir el-Amarna*, dans *Annales du Service*, t. III, 1903, p. 258, fig. 3.

(2) N. de G. Davies, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, t. II, 1901, pl. XIV.

(3) W. M. Fl. Petrie, *Tell el-Amarna*, 1894, pl. III. Outre *Cyperus papyrus* on y reconnait également *Convolvulus*, *Centaurea depressa* M. Bieb. et *Papaver rhœas* L.

(4) N. de G. Davies, *The Tomb of Nakht at Thebes*, 1917, pl. XXIV = Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, I, 1923, pl. 174.

c) Sauterelles posées sur des plantes difficiles à identifier vu leur forme trop stylisée, mais qui sont probablement des touffes de roseaux [1]. En tout cas il s'agit de plantes poussant dans l'eau ou dans son voisinage :

Un tombeau de Saqqarah, VIe dynastie (fig. 38 [2] et 39 [3]). On remarquera l'attitude de ces insectes cramponnés par les pattes antérieures à la

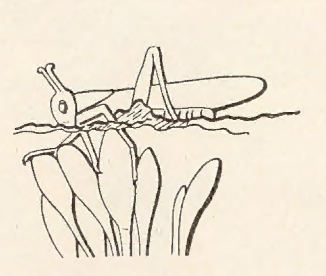


Fig. 38. — Sauterelle d'un tombeau de Saqqarah.

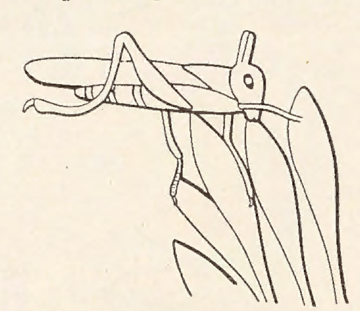


Fig. 39. — Sauterelle d'un tombeau de Saqqarah.

plante qu'il sont en train de dévorer. On distingue nettement les griffes des tarses qui ne sont pas figurées dans la plupart des représentations. L'abeille récemment signalée par M. Chevrier à Karnak [4] présente la même particularité.

d) Sauterelle posée sur une vigne. «Chambre botanique» du temple de Karnak, Thoutmès III [5] (fig. 40).

[1] Cf. L. Keimer, *Le Potamogeton lucens* L. *dans l'Égypte ancienne* (cf. *supra*, p. 131 [45], note 1), p. 191, fig. 13, note 1. Qu'il s'agisse vraiment de roseaux cela ressort d'une représentation publiée par Blackman, *The Rock Tombs of Meir*, t. IV, 1924, pl. VIII.

[2] Capart, *Une rue de tombeaux à Saqqarah*, 1907, pl. XXXVIII et XXXIX.

[3] Capart, *op. cit.*, pl. XXXVI.

[4] *Rapport sur les travaux de Karnak (1930-1931)*, dans *Annales du Service*, t. XXXI, 1931, p. 92, fig. 4. Cf. une autre représentation donnée dans N. de G. Davies, *The Tombs of two Officials*, 1923, pl. IX et dans H. Schäfer, *Von ägyptischer Kunst*, 3e éd., 1930, p. 111, fig. 43.

[5] Mariette, *Karnak*, 1875, pl. 31 (très simplifiée); G. Jéquier, *L'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte*, t. I. *Les temples Memphites et Thébains des origines à la XVIIIe dynastie*, 1920, pl. 52, 4-5 (la représentation de l'insecte est peu distincte); Wreszinski, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, II, 1925, pl. 31.

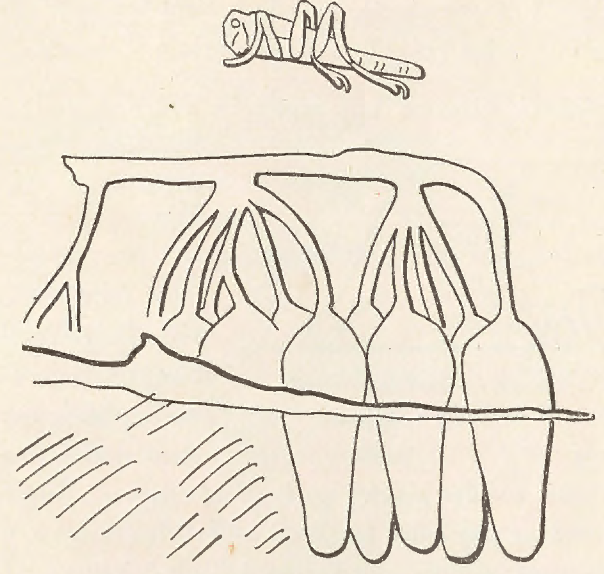


Fig. 40. — Sauterelle sur vigne (Karnak).

e) Grande sauterelle sur *Ficus sycomorus* L. d'où sort la déesse du sycomore. Cette sauterelle, de couleur jaune avec une bordure rouge, a peut-être une signification religieuse [1] (cf. *infra*). Tombeau privé thébain n° 9 [2], XIXe-XXe dynastie (fig. 41).

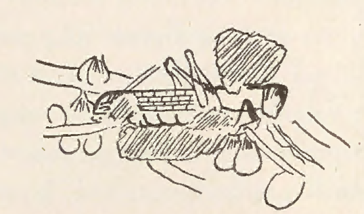


Fig. 41. — Sauterelle du tombeau thébain n° 9.

f) Un très joli bronze, probablement d'époque grecque, ayant appartenu jadis à la collection de feu A. Bircher [3], attira il y a quelques années mon

[1] C'est peut-être aussi le cas pour les sauterelles représentées dans la tombe de Neferhotep (tomb. théb. n° 50) et dont je parlerai dans la suite de cet article.

[2] B. Porter and R. L. B. Moss, *Topographical Bibliography...*, I. *The Theban Necropolis*, 1927, p. 57, n° 9 : «Amenmosi [hiéroglyphes], Servant in the Place of Truth. Dyn. XIX-XX. Deir el Medineh.... See Bruyère, *Fouilles de Deir el-Médineh (1924-1925)*, p. 184-185.» (M. Bruyère ne donne pas la représentation de cette scène).

[3] D'après Mme Vve F. Serveux-Sickenberger, liquidatrice de cette collection, ce bronze fut probablement trouvé à

attention. On y voit une plante, difficile à identifier, sur laquelle se sont abattues des sauterelles (pl. IX, 5, à peu près grandeur naturelle).

g) Un hérisson dévorant une sauterelle figure dans le tombeau de Ptahhotep à Saqqarah [1], VI[e] dynastie (fig. 42).

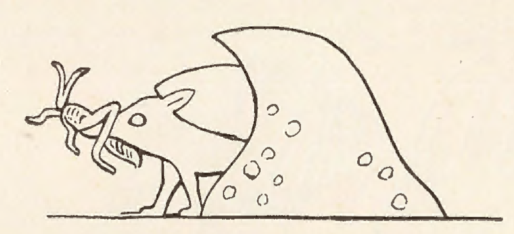


Fig. 42. — Hérisson dévorant une sauterelle (tombeau de Ptahhotep à Saqqarah).

Enfin, on pourrait également faire entrer dans cette série les sauterelles qui décorent certaines lampes romaines fabriquées en Égypte, étant donné que ces orthoptères sont posés sur des plantes qu'ils dévorent; mais j'ai préféré parler de ces lampes dans une autre partie de cet article (cf. *infra*, p. 140 [54].

Nous renvoyons, comme nous l'avons déjà dit (cf. *supra*, p. 129 [43]), à un chapitre postérieur l'étude de l'identification zoologique des espèces (ou de l'espèce) représentées. Bornons-nous à rappeler que ces insectes se présentent sous deux attitudes : au repos et au vol. On doit reconnaître que ces sauterelles au vol pourraient être facilement prises pour des libellules (cf. également pl. X, 2 et 3 et figures 73, 74, 75), mais je préfère y voir des sauterelles, car en plusieurs cas ce même insecte est figuré au repos à côté de l'insecte volant. Telle me paraît être, d'ailleurs, l'opinion du Baron de Bissing qui, à propos de la figure 31, propose [2] également l'hypothèse de la libellule, mais semble se rallier plutôt à celle de la sauterelle. Je considère donc comme des sauterelles tous les insectes volants que l'on a pris jusqu'à présent pour des libellules.

Sân el-Hagar (Tanis). — J'aurais voulu sauver cette pièce, intéressante pour le Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, mais j'ai dû y renoncer vu son prix trop élevé. J'ai appris plus tard de M. Carl Schmidt qu'il a réussi à l'acquérir. Ce bronze est actuellement conservé à l'*Antiquarium* de Berlin.

[1] N. de G. Davies, *The Mastaba of Ptahhetep and Akhethetep*, t. I, 1900, pl. XXII. Cf. également Erman und Ranke, *Aegypten*, 1923, p. 274, fig. 113; Schäfer, *Von ägyptischer Kunst*, 3[e] éd., 1930, p. 125, fig. 79 et suiv.

[2] *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, 1905, p. 41, n° 49.

2. — AUTRES REPRÉSENTATIONS ÉGYPTIENNES DE SAUTERELLES.

A l'exception des trois premières pièces qui forment un petit groupe à part, les objets traités dans cette section sont tous différents les uns des autres, mais il s'agit souvent de petits ustensiles.

On voit sur la planche IX, 1, 2, 3 (fig. 43), quelques fragments de représentations très curieuses de sauterelles. Voici leur description assez détaillée :

a) Musée de Berlin, n° 12638. Achetée en 1895 par le D[r] Reinhardt. L'extrémité de l'abdomen et la bouche sont brisées; longueur actuelle 7,8 centim. Faïence bleu-gris. Nouvel Empire (?) [1] (pl. IX, 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*). On ne saurait assez admirer la finesse du travail de ce petit chef-d'œuvre. Quoique la représentation soit un peu stylisée, elle est aussi détaillée et naturaliste que possible : les antennes caractéristiques, c'est-à-dire assez courtes, sont rabattues sur le thorax (pl. IX, 1 *b*), le grand œil composé est très bien observé et on peut en dire autant du thorax, des deux pattes sauteuses, etc. Les quatre petites pattes sont relevées contre le thorax et l'abdomen.

b) Musée de Berlin, n° 16120. Acheté en 1903 à Louqsor. Ce fragment, mesurant 3 centimètres de longueur, montre seulement la tête, le thorax et une partie des deux grandes pattes. En somme ce petit monument ne diffère que *très* peu de l'exemple que nous venons de décrire. La faïence, de couleur bleu-gris dans le cas précédent (pl. IX, 1) est ici d'un bleu vif Nouvel Empire (pl. IX, 2 *a*, 2 *b*). Tandis que sur la petite figurine de la planche IX, 1, la bouche était cassée, elle est ici admirablement conservée. Les pièces buccales correspondent à peu près à la réalité [2], mais l'artiste s'est visiblement complu à leur donner la forme d'une face de lion, d'homme ou de Bès (?) (pl. IX, 2 *b*). Cette stylisation de la bouche, que nous retrouvons dans l'exemple suivant (pl. IX, 3 *c* = fig. 43, *c* et *d*), est très intéressante, car elle s'accorde avec plusieurs textes anciens

---

[1] Mentionnée par M. Erman dans son *Ausführliches Verzeichnis*, 1899, p. 203, n° 12638, «Heuschrecke aus grauer Fayence».

[2] Voir à titre de comparaison la représentation d'une abeille avec ses mandibules dans H. Schäfer, *Von ägyptischer Kunst*, 3[e] éd., 1930, p. 111, fig. 43.

et prouve ainsi que les peuples de l'antique Orient ont volontiers comparé la tête ou la bouche de la sauterelle à celle d'un lion ou d'un homme. Nous lisons, en effet, dans Joël, I, 6 : «Car une nation (c'est-à-dire les sauterelles) est montée sur mon pays, forte, innombrable; ses dents [sont] comme les dents d'un lion, et ses molaires, comme [celles] d'un lionceau»[1] et dans Jean, *Apocalypse*, IX, 7 : «Quant à la ressemblance

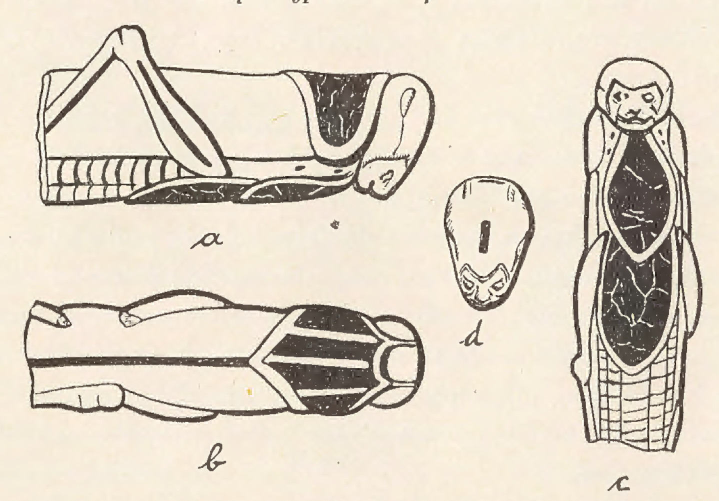


Fig. 43. — Sauterelle en faïence.

des sauterelles, elles étaient semblables à des chevaux préparés pour le combat; et sur leurs têtes étaient comme des couronnes semblables à de l'or; et leurs faces étaient comme des faces d'hommes»[2].

La comparaison avec les «dents d'un lion» ou les «molaires» «d'un lionceau» vise naturellement les ravages effectués par les sauterelles, c'est-à-dire leur bouche, tandis que l'expression «faces d'hommes» dont se sert Saint Jean est probablement provoquée par la ressemblance d'une «face» de sauterelle avec une face humaine.

c) Acheté par l'auteur à M. Blanchard. Trouvé d'après celui-ci à Ṣân el-Ḥagar (Tanis). Le fragment (longueur 3,8 centim.) ressemble tout à fait aux deux autres et remonte probablement aussi au Nouvel Empire (pl. IX, 3 *a*, 3 *b*, 3 *c* = fig. 43). Sa couleur est jaune vert-clair, mais les parties qui, sur la planche IX, 3 *a*, 3 *b*, 3 *c* = fig. 43, apparaissent plus foncées,

[1] Traduit par F. Vigouroux, *La Sainte Bible polyglotte*. — [2] Traduit par Bayle.

sont incrustées d'un émail bleuâtre : il s'agit du thorax, de la partie au-dessous du thorax et de l'abdomen qui est enserrée par les quatre pattes antérieures, d'une strie longitudinale sur les deux pattes sauteuses et sur le dos. On voit au-dessus de la tête les deux antennes rabattues ainsi que trois lignes horizontales et parallèles dont les deux extérieures forment, à mon avis, la prolongation des deux antennes indiquées au-dessus de la tête (fig. 43 *b* et *d*). La ligne du milieu, au contraire, pourrait correspondre à une saillie longitudinale du thorax. La tête est intacte mais légèrement usée, de sorte que les yeux sont moins nets qu'autrefois. Comme c'est le cas dans les deux autres exemples (cf. pl. IX, 1 et 2), les pièces buccales ont la même forme singulière que chez les deux sauterelles de Berlin (pl. IX, 1 et 2, pl. IX, 1 aujourd'hui cassée), mais elles sont ici un peu effacées. La destination de ces trois pièces n'est pas tout à fait évidente. Servaient-elles d'amulettes? On n'observe ni anneau ni trou de suspension, mais il se peut qu'il en ait existé un jadis à l'extrémité des élytres, qui manquent aujourd'hui malheureusement dans les trois exemplaires que nous venons de décrire.

d) L'admirable boîte à fard de la planche VIII, 1, conservée au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 55939), fut trouvée, il y a quelques années, par le regretté C. M. Firth[1], à Saqqarah, et plus exactement entre la pyramide de Khaout et celle de Ipout, épouses du roi Téti (VIe dynastie). Longueur 17,5 centim. environ. Comme cette pièce présente un intérêt tout particulier, tant au point de vue de l'archéologie que de l'histoire naturelle, j'en donnerai une description assez étendue. Le détail le plus remarquable consiste en ce que les ailes sont mobiles autour d'une cheville traversant la base des deux ailes d'un même côté. En s'écartant, les pseud-élytres et les ailes inférieures découvrent une cavité oblongue, creusée dans le thorax et l'abdomen et destinée sans doute à contenir des onguents. La plupart des égyptologues que j'ai pu consulter regardent cette pièce

[1] M. Firth m'a donné lui-même les pittoresques détails que voici sur la découverte de cette pièce. «Je venais, m'a-t-il raconté, de baigner mon chien. L'animal rendu à la liberté s'empressa de se rouler sur le sable pour se sécher, et se mit à gratter frénétiquement le sol. C'est ainsi qu'à ma grande surprise il dégagea du sable cette boîte à fard en forme de sauterelle.»

comme appartenant à la XVIIIe dynastie, étant donné que la plupart des boîtes à fard (surtout en bois) remontent à cette époque. Cependant, le fait que cet objet a été trouvé à proximité de tombeaux de la VIe dynastie [1], et que, d'autre part, il est identique en certains détails caractéristiques (striation longitudinale des élytres) à des sauterelles représentées sur des mastabas de la VIe dynastie, m'incline à croire qu'il appartient également à cette époque. Comparer la planche VIII, 1 avec la figure 30 (à gauche) du tombeau de Mererouka (VIe dynastie).

e) Vase en terre cuite, depuis longtemps au Musée du Caire, n° 27048. Longueur 14 centimètres. La couleur, rouge-brique avec traits en noir, est très caractéristique de la XVIIIe dynastie (pl. X, 1 *a*, 1 *b*, 1 *c*). La tête de la sauterelle supporte une sorte d'embouchure qui forme l'ouverture du vase. Une anse est fixée sur le dos de l'animal. Sa partie antérieure naît au début de l'abdomen, sa partie postérieure est bifurquée et chacune de ses branches est soudée avec l'articulation supérieure des pattes sauteuses. D'après le *Journal d'entrée* du Musée du Caire ce vase est considéré comme une lampe (?). La sauterelle ressemble beaucoup à la précédente (boîte à fard, pl. VIII, 1), mais elle est d'un travail bien inférieur.

f) Petit peigne en bois surmonté d'une sauterelle. Musées Royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles, n° 7487 A (pl. IX, 4 *a*, 4 *b*, 4 *c*, grandeur naturelle). D'après M. Capart, qui a acheté cette pièce à un antiquaire de Louqsor en 1930, elle fut trouvée à Deir el-Médineh. La sauterelle est assez schématisée mais bien caractéristique. La longueur de l'animal a été exagérée à dessein pour correspondre à celle du peigne, de même qu'elle a été, en d'autres cas, raccourcie pour correspondre à la longueur moyenne de grains de colliers (cf. *infra*, p. 145 [49]).

g) Assez fréquentes sont les lampes en terre-cuite d'époque romaine et probablement toutes fabriquées en Égypte (surtout à Alexandrie et au Fayoum) [1], qui montrent sur la face supérieure une sauterelle dévorant

[1] Au sujet des lampes gréco-romaines trouvées en Égypte, voir A. Osborne, *Lychnos et lucerna. Catalogue raisonné d'une collection de lampes en terre cuite trouvées en Égypte*, 1924, et la bibliographie donnée par lui dans cette étude (p. 6). Les lampes avec sauterelles appartiennent en général au type n° 72 de l'étude du Dr Osborne. Je n'ai malheureusement pu consulter l'ouvrage de M. Siegfried Lœschcke, cité par le Dr Osborne.

une plante (pl. XI, 2, 3, 4 et fig. 44 et 45). J'ai noté les exemples suivants : Berlin n° 9978 [1], d'après M. Anthes achetée en 1886 à Médinet el-Fayoum (pl. XI, 2); un spécimen trouvé et publié par Sir Fl. Petrie [2]; la planche XI montre encore deux de ces lampes achetées par l'auteur à un marchand du Caire (pl. XI, 3 et 4); une visite assez rapide au Musée Gréco-Romain d'Alexandrie, en juillet 1932, m'a appris que ce Musée possède au moins sept exemplaires de ces lampes; mentionnons surtout Inv. 8385 (provenance : Alexandrie), fig. 45; Inv. 6632 (provenance : Moharram bey); Inv. 8384 (provenance : Alexandrie); Inv. 6531 (provenance : Moharram bey); Inv. 8386 (provenance : Alexandrie). — Grandeur de toutes ces lampes : entre 7 et 9 centimètres.

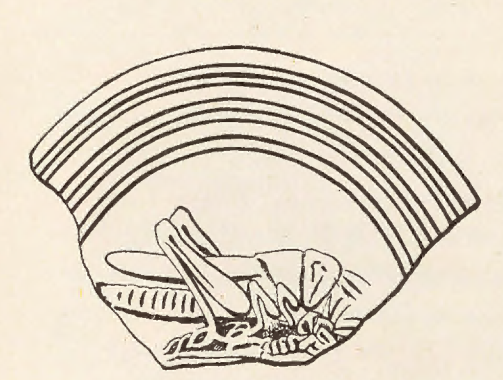


Fig. 44. — Lampe ornée d'une sauterelle.

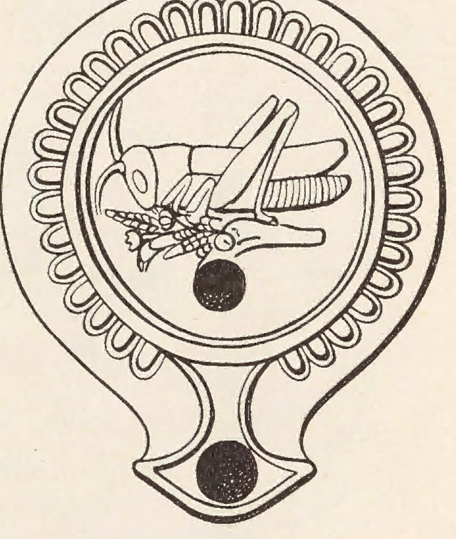


Fig. 45. — Lampe ornée d'une sauterelle.

3. — SCARABÉES PORTANT DES REPRÉSENTATIONS DE SAUTERELLES.

Les scarabées où sont figurées des représentations de sauterelles ne sont pas très fréquents; j'en connais pourtant un certain nombre qui appartiennent presque tous à la XVIIIe dynastie. Comme on a découvert

[1] Erman, *Ausführliches Verzeichnis*, 1899, p. 374 (le numéro n'est pas mentionné).

[2] *Roman Ehnasya*, 1905, pl. LIII.

des milliers de scarabées en Palestine, en Syrie, en Phénicie, etc., il n'est pas étonnant de constater que plusieurs de ceux que nous allons mention-



Fig. 46. Scarabée orné d'une sauterelle.



Fig. 47. Scarabée orné d'une sauterelle.

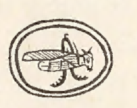


Fig. 48. Scarabée orné d'une sauterelle.

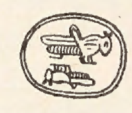


Fig. 49. Scarabée orné de deux sauterelles.

ner proviennent de ces pays, qu'ils y aient été fabriqués ou non.

Exemples : Scarabée publié par Sir Fl. Petrie [1]. Sauterelle entourée d'un entrelac (fig. 46).

Berlin n° 13816 (fig. 47).

Acheté par l'auteur à M. R. H. Blanchard (fig. 48).

Leiden [2]. Deux sauterelles superposées, la tête de l'une sur l'abdomen de l'autre (fig. 49).



Fig. 50. — Scarabée orné d'une sauterelle.

Scarabée publié par Sir Fl. Petrie [3]. Devant la sauterelle le signe 𓄤 [4] (fig. 50).

Scaraboïde acheté par l'auteur à M. R. H. Blanchard. Sur une face une sauterelle et devant elle le signe ☥ [4], sur l'autre face un lion foulant aux pieds un serpent et surmonté du signe 𓄤 [4] (fig. 51).

---

[1] *Buttons and Design Scarabs*, 1925, pl. XIV, n° 936, p. 25. Voir également W. E. Staples, *An inscribed Scaraboid from Megiddo*, dans *Oriental Institute Communications*, n° 9, 1931, p. 64, fig. 56.

[2] C. Leemans, *Aegyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum van Oudheden te Leyden*, I, 1842, pl. XXVIII, 1134; voir également Leemans, *Description raisonnée des monuments égyptiens du Musée d'antiquités des Pays-Bas à Leide*, 1840, p. 35 «deux sauterelles (1134)» et F. Vigouroux, *La Sainte Bible polyglotte, Ancien Testament*, t. I, 1900, *L'Exode*, X, 4. Cf. Petrie, *Buttons* (cf. note 1), pl. I, n° 17 (deux abeilles, l'une superposée sur l'autre).

[3] *Buttons* (etc., cf. note 1), pl. XIV, n° 935, p. 25.

[4] Petrie, *Buttons* (etc., cf. note 1), p. 12.

Musée Britannique n° 40797 [1]. On y lit : [hiéroglyphes]. Je renvoie à la seconde partie de ce travail l'interprétation de cette légende (fig. 52).



Fig. 51. — Scaraboïde orné d'une sauterelle et d'un lion.



Fig. 52. — Scarabée avec inscription (cf. *infra*).

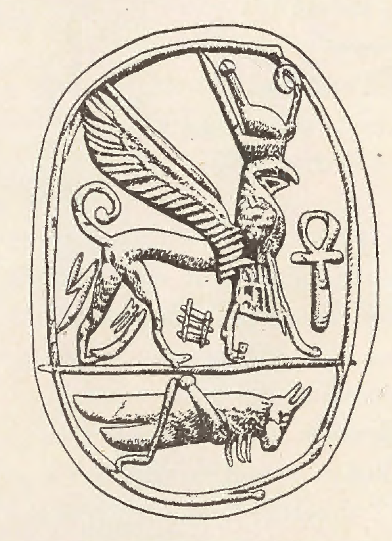


Fig. 53. — Scaraboïde orné d'un griffon et d'une sauterelle.

Scaraboïde récemment trouvé à Megiddo et sur lequel on voit un griffon et une sauterelle [2] (fig. 53).

4. — PENDELOQUES ET PIÈCES DE COLLIERS EN FORME DE SAUTERELLES.

Dans son livre sur les amulettes égyptiennes [3], Sir Flinders Petrie prétend connaître une représentation de sauterelle datant de l'époque préhistorique; mais comme il ne décrit pas l'objet en question, celui-ci n'a pour nous aucune valeur. Quant à moi, je suis convaincu que le

---

[1] H. R. Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs, etc., in the British Museum*, 1913, p. 69, n° 673.

[2] Staples, *An inscribed Scaraboid* (cf. p. 142 [56], note 1), p. 49, fig. 33 et p. 50, fig. 34.

[3] *Amulets*, 1914, p. 14 : «n° 26, Locust... Period : Prehistoric...».

célèbre fouilleur a pensé au petit monument que je reproduis ci-contre (fig. 54). Sir Flinders Petrie l'a publié dans son livre intitulé *Prehistoric Egypt* (1920)[1] et il le donne comme représentant une sauterelle. Cette explication n'est pas valable, car rien, en dehors de la tête, ne rappelle cet insecte : le nombre et la position des pattes plaide plutôt en faveur d'une grenouille. C'est également l'avis de M. Capart qui, depuis longtemps déjà, a publié cette pièce[2].

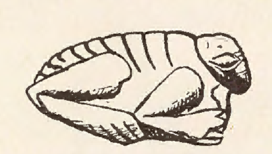


Fig. 54. — Représentation d'une grenouille.

Type *a*. — L'amulette-pendeloque (ou pièce de collier) en forme de sauterelle la plus ancienne qui soit parvenue à ma connaissance fut trouvée par M. G. Brunton à Hammâmîjah près de Badâri et attribuée par lui à la VIe dynastie[3] (fig. 55). Stéatite couverte de glaçure verte; longueur actuelle 1,5 centim.; percée

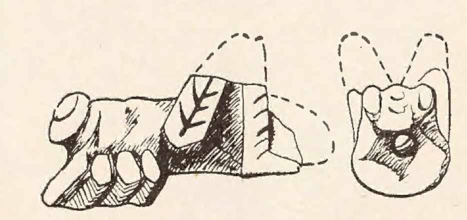


Fig. 55. — Pendeloque (amulette) en forme de sauterelle.

[1] Cf. p. 14 : «Locust : only found in one large figure of bright green limestone, VIII, 43.» Sir Flinders Petrie ne mentionne ni les dimensions de la pièce, ni sa provenance, ni l'endroit où elle est actuellement conservée. Dans ses *Amulets* il ne parle également que d'un *seul* exemplaire de sauterelle préhistorique en calcaire («limestone»); cette remarque m'a fait supposer qu'il s'agit ici de l'amulette que donne la figure 54 du présent article (croquis d'après la photographie de *Prehistoric Egypt*, pl. VIII, 43). Les objets anciens décrits dans les *Amulets* appartiennent à plusieurs collections (Université de Londres, Turin, collection Murch, etc.), mais cette publication ne nous apprend pas où la pièce se trouve à présent.

[2] *Primitive Art in Egypt*, 1905, p. 193, fig. 151. Une lettre, que m'a récemment écrite M. Capart, m'apprend que la pièce en question faisait partie des collections personnelles de Sir Flinders Petrie qui les a cédées ensuite à l'*University College* de Londres.

[3] Guy Brunton, *Qau and Badari II*, 1928, pl. XCVII, 39 C 3, p. 11 : «Class 39. Grass hoppers, or Locusts... We only found one of these, and that was on the body of the man who was no regularly buried (2058, VIth). It is in green glazed steatite, finely detailed». Cf. sur ce tombeau Brunton, *Qau and Badari*, I, 1927, p. 29, n° 2058 «...a very detailed grasshopper».

horizontalement. L'articulation supérieure des pattes sauteuses et l'extrémité de l'abdomen sont brisées. L'animal est bien observé, seules les pattes de devant paraissent mal représentées.

Type *b*. — Les exemples de ce type semblent appartenir tous à la XVIIIe dynastie, mais quelques-uns peuvent être plus anciens. Caractéristiques : le travail (plastique ou sculpture) est plus ou moins détaillé. Étant donné que ces pendeloques ou pièces de collier sont toujours percées horizontalement et par conséquent enfilées dans le même sens, l'artiste a tronqué l'extrémité de l'abdomen[1] pour que ces pièces ne soient pas trop longues. Sous la base, formée souvent d'une petite plaquette, on constate en général une inscription. Ces pièces peuvent donc être également considérées comme des cachets (*seals* et *buttons* de Petrie). Matériel : stéatite recouverte d'une mince couche de faïence verte; un seul exemple en cornaline, un autre en faïence.

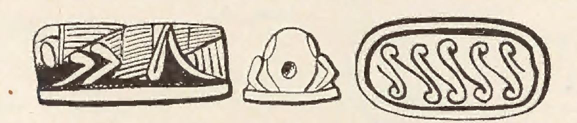


Fig. 56. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

Exemples :

Achetée par l'auteur à M. Blanchard[2]. Longueur 2 centimètres. Stéatite revêtue d'émail. Très détaillée et très fine (pl. VIII, 4 et fig. 56). La figure 56 donne plusieurs vues ainsi que l'ornement incisé dans la base. XVIIIe dynastie ou plus ancienne.

Musée du Caire, *Catalogue général* (Amulettes) en préparation, n° 12559. Longueur 9 centimètres. Stéatite revêtue d'émail vert. Très schématisée et pas très fine; les petites antennes sont cassées. Inscription sur la base : [hiéroglyphes], Thoutmès III (fig. 57).



Fig. 57. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

[1] Cf. *supra*, p. 140 [54].

[2] R. H. Blanchard, *Handbook of Egyptian Gods and Mummy Amulets*, 1909, pl. XXVI, n° 133.

Une pièce, probablement semblable à cette dernière, est à présent conservée au Musée Égyptien de Chicago. Je ne connais de cette pendeloque ou pièce de collier qu'une mention très abrégée [1].

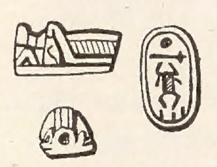


Fig. 58. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.



Fig. 59. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

Deux pièces achetées par l'auteur à M. Blanchard. Longueur 1 centimètre. Stéatite revêtue d'émail vert. Assez détaillées et très fines. Inscription sur la base : [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], Aménophis II (pl. VIII, 5 et 6 et fig. 58 et 59).

Musée du Caire, *Catalogue général* (Amulettes) en préparation, n° 12558. Longueur 1,3 centim. Stéatite revêtue d'émail vert. Pas très détaillée et pas très fine. Inscription : [hiéroglyphes], Thoutmès IV (pl. VIII, 7 et fig. 60).

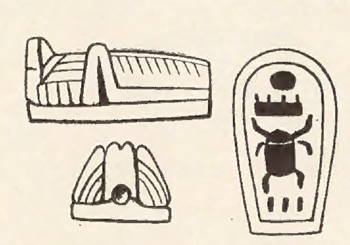


Fig. 60. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.





Fig. 61. — Pièce de collier en forme de sauterelle.

Achetée par l'auteur à M. Blanchard [2]. Longueur 1,2 centim. Stéatite tendre, non émaillée. Assez schématisée et pas très fine. Je n'ai pu réussir à lire l'inscription (pl. VIII, 8 et fig. 61).

Musée du Caire, *Catalogue général* (Amulettes) en préparation, n° 12888. Longueur 1,4 centim. Stéatite revêtue d'émail vert. Assez schématisée et assez fine. Inscription : [hiéroglyphes], *'Imn rˁ*, XVIIIe dynastie (pl. VIII, 9 et fig. 62). J'ai acheté tout récemment une pièce analogue à Louqsor.

[1] T. G. Allen, *The Art Institute of Chicago. A Handbook of the Egyptian Collection*, 1923, p. 173 : «A grasshopper (94, 1904) bears the name of Thoutmoses III».

[2] R. H. Blanchard, *Handbook of Egyptian Gods and Mummy Gods*, 1909, pl. XXV, nos 110 et 111.

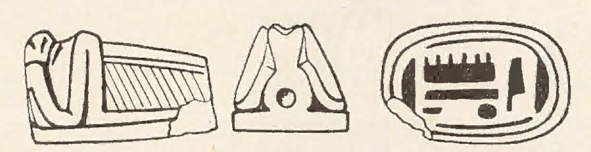


Fig. 62. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

Achetée par l'auteur à Moharreb eff. Todrous, Louqsor. Longueur 8,5 centim. Stéatite revêtue d'émail vert. Ni très détaillée, ni très fine. Représentation gravée : *Cyperus papyrus* L., XVIIIe dynastie (fig. 63).

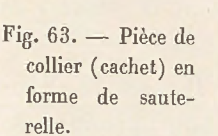


Fig. 63. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

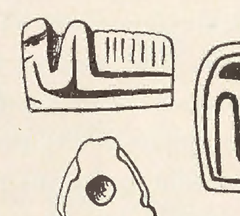


Fig. 64. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

Achetée par l'auteur à M. M. Nahman, Le Caire. Longueur 9 centimètres. Stéatite revêtue d'émail vert. Ni très détaillée, ni très fine. Inscription : [hiéroglyphe], XVIIIe dynastie (fig. 64).

Achetée par l'auteur à Saïd eff. Molattam, Louqsor. Longueur 1,1 centim. Fayence verte. Semblable à la pièce précédente (fig. 65).

Fig. 65. — Pièce de collier (cachet) en forme de sauterelle.

Achetée par l'auteur à M. R. H. Blanchard, Le Caire. Longueur 1,3 centim. Faïence brun rouge. Très schématisée et pas fine. Pas d'inscription (pl. VIII, 10 et fig. 66).



Fig. 66. — Pièce de collier en forme de sauterelle.

Achetée par l'auteur à M. R. H. Blanchard. Longueur 1,35 centim. D'après M. Blanchard, trouvée à Hawara. Jaspe rouge. Cet exemplaire est

le plus schématisé de tous ceux que je connais; on remarque seulement les deux longues pattes, la tête n'est pas du tout indiquée. Pas d'inscription. Probablement XVIII[e] dynastie (fig. 67).

Fig. 67. — Pièce de collier en forme de sauterelle.

Type *c.* — Je ne connais qu'un seul exemple, acheté par l'auteur à M. R. H. Blanchard. Fragment d'un petit collier qui se compose aujourd'hui de dix-sept petites sauterelles. Leur longueur varie entre 1,35 et 1,15 centim. Jaspe rouge. Les sauterelles, pas très détaillées mais assez fines, présentent chacune deux trous, l'un dans le thorax, l'autre à peu près à l'extrémité de l'abdomen; elles étaient donc enfilées sur deux fils parallèles. Entre deux sauterelles consécutives sont insérées actuellement quatre petites perles, deux sur chaque fil. Ces perles sont également pour la plupart en jaspe rouge, quelques-unes en cornaline. Pas d'inscription sur la base des sauterelles. D'après M. Blanchard, ce collier fut trouvé à Menchâh (province de Girgeh). Son époque est difficile à préciser. Je la fixerais volontiers entre l'Ancien et le Moyen Empire (VIII[e] dynastie?) (pl. VIII, 11 et fig. 68).

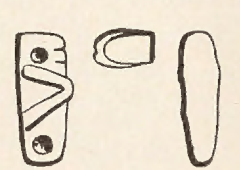


Fig. 68. — Pièce de collier en forme de sauterelle (cf. VIII, 11).

Type *d.* — Il se rencontre exclusivement pendant le Nouvel Empire, surtout à l'époque de Tell el ʿAmarnah. Ces petites sauterelles, toutes en faïence de différentes couleurs, faisaient partie de colliers qui contenaient un grand nombre d'amulettes variées. La tête est percée horizontalement et la pendeloque verticalement (pl. VIII, 2 et 3 et fig. 69, 70, 71, 72). Seul un côté de l'amulette est travaillé, l'autre complètement lisse. Les détails anatomiques de l'animal sont bien indiqués : on remarque l'œil, une des pattes sauteuses, les rudiments de deux paires de petites pattes, le thorax, mais, chose très caractéristique, on ne distingue pas les ailes.

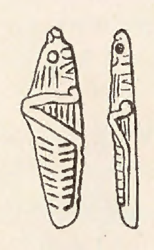


Fig. 69. Pendeloque en forme de sauterelle.

Exemples :

Musée du Caire, *Journal d'entrée,* n° 28182. Faisant jadis partie d'un collier. Tell el-ʿAmarna, trouvé en 1888[1]. Longueur 1,5 centim. Faïence vert-feuille, pas très fine (pl. VIII, 2 et fig. 69).

Pièces publiées par Sir Flinders Petrie dans ses *Amulets*[2], l'une en faïence vert-feuille, l'autre en faïence jaune. Conservées probablement à l'University College de Londres (se référer à la note 1 de la page 144 [58]) (fig. 70).

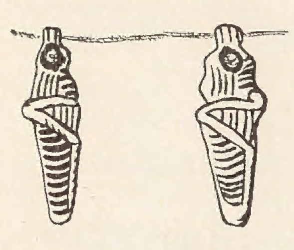


Fig. 70. — Pendeloque en forme de sauterelle.

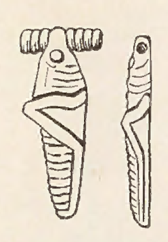


Fig. 71. — Pendeloque en forme de sauterelle.

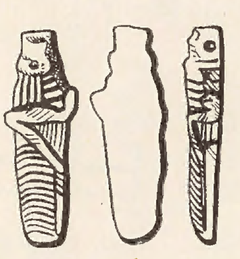


Fig. 72. — Pendeloque en forme de sauterelle.

Musée du Caire, *Journal d'entrée,* n° 47908. Pièce faisant partie d'un collier (fleurs, poissons, Bès, Touéris, etc.). Saqqarah. Longueur 1,8 centim. Faïence bleu foncé. Remontant d'après le *Journal d'entrée* à la XVIII[e] ou XIX[e] dynastie. Pas très fine (fig. 71).

Achetée par l'auteur à la collection Bircher. Longueur 2,2 centim. Faïence brun rouge. Très fine (pl. VIII, 3 et fig. 72).

Type *e.* — Sauterelles au vol (cf. *supra,* p. 131 [45] et 136 [50]). Toutes en faïence vert clair et remontant à la XII[e] dynastie.

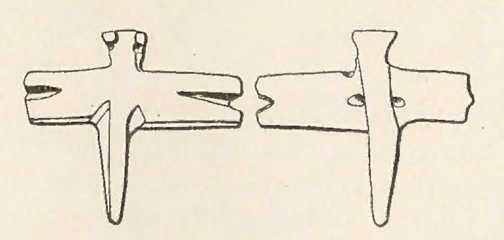


Fig. 73. — Pendeloque en forme de sauterelle (au vol).

Exemples. — Achetée par l'auteur à M. R. H. Blanchard. Largeur actuelle (l'extrémité des ailes de gauche est cassée) 2,2 centim. Assez fine (pl. X, 2 et fig. 73).

[1] D'après le *Journal d'entrée.* — [2] Pl. II, 26 *a* et *b.*

Achetée par l'auteur à Todrous Girgis eff. Ghobrial à Kéneh. Largeur 1,8 centim. Moins fine que la pièce précédente (pl. X, 3 et fig. 74).

Trouvée par Sir Flinders Petrie à Illahoun[1]. Ailes de gauche complètement amputées. C'est l'exemple le plus soigné que je connaisse pour ce type (fig. 75).

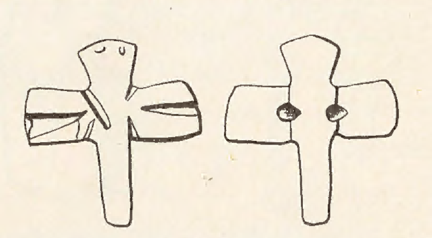


Fig. 74. — Pendeloque en forme de sauterelle (au vol).

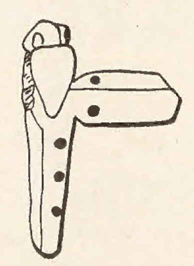


Fig. 75. — Pendeloque en forme de sauterelle (au vol).

Le *Metropolitan Museum* de New York[2] possède un collier trouvé à Licht, composé de mouches, d'étoiles et de sauterelles[3] en faïence. J'ignore si ce collier a jamais été publié[4].

L. Keimer.

Le Caire, le 25 novembre 1932.

(*A suivre.*)

[1] W. M. Flinders Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, 1889-1890, 1891, pl. VIII, 15, p. 11 : «Among glazed objects we notice... the Dragon fly (15)..... all of blue or green glaze». Le mot «a green glaze» se rapporte sûrement à la pièce en question. Idem, *Amulets*, 1914, pl. XLV, n° 19 *k* : «Dragon fly XII [dyn.] Kahun». Concernant le mot «Dragon fly» cf. *supra*, p. 136 [50] et Fr. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, 1905, p. 41, n° 49.

[2] C. L. R. (= Caroline L. R. Williams), dans *The Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, New-York, t. X, 1915, p. 119 : «The Metropolitan Museum possesses a necklace (Accession n° 08.200.39) found by its Expedition at Lisht which is made up of nineteen flies of faience strung with dragon flies and stars of the same material».

[3] Comme Sir Flinders Petrie, Mme Caroline L. R. Williams prend ces sauterelles pour des libellules. Cf. *supra*, p. 136 [50].

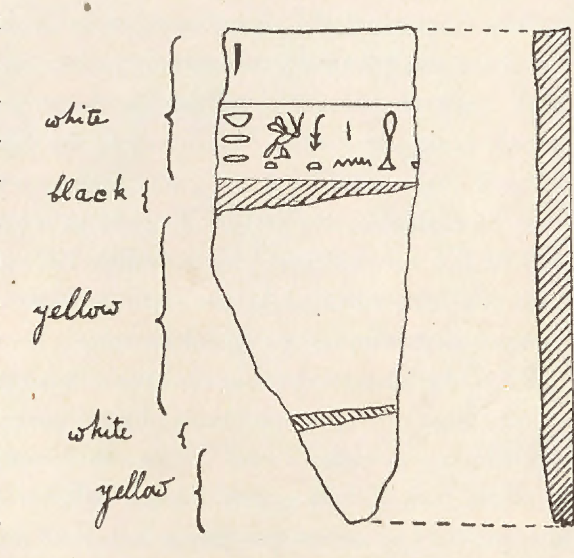
[4] L'article mentionné dans la note 2 n'en donne malheureusement aucune représentation.

AN EGYPTIAN VASE FROM ANCIENT PARTHIA[1]

BY S. YEIVIN.

A fragment of an alabaster vase with hieroglyphic inscription was found last season (1931/1932) in the excavations at *Seleuceia-on-the-Tigris*, the first capital of the Seleucid Empire.

The fragment is good, streaked alabaster, 65 × 26 × 4 mms. in size. It belongs to a deep cup or goblet, which was incised just under the rim with the full name and titles of the Pharao, in whose reign it was made. Unfortunately, the fragment is broken just where the name of the Pharao ought to have been. As will be seen from the accompanying sketch, the inscription reads : «The Majesty of the King of Upper and Lower Egypt, the Lord of the Two Lands»[2]. The legend and the style of the signs seem to point to the second half of the XVIIIth dynasty. The alabaster is of a good and translucent quality, foreign to the site. Other objects of alabaster found



[1] I am indebted to the Committee of the Institute of Archaeological Research of the University of Michigan for the permission to publish this short note.

[2] Near the base line of the inscription on the right hand, there is just a remainder of a sign, possibly [sign], which may be the tail-end of the inscription [signs].

at Seleuceia are made of inferior material, quite opaque and almost gypsum-like in its coarsness. No doubt the vase formed part of the gifts sent by one of the Pharaos of the late XVIII[th] dynasty (Tell el-ʿAmârnah period) to his «brother» of Karduniash.

The fragment was found in a street (36) near the foundations of the west wall of the block, which is being excavated now (Block B); the wall belongs to the II[nd] (from the top) level, dated to 43-118 A. D.; but the débris in which the fragment was found may belong to the III[rd] level, provisionally dated to 140 B. C.-43 A. D.

In any case, it is obvious that the vase had nothing to do with the level in which it was found. Though all the débris were sifted over a large area round the spot in which the find was made, no other fragments of alabaster were recovered.

One must conclude, therefore, that an ancient inhabitant of *Seleuceia* found the small fragment somewhere and treasured it as a magic amulet. Such finds of «antiques» valued by the ancient population of the city are not rare. In a room, belonging to the latest phase of occupation at *Seleuceia* (ca. 164-230 A. D.), was found on the baked brick floor an early Sumerian marble seal-bead, while in a grave of the II[nd] level (43-118 A. D.) was discovered an early Babylonian stone cylinder-seal; both were obviously hoarded by the ancients (for whom they already represented hoary antiques) as potent charms.

It may be interesting to note, that the modern native population of the country highly treasures all kinds of «antiques», especially oval beads of banded semi-precious stones (agate, sardonyx, etc.), cut in concentric bands to look like an eye; these are believed to cure every illness and evil-spell. The natives are very reluctant to part with such charms even for a considerable price. The analogy is obvious.

S. Yeivin.

Tell-Aviv, 27 June 1932.

AN ARCHAIC TOMB AT OLD CAIRO

(with 6 plates)

BY

FOAD BOGHDADY

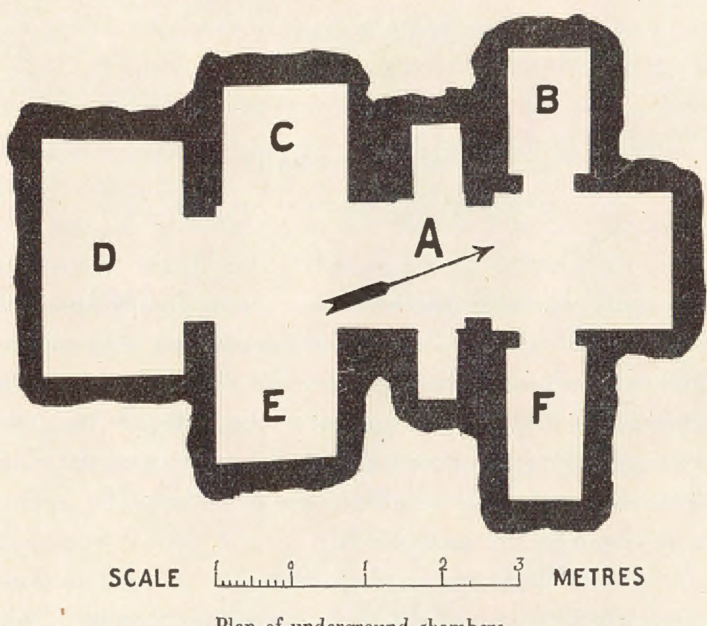
INSPECTOR OF ANTIQUITIES, FAYYÛM.

In May, 1931, blasting operations in a quarry locally known as Baṭn el-Baqara, near Kôm el-Ghurâb, revealed the presence of an underground chamber cut in the rock. The discovery was reported to the Director of the Monuments of Arab Art, who referred the matter to the Antiquities Department on May 21, transmitting, at the same time, the objects the quarrymen had found, most of which were of archaic date. The site of the tomb is shown on the map (Pl. I).

The Antiquities Department delegated me to proceed to the site to make a complete clearance of the tomb and to report on it. This I did, and after making the necessary excavations, found that the discovery consisted of an underground tomb containing a series of chambers opening out of a central passage. Overleaf is a plan of the underground portions to a scale of 1:100, and photographs are shown in Plate II. As the quarrying had removed most of the rock above the tomb, it is not possible to be sure of the position of the descending shaft, but it may well have been over the portion marked A on the plan. A large amount of stone is being extracted from this quarry and, since the tomb has no value except for its plan and for the objects it contained, it was not thought advisable to stop work in the neighbourhood. Quarrying was therefore allowed to continue and the tomb can no longer be seen. Up to the time of writing (November, 1932), no further antiquities have been discovered hereabouts.

The objects (Pls. III-VI) were discovered in chambers B, C, D, E and F, the majority being in chamber B. Chamber D also contained the

remains of an intruded burial of Ptolemaic date. As both burials had been disturbed, it has not been thought necessary to record more precisely the position of each object in the tomb. Following is a list of the



Plan of underground chambers.

objects found with reference to the plates on which their photographs or drawings appear.

TYPES OF ARCHAIC POTTERY (PL. IV).

No. 1. — Brown pottery; red wash; burnished vertically. 9 found; 4 registered : *J.*[1] 56634-56637.

Nos. 2-4. — Brown pottery, many bearing traces of a pink wash and some burnished as in no. 1 58 found; 7 registered : *J.* 56638-56641, 56656-56658. Owners' marks in ink : on *J.* 56656, see Pl. VI, no. 9; on *J.* 56657, see Pl. VI, no. 8; on *J.* 56658, see Pl. VI, no. 7.

[1] *Journal d'entrée du Musée du Caire.*

No. 5. — Quality as in no. 1. 2 found : *J.* 56646 and 56648.

No. 6. — Quality as in no. 1; incised pattern. 2 found : *J.* 56642 (see Pl. III, no. 2) and 56644.

No. 7. — Close-grained pink pottery; pink wash; *appliqué* 'ropes'; not burnished. 7 found; 3 registered : *J.* 56643, 56645 (see Pl. III, no. 2) and 56647.

Nos. 8 and 9. — Brown pottery; pink wash; not burnished. 17 found; 4 registered : *J* 56650-56653.

No. 10. — Brown pottery; pink wash; not burnished. 1 found : *J.* 56633. Potter's mark, see Pl. VI, no. 3.

No. 11. — Brown pottery; red wash; burnished vertically. 1 found : *J.* 56631.

No. 12. — Quality as above. 1 found : *J.* 56631.

No. 13. — Coarse, brick-red pottery; no wash or burnishing. The neck and upper half show horizontal marks as if the pot had been turned in the process of manufacture. 2 found (both with brim missing); 1 registered : *J.* 59157.

No. 14. — Brown pottery; pinkish wash; not burnished. 2 found : *J.* 56654, 56655.

No. 15. — Brown pottery; pink wash; burnished vertically; smooth surface. 1 found : *J.* 56649.

No. 16. — Light brown pottery; traces of pinkish wash; not burnished. 1 found : *J.* 59155.

No. 17. — Brown pottery; traces of pinkish wash; not burnished. 1 found : *J.* 56630. Owner's marks, incised, see Pl. VI, nos. 5 and 6.

No. 18. — Brownish pottery; pink wash; burnished vertically. 1 found: *J.* 59156.

No. 19. — (*a*) Quality as in no. 11; traces of a ridge in the middle (as shown). 1 found : *J.* 56625. Owner's mark, incised, see Pl. VI, no. 4.

(*b*) Quality as in no. 11; no ridge in middle. 1 found : *J.* 56626. Potter's mark, see Pl. VI, no. 2.

No. 20. — Brown pottery; pink wash; unburnished. 1 found : *J.* 56628.

No. 21. — Quality as in no. 11. 1 found : J. 56627.
No. 22. — Brown pottery; pink wash; coarse ware. 1 found : J. 56629.

TYPES OF ARCHAIC STONE VASES (PL. V).

+ No. 1. — Alabaster; pink bands (7 fragments).
+ No. 2. — Slate (5 fragments).
+ No. 3. — Slate (2 fragments).
+ No. 4. — Translucent, black-speckled diorite (3 fragments).
+ No. 5. — White, opaque alabaster with translucent bands (5 fragments).
+ No. 6. — Slate (2 fragments).
+ No. 7. — White translucent alabaster; very fine work (2 fragments).
No. 8. — Yellowish alabaster with almost opaque bands (3 fragments, now reconstructed). Registered : J. 56661.
+ No. 9. — White, translucent quartz (3 fragments).
No. 10. — Dark blue, white-speckled porphyry (4 fragments). Registered : J. 56662.
No. 11. — White, translucent alabaster; open at the bottom (3 fragments, now reconstructed). Registered : J. 56660.
+ No. 12. — Quality as in no. 5 (14 fragments, now partially reconstructed).
No. 13. — Quality as in no. 5 (7 fragments, now reconstructed. Registered : J. 56659.
+ No. 14. — White, translucent alabaster (3 fragments).
+ No. 15. — Yellowish, translucent alabaster (3 fragments).

The vases marked with a +, all of which are incomplete, have been entered in the Temporary Register under the number $\frac{26|6}{31|2}$.

ARCHAIC COPPER VASE (PL. VI, NO. 1).

This vase was found in chamber B, and there seems to be no doubt that it belongs to the older burial. The metal is very thin indeed and appears to have been bent over on itself at the top to form a more rigid

brim. It is very badly corroded and has been entered in the Temporary Register under no. $\frac{26|6}{31|1}$.

MARKS ON POTTERY (PL. VI, NOS. 2-9).

These form a complete collection of the marks found in the tomb. Nos. 2 and 3 are potter's marks, made while the clay was wet : the rest are owners' marks, nos. 4-6 being incised and nos. 7-9 being in black ink. No. 2 has a counterpart from the Royal Tombs at Abydos[1] with the signs arranged vertically and no. 4 another from the same cemetery[2] with the signs the reverse way round. Both of these are dated to the time of King Den (Udy-mu) of the Ist Dynasty.

FLINT IMPLEMENTS AND PEBBLE PENDANT (PL. III, NO. 1).

The flint implements were found in chambers B and D, and are undoubtedly of archaic date, but unfortunately do not serve to date the original burial any more precisely than the vases. They are arranged on the plate as follows :

J. 56663	J. 56668	J. 56665
J. 56666	J. 56669	J. 56664
J. 56667		J. 56670 (pebble pendant)

I am indebted to the Rev. Père Bovier-Lapierre for the following notes which he has kindly given on these specimens :

«Les 7 pièces en silex blond, sans patine, provenant du Vieux-Caire, se divisent en 3 catégories.

a) J. 56669. Couteau arqué, genre «couteau de sacrifice» mais sans manche; taille biface, peu soignée; faible épaisseur; bords minces et tranchants; courbe supérieure (convexe) plus prononcée que la courbe inférieure (concave). Une cassure ancienne a rendu irrégulière la face convexe. Base sans retouches; pointe arrondie.

---

[1] Petrie, *Royal Tombs*, I, Pl. XLVII, 208. T.

[2] Petrie, *Royal Tombs*, II, Pl. LV *b*, 234.

b) *J.* 56664-56666. Grattoirs rectangulaires doubles; taille uniface; obtenus avec des éclats rectilignes prismatiques coupés carrément aux extrémités; côtés tranchants sans retouches; extrémités retouchées à la face supérieure seulement en biseau légèrement arqué. Les trois exemplaires varient légèrement en longueur, largeur et épaisseur. Le Musée possède trois grattoirs analogues, mais plus plats et plus larges, provenant de la tombe du roi Zer de la première dynastie. Ceux de la reine Hetepheres sont nettement différents.

c) *J.* 56663, 56667 et 56668. Perçoirs; taille uniface; obtenus avec des éclats rectilignes prismatiques longs et étroits; côtés tranchants sans retouches sauf vers la pointe; extrémités correspondant au bulbe de percussion légèrement retouchées en spatule à la face supérieure, en pointe aiguë à la face supérieure, *J.* 56663 a la pointe cassée, *J.* 56667 la pointe carénée et *J.* 56668 la pointe plate.

Les pièces analogues sont nombreuses dans les stations prédynastiques et historiques ».

The black, hard stone pebble-pendant, was found in chamber D, which also contained the intruded burial (p. 160). It is more likely however, that it is archaic rather than late, particularly since other archaic objects were found in this chamber.

DATE OF THE ORIGINAL BURIAL.

Although the tomb furnished a good variety of pottery and stone vase-forms it is unwise to insist too strongly on any exact date. First, its pottery-forms are by no means very close to those of the nearest archaic cemetery, namely Ṭura [1]; indeed forms nos. 5-7, 10, 12 and 15-17 (Pl. IV) have no real counterparts there [2]. The same applies when the Old Cairo pottery and stone are compared with those of the protodynastic cemeteries at Ṭarkhân [3], though here, when counterparts do exist, they can all be referred to Petrie's sequence dating 80 or 81. It seems that at these remote times each district had many vase-forms all its own and that, where considerable numbers of exactly similar pots are found in different cemeteries, it is owing to the fact that some commodity — wine or beer, for example — was shipped up and down the Nile in them. This must apply especially to jars of the form no. 19 (Pl. IV), varieties of which are found in every protodynastic or archaic cemetery. In the two examples of this form of jar found in the Old Cairo tomb, they have potmarks (Pl. VI, nos. 2 and 4) almost identical with those of jars from the Royal Tombs at Abydos dated to King Den (Udy-mu). I consider that these marks are our best evidence for dating the tomb to the I^st^ rather than to the IInd Dynasty.

[1] H. Junker, *Bericht über die Grabungen auf den Friedhöfen in Turah.*

[2] The pottery, and the vast majority of the stone vases from the next nearest archaic cemetery, Saqqâra, are still unpublished, so no comparison can be made with them.

[3] Petrie, *Tarkhân* (I and II).

The stone vases are not too characteristic of either the I^st^ or the IInd Dynasty. The thin-lipped quartz vase (Pl. V, no. 9) wide at the top, would perhaps be of the I^st^ rather than the IInd Dynasty, while nos. 14 and 15 appear, on the other hand, to be more characteristic of the Second. Diorite (Pl. 5, no. IV) is a rarity in the I^st^ and IInd dynasties. Reisner remarks [1] : The great change in the materials used in the royal tombs was the introduction of diorite in the tomb of Khasekhemuwy, to become one of the characteristic features of the private tombs of Dynasty III. It had occurred in scattered examples in Dynasty I. »

Feature which, if they were consistent in a more or less extensive cemetery, would be suggestive, such as the absence of stone tables, which begin in the IInd Dynasty, or the complete lack of any pottery bowl or dish, should not be given undue weight here. It must be remembered that we are dealing with a single tomb, which can hardly be expected to contain every class of vase. It may also be observed that it contained no example of stone vase with small 'knob-handles' which, in different shapes, begin earlier and end later than the widest limits of date between which that of the Old Cairo tomb could possibly fall.

The flint implements, thought characteristic of the archaic period, cannot be used any more precisely for dating the tomb than the vase-forms.

[1] Reisner, *Mycerinus*, p. 140.

The most that can be said is that the Old Cairo tomb is almost certainly of the Ist-IInd dynasty, the balance of probability being that it is of about the middle of the Ist Dynasty.

THE INTRUDED BURIAL (PL. VI. NOS. 10-12).

This burial, which appears to be of Ptolemaic date, consisted of a body at full length on its back with its head to the west, though I cannot be sure that this was its original position. It had been incompletely plundered, if at all. With it were the remains of what were probably once finger-and toe-stalls of very thin gold leaf, some fragments of a bronze vase too broken to ascertain its form, a small, coarsely made statuette of the Goddess Hathor in bluish faience, two bracelets and a gaming piece.

The first bracelet (no. 10) is of sheet gold once over a core, probably of wood, which has now perished. The second (no. 11) is of gold plate on a bronze core. At one end, the knob and part of the core seem to have become loose and the bracelet has been repaired by passing a gold nail through the gold plate and the core and bringing the end round to meet the head.

The gaming-piece (no. 12) is circular in section and is of greenish faience, the glaze being partly decayed.

The gold leaf and the statuette are entered in the Temporary Registers under $\frac{26|6}{31|3}$; the bracelets and the gaming-piece in the *Journal d'Entrée* with the numbers 56672, 56673 and 56671 respectively.

I am indebted to Yûsif Eff. Khafagy and Ahmad Eff. Saad for help with the plans and drawings, to Ismail Eff. Shehab for the photographs and to Messrs. R. Engelbach and Guy Brunton for information and for the arrangement of the plates.

FOAD BOGHDADY.

UNE FORTERESSE DU MOYEN EMPIRE (?) À ABOU-RAWĀCH

(avec 4 planches)

PAR

M. R. MACRAMALLAH.

Le service du «Main Drainage», dans son projet des égouts de Guiza, avait tracé un plan de travaux d'après lequel des tuyaux devaient traverser la bordure orientale de la zone antique d'Abou-Rawāch [1]. Le Service des Antiquités avait donc demandé au «Main Drainage» de mettre à sa disposition une certaine somme dans le but de faire des sondages au cas où l'on viendrait à rencontrer des constructions antiques sur le parcours de la nouvelle canalisation. Des constructions apparurent, en effet, à 2 kilomètres environ au nord du village d'Abou-Rawāch, et les sondages furent exécutés.

Le samedi 26 septembre 1931, le Service me chargea de diriger ces travaux. Avec une quarantaine d'ouvriers du village même, j'avais d'abord commencé à déblayer la partie où l'on devait poser les tuyaux (X, Y). Puis les travaux s'étendirent, au fur et à mesure, des deux côtés de cette ligne. Après une semaine environ, les quatre côtés du «massif central» étaient mis à jour et nous continuions à dégager les murs A et B vers

[1] L'Institut français d'Archéologie orientale a fait en 1902 quelques sondages à l'ouest de la partie qui est le sujet de ce rapport. Il me semble, d'après le plan donné, qu'on a travaillé près du mur Ouest de l'enceinte. Voir PALANQUE, *Rapport sur les fouilles d'El-Deir*, dans *Bull. Inst. franç. d'Arch. or.*, II, p. 163.

l'ouest (voir le plan). Ces murs étant recouverts d'une couche de sable de 3 mètres environ, les travaux avançaient lentement.

Comme la construction s'étendait sur une grande superficie et semblait être importante, le Service des Antiquités voulut s'assurer de l'endroit où elle se terminait, pour demander au «Main Drainage» de faire dévier sa canalisation en la reportant en dehors des murs, et le lundi 12 octobre tous les ouvriers furent transportés vers l'est. A partir de ce jour et jusqu'au 22 novembre, les parties Est des murs A, B et D furent dégagées, ainsi que la face Ouest du mur C; la face Est de ce dernier mur ne put être dégagée que vers le nord : les constructions des garde-côtes et les rails de «Decauville» installés par l'entrepreneur, et que nous n'étions pas autorisés à déplacer, nous ont empêchés d'en dégager la partie Sud. Nous avions ainsi dégagé le côté Est du monument, les deux angles Nord-Est et Sud-Est et une partie des côtés de ces deux angles.

Un nouveau plan pour la déviation proposée fut préparé; mais, pour des raisons financières aussi bien que techniques, le Service des Antiquités dut accepter le plan initial. Il fut entendu que les tuyaux traverseraient les murs antiques par des tunnels, et toutes les précautions furent prises pour que ces tunnels fussent creusés et les tuyaux posés sans que rien de fâcheux n'arrivât aux murs. Ce travail dura jusqu'aux premiers jour du mois d'avril 1932.

Les sondages mirent à jour la partie Est d'une enceinte en briques crues. A en juger par la direction des murs (voir le plan), cette construction affectait probablement la forme d'un quadrilatère [1] dont le côté Est (C), le seul d'ailleurs dont la longueur soit connue, atteint 278 m. 75. Les angles intérieurs formés par ce mur et les côtés Sud et Nord (A et B) furent aussi dégagés; le mur Sud fut suivi sur une longueur de 80 mètres

[1] Lepsius (*Denkmäler, Text, herausgegeben von Ed. Naville*, I, p. 22) dit qu'à 1/2 heure de marche au nord de la pyramide en briques (et dont il ne reste aucune trace) se trouvent «*Ruinen einer alten Stadt*». Il ajoute : «Gebrannte und ungebrannte Ziegel, Kalkstein und wenig Granit, viele Scherben usw. bilden die Hügel». Cf. Perring, *The Pyramids to the southward of Guizeh, and at Abou-Roash*, Part III, p. 4 : «At the edge of the hills, on the northern side of the valley, are traces of an ancient *square building*. It is called by the arabs *El Deir* (the convent), a name, however, which is often indiscriminatly applied by them to ancient ruins».

environ, tandis que le mur Nord, qui lui est presque parallèle, fut suivi sur plus de 110 mètres.

A 160 mètres au nord du mur A, c'est-à-dire aux deux tiers environ de la distance qui sépare les murs Nord et Sud et à 50 mètres environ du mur Est (C), nous avons dégagé le soubassement d'une construction ayant à peu près la forme d'un carré de 20 mètres environ de côté, que nous avons surnommée «massif central».

A 162 mètres de l'angle Sud-Est, un mur secondaire D, adossé au mur C, prend la direction Sud-Ouest et forme ainsi avec A et C une sorte de triangle. Deux autres murs E et F partent aussi du mur Est pour se diriger vers l'ouest, formant avec celui-ci des angles presque droits.

Les murs principaux de l'enceinte (A, B et C) ont 12 mètres d'épaisseur moyenne [1] (l'épaisseur des murs varie à cause des redans), et ils descendent à une grande profondeur. La hauteur des parties dégagées a dépassé 5 mètres par endroits, et les eaux d'infiltration nous empêchèrent d'arriver à la première assise de briques de ces murs. L'épaisseur des murs secondaires est moindre et variable (D mesure 5 m. 50; E = 4 mètres; F = 6 m. 10; G = 2 m. 75).

La construction de ces murs est très soignée, et ils sont encore dans un très bon état de conservation [2]. Les briques employées — les mêmes dans toutes les parties de l'édifice — contiennent de la paille finement hachée et mélangée à l'argile dont elles sont faites. Elles mesurent en moyenne 0 m. 42 de long sur 0 m. 21 de large et 0 m. 12 de haut; car elles ne sont pas d'une régularité absolue : les plus grandes mesurent 0 m. 44 × 0 m. 22 × 0 m. 14, tandis que les plus petites n'ont que 0 m. 39 × 0 m. 195 × 0 m. 105.

[1] A l'endroit où passent les tuyaux, A mesure 12 m. 10 et B 13 mètres; C mesure 11 m. 35 vers le nord.

[2] Palanque (*loc. cit.*, p. 167) écrit : «Il est à remarquer que les Coptes, qui généralement n'accordaient aucun soin à la construction de leur retraites..., se sont appliqués, à El-Deir, à donner un soin tout particulier à leur ouvrage..... L'appareil, très régulier, présente partout une grande solidité». Puis il ajoute : «Des annexes d'un travail grossier et moins soigné avaient été ajoutées à la partie principale. La main-d'œuvre n'est plus là même et dénote un travail hâtif.» Ce sont ces annexes seulement qui, à mon avis, peuvent dater de l'époque copte.

Les murs sont formés par des briques liaisonnées, posées à plat par lits horizontaux [1], présentant à partir de la façade les unes leur longueur, les autres leur largeur. Jamais je n'ai vu une assise où elles aient été placées sur leur hauteur. Ainsi chacune des assises a une hauteur moyenne de o m. 14 environ et la différence que nous avons remarquée dans les dimensions des briques se trouve rachetée dans la construction par les couches de sable qui forment le mortier entre les assises et remplissent les joints [2].

Tous les murs, y compris le massif central, avaient jadis été revêtus d'un crépi noirâtre de 1 centimètre environ d'épaisseur, dont les restes apparaissent encore çà et là (voir pl. I, face extérieure de mur A). Aucune trace de chaux ni de peinture n'a pu être observée.

Vu l'importance de l'édifice, comme l'indiquent les dimensions énormes des murs, et pour rendre la construction plus résistante et plus durable, nous remarquons — à côté des retraits des assises qui se rencontrent de temps à autre — que les murs sont en talus, et le fruit est de o m. 13 par mètre dans A, B et C ainsi que dans le «massif central».

Ces murs eux-mêmes ne se prolongent pas en ligne droite. Tous les 20 mètres (cette distance varie d'ailleurs énormément), on remarque un redan, soit vers l'extérieur, soit vers l'intérieur, sans régularité (voir pl. I, mur A). Ces redans mesurent toujours 1 m. 10.

De plus, les angles intérieurs Nord-Est et Sud-Est sont renforcés par des murs de soutien mesurant dans leur partie supérieure 1 m. 60 sur 1 m. 10 (pl. III, 4). La hauteur de ces murs de renforcement n'est pas connue [3]; et comme l'édifice entier n'est pas au même niveau [4], le haut du mur de l'angle Nord se trouve à 16 m. 30 au-dessus du niveau de la mer, tandis que celui de l'angle Sud-Est est à 17 m. 45 [5].

[1] Excepté pour le «massif central» où elles sont en lits concaves (voir pl. III, 3).

[2] Pour l'intérêt de l'emploi de ces couches de sable, voir Choisy, *L'Art de bâtir chez les Égyptiens*, p. 13.

[3] La hauteur des murs d'un fort varie généralement entre 15 et 25 mètres. Voir Weill, *L'Art de la fortification dans la haute antiquité égyptienne*, p. 94.

[4] Le terrain descend là en pente vers les terres cultivées. Une situation analogue se rencontre à Abydos. Voir Petrie, *Abydos*, I, p. 10.

[5] Je dois ces chiffres à Halim Eff., ingénieur du «Main Drainage».

Il est à remarquer que dans ces murs on n'aperçoit aucun de ces trous qui, d'après Choisy, seraient les trous des poteaux ayant servi aux échafaudages, ou, comme le croient Somers Clarke [1] et Weill [2], les traces des poutres en bois qu'on aurait placées à l'intérieur des murs et entre les lits de briques pour renforcer le mur. Aucun emplacement de porte ou d'entrée pour donner accès vers l'intérieur de l'édifice ne fut trouvé [3].

Mur A. — Il mesure 12 m. 10 d'épaisseur et présente vers l'intérieur et à 3 m. 50 de l'angle Est un panneau de 4 m. 25 de long, rentrant de o m. 35, retraits de trois assises superposées de briques. La hauteur de ce panneau n'est pas connue parce que sa partie supérieure manque.

A 65 mètres environ de l'angle, un mur H, de 8 m. 25 d'épaisseur s'y adosse et se dirige vers le nord. Ce nouveau mur fut dégagé sur une distance de 5 mètres environ. Mais comme il n'en reste que les fondations et qu'elles sont couvertes d'une couche de sable de plus de 4 mètres, nous avons dû renoncer à le suivre [4]. Ce mur se trouve sur le prolongement du mur D (voir plan).

Mur B. — Il n'aurait rien de particulier si, à 90 mètres environ de l'angle Est, il ne présentait un grand panneau de 10 mètres formé par deux redans vers l'intérieur. Ce panneau a une série de retraits d'assises, semblables à des marches d'escaliers, au nombre de douze et servant de fondations (voir pl. II et les dessins détaillés de ce panneau fig. 1). Ces gradins mesurent 1 m. 28 de haut et ressortent de 1 m. 10. Les briques sont en lits horizontaux dans le panneau, tandis que les lits vont en remontant vers les arêtes des angles formés par les redans.

Mur C. — Il présente un panneau semblable à celui du mur A [5]; mais à une distance de 1 m. 15 seulement de l'angle Sud. Plus loin, ce mur ne fut pas déblayé, sur une longueur de 150 mètres environ, pour

[1] *Nubian Fortresses*, dans *Journ. of Egypt. Arch.*, III, p. 178 et 179.

[2] *L'Art de la fortification...*, p. 95.

[3] Peut-être ce qui nous reste n'est-il que le soubassement général de la construction. Voir, Weill, *op, cit.*, p. 32.

[4] C'est à ce moment que je reçus l'ordre de transférer tous les ouvriers vers l'est.

[5] Voir plus haut.

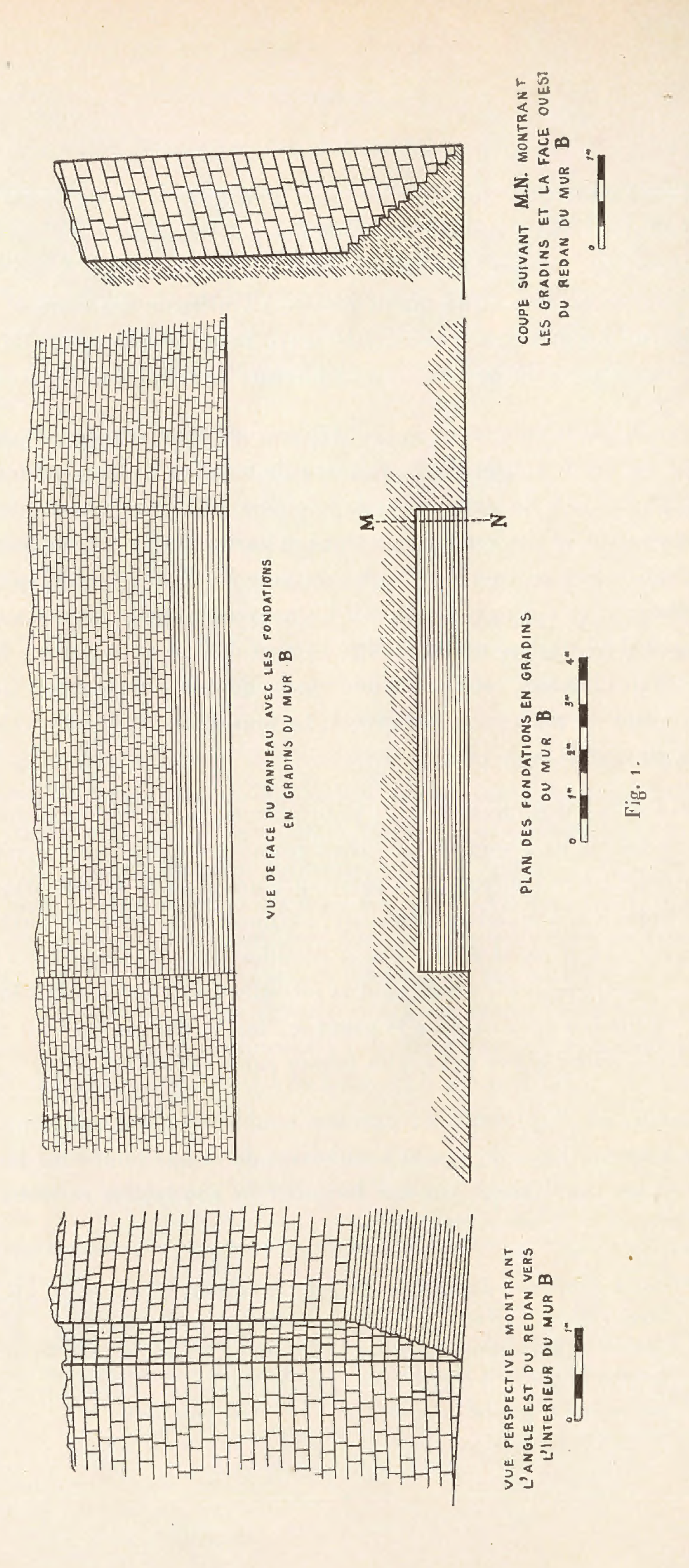


Fig. 1.

les raisons données plus haut [1]. Mais au delà nous avons dégagé ses deux faces : à 120 mètres environ de l'angle Nord et vers l'extérieur il présente une rampe de 20 o/o. Cette pente s'étend sur 12 mètres au moins du mur [2]. Mais comme nous touchions déjà à des terrains privés, nous fûmes contraints, encore une fois, de renoncer à pousser de ce côté.

Quand, — à la recherche de dépôts de fondation —, nous avons creusé dans l'épaisseur de ce mur vers l'angle Nord, nous avons trouvé une sorte de rigole d'époque romaine formée complètement par des amphores [3] ou des vases de formes différentes dont on avait brisé le fond. Ce drain mesure 19 m. 60 de long (pl. III, 1 et 2). Ni le but de ce drain, ni sa longueur primitive ne nous sont connus. A-t-il servi à laisser s'écouler l'eau du puits [4] qui se trouve près de la ligne des tuyaux au nord du massif central, vers l'extérieur de la construction? Nous ne saurions l'affirmer. Il est surtout important de remarquer que sur 19 m. 60, ce drain ne prend aucune pente ni vers l'extérieur ni vers l'intérieur des murs.

Aucun dépôt de fondation ne fut trouvé; et tous nos efforts, soit vers l'angle Nord, soit vers l'angle Sud, n'eurent aucun résultat. Des briques, peut-être des restes de murs, peut-être aussi tombées des murs voisins, se continuaient vers les terres cultivées; et comme nous l'avons dit plus haut, les eaux d'infiltration nous empêchèrent de dégager les fondations.

Il est aussi à remarquer que l'angle extérieur formé par la rencontre de ce mur avec A ne fut pas trouvé. Cependant, sur une distance de plus de 35 mètres dans le prolongement de C, des traces de fondations en briques apparurent.

Massif central. — Il a la forme approximative d'un carré de 20 mètres environ de côté; et il est légèrement infléchi vers le centre (pl. I, côté Nord). Cette inflexion atteint 0 m. 40 vers le milieu. Il s'ensuit que les quatre angles ne sont pas droits, mais aigus. De plus, les briques qui le composent forment des lits concaves; et la concavité est de 0 m. 32. Il

[1] Voir p. 162.

[2] Cette rampe menait-elle vers une entrée?

[3] Ces amphores remontent probablement au IIe siècle de notre ère.

[4] Il est actuellement complètement obstrué par le sable. Son diamètre est de 1 m. 30.

est entièrement construit sur une zone rocheuse [1] et comme le roc n'est pas au même niveau, la première assise de briques n'est pas, par le fait même, au même niveau dans le massif entier. Elle se trouve, par exemple, à 20 m. 45 au-dessus du niveau de la mer à l'angle Sud, tandis qu'à l'angle Nord elle n'est qu'à 17 m. 50. Enfin comme le rocher était en certains endroits friable (surtout vers le Sud), on lui a substitué un remplissage en briques (voir coupe). Vers l'angle Ouest, des gradins, de différente hauteur, formés par le retrait de certaines assises, vont se perdre en diminuant petit à petit vers le Nord et vers l'Est (pl. III, 3). La hauteur de la construction, qui subsiste encore, de ces soubassements atteint vers l'angle Est 4 m. 15. Aucune trace de porte ou d'ouverture de quelque sorte ne se trouve sur les côtés de ce massif.

Mur D. — Il mesure 5 m. 50 d'épaisseur, et repose, dans toute sa longueur, sur le sable; la première assise de briques est à 17 mètres environ au-dessus du niveau de la mer à l'endroit où passent les tuyaux. Il ne présente aucune particularité. A 134 mètres de son départ, il tourne vers l'Ouest en formant un angle droit. Un autre mur secondaire, G, s'adosse à lui au Nord de la ligne des tuyaux. Ce dernier mesure 2 m. 75 d'épaisseur et il comprend deux parements en briques de 0 m. 60 chaque, avec, au milieu, un fourrage de terre pressée.

Il est à remarquer que D et G, ainsi que les autres murs secondaires E et F, ont les parois droites sans aucun fruit.

*
* *

Maintenant que la description, peut-être un peu longue, des différentes parties de cette construction a été donnée, nous exposerons dans les quelques lignes qui suivent nos impressions sur ce qu'elle pouvait être. Les sondages gênés et l'impossibilité de déblayer complètement le terrain ne nous permettent pas de formuler une hypothèse précise sur l'époque et l'emploi de cet édifice; surtout que notre tâche était limitée au dégagement des principaux murs afin d'en connaître la direction.

[1] La forteresse de Guéziret el-Malek, près de Semna, est aussi construite sur le roc. Voir WELLS, *Journ. of Egypt. Arch.*, III, p. 180.

D'après sa situation, la forme qu'il adopte et les dimensions des murs, ce monument semble être une forteresse [1]. Et au cas où cette hypothèse serait exacte, cette forteresse aurait servi non seulement à défendre le nord de la ville de Memphis, qui s'étendait probablement jusqu'aux environs d'Abou-Rawāch; mais elle commandait surtout les deux routes commerciales qui relient ce site, l'une à la Tripolitaine vers le nord, l'autre aux Oasis, vers le sud [2]. D'ailleurs, de nos jours encore, le service des garde-côtes a jugé nécessaire d'établir dans ce même site et au même emplacement un poste et une garnison [3]. Si nous pouvons expliquer ainsi la présence de ces gros murs d'enceinte, l'utilité de ce que nous avons appelé «massif central» n'est pas du tout facile à déduire. Peut-être était-ce le soubassement d'un fort élevé à part à cet endroit, à l'exemple de ceux dont des modèles d'époque romaine nous sont parvenus [4]? Le projet d'agrandissement et les murs d'enceinte auraient-ils été exécutés un peu après? Ou bien était-ce une espèce de tourelle surmontant l'édifice entier [5] et qui servait de poste d'inspection? Nous ne pouvons le dire.

Les quelques objets que nous avons trouvés, de même que les pots ou les morceaux de poterie, proviennent tous du «*rédime*» [6].

[1] Comparer les forteresses d'El-Kab, d'Abydos, de Nubie, etc. Voir aussi WEILL, *L'art de la fortification...*, p. 25.

[2] CHASSINAT, *Arch. Report*, (1901-1902), p. 13; PALANQUE, *Bull. Inst. fr. Arch. or.*, II, p. 13. Ces routes sont notées aussi par Lepsius et Perring. D'ailleurs elles apparaissent pleinement sur la carte de ce site prise par avion. Voir LOZACH, *L'observation aérienne de l'Égypte*, dans *Bull. Soc. Roy. Géog. d'Égypte*, XV (1927), pl. VI. La forteresse se trouve en haut et à droite de la partie marquée 140.

[3] Les Arabes de Tripoli, qui ont refusé de se soumettre à la domination italienne et furent contraints de quitter leur patrie, puis vinrent se réfugier en Égypte, s'établirent à cet endroit.

[4] ENGELBACH, *Ann. du Serv. des Antiq.*, XXXI, p. 129 et pl. III. La construction en lits concaves et l'absence d'ouverture dans les soubassements sont surtout à remarquer. Les forts de ce genre apparaissent depuis la haute antiquité (voir NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, pl. XIV et XV). Ceux de forme circulaire apparaissent dès l'époque prédynastique (voir la plaque en ivoire d'Abydos qui se trouve à présent au musée de Berlin, n° 18031), et aussi AMÉLINEAU, *Nouvelles fouilles d'Abydos* (1897-1898), pl. XV, 3.

[5] WEILL, *L'Art de la fortification...*, p. 99; S. CLARKE, *Nubian Fortresses*, dans *Journ. of Egypt. Arch.*, III, p. 165.

[6] Remblai.

a) Les uns étaient à la surface du sol et dans les couches supérieures du sable; ils sont de l'époque ptolémaïque ou romaine et prouvent que la forteresse a été habitée en ces temps-là [1]. Nous nous contentons de reproduire ici (fig. 2) une poêle à manche à tête de bélier [2] du temps de l'occupation romaine. Mais il a été trouvé aussi une pièce de monnaie de l'époque ptolémaïque (Ptolémée II Philadelphe) [3].

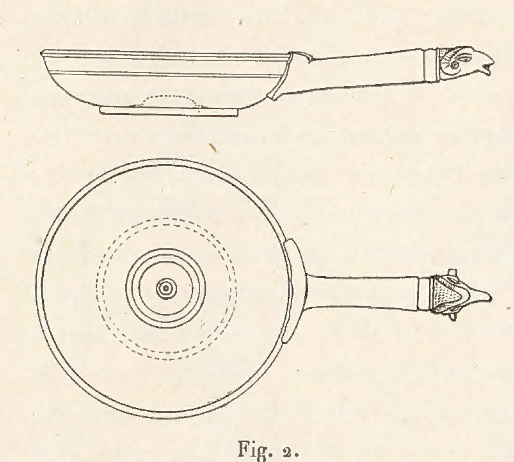


Fig. 2.

b) Les autres, dont un pot allongé en terre cuite rouge [4] (fig. 3) et deux ciseaux en cuivre [5] (fig. 4), ont été trouvés dans les couches plus profondes du «*rédime*».

On trouva aussi plus de 40 vases en terre cuite rouge près du mur D, à l'ouest de la ligne des tuyaux. Ils étaient tous enfouis ensemble, et datent, d'après leur forme, du Nouvel Empire (fig. 5).

Fig. 3.

De plus, pendant que l'on creusait les tunnels à travers les murs, je fis ramasser toutes les pièces de poterie qui se trouvaient à l'intérieur de ces murs; et parmi les différents mor-

[1] Des chrétiens, probablement des moines, furent les derniers habitants de cette construction.

[2] Trouvée par les gardiens avant le 26 septembre 1931, près de la ligne des tuyaux et à une petite distance du bassin en calcaire (voir plan).

[3] Trouvée à 1 mètre environ de la surface du sol et à 3 mètres du point de départ du mur D. Voir SVORONOS, *Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων*, pl. XXII, fig. 16 et 17.

[4] Il était à 2 m. 40 de la surface et à 4 mètres de l'intérieur de A.

[5] Trouvés à 2 mètres de la surface près de l'angle Est du massif central. Ces ciseaux furent examinés par le Dr Daoud Matta de la section de Médecine Légale à «Kasr El-Aïni» et, selon lui, ils contiennent 96 o/o de cuivre.

ceaux, il y avait des pièces que l'on reconnait être de l'Ancien Empire [1].

Ainsi, d'après ces données, je crois que l'on peut conclure que la forteresse doit appartenir à l'époque allant de l'Ancien jusqu'au Nouvel Em-

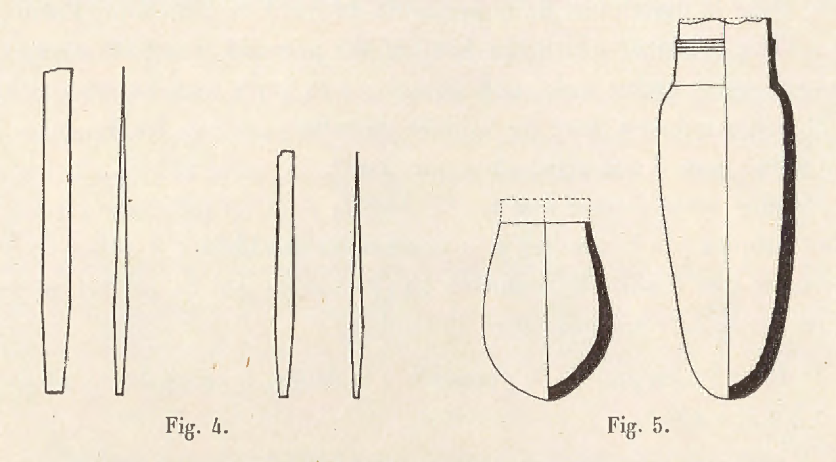


Fig. 4. Fig. 5.

pire, et selon moi au Moyen Empire. Mon hypothèse est basée sur les faits suivants :

1° Les dimensions des briques dont se compose notre construction sont les mêmes, ou presque, que celles des briques de la plupart des constructions datant du Moyen Empire.

a) De Morgan [2] dit, en parlant des tombeaux de Dahchour de la XIIe dynastie : «Les briques employées dans les constructions de l'intérieur et de l'extérieur des tombeaux présentent toutes les mêmes dimensions, soit, en moyenne, longueur 42 centimètres, largeur 21 centimètres, épaisseur 11 cent. 5.»

b) M. Petrie dit des briques de la pyramide de Hawara [3] : «The bricks moreover were so large and heavy, being double the size each way of an english brick, and weighing 40 or 60 lbs.». Or, ayant pesé deux de nos briques, l'une était d'un peu plus de 20 kilogrammes et la seconde

[1] Deux morceaux, entre autres, d'après M. Guy Brunton, remontent probablement à la IIIe dynastie.

[2] *Fouilles à Dahchour*, 1894, p. 42, 49, 50 et 87.

[3] PETRIE, *Kahun*, etc., p. 6.

de 20 kg. 1/2, soit 46 lbs. en moyen. Les dimensions de ces briques nous sont données par Perring[1]. Elles mesurent 17 1/2 × 8 3/4 × 5 1/2 pouces.

c) Dans la description de la pyramide du Nord de Dahchour, Perring dit : «The bricks of which the body of the pyramid was built were 16 inches long, 8 inches wide, and from 4 1/2 to 5 1/2 inches thick[2].»

M. Jéquier donne pour les briques de cette pyramide les dimensions suivantes : 0 m. 42 × 0 m. 23 × 0 m. 12[3].

De plus ayant dégagé une tombe dont la date est incertaine, il dit : «Les briques (de la tombe) sont exactement semblables à celles de la pyramide très voisine de Senousrit III, indication qui ne permet aucun doute sur la date approximative du tombeau[4].

d) Pour les briques de la pyramide d'Illahoun, Perring donne 16 5/8 × 8 3/8 × 5 1/8[5].

2° Les briques employées dans les constructions du site d'Abou-Rawāch et qui datent de l'Ancien Empire mesurent les unes 0 m. 38 × 0 m. 18 × 0 m. 12[6]; les autres, très grosses, 0 m. 50 × 0 m. 30 × 0 m. 20[7]. Or si la forteresse datait de la même époque, il est probable qu'on aurait employé des briques qui auraient eu les mêmes dimensions. Donc, à mon avis, notre monument ne peut pas appartenir à l'Ancien Empire.

3° Les fondations en gradins sont un genre de construction que l'on rencontre surtout dans les monuments du Moyen Empire :

a) M. Jéquier décrit ainsi l'avenue de la pyramide de Senousrit III où il l'a rencontré[8] : «La face extérieure des revêtements présente un fruit

[1] *The Pyramids to the southward of Guizeh and at Abou-Roash*, Part III.
[2] *Ibid.*, p. 15.
[3] *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXX, p. 108 (note 3).
[4] *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXIX, p. 153.
[5] *Ibid.*, p. 20.
[6] J'ai mesuré moi-même les briques dans les différents champs de fouilles de l'Institut français à Abou Rawāch; car les dimensions des briques ne sont pas données dans les rapports des fouilles pratiquées à cet endroit-là.
[7] Bisson de la Roque, *Fouilles à Abou-Roasch*, dans *Fouilles de l'Institut, Rapports préliminaires*, I, 3e partie, p. 15.
[8] *Ann. Serv. Antiq.*, t. XXV, p. 57-59.

assez accentué, augmenté par une série de ressauts, sortes de marches inclinées suivant la pente générale de l'allée et se succédant en hauteur à une coudée d'intervalle. [Il ajoute en note : La hauteur du gradin est de 0 m. 10, soit une main.]..... Il n'existe pas, à ma connaissance, d'autre exemple de ce type de soubassement».

b) Dans la description de la tombe et du cimetière de Senousrit III à Abydos, M. Weigall dit[1] : «Across the south end of the space enclosed there is a brick construction in the form of a wall 6 feet broad, and a series of layers of brick rising like steps, and forming a casing over the «débris» which lies below».

c) Dans le chapitre consacré au temple de Senousrit III, près d'Abydos, MM. MacIver et Mace disent[2] : «C is a thin retaining wall, terraced back in seven steps (see photo in pl. XXI, 2)». C'est plutôt la photographie n° 4 qu'il faut voir.

4° Le vase allongé en terre cuite, trouvé dans le «rédime» (fig. 3) et qui date probablement de la seconde époque intermédiaire, si ce n'est pas du Moyen Empire même.

5° Le Moyen Empire est l'époque où les Pharaons, après avoir combattu la féodalité et s'être assuré du pouvoir et de la sécurité intérieurs, entreprirent la grande œuvre de défense contre les pays voisins et d'expansion vers le sud. La série de forteresses qui s'échelonnent en Nubie[3] et les traces de celles d'Égypte[4] sont une preuve irréfutable de cette activité.

R. Macramallah.

[1] *Abydos III*, p. 17.
[2] *El Amrah* p. 59 et pl. XXI, 4.
[3] Gardiner, *Journ. of Egypt. Arch.*, III, p. 184; Borchardt, *Altägyptische Festungen*.
[4] La forteresse d'El-Kab fut restaurée à cette époque (voir Quibell, *El-Kab*, p. 13).

REPORT ON FOUR SKULLS

OF XIITH DYNASTY, DASHÛR.

BY

DOUGLAS E. DERRY.

PRINCESSES (ITA-URT, ITA, AND KHNUMIT).

The measurements derived from the skulls of the three Princesses of the XIIth dynasty show them to differ in several important features from the type found in Lower Egypt at the time of the Old Empire, and which we have called the Northern Race, in order to distinguish them from the markedly different type represented by the Predynastic people.

Some of the measurements, notably the *width* and *height* of the skull and the length of the cranial base, diverge considerably from the average for women of the Northern Race, the width of the skull being much in excess, and the height very much less than the mean for this race. The smallness of the height measurement is possibly compensatory to the great width, a similar relation being the case in the skulls of the English and some of the European races. The acroplatic Index derived from the difference between the length/breadth and length/height indices places these women above the highest of the Europeans given by Prof. Karl Pearson.

The cranial base in the three skulls is unusually short, being only 87.5 mm. as compared with a mean of 96.6 mm. in 68 women of the IVth-VIth Dynasties. The faces are remarkable for the great bimalar width, the mean of which in the three skulls exceeds the frontal diameter by over 8 mm. This is the reverse of what is commonly found in women of the Northern Race in whom the face is relatively narrow, so that the frontal diameter of the skull often exceeds the facial width. Further, the upper margin of the orbit rises as it passes outwards and this with

MEASUREMENTS.	XIIth DYNASTY PRINCESSES. ITA-URT.	ITA.	KHNUMIT.	MEANS.		DASHÛR, XIIth DYNASTY. KHNUM-HOTEP.
Glab. occ. length	180.0	172.0	178.5	176.8	Length	177.0
Maximum breadth	148.0	136.5	141.0	141.8	Breadth	136.0
Frontal	87.5	89.0	87.5	88.0	Frontal	89.5
Basi-breg. height	126.5	121.5	120.0	122.7	Height	133.0
Bizygomatic	″	124.5	121.0	122.7	Bizygomatic	″
Bimalar	97.5	94.0	97.0	96.2	Bimalar	92.0
Upper facial height	72.0	66.5	68.0	68.8	Upper facial	76.0
Total	″	″	″	″	″	″
Basi-nasal length	91.0	84.5	87.0	87.5	Basi-nasal	98.5
Basi-alveolar length	90.0	95.0	91.0	92.0	— alveolar	95.0
Interdacryal	″	″	19.5	19.5	Interdacryal	18.0
Orbital width R.	41.5	40.0	41.5	41.0	Orbital width R.	″
Orbital width L.	42.0	40.5	40.0	40.8	— L.	39.0
— height R.	″	33.5	33.0	33.2	— height R.	″
— height L.	37.0	33.5	33.5	34.7	— L.	36.0
Interorbital	25.0	25.5	25.5	25.3	Interorbital	23.0
Nasal height	52.5	50.0	52.0	51.5	Nasal height	50.5
— width	23.5	24.5	25.0	24.3	— width	25.0
Circumference	520.0	496.0	500.0	505.3	Circumference	492.0
Acroplatic Index	+11.9	+8.7	+11.7	10.8	Acroplatic Index	+1.7
Auricular height	118.0	114.0	110.0	114.0	Auricular height	114.0
Profile angle	87°.0	77°.0	80°.0	81°.3	Profile angle	82°.5

the prominence of the malar region produces a facial expression which might be described as Mongoloid.

Were it not that these results are derived from only three skulls, we should be justified in believing that we are dealing with a different race. As it is, perhaps the unusual features may be accounted for on the assumption that these three women are a selected group, in the sense that they all belonged to the royal family and were probably related.

KHNUM-HOTEP.

This skull is unusually short for that of a man. On the other hand it is narrower than any of the three Princesses. This lack of width is to some extent compensated for by the greater height. The skull does not conform to the type of the Northern Race but is nearer to that of the Southern type.

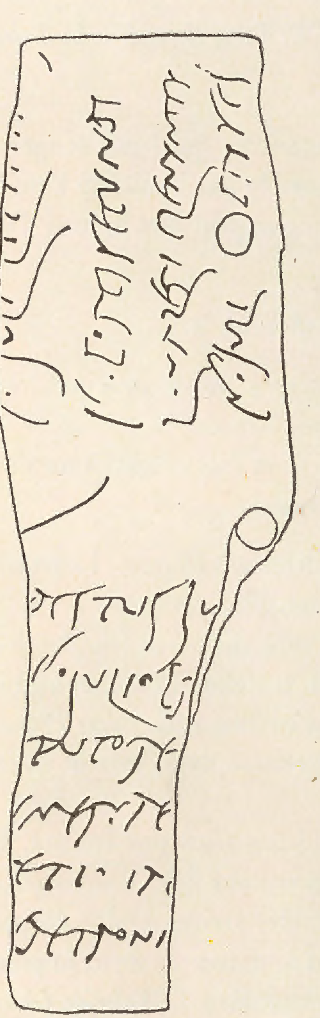
Douglas E. Derry.

UN FRAGMENT DE TABLETTE LATINE

PAR

M. O. GUÉRAUD.

Le Musée du Caire possède quelques textes latins sur tablettes de cire bien connus en papyrologie juridique. S. De Ricci les a publiés dans la *Nouvelle Revue historique de Droit,* t. XXX (1906), p. 477-498, et je les ai réédités dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* t. XXVII (1928), p. 113-121. Or j'ai trouvé dans une armoire du Musée un fragment d'une autre tablette latine, qui leur ressemblait exactement par sa forme et par la disposition du texte (*Journal d'entrée* n° 51324). Très effacée, délavée, fendillée, son intérêt n'est pas grand; mais il pourrait le devenir si d'autres collections possédaient les fragments complémentaires. Le fac-simile ci-contre en donne une reproduction à grandeur d'original.



La planchette est complète vers le haut et le bas, et, vers la droite, sur une partie de sa hauteur. Le trou près du bord supérieur et un autre, maintenant disparu, près du bord inférieur, servaient à attacher ensemble, par des cordelettes formant charnières, les deux planchettes qui constituaient le document complet. Par le trou à mi-hauteur du bord droit, auquel correspondait un autre sur le bord gauche, on passait une cordelette qui fermait le diptyque et

que l'on scellait avec les cachets des témoins. Les noms de ceux-ci étaient inscrits en regard des sceaux. Quatre de ces noms sont conservés dans le haut de la planchette. Le bas contenait le début de la scriptura exterior, dont il subsiste une étroite bande. La scriptura interior a entièrement disparu, avec la cire qui la portait. Voici ce que je crois lire de la scriptura exterior :

C[ ]. . . *tus Ju*[ ]*C. Julio Pr*[ ]*tutore*[ ]*emer. ae*[ ]. *et*. . *a*. [
]*Petroni*[

Noms des témoins : *C. Juli Licinn*[*ian*]*i* *C. Porci Secundi* *L. Valeri Clementis* *C. Juli Prisci.*

1. Les 3 premières lettres sont peut-être *aci*, ce qui ferait songer à *T*]*acitus;* cependant la première lettre ne ressemble pas beaucoup à un *a*. Quant au trait de plume qui surmonte la ligne, ce peut être le haut d'un grand *C* initial.

3. Entre le *t* et l'*u* s'insère le bas du *J* de *Julio*, l. 2.

4. Il n'est pas certain que la 1re lettre soit un *e;* car il n'y a pas trace de la branche horizontale, qui pourtant devrait être visible.

La 5e lettre, très effacée, pourrait être un *i*, et l'on songerait au nom du bourg Euhéméria; mais rien n'est moins assuré.

5. La 3e et la 4e lettres sont presque complètement effacées. La lecture *et avia* n'est pas impossible, sans être bien probable.

Parmi les quatre témoins dont les noms sont conservés (ils devaient être 7 en tout), deux se retrouvent sur la tablette du Caire 27807 (=Wilcken, *Chrest.* 212). Ce sont *C. Julius Licinnianus* et *C. Julius Priscus.* Notre fragment nouveau est ainsi approximativement daté, vers le milieu du IIe siècle.

La provenance exacte de ces diverses tablettes n'est pas connue. Le *Journal d'entrée* indique simplement «Fayoum». Pour deux d'entre elles, on peut, par une conjecture assez vraisemblable, arriver à plus de précision. Dans les tablettes nos 29808 et 29810, datées de 170, la jeune Sarapias agit par l'intermédiaire de son «procurator» *L. Valerius Lucretianus, Antinoensius, Matidius qui et Plotinius.* Ce personnage doit sans doute s'identifier avec le Λούκιος Οὐαλέριος Λουκρητιανὸς Ματίδιος ὁ καὶ Πλωτίνιος de *B. G. U.* 1022 qui, établi à Philadelphie, se plaint, en 196, qu'on veuille lui imposer une liturgie dans cette ville, bien qu'il soit citoyen d'Antinoé. Il est donc probable que les deux tablettes ont été conservées, et par suite retrouvées, à Philadelphie, d'où proviennent également les tablettes latines assez nombreuses publiées dans le tome VII des *B. G. U.* Toutefois on ne peut affirmer que cette origine soit également celle de la tablette no 29807 et de notre nouveau fragment.

O. Guéraud.

TABLE DES MATIÈRES.



1. Steinkreise mit Ziegelkapellen.



2. Stelen im nubischen Friedhofe.



3. Grössere Grabanlage des Neuen Reichs (S. 41), mit Schacht.



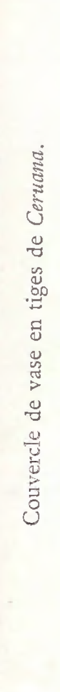
4. Grab des Neuen Reichs, mit Treppenanlage.



1

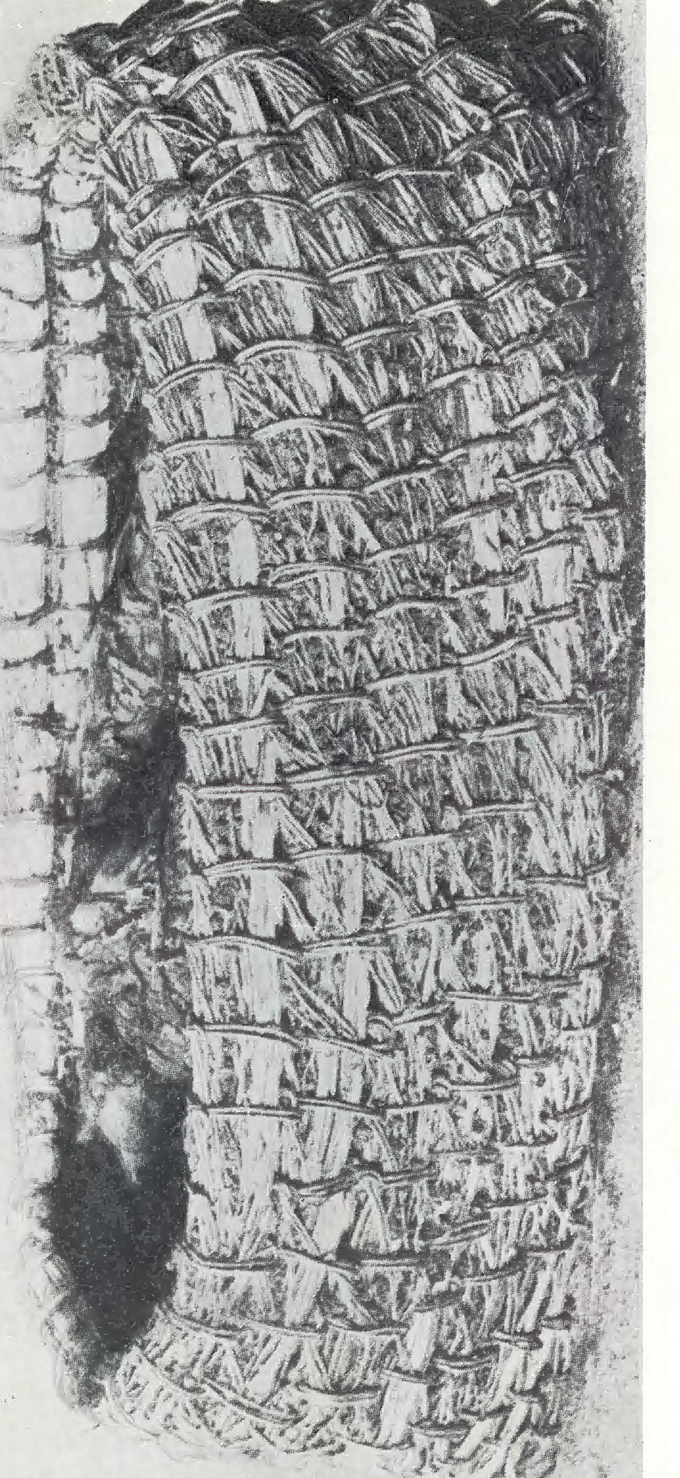
2



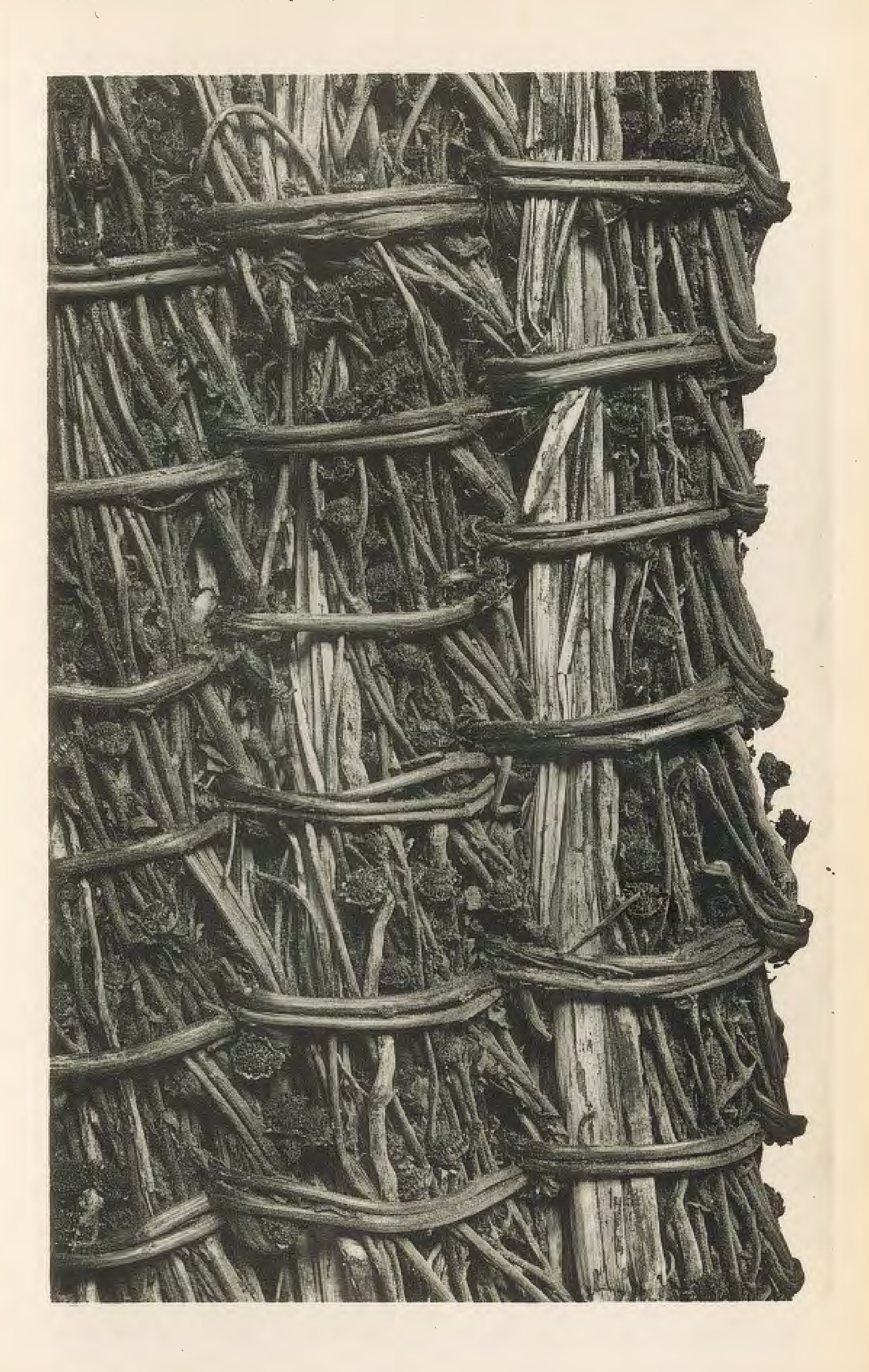


Couvercle de vase en tiges de *Ceruana*.

L. Keimer, *Ceruana*.



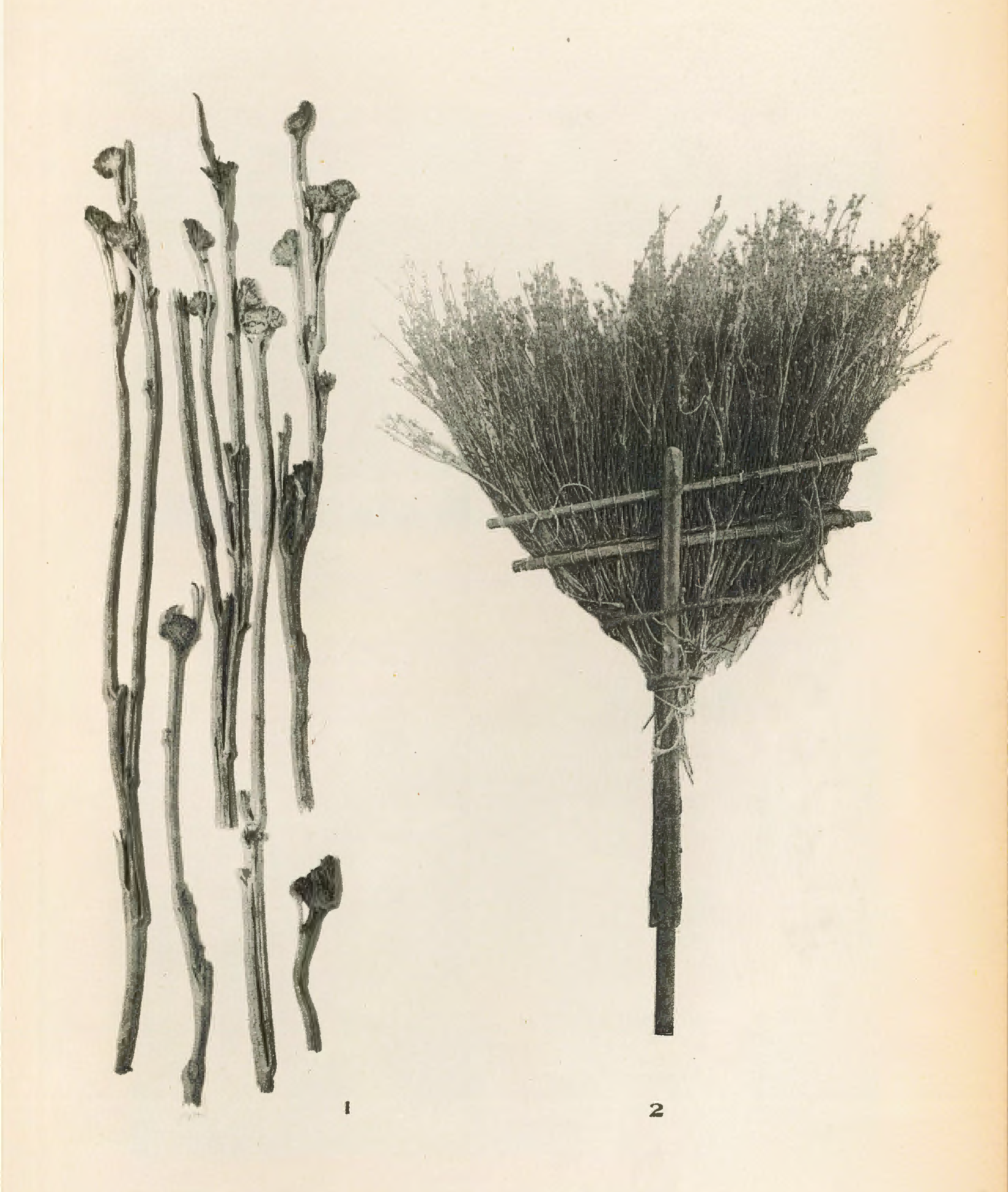
Cercueil protohistorique en tiges de *Ceruana*.





1

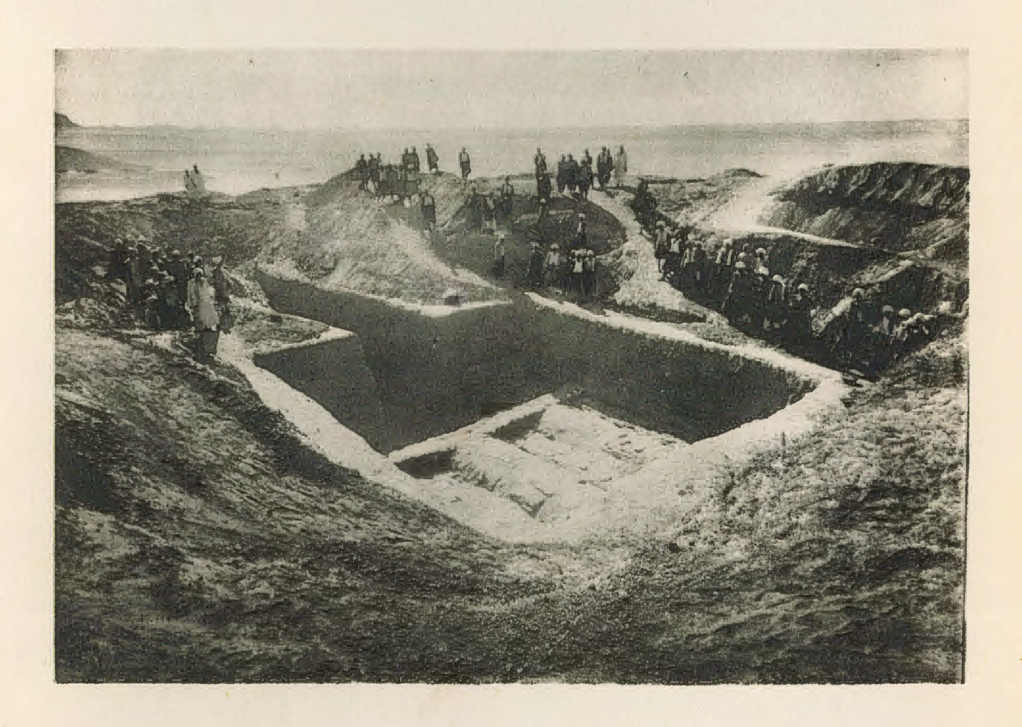
2



1 2



General view of the Kostol mounds before excavation.



General view of Tomb N° 3, showing the vaulted rooms of burnt brick.



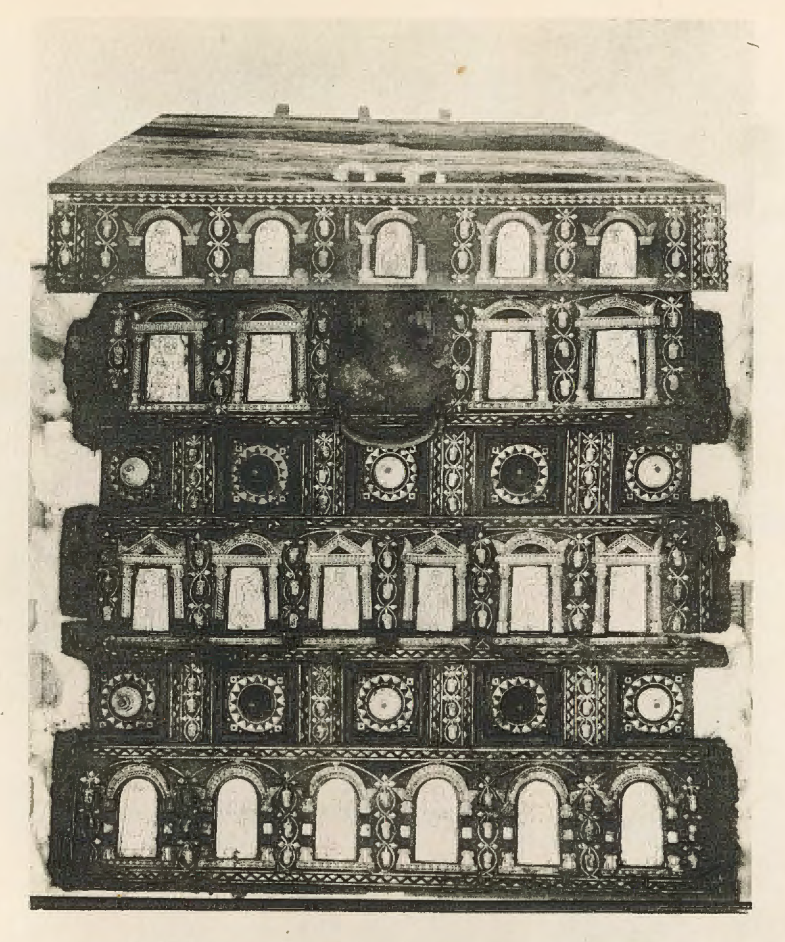
Horse from Tomb Nº 24, showing an iron bit in position with leather bridle.



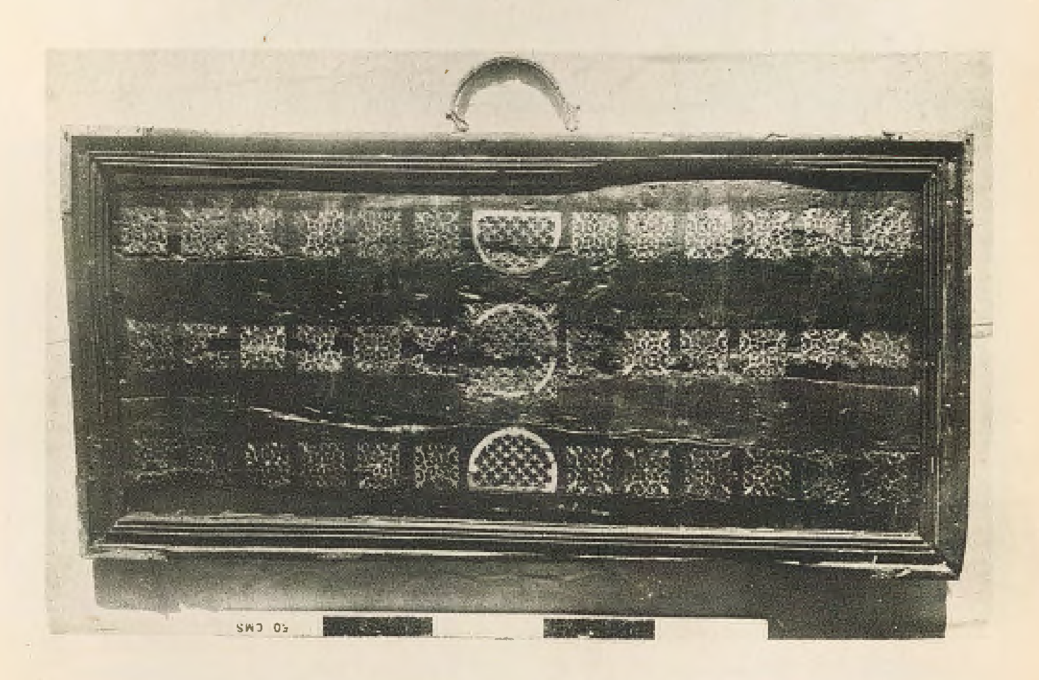
A leather satchel on the surface above Tomb Nº 14. It contained toilet implements and jewellery.



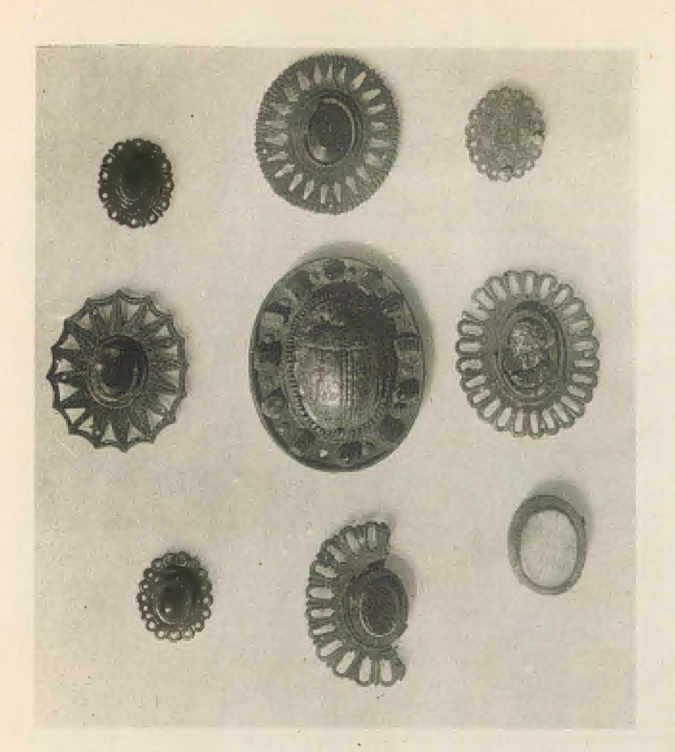
Silver reins and bit from Tomb Nº 31. The tightening of the reins automatically closes the bit.



Wooden chest inlaid with painted ivory. Scale about 1. 5.



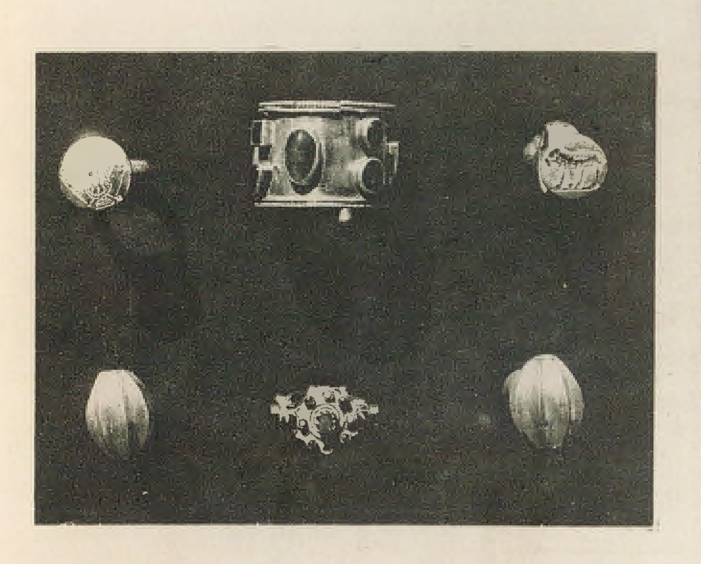
Wooden gaming board set with ivory, from the mound above Tomb N° 3.



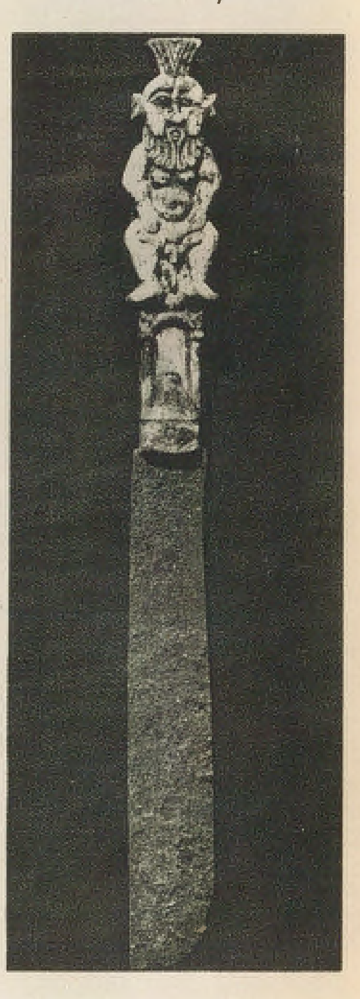
Silver medallions set with semi-precious stones from a harness in Tomb N° 3. The central piece is a large blue faience scarab, and next to it is a cameo of a Roman Emperor.



Silver plaques bearing figures of a composite Meroitic god from Tomb N° 17.



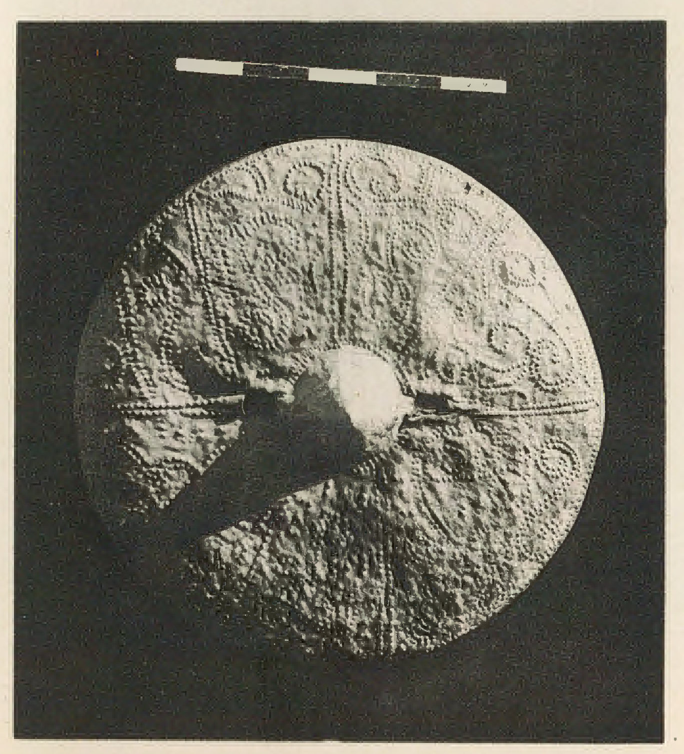
Examples of silver jewellery from Tomb N° 14.



Iron knife with ivory handle in the form of the god Bes from Tomb N° 3.



Example of equipment mounted on a model horse.



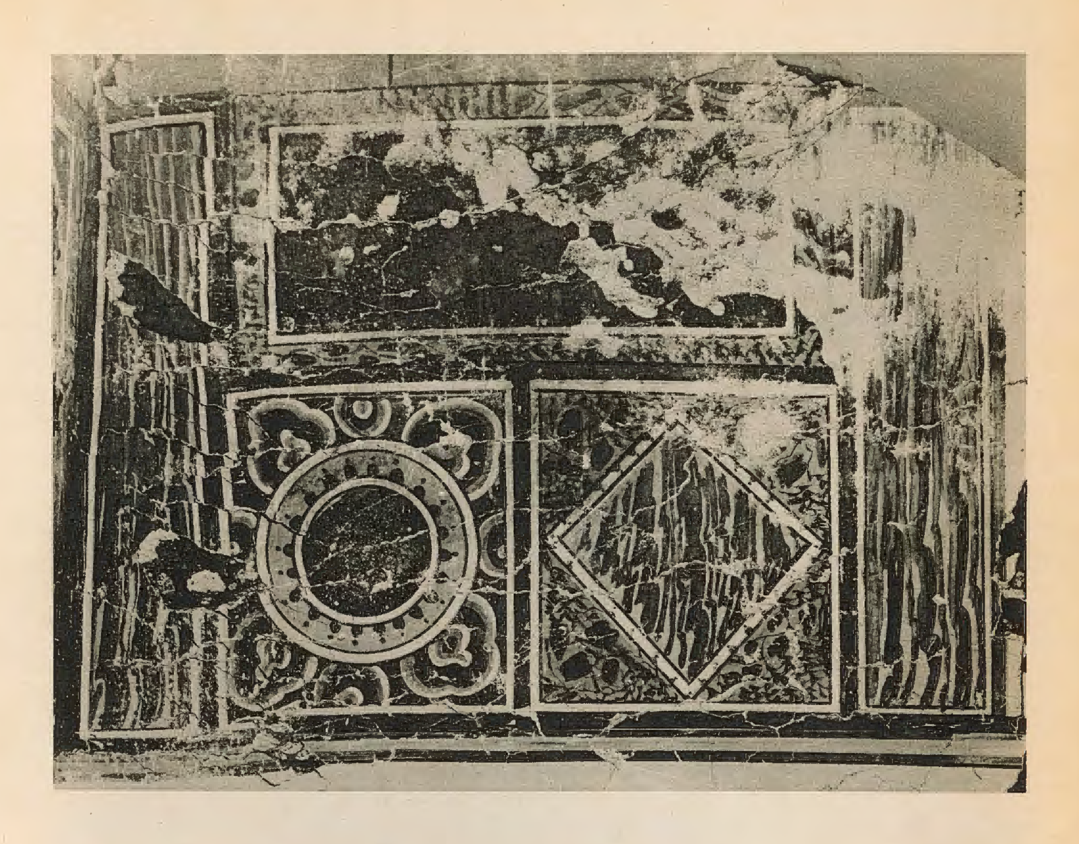
Bull-hide shield from the mound above Tomb N° 3.

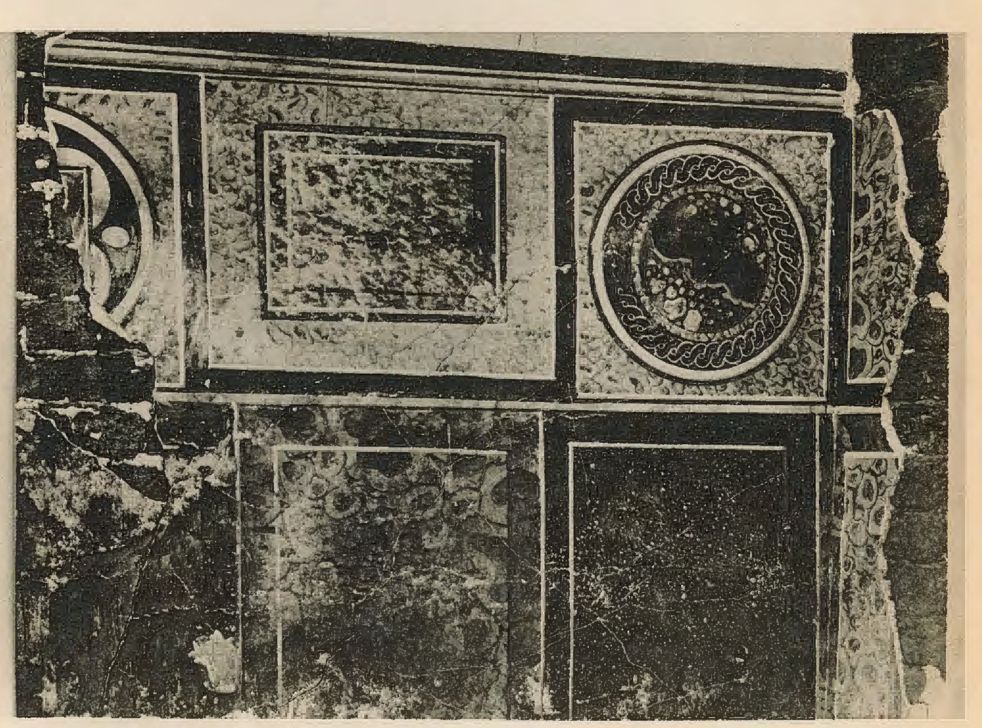


Temple-tombeau avec autel, situé au sud de celui de Petosiris.



Type de maison, peinte à l'intérieur, avec loggia.

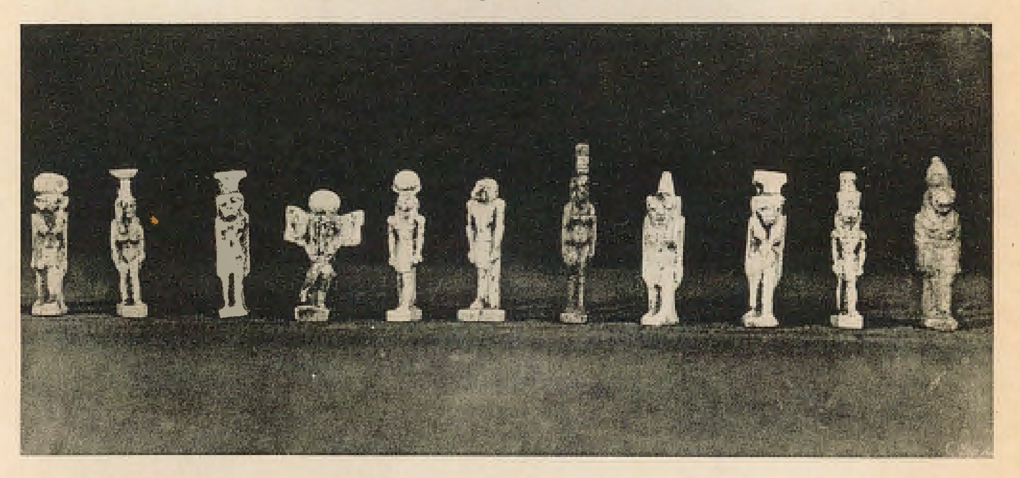




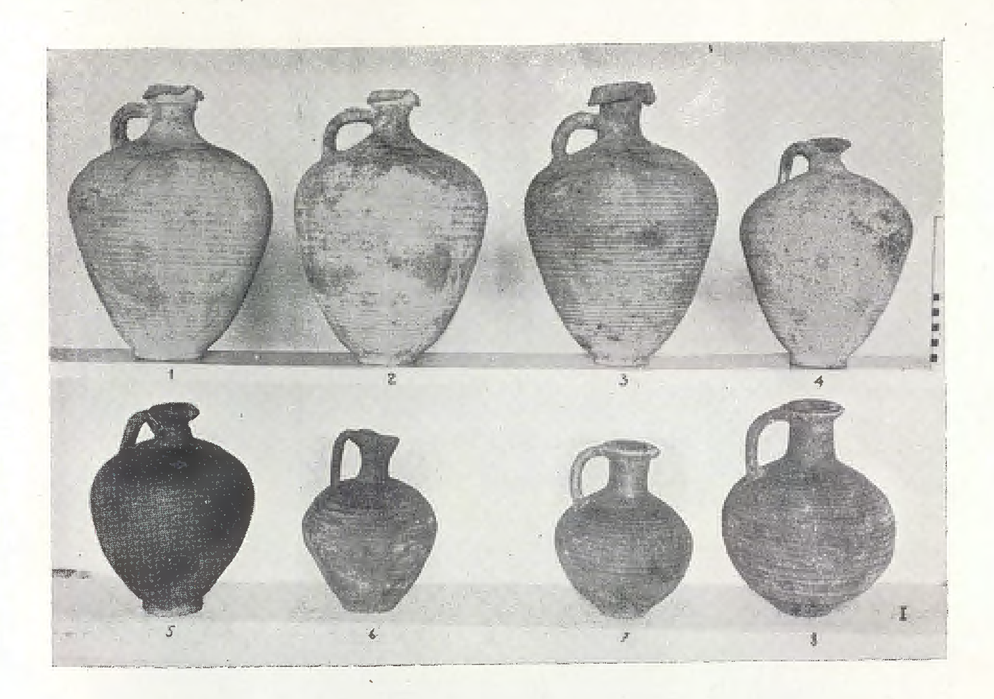
Peintures sur stuc imitation de marbre se trouvant à l'intérieur des maisons.



Statue de Pakhar
trouvée dans le temple-tombeau de Padykam.



Petites divinités trouvées avec la statue ci-dessus.





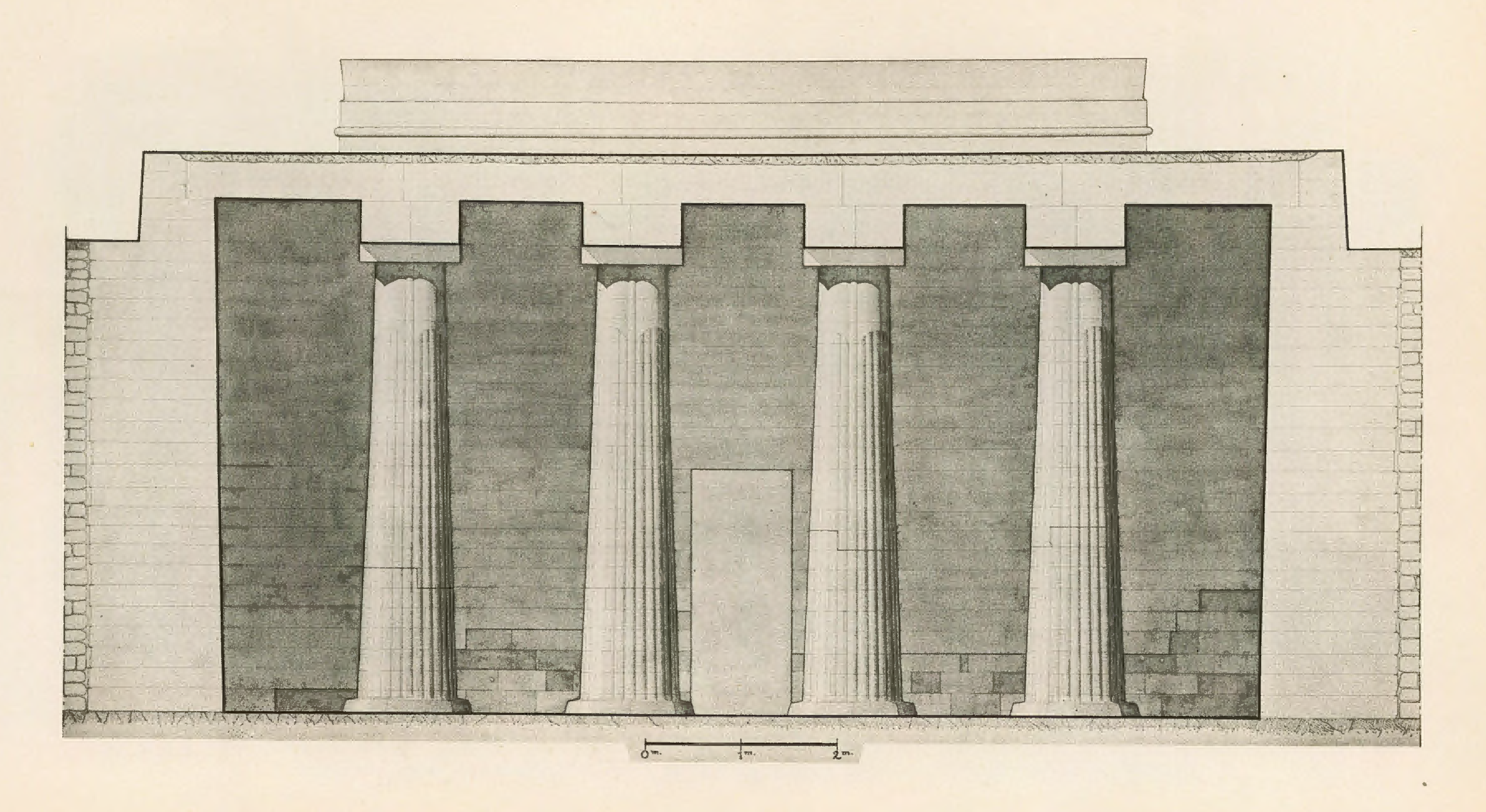
Types de vases cerclés Arabylla à glaçure blanche et rouge, trouvés autour des maisons peintes.





Fragments d'une liste de nomes originaire de Létopolis-Oussim.

1. — Le XV[e] nome du Delta. 2. — Deux *pḥw* du Delta.



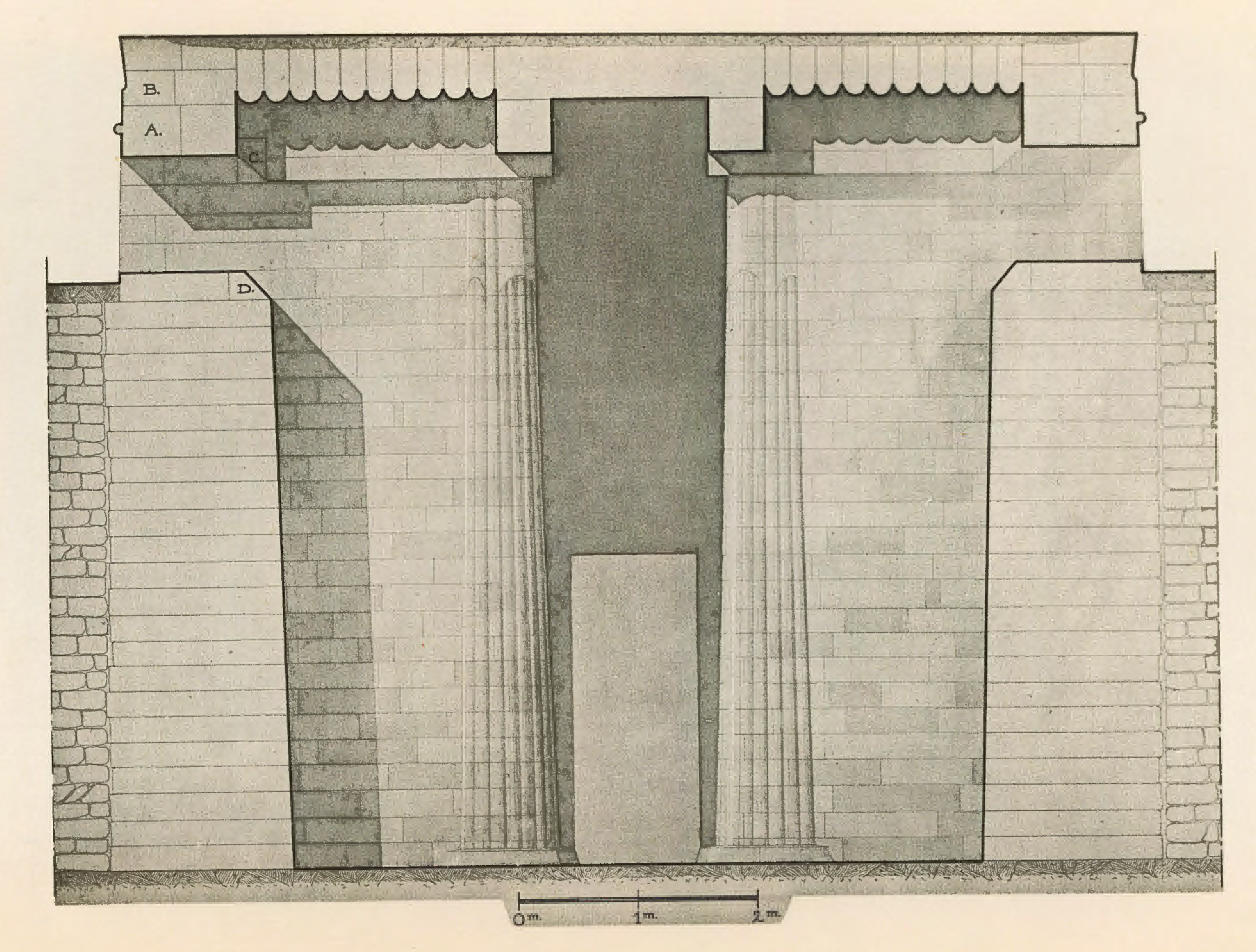
Coupe Nord-Sud de la salle située à l'extrémité Ouest de la colonnade d'entrée - Reconstitution : solution I.

Pl. I

B.
A.

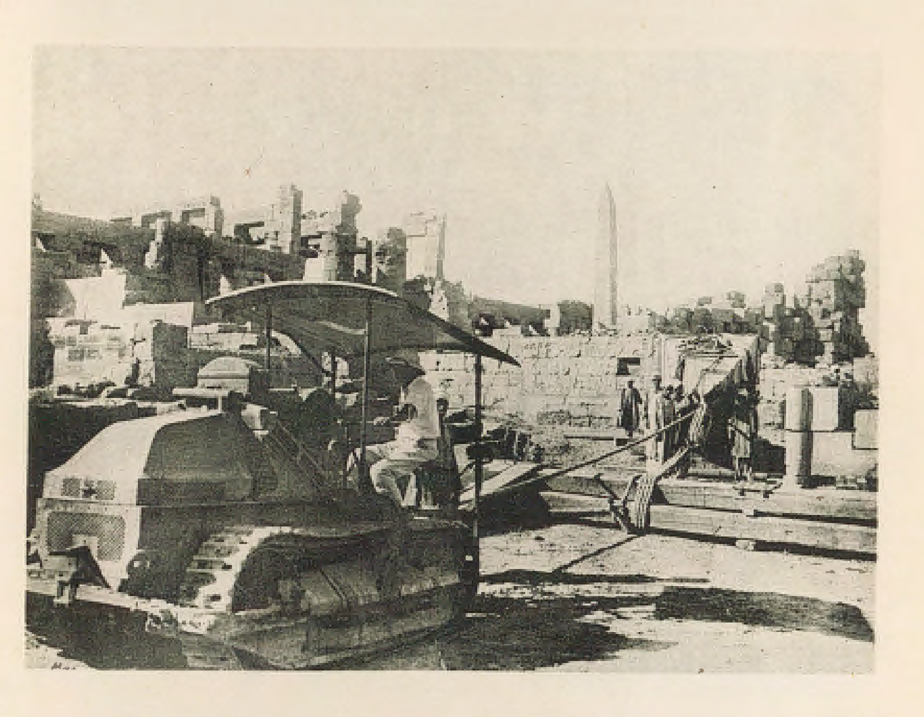
0m. 1m. 2m. 3m. 4m. 5m.

Coupe Est-Ouest de l'extrémité Ouest de la colonnade d'entrée - Reconstitution : solution I.

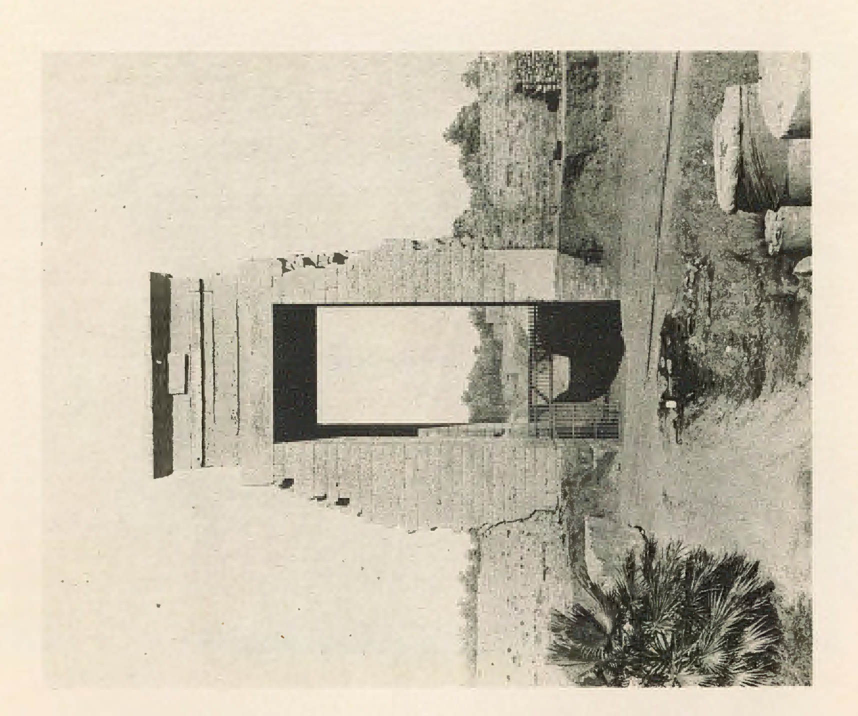


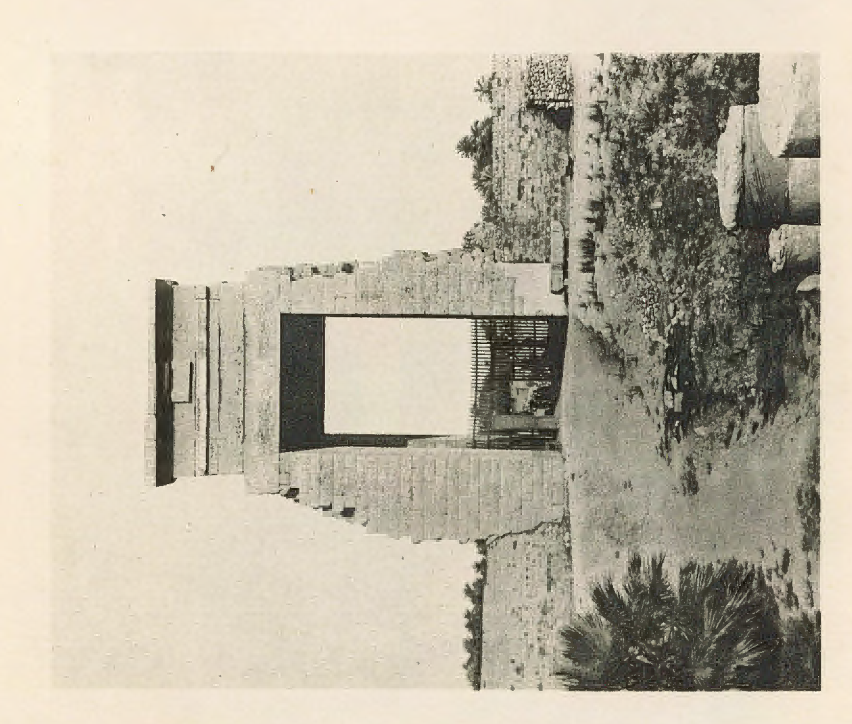
Coupe transversale (Nord-Sud) de la colonnade d'entrée - Reconstitution.



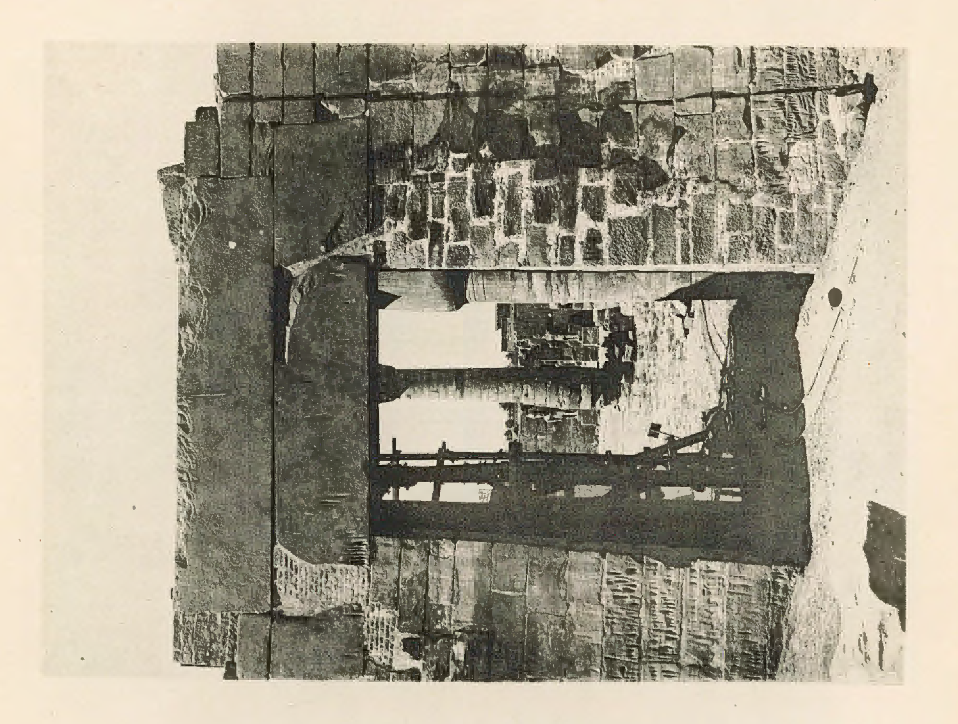


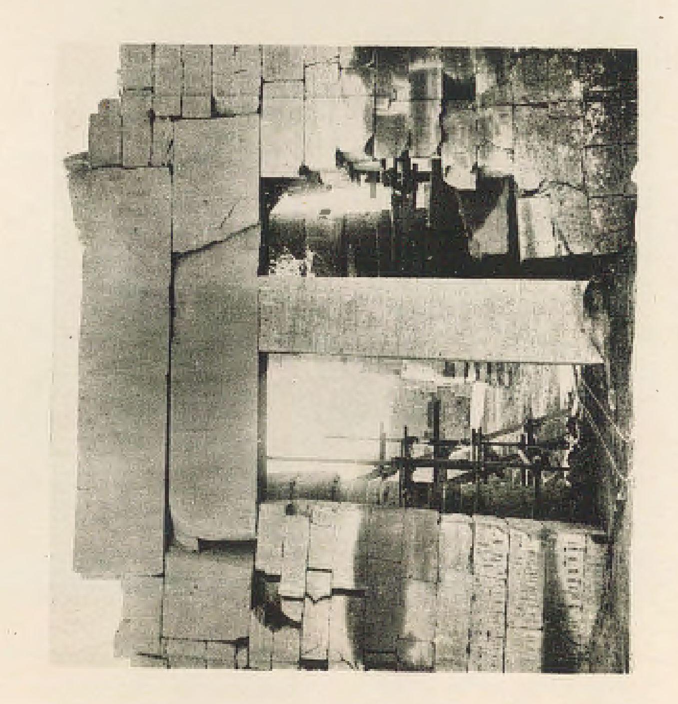
Transport de la pointe de l'Obélisque de la Reine Hatshepsowet.
Photographies prises à dix minutes d'intervalle.





Dégagement de la Porte de Nectanébo.





Porte nord de la Grande Cour. Façade extérieure avant et après la reconstruction du montant ouest.



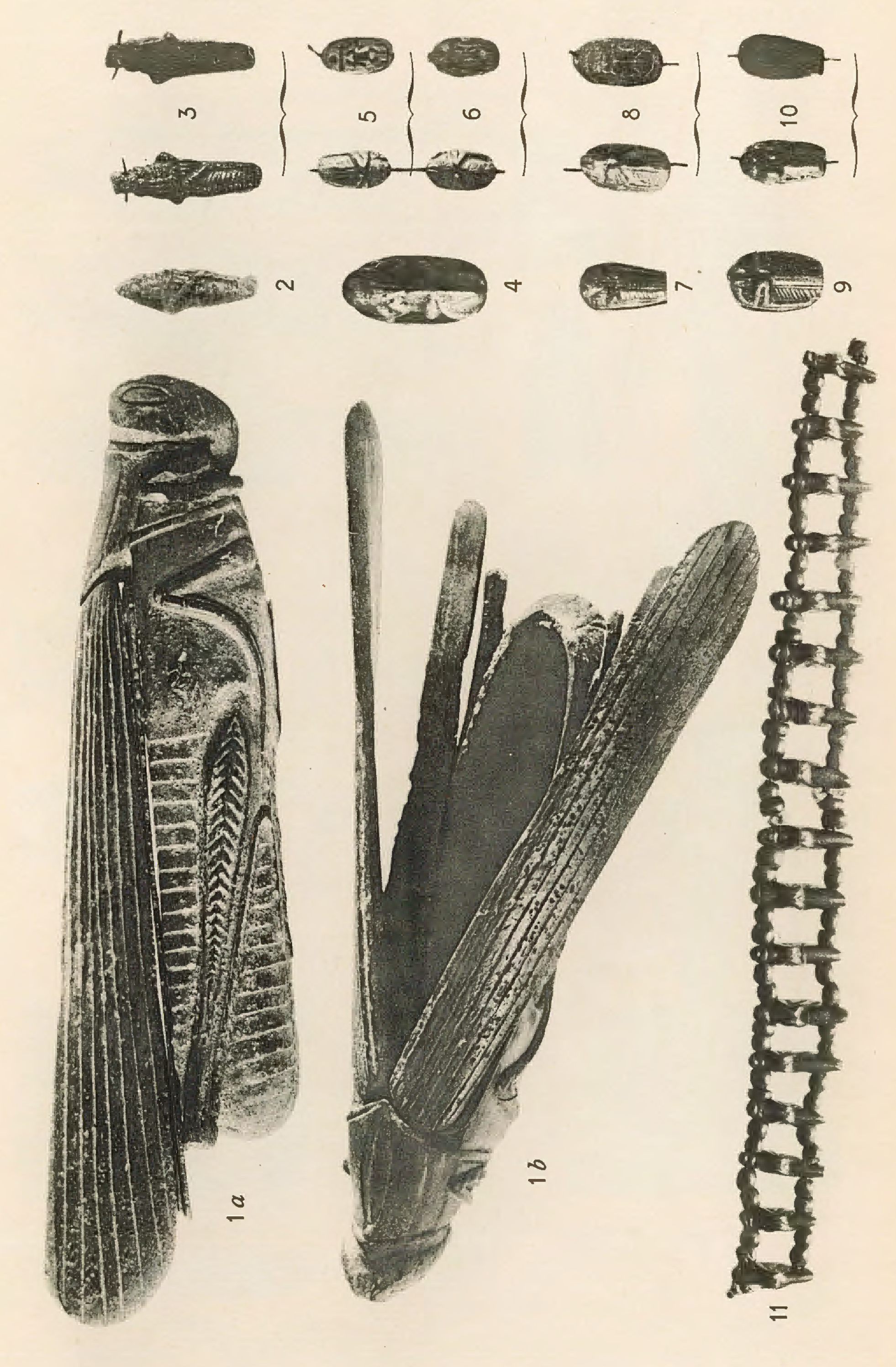
Départ du plafond d'albâtre.



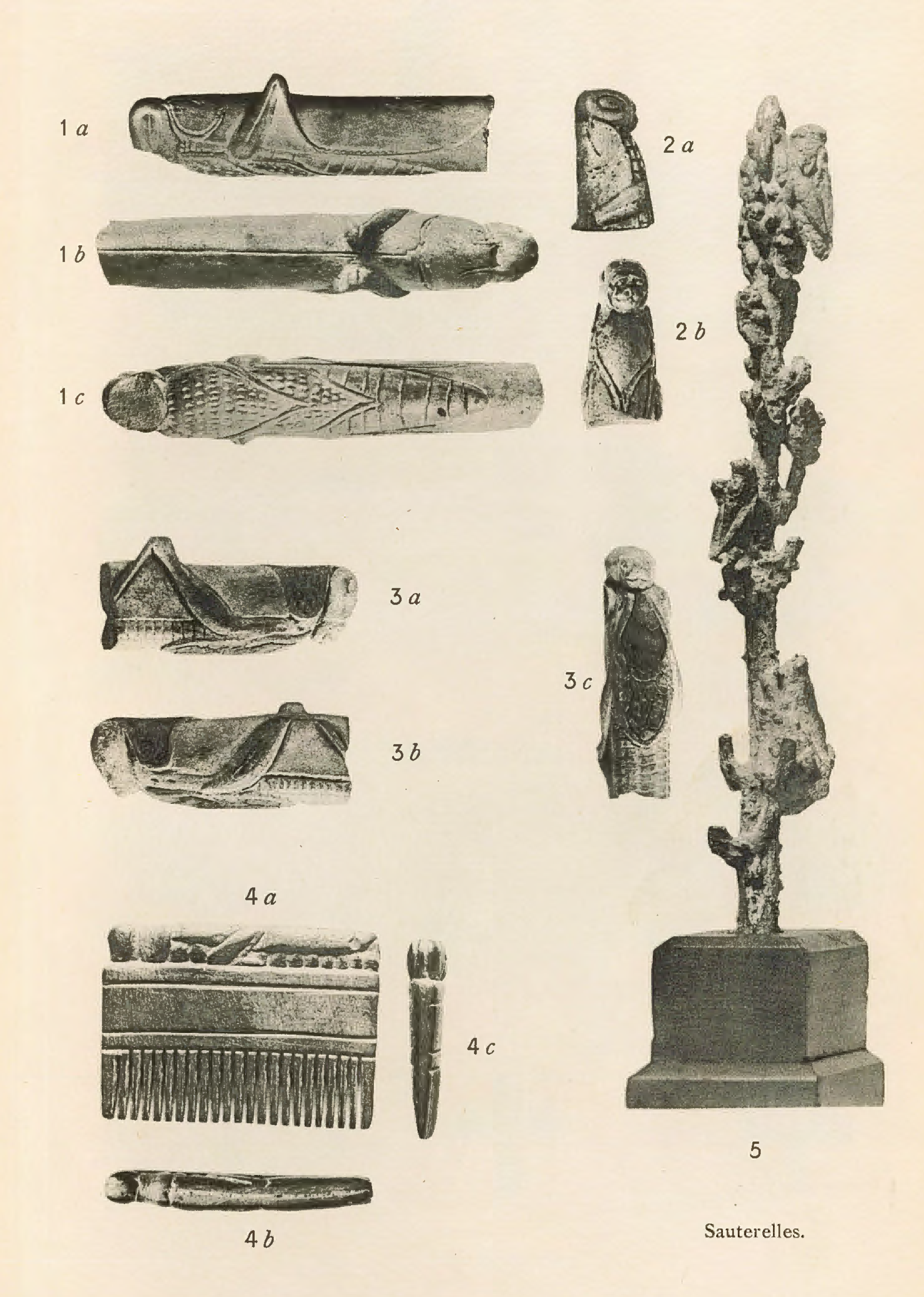
IIIe Pylône (aile sud). Découverte d'un mur bahut du monument de Senouosret Ier.
Au premier plan deux dalles de plafond du même monument.



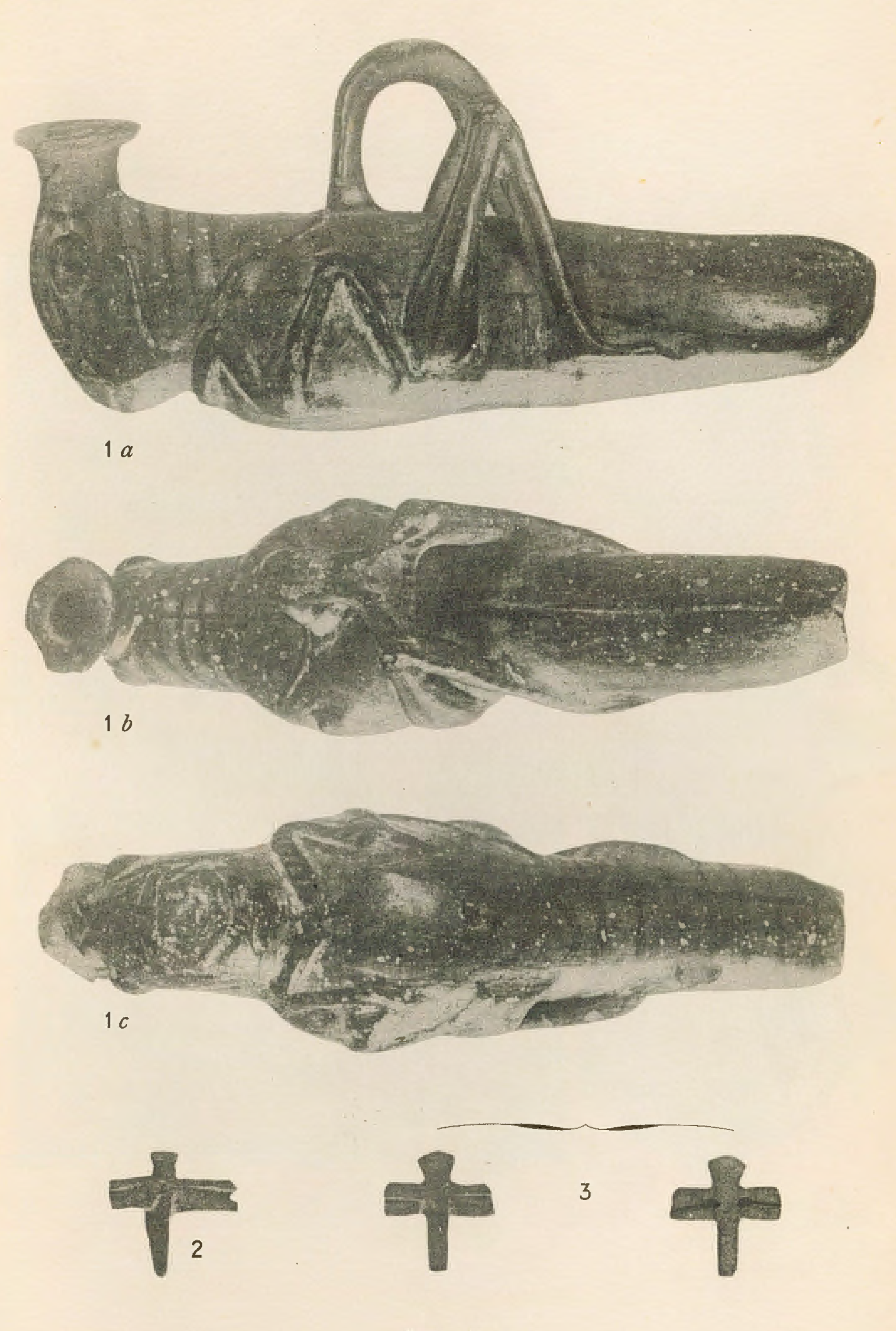
Porte de la tombe de Ḥoui à Qantir (Delta)



Sauterelles.



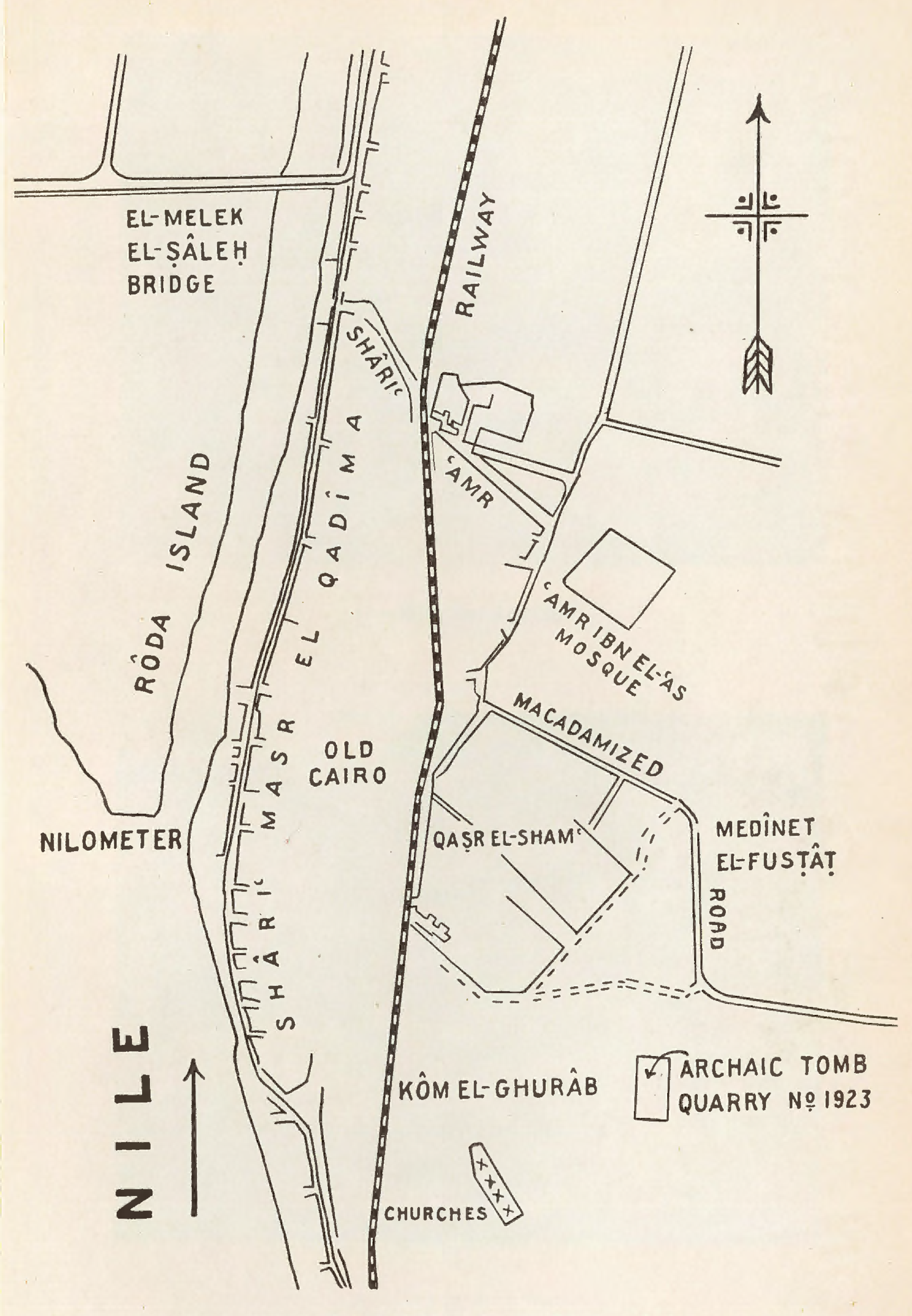
Sauterelles.



Sauterelles.



Sauterelles.



Map showing site of archaic tomb (from sheet 9, Cairo). — Scale 1 : 10.000.

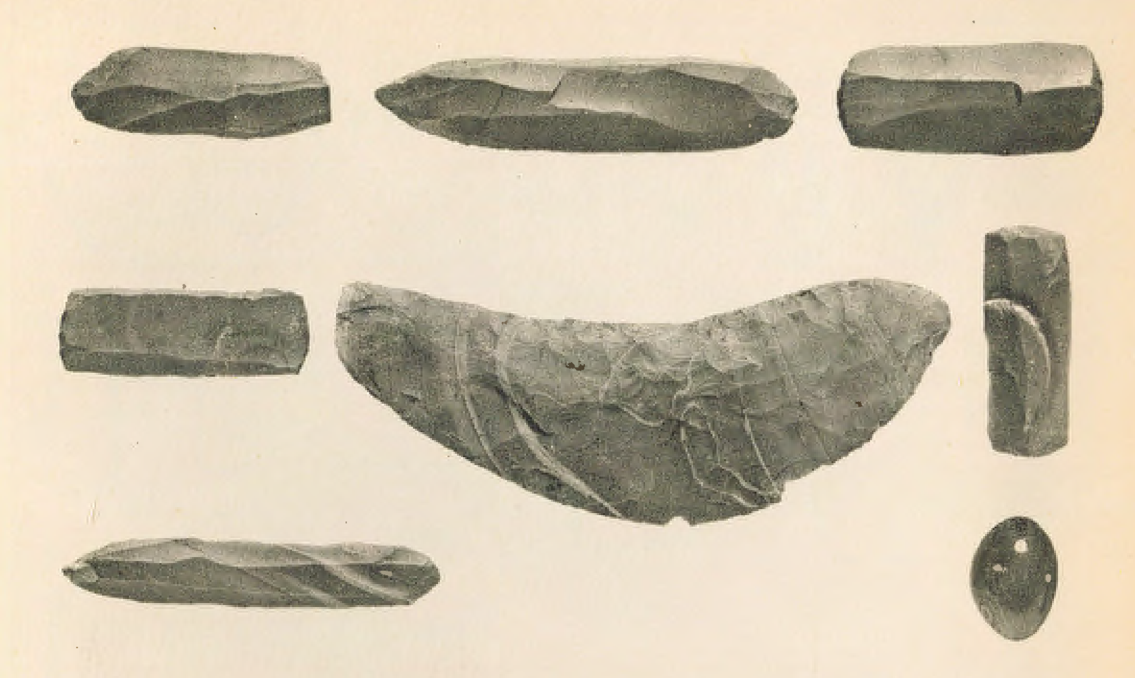
FOAD BOGHDADY, *An archaic tomb at Old Cairo.*



1. - View, looking North.



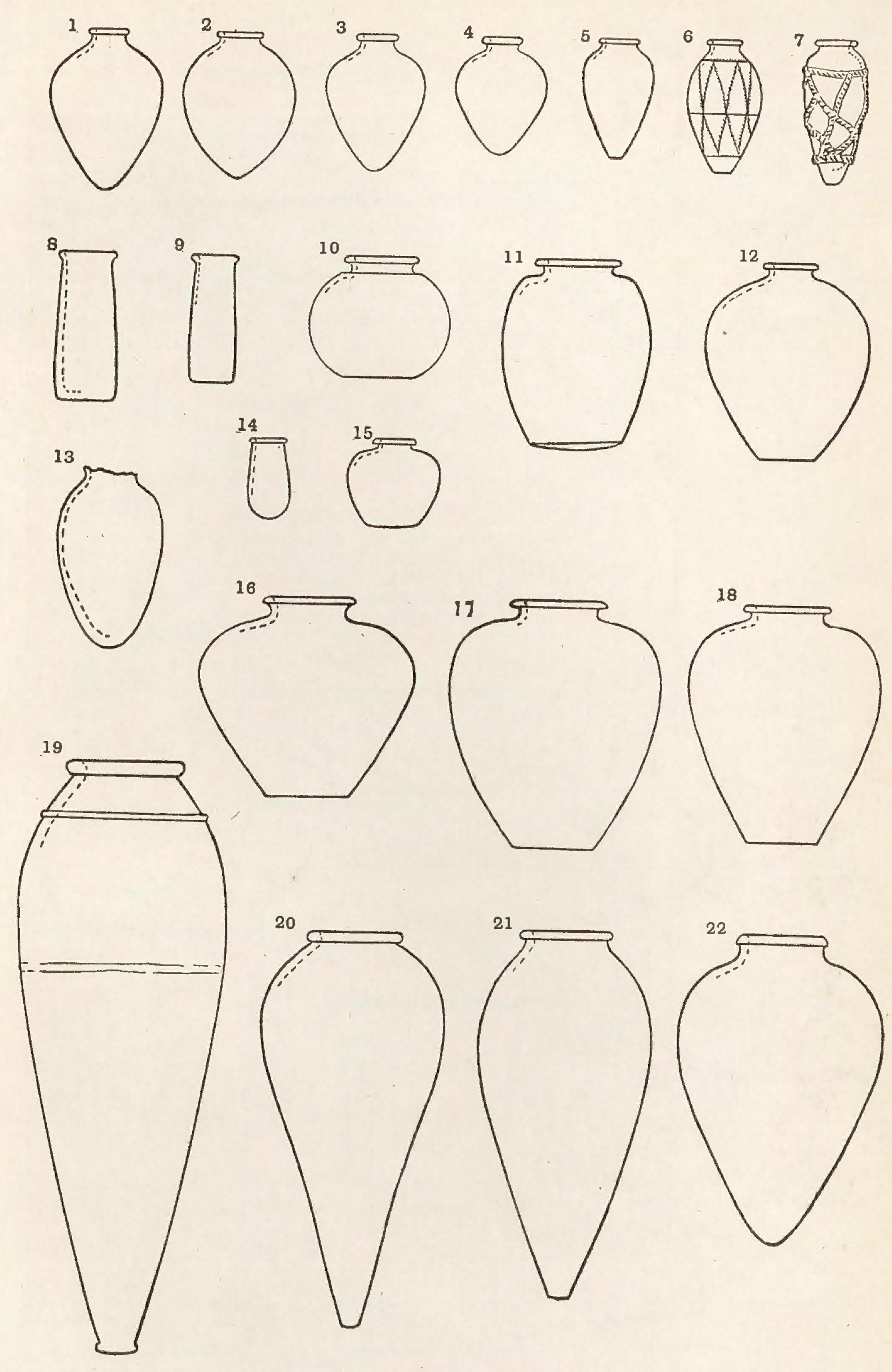
2. - View, looking West.



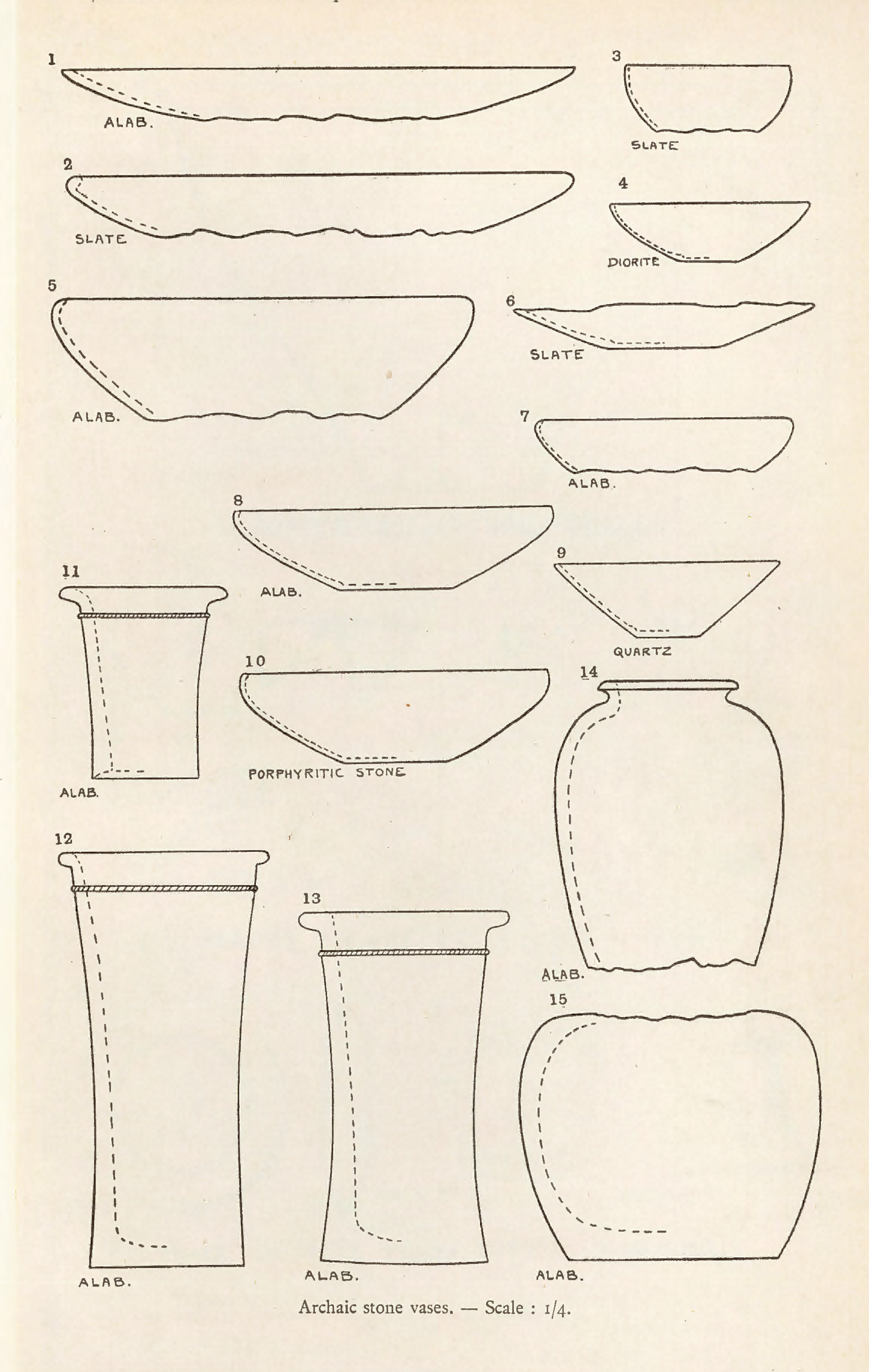
1. - Flint implements and pebble pendant; Archaic. Scale : 2/3.



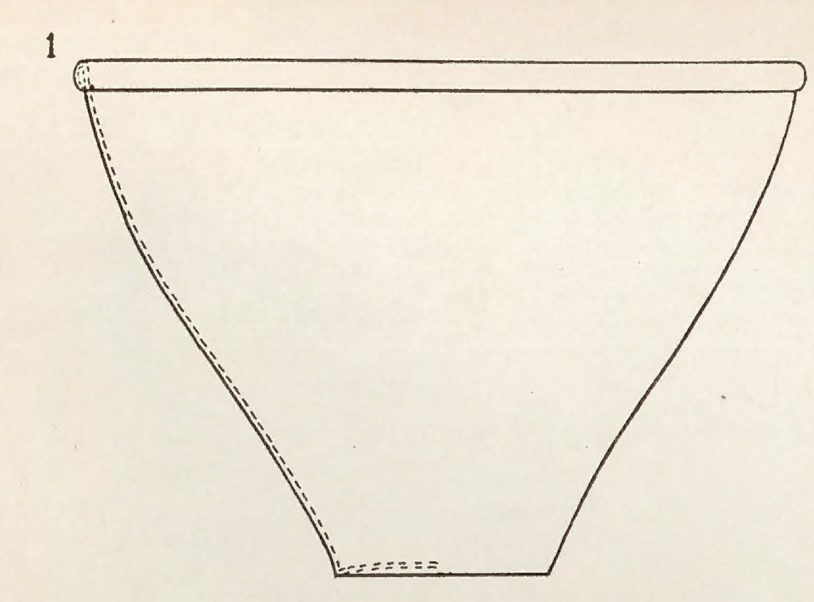
2. - New types of archaic pottery (See Pl. IV, 7 and Pl. IV, 6). Scale : 1/2.



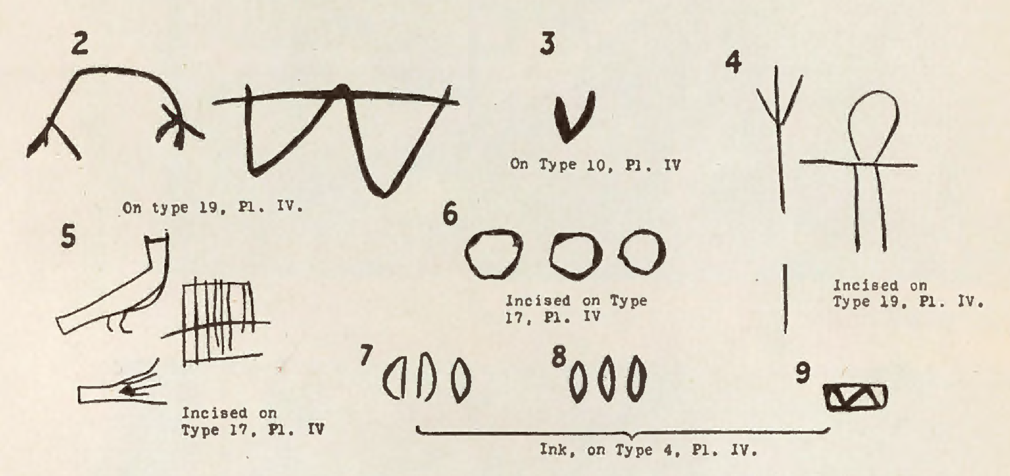
Archaic pottery. — Scale : 1/8.



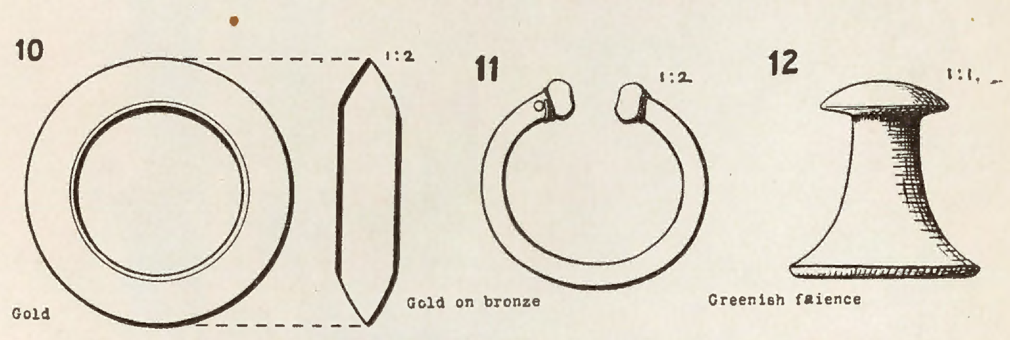
Archaic stone vases. — Scale : 1/4.



1. COPPER VASE, ARCHAIC; SCALE ¼



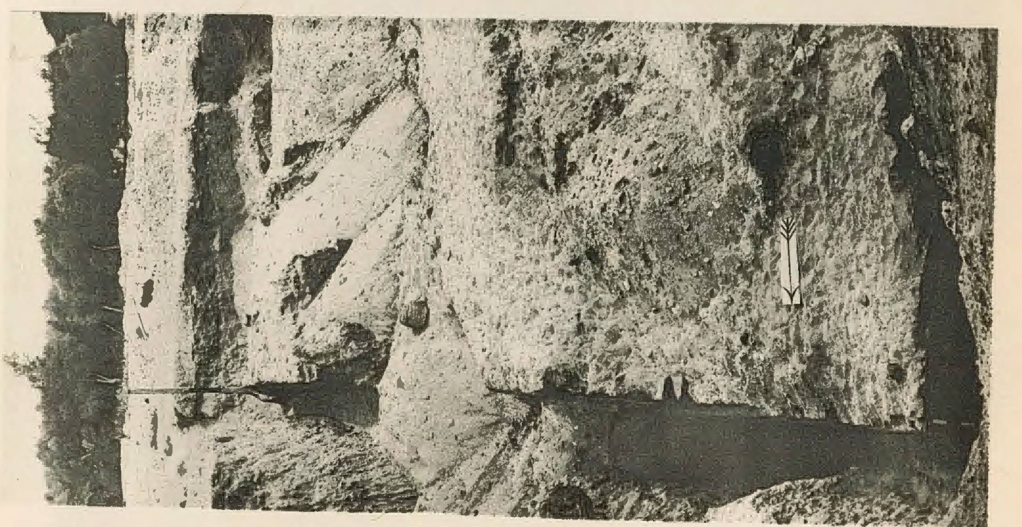
2-9. MARKS ON ARCHAIC POTTERY; SCALE ½



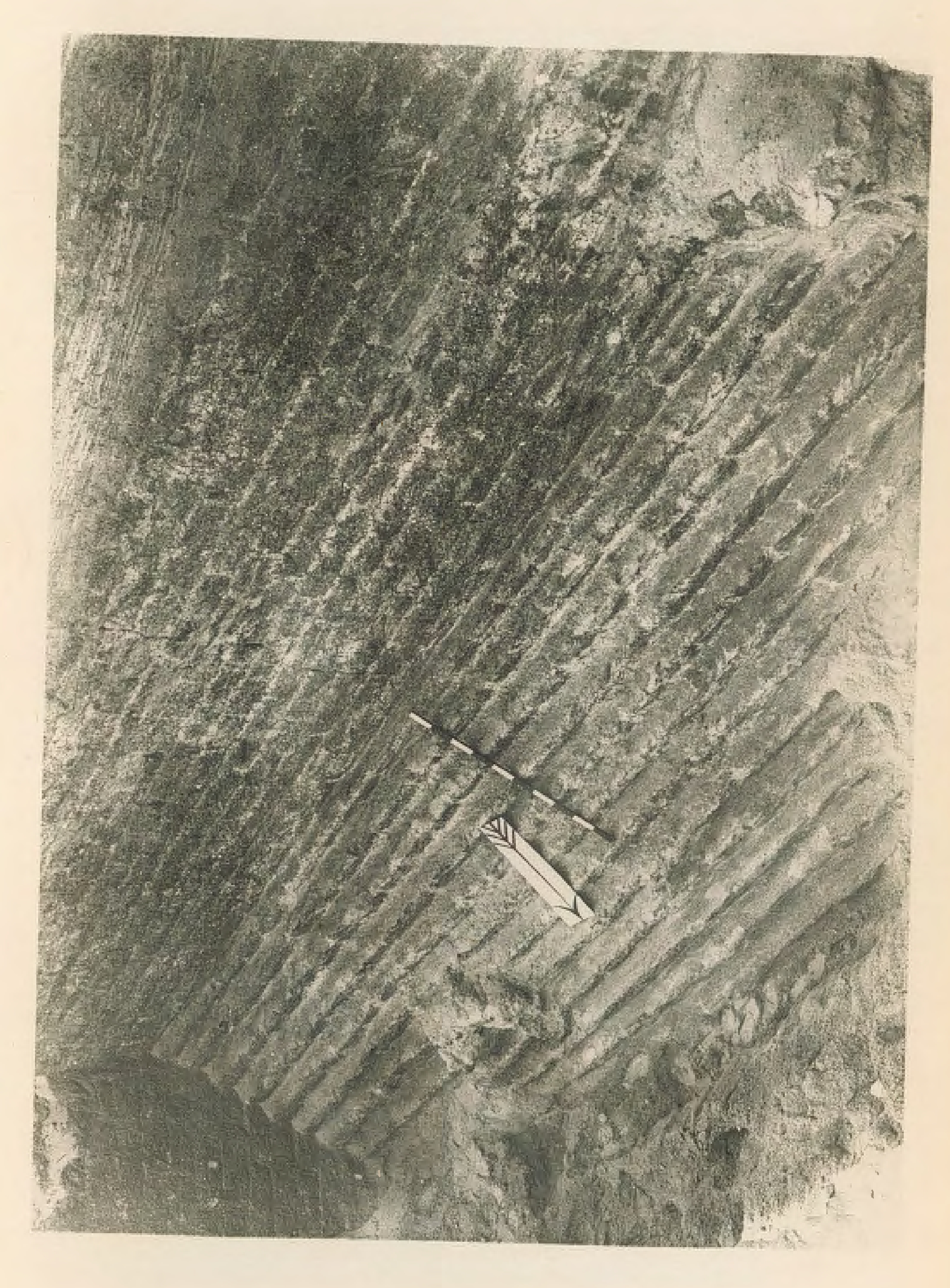
10-12. OBJECTS FROM INTRUDED BURIAL



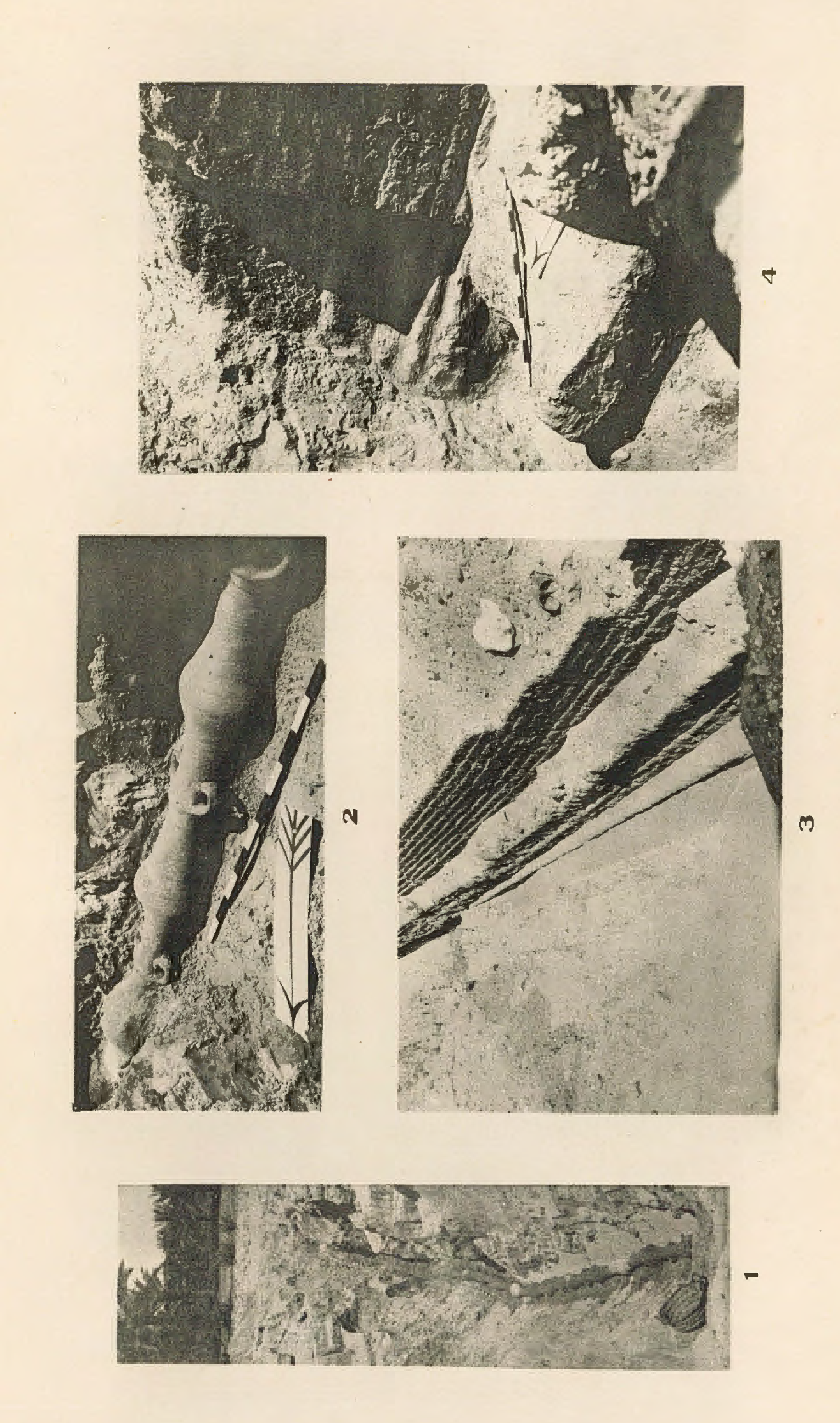
Mur A. Face extérieure.



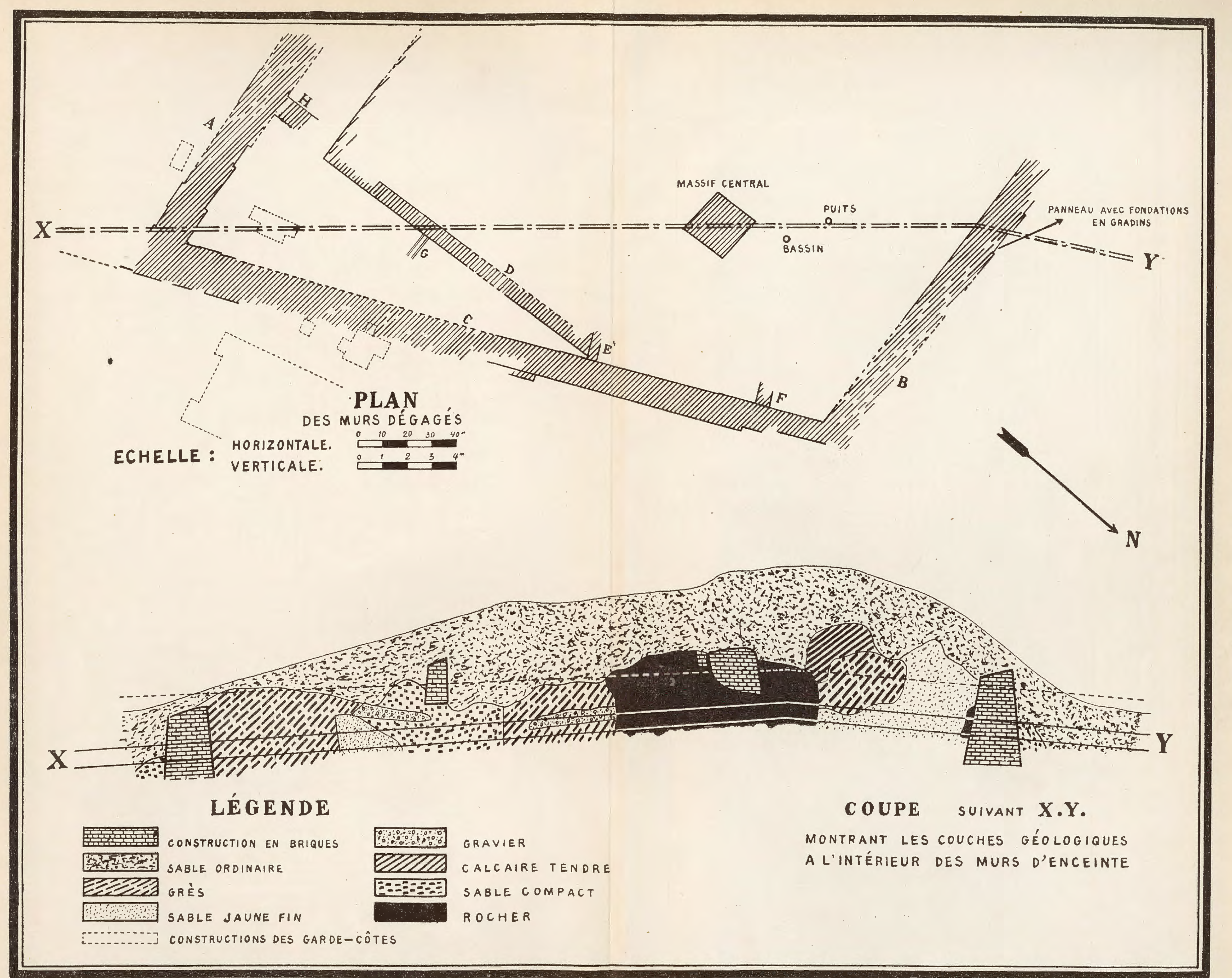
Côté Nord du Massif Central.



Mur B. Fondations en gradins.



1. Longueur du drain d'amphores.
2. Détails du drain.
3. Gradins du massif central.
4. Mur de soutien à l'angle Sud-Est.



A
H
X
Y
G
D
C
E
F
B
MASSIF CENTRAL
PUITS
BASSIN
PANNEAU AVEC FONDATIONS EN GRADINS
PLAN
DES MURS DÉGAGÉS
ECHELLE : HORIZONTALE.
VERTICALE.
N
LÉGENDE
CONSTRUCTION EN BRIQUES
SABLE ORDINAIRE
GRÈS
SABLE JAUNE FIN
CONSTRUCTIONS DES GARDE-CÔTES
GRAVIER
CALCAIRE TENDRE
SABLE COMPACT
ROCHER
COUPE SUIVANT X.Y.
MONTRANT LES COUCHES GÉOLOGIQUES
A L'INTÉRIEUR DES MURS D'ENCEINTE

Fouilles à Dahchour, par J. de Morgan, in-4°. — Tome I, 1894 : P. T. 244. — Tome II, 1894-1895 : P. T. 250.

Carte de la nécropole memphite : Dahchour, Sakkarah, Abousir, par J. de Morgan. — In-4°, 12 planches coloriées, 1897 : P. T. 97.

Catalogue de la Bibliothèque du Musée égyptien du Caire, par H. Munier. — In-8°, 1928 : P. T. 150.

Fouilles à Saqqarah (in-4° avec planches hors texte et figures dans le texte) :

Excavations at Saqqara, par J. E. Quibell. — (1905-1906) : P. T. 218. — (1906-1907) : P. T. 438. — (1907-1908) : P. T. 438. — (1908-9, 1909-10) : P. T. 375. — (1911-12) : P. T. 272. — (1912-1914) : P. T. 200.

Excavations at Saqqara. Teti Pyramid Cemeteries, par Cecil M. Firth et Battiscombe Gunn. — Tomes I (texte) et II (planches), 1926 : P. T. 400 les deux volumes.

Excavations at Saqqara. Teti Pyramid, North Side, par J. E. Quibell et A. G. K. Hayter, 1927 : P. T. 100.

Fouilles à Saqqarah. Le Mastabat Faraoun, par G. Jéquier, avec la collaboration de Dows Dunham, 1928 : P. T. 60.

Fouilles à Saqqarah. La Pyramide d'Oudjebten, par G. Jéquier, 1928 : P. T. 50.

Fouilles à Saqqarah. Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II, par G. Jéquier, 1929 : P. T. 160.

Les Temples immergés de la Nubie (in-4° avec planches hors texte et figures dans le texte) :

A Report on the Antiquities of Lower Nubia in 1906-7, par A. Weigall, 1907 : P. T. 313.

Rapports. — Tome I, par G. Maspero et A. Barsanti : 4 livraisons, 1909-1911 : P. T. 193, 185, 250, 97.

Documents sur l'état ancien des monuments. — Tome I, 1re livr., 1912 : P. T. 73. — 2e livr., 1920 : P. T. 125.

Le Temple de Kalabchah, par H. Gauthier. — 1er fasc., 1911 : P. T. 385; — 2e fasc., 1911 : P. T. 300; — 3e fasc., 1914 : P. T. 145; — 4e fasc., 1927 : P. T. 100.

Le Temple de Ouâdi es-Sebouâ, par H. Gauthier. — Tomes I (texte) et II (planches), 1912 : P. T. 434 les deux volumes.

Le Temple d'Amada, par H. Gauthier. — 1er fasc., 1913 : P. T. 314; — 2e fasc., 1926 : P. T. 50.

Debod bis Bab Kalabsche, par G. Rœder. — Tomes I (texte) et II (planches), 1911 : P. T. 500 les deux volumes. — Tome III, par F. Zucker, 1912 : P. T. 193.

Der Tempel von Dakke, par G. Rœder. — Tome I (texte), 1930 : P. T. 230. — Tome II (planches), 1930 : P. T. 160. — Tome III, par W. Ruppel, 1930 : P. T. 120.

The Temple of Dendûr, par A. M. Blackman, 1911 : P. T. 434.

The Temple of Derr, par A. M. Blackman, 1913 : P. T. 290.

The Temple of Bîgeh, par A. M. Blackman, 1915 : P. T. 238.

Catalogue général du Musée du Caire (in-4° avec planches hors texte et figures dans le texte) :

Ahmed bey Kamal. *Stèles hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine*, 1905. — Tome I (texte) : P. T. 314. — Tome II (planches) : P. T. 265.

— *Tables d'offrandes*. — Tome I (texte), 1909 : P. T. 250. — Tome II (planches), 1906 : P. T. 193.

Bénédite (G.). *Miroirs*, 1907 : P. T. 150.

— *Objets de toilette*. — 1re partie : *Peignes, épingles de tête, étuis et pots à kohol, stylets à kohol*, 1911 : P. T. 138.

Bissing (W. von). *Metallgefässe*, 1901 : P. T. 100.

— *Fayencegefässe*, 1902 : P. T. 122.

— *Steingefässe*, 1904 : P. T. 125. — *Introduction et Index*, 1907 : P. T. 49.

— *Tongefässe*, 1913. — 1re partie : P. T. 122.

Borchardt (L.). *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*. — Tome I, 1911 : P. T. 344. — Tome II, 1925 : P. T. 220. — Tome III, 1930 : P. T. 200.

Breccia (E.). *Iscrizioni greche e latine* (Musée d'Alexandrie), 1911 : P. T. 315.

— *La Necropoli di Sciatbi* (Musée d'Alexandrie). — Tomes I (texte) et II (planches), 1912 : P. T. 550 les deux volumes.

Carter (H.) et Newberry (P.). *The Tomb of Thoutmôsis IV*, 1904 : P. T. 250.

Černý (J.). *Ostraca hiératiques*. — 1er fasc., 1930 : P. T. 100; — 2e fasc., 1931 : P. T. 80.

Chassinat (É.). *La seconde trouvaille de Deir el-Bahari* (1re partie). — Tome I, 1er fasc., 1909 : P. T. 122.

CRUM (W. E.). *COPTIC MONUMENTS*, 1902 : P. T. 338.
CURRELLY (Charles T.). *STONE IMPLEMENTS*, 1913 : P. T. 245.
DARESSY (G.). *OSTRACA*, 1901 : P. T. 275.
— *FOUILLES DE LA VALLÉE DES ROIS*, 1901. — 1er fasc. : *Tombes de Maherpra et d'Aménophis II* : P. T. 250. — 2e fasc. : *Tombes d'Aménophis II et de Thoutmôsis III* : P. T. 97.
— *TEXTES ET DESSINS MAGIQUES*, 1902 : P. T. 88.
— *STATUES DE DIVINITÉS*. — Tome I (texte), 1906 : P. T. 313. — Tome II (planches), 1905 : P. T. 265.
— *CERCUEILS DES CACHETTES ROYALES*, 1909 : P. T. 410.
EDGAR (C. C.). *GREEK MOULDS*, 1903 : P. T. 119.
— *GREEK SCULPTURE*, 1903 : P. T. 194.
— *GREEK BRONZES*, 1904 : P. T. 125.
— *GRÆCO-EGYPTIAN GLASS*, 1905 : P. T. 100.
— *GRÆCO-EGYPTIAN COFFINS, MASKS AND PORTRAITS*, 1905 : P. T. 290.
— *SCULPTORS' STUDIES AND UNFINISHED WORKS*, 1906 : P. T. 218.
— *GREEK VASES*, 1911 : P. T. 290.
— *ZENON PAPYRI*. — Volume I, 1925 : P. T. 200. — Volume II, 1926 : P. T. 200. — Volume III, 1928 : P. T. 300. — Volume IV, 1931 : P. T. 200.
GAILLARD et DARESSY. *LA FAUNE MOMIFIÉE DE L'ANTIQUE ÉGYPTE*, 1905 : P. T. 193.
GAUTHIER (H.). *CERCUEILS ANTHROPOÏDES DES PRÊTRES DE MONTOU*, 1912-1913. — 1er fasc. : P. T. 290 ; — 2e fasc. : P. T. 387.
GOLÉNISCHEFF (W.). *PAPYRUS HIÉRATIQUES*. — 1er fasc., 1927 : P. T. 270.
GRENFELL et HUNT. *GREEK PAPYRI*, 1903 : P. T. 88.
KUENTZ (Ch.). *OBÉLISQUES*, 1932 : P. T. 100.
LACAU (P.). *SARCOPHAGES ANTÉRIEURS AU NOUVEL EMPIRE*, 1903, 1904, 1905, 1907. — Tome I, 1er fasc. : P. T. 265 ; 2e fasc. : P. T. 175. — Tome II, 1er fasc. : P. T. 97 ; 2e fasc. : P. T. 125.
— *STÈLES DU NOUVEL EMPIRE*, 1909, 1926. — Tome I, 1er fasc. : P. T. 375 ; 2e fasc. : P. T. 100.
LANGE et SCHÄFER. *GRAB- UND DENKSTEINE DES MITTLEREN REICHS*. — 1re partie : *Nos 20001-20399* (Texte), 1902 : P. T. 275. — 2e partie : *Nos 20400-20780* (Texte), 1908 : P. T. 375. — 3e partie (Indices), 1925 : P. T. 150. — 4e partie (Planches), 1903 : P. T. 375.
LEFEBVRE (G.). *PAPYRUS DE MÉNANDRE*, 1911 : P. T. 387.
LEGRAIN (G.). *STATUES ET STATUETTES DE ROIS ET DE PARTICULIERS*, 1906, 1909, 1914. — Tome I : P. T. 338. — Tome II : P. T. 250. — Tome III : P. T. 250. — *Indices des tomes I, II et III*, par H. GAUTHIER, 1925 : P. T. 32.
MASPERO (G.). *SARCOPHAGES DES ÉPOQUES PERSANE ET PTOLÉMAÏQUE*, 1908, 1914. — 1er fasc. : P. T. 170 ; — 2e fasc. : P. T. 250.
MASPERO (J.). *PAPYRUS GRECS D'ÉPOQUE BYZANTINE*, 1910, 1911, 1912, 1913, 1916. — Tome I, 1er fasc. : P. T. 275 ; 2e fasc. : P. T. 193. — Tome II, 1er fasc. : P. T. 193 ; 2e fasc. : P. T. 125 ; 3e fasc. : P. T. 183. — Tome III : P. T. 387.
MILNE (J. G.). *GREEK INSCRIPTIONS*, 1905 : P. T. 240.
MORET (A.). *SARCOPHAGES DE L'ÉPOQUE BUBASTITE À L'ÉPOQUE SAÏTE*, 1912-1913. — 1er fasc. : P. T. 290 ; — 2e fasc. : P. T. 250.
MUNIER (H.). *MANUSCRITS COPTES*, 1916 : P. T. 385.
NEWBERRY (P. E.). *SCARAB-SHAPED SEALS*, 1907 : P. T. 250.
— *FUNERARY STATUETTES AND MODEL SARCOPHAGI*. — 1er fasc., 1930 : P. T. 150.
QUIBELL (J. E.). *ARCHAIC OBJECTS*. — Tome I (texte), 1905 : P. T. 250. — Tome II (planches), 1904 : P. T. 174.
— *TOMB OF YUAA AND THUIU*, 1908 : P. T. 265.
REISNER (G. A.). *AMULETS*, 1907 : P. T. 193.
— *MODELS OF SHIPS AND BOATS*, 1913 : P. T. 315.
ROEDER (G.). *NAOS*, 1914 : P. T. 375.
ELLIOT SMITH (G.). *THE ROYAL MUMMIES*, 1912 : P. T. 375.
SPIEGELBERG (W.). *DIE DEMOTISCHEN DENKMÄLER*. — 1re partie : *Die demotischen Inschriften*, 1904 : P. T. 150. — 2e partie : *Die demotischen Papyrus*. Tome I (texte), 1908 : P. T. 193. Tome II (planches), 1906 : P. T. 385. — 3e partie : *Demotische Inschriften und Papyri* (suite), 1932 : P. T. 260.
STRZYGOWSKI. *KOPTISCHE KUNST*, Vienne, 1903. — Épuisé.
VERNIER (É.). *BIJOUX ET ORFÈVRERIES*, 1907, 1909, 1925 et 1927. — 1er fasc. : P. T. 117 ; — 2e fasc. : P. T. 194 ; — 3e fasc. : P. T. 260 ; — 4e fasc. : P. T. 140.
WEIGALL (A.). *WEIGHTS AND BALANCES*, 1908 : P. T. 88.

EN VENTE :

Au MUSÉE DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES ;
À la librairie ERNEST LEROUX, 28, rue Bonaparte, Paris (VIe) ;
Chez KARL W. HIERSEMANN, 29, Königstrasse, Leipzig.